PARTI SOCIALISTE

(Section Française de l'Internationale Ouvrière)

48e CONGRÈS NATIONAL

28-29-30 JUIN et 1er JUILLET 1956

LILLE

RAPPORTS

BULLETIN INTÉRIEUR N° 84

— Mensuel : Mai 1956 —

Coll. Fondation Jean Jaurès

PARTI SOCIALISTE

(Section Française de l'Internationale Ouvrière)

48e CONGRÈS NATIONAL

28-29-30 JUIN et 1er JUILLET 1956

LILLE

RAPPORTS

Nos camarades trouveront les Rapports présentés dans la forme habituelle.

LES VOTES A EMETTRE PORTERONT DONC :

1°) Sur le Rapport Général d'Activité ;
2°) Sur le Rapport de la Commission Nationale des Conflits ;
3°) Sur le Rapport de la Commission Nationale de Contrôle.

PARIS

LIBRAIRIE-PAPETERIE DES MUNICIPALITES

13, Rue de Maubeuge, 13

C.C.P. : Paris 6680-41 Tél. TRUdaine 66.70

Fondation Jean Jaurès

« LA DOCUMENTATION SOCIALISTE »
HEBDOMADAIRE

Les « CAHIERS DU PROPAGANDISTE SOCIALISTE »

Les « ARGUMENTS ET RIPOSTES »

Le « BULLETIN INTÉRIEUR »
ADMINISTRATIF

et ses **nombreux suppléments**

constituent une riche documentation,

indispensable au militant, au propagandiste...

L'ABONNEMENT, GROUPÉ POUR TOUTES CES PUBLICATIONS, N'EST QUE DE **300 fr.** PAR AN

6 services assurés pour 5 abonnements souscrits collectivement, sous le cachet de la section

VOUS RECEVEZ GRATUITEMENT CETTE DOCUMENTATION ?...

Songez que les frais d'impression sont lourds

ET FAITES DES ABONNÉS NOMBREUX

Nous pourrons ainsi continuer et améliorer

C.C.P. PARIS - 5070-89

V. PROVO, 12, Cité Malesherbes, PARIS 9e

PREMIÈRE PARTIE

Rapport général d'Activité

Présenté, au nom du Comité Directeur,
par **Pierre COMMIN,** Secrétaire Général

A) **Préambule** (Pierre COMMIN) ;
B) **La Vie Administrative du Secrétariat général;**
C) **La Trésorerie ;**
D) **L'Action d'Organisation ;**
E) **La Commission Nationale d'Etudes ;**
F) **Propagande-Education-Presse ;**
G) **L'Action Internationale ;**
H) **L'Activité de nos Elus.**

Fondation Jaurès

A) PREAMBULE

DEPUIS le dernier Congrès National ordinaire, deux événements d'importance exceptionnelle ont marqué la vie du Parti, en même temps que la vie nationale.

D'une part, les élections législatives normalement prévues pour juin 1956 ont été « brusquées » dans les conditions que l'on sait par le gouvernement Edgard Faure, appuyé sur une majorité réactionnaire, d'ailleurs en forte partie défaillante, et à qui le Parti communiste prêta main-forte à deux reprises, pour faciliter le mauvais coup de la dissolution.

Il s'agissait de retourner la loi des apparentements contre la gauche démocratique ; de plus, en procédant, au cœur de l'hiver, à une consultation électorale précipitée, nos adversaires espéraient prendre le Parti Socialiste de court, l'empêcher de mener une campagne normale, éviter, par un effet de surprise, la défaite si justement redoutée de la droite.

Ces calculs, on le sait, furent totalement déjoués.

La formation du Front Républicain répliqua au « mauvais coup » qui tendait à isoler le Parti Socialiste, à l'affaiblir dangereusement pour toute une législature en le privant d'une grande partie de sa représentation à l'Assemblée Nationale. Mais ce fut surtout l'admirable combativité dont l'ensemble des camarades surent faire preuve en cette lutte difficile qui décida du résultat : 500.000 voix gagnées, maintien à quelques sièges près et contre toute espérance de l'effectif du groupe parlementaire.

Le second événement capital de cet exercice fut la conséquence logique du succès électoral remporté par le Front Républicain, qui apparut au lendemain du 2 janvier comme la seule formation capable de rallier une majorité autour d'un programme de gouvernement.

Ce programme d'action, défini UNANIMEMENT au Congrès National Extraordinaire de Puteaux, fut proposé par Guy Mollet, Président du Conseil désigné, à l'Assemblée Nationale qui, à une très forte majorité, accorda l'investiture.

Le gouvernement à direction socialiste, a un peu plus de trois mois d'existence au moment où ce rapport est mis sous presse. Les plus graves difficultés ne lui ont pas été épargnées, au premier rang desquelles il faut placer l'aggravation de la situation en Al-

gérie, aggravation due à un long passé d'erreurs, et inscrite inéluctablement dans les faits, bien avant la constitution du gouvernement.

Pour la première fois, une politique d'ensemble a été arrêtée en vue d'une solution pacifique du problème algérien. Qu'il s'agisse des mesures de sécurité, des réformes administratives, économiques et sociales, de l'action diplomatique enfin, on ne peut juger cette politique si on n'en considère que tel ou tel élément, en quelque sorte détaché du contexte — chacune de ces mesures, et toutes ensemble, tendent au but ardemment désiré du Parti et de la Nation : ramener la Paix, instaurer la vraie communauté franco-musulmane, en faisant taire les armes, en organisant des élections libres, en dégageant les interlocuteurs avec lesquels le futur statut de l'Algérie puisse être négocié.

C'est la charte du Gouvernement — c'est celle que le Parti a confié aux camarades qui exercent à l'heure présente les responsabilités du pouvoir.

Parallèlement, et en quelques semaines, le gouvernement à direction socialiste n'en a pas moins réalisé hardiment les principaux points de son programme. Conformément aux promesses électorales, il a apporté d'ores et déjà à la classe ouvrière, les trois semaines de congés payés, la réduction des abattements de zones de salaires et le fonds national de solidarité, si impatiemment attendu des vieux travailleurs.

Répondant à l'attente des peuples d'Outre-Mer, le gouvernement a fait adopter un projet de loi-cadre destiné à amener progressivement ces populations à la gestion de leurs propres affaires et, susceptible, par conséquent, d'éviter pour l'avenir, en ces territoires, les drames qu'a connus et que connaît encore l'Afrique du Nord.

Dans tous les autres domaines, extérieur ou intérieur, nos camarades ont déjà marqué leur présence au pouvoir d'une empreinte audacieuse et originale. Placé devant des responsabilités d'une gravité exceptionnelle, le Parti fait une nouvelle fois la preuve de son courage et de l'efficacité des solutions socialistes. Une dure partie se joue.

Cette partie sera gagnée si, des militants de section aux camarades délégués aux postes ministériels, le Parti demeure uni et solidaire dans un même combat.

Pierre COMMIN,
secrétaire général par intérim

Militants ! ! !

LISEZ... FAITES LIRE...

"Le Populaire de Paris"

"Le Populaire-Dimanche"

FAITES DES ABONNEMENTS

Les journaux de votre Parti ne peuvent vivre sans votre dévouement

Donnez-lui les puissants moyens d'expression

Dont il a besoin

Collection Jean Jaurès

B) LA VIE ADMINISTRATIVE DU SECRETARIAT GENERAL

NOUS avons défini d'une façon très détaillée, dans la brochure des Rapports au congrès de 1953, les lignes générales de notre action administrative. Il est donc inutile d'allonger le présent compte rendu d'activité en les rappelant. Nous sommes restés fermement « accrochés » à notre conception et avons maintenu «... nos frais de « fonctionnement au niveau le plus bas possible, une part chaque « année plus importante de nos ressources pouvant être ainsi « consacrée à la propagande et à l'action directe..... ». Les camarades sont invités, à ce sujet, à se reporter aux chiffres fournis par le Rapport de la Trésorerie. Ils y verront des SALAIRES PRATIQUEMENT STABILISES, DES FRAIS GENERAUX D'ADMINISTRATION RESSORTANT A UN CHIFFRE LEGEREMENT INFERIEUR A CELUI DE L'EXERCICE PRECEDENT (10.803.557 frs contre 11.882.428 frs en 1954), *soit moins de* 18 % *de l'ensemble de nos dépenses,* DES SOMMES PLUS IMPORTANTES AYANT ETE CONSACREES A LA PROPAGANDE SOUS TOUTES SES FORMES, NOTAMMENT A L'OCCASION DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 2 JANVIER.

*
**

1. — LES TACHES DE L'EXERCICE 1955

1°) Des ressources accrues.

NOS recettes passent de 57.207.100 fr. en 1954 à 65.080.559 fr. en 1955. Cet accroissement important a 3 causes : légère progression des feuillets, davantage de timbres, surtout dans les catégories II et III, apport supérieur de nos fidèles souscripteurs au « fonds électoral » et à la « Société des Amis du P.S. ». **Que ces derniers soient ici très sincèrement remerciés, et félicitées les Fédérations qui ont plus qu'appliqué la décision du Congrès imposant un pourcentage de 10 % de timbres des catégories supérieures.**

*
**

2°) Un exercice excédentaire.

L'EXERCICE 1955 est clos avec un excédent de 1.914.165 fr. des recettes sur les dépenses ; nous avons cependant fait face à des élections brusquées, accru le volume de nos impressions, tenu de nombreux Conseils Nationaux et 2 Congrès Extraordinaires, presqu'achevé le plan de modernisation de notre matériel, procédé à un indispensable réajustement de nos salaires au 1-9-55, aidé comme par le passé les organisations amies qui, de plus en plus, cependant, commencent à se procurer elles-mêmes les ressources nécessaires à leur fonctionnement.

3°) Un effectif stabilisé.

L'EFFECTIF de la Cité Malesherbes a été maintenu ; nous souffrons toujours cependant d'un **sérieux « goulot d'étranglement », surtout en ce qui concerne les travaux de dactylographie et d'expéditions.** L'absentéisme s'est légèrement accru (il n'atteint cependant pas 2 %) par suite de la fatigue. Nous y avons en partie pallié par un « machinisme » plus poussé, par l'amélioration des conditions matérielles du travail, par une plus grande rationalisation des tâches. Celles-ci se font cependant de plus en plus lourdes, de plus en plus complexes, notre aide est de plus en plus souvent sollicitée, tant par les Fédérations faibles que par des organisations amies, et des décisions devront être prises pour soulager un personnel que nous avons le devoir de féliciter pour le dévouement dont il fait preuve jusqu'aux limites souvent de la fatigue.

⁂

4°) Courrier - Circulaires - Fichier - Documentation.

LA **documentation envoyée par le Centre** fait l'objet d'un autre chapitre du présent Rapport. Signalons néanmoins l'envoi hebdomadaire de 10.000 « LUTTES » aux abonnés, « L'ELU SOCIALISTE », L' « UNIVERSITE SOCIALISTE », le bulletin hebdomadaire de « l'A.P.L. », « FORCES PAYSANNES », les bulletins spécialisés de plus en plus nombreux comme « L'ESSOR », « P.T.T. SOCIALISTE », « A TOUTE VITESSE », « MINEURS »..., etc...

⁂

LE **Fichier National** comporte actuellement 40.000 adresses, pour passer à 50.000 d'ici peu de temps. Toutes ces plaques de zinc sont confectionnées, routées, tenues à jour par nos soins suivant **les indications, souvent trop rares, des Secrétariats** fédéraux. Nous enregistrons moins de 20 retours sur 12.000 envois hebdomadaires, ce qui peut être considéré comme très satisfaisant.

⁂

L'**enregistrement** du courrier (arrivées et départs) nous a permis de dénombrer en 1955 près de **12.000 lettres ayant reçu réponse dans les meilleurs délais.** Cette forme d'activité est de celles que les Secrétaires fédéraux peuvent le mieux apprécier ; nous ne saurions d'ailleurs trop leur recommander, afin d'éviter erreurs et retards, **de ne traiter qu'un seul sujet par lettre.**

A ces envois il convient d'ajouter environ 700.000 imprimés, circulaires, paquets..., compte non tenu de la campagne électorale qui fait l'objet d'un paragraphe spécial.

⁂

Nous avons limité au minimum le nombre de nos circulaires, dans le souci de ne pas noyer dans la « paperasse » les Secrétariats fédéraux dont nous connaissons les conditions précaires de travail de certains. 63 circulaires ont été envoyées en 1955 (708 à 771), soit un

peu plus d'une par semaine. Elles n'exigeaient généralement pas de réponse, sauf pour une dizaine d'entre elles pour lesquelles les proportions furent généralement les suivantes : sur cent Fédérations environ, une trentaine (toujours les mêmes d'ailleurs) répondent dans les délais normaux, une vingtaine le font suite au premier rappel, une dizaine suite au second... quant aux autres ! ! !... Les rappels sont coûteux et alourdissent inutilement notre tâche ; **le travail d'équipe à tous les échelons devrait permettre d'améliorer rapidement cet aspect primordial de nos liaisons administratives.**

***

5°) Les élections.

8.884.772 fr. ont pu être utilisés à fournir aux Fédérations, courant décembre, un matériel que la plupart ont jugé satisfaisant et suffisant. Cet effort a pu être fait grâce aux « AMIS DU P.S. » d'une part, grâce aux prises supérieures de timbres II et III d'autre part, grâce à certains fonds bloqués depuis plusieurs années enfin.

Nous ne pourrons ici que résumer les envois faits : 80 tonnes de tracts et imprimés ; numéros spéciaux à fort tirage de tous nos journaux spécialisés ; plus de 100.000 paquets ; 3 fois 4 coiffes de documentation (discours-type, fiches documentaires, modèles de tracts... etc.) par candidat, l'ensemble représentant plus de 2.000.000 de feuillets roneotypés, classés, agrafés par un personnel trop restreint mais qui donna, pendant 3 semaines, la mesure de son dévouement ; documents de toutes sortes véhiculés par nos soins..., etc... Nous tenons **à remercier ici notre Imprimerie à Arras et l'Administration du « POPULAIRE »** qui nous aidèrent grandement dans cette entreprise et nous permirent d'acheminer tout ce matériel dans des délais tels qu'il puisse être efficacement utilisé.

***

II. — PERSPECTIVES D'AVENIR

1°) Des tâches nouvelles.

EN 1956, comme par le passé, nous continuerons de suivre attentivement **l'évolution de nos effectifs** et d'alerter chacune des Fédérations semblant accuser une dangereuse perte de vitesse; nous poursuivons notre aide à certaines, notamment sous la forme de petits travaux exécutés pour leur compte, tandis qu'une dizaine (les plus faibles et celles où les possibilités sont mal explorées) recevront le concours de nos **Délégués Permanents.**

Le service gratuit de la documentation du Centre sera étendu **à tous nos Elus Municipaux et Cantonaux**; ce fichier est actuellement en cours de constitution et ne sera au point qu'au bout d'environ 8 mois de travail, ce qui est évidemment trop long, mais, là encore, nous sommes astreints à de longs et coûteux rappels, la moitié des Fédérations n'ayant pas encore fourni leurs listes au moment de la rédaction du présent Rapport. Nous invitons donc les « réfrac-

taires » à le faire afin que leurs Elus ne soient pas défavorisés par rapport à ceux des autres départements.

La présentation **de nos journaux spécialisés** sera améliorée, certains qui étaient ronéotypés devenant imprimés et leur service étant étendu à un plus grand nombre de responsables ou correspondants. L'intéressant **effort d'éducation** entrepris par nos J.S. et nos E.S. sera encouragé, notamment par une aide accrue à leurs stages et par une extension du service de leurs « CAHIERS D'EDUCATION ».

Enfin, nous poursuivrons la **modernisation de notre Secrétariat Général,** avec le double souci de placer nos employés dans de saines et rationnelles conditions de travail et, par là-même, d'alléger leur fatigue en augmentant leur rendement. Quelques machines modernes, ainsi qu'une meilleure coordination et une rationalisation plus poussée, nous permettront sans doute de faire face à certaines de ces tâches nouvelles en limitant au minimum la création d'emplois nouveaux. Des bureaux clairs, gais, modernes, une ambiance de saine camaraderie doivent nous permettre de mieux travailler encore au service du Parti.

⁂

2°) Des ressources nouvelles.

UN appel a été lancé pour accroître le nombre de camarades qui alimentent de leurs deniers le « **fonds électoral** » et la « **Société des Amis du P.S.** » Cet appel doit être plus largement entendu, car nous avons le devoir impérieux de « mettre de côté » les sommes qui nous permettront de faire convenablement face aux prochaines batailles électorales, générales ou partielles.

Les Fédérations départementales **d'Elus Municipaux et Cantonaux** doivent être partout constituées, les cotisations collectées par un Trésorier départemental, la part nationale ristournée à la Trésorerie Générale, tâche qui ne peut qu'être facilitée par l'envoi de la documentation gratuite du Centre à nos Elus.

Chaque Responsable recevant à titre gratuit la documentation du Centre doit se donner pour mission de ramasser au moins les **300 fr. d'un abonnement payant,** nos impressions nous coûtant de plus en plus cher.

Nos Mairies, nos Bibliothèques Municipales doivent s'adresser en priorité à l'**Imprimerie et à la Librairie du Parti** ; c'est leur intérêt bien compris et le nôtre en même temps.

Enfin, il faut **poursuivre avec méthode et acharnement la lente remontée de notre recrutement,** accentuer les progrès déjà satisfaisants enregistrés en ce qui concerne les timbres II et III, les timbres I et F.M. devant devenir de plus en plus la cotisation vraiment exceptionnelle. La règle des 10 % de timbres II et III doit devenir en 1956 pour chaque Fédération, volontairement, la règle des 20 %.

Pour exercer pleinement notre **droit de critique,** nous nous devons de donner à nos Responsables (nationaux, fédéraux ou locaux) **les moyens nécessaires** à leur action, et ces moyens sont encore trop faibles comparés aux tâches qui nous attendent et aux moyens décuplés de nos plus dangereux adversaires.

III. — CONCLUSION

Le Secrétaire Administratif se félicite d'avoir pu continuer d'assumer ses tâches en étroite et fraternelle collaboration avec la Trésorerie Nationale, d'une part, les Secrétariats Généraux à la Propagande et à l'Organisation, d'autre part.

Patiemment, étape par étape, UN MODERNE ET EFFICACE INSTRUMENT DE TRAVAIL A PU ETRE MIS A LA DISPOSITION DU PARTI ; *de nouveaux et indispensables progrès sont conditionnés par les ressources nouvelles que nous n'attendons que de nos Fédérations.*

Après notre Secrétaire Général au Congrès de Puteaux, après notre Trésorier National dans son Rapport annuel d'activité, LE SECRETAIRE ADMINISTRATIF NE PEUT QUE SE FELICITER DES CONCOURS QU'IL A REÇUS DANS SA TACHE D'UN PERSONNEL DONT IL TIENT A SIGNALER LE DEVOUEMENT ET L'ESPRIT MILITANT.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

AU CENTRE DE LA FÉDÉRATION
DU PAS-DE-CALAIS
A LA DISPOSITION

DES SECTIONS
DES SYNDICATS
DES ORGANISATIONS

LA SOCIÉTÉ D'EDITIONS
DU PAS-DE-CALAIS

5, Boulevard de Strasbourg, 5
ARRAS - Téléphone : **395-396**

FÉDÉRATION DU LIVRE C.G.T. F.O.

assurera la livraison
rapide et soignée
de tous les travaux
que vous lui confierez

JOURNAUX - PERIODIQUES - REVUES
TRAVAUX DE COMMERCE ET DE LUXE
LIVRES - CATALOGUES - BROCHURES

C) LA TRESORERIE

COMME 1954, *l'exercice* 1955 *nous permet d'enregistrer avec satisfaction un certain accroissement des prises de matériel :* 3.377 *Feuillets et* 40.361 *Timbres en plus. Cette lente mais significative remontée semble d'ailleurs s'accentuer en* 1956 *si l'on en juge par les prises des premiers mois.*

Le Trésorier Général se félicite également de la complète application de la décision du 46ème *Congrès concernant les timbres II et III dont le pourcentage imposé* (10 %) *a été volontairement porté par les Fédérations (ou tout au moins par la plupart d'entre elles à près de* 12 %. *Là encore de notables progrès pourraient être faits en* 1956 *si toutes les Fédérations faisaient un effort pour faire connaître ces timbres d'un prix supérieur, dont certains Trésoriers de sections ignorent encore jusqu'à l'existence, bien que le placement de ces timbres soit également très avantageux pour les Fédérations et les Sections.*

⁂

ENFIN le Trésorier Général remercie très vivement les camarades qui ont permis au PARTI de faire convenablement face à des élections brusquées en alimentant le « Fonds de propagande » d'une part et la caisse de la « Société des Amis du Parti Socialiste » d'autre part.

⁂

AU 31 DECEMBRE 1955 NOUS ENREGISTRONS LES PRISES DE MATERIEL ET RECETTES SUIVANTES :

Année 1954	Année 1955				
4.002	4.234	*Cartes permanentes*	*à Fr*	100	423.400
115.494	117.331	*Feuilles cotisations*	*à Fr*	50	5.866.550
967.137	883.413	*Timbres* n° 1	*à Fr*	32	28.269.216
48.013	116.855	*Timbres* n° 2	*à Fr*	55	6.427.025
6.632	10.462	*Timbres* n° 3	*à Fr*	100	1.046.200
50.957	54.386	*Timbres* n° 4	*à Fr*	20	1.087.720
					43.120.111

I. — LA COMPTABILITE DE L'ANNEE 1955 SE RESUME DE LA FAÇON SUIVANTE :

Recettes

— En caisse au 1er Janvier 1955	45.890
— Recettes sur feuillets et timbres divers	42.928.539
— Cotisations parlementaires (part du Parti)	10.060.000
— Recettes timbres « Pour l'Internationale »	141.960
— Abonnements aux Publications intérieures	474.855
— Remboursement des salaires et charges sociales payés pour les Groupes parlementaires	5.197.378
— Remboursement sur différents postes du budget et recettes diverses	705.468
— Remboursement titres	50.000
— Intérêts	3.000
— Remboursements de débiteurs divers	25.000
— Souscription « Les Amis du Parti » et « Fonds de propagande »	5.448.469
TOTAL DES RECETTES	65.080.559

*
**

Dépenses

— Payé pour le compte des Fédérations		90.521
1°) Budget de l'Administration générale		
— Aménagements et entretien immeuble	1.060.291	
— Frais généraux : eau, gaz, éclairage, chauffage, assurance	467.648	
— Téléphone, télégrammes	758.406	
— Frais divers d'expédition	765.828	
— Fournitures de bureau et ronéotypie	877.039	
— Automobiles : entretien, essence, assurances	1.199.952	
— Brochures rapports du 47me Congrès	1.031.855	
— Impression du matériel de trésorerie	308.078	
— Congrès et Conseils Nationaux (y compris voyages remboursés)	3.242.858	
— Réunions du Comité Directeur	1.091.602	
		10.803.557
à reporter		10.894.078

2°) Organisation — Propagande générale — Education

	Fonctionnement	*Action directe d'information, d'éducation et de propagande*
— Documentation, abonnements, bibliothèque	497.331	—
— Déplacements d'orateurs et Délégués du Parti	—	2.095.389
— Achat de papier d'imprimerie..	—	625.064
— Frais d'impression « Documentation Socialiste »	—	1.019.577
— Frais d'impression « Bulletin Intérieur » et « Organisation »	—	1.197.833
— Frais d'impression Brochures et Tracts	—	920.828
— Action ouvrière (G.S.E., Cercles J. Jaurès, Cheminots)	98.203	1.070.040
— Action paysanne (Forces paysannes, Conf. Région, agricoles)	208.432	300.536
— Fonctionnement des Commissions (Conflits, Contrôle et divers)	141.000	—
— Divers Organismes du Parti (Elus, J.S., E.S., M.E.O., Anciens, Femmes, Revue Socialiste Juin 44)	372.231	832.802
— Union Française	—	585.853
	1.317.197	8.647.922

Report Administration générale et payé pour le compte des Fédérations	10.894.078
Organisation - Propagande générale, Education : fonctionnement	1.317.197
action directe	8.647.922

3°) Entraide Ouvrière Française

— Francs	610.300

4°) Budget de l'Internationale

— Cotisations	808.514	
— Voyages internationaux	642.076	
— Manifestations internationales	471.955	
— Fonds divers, traductions	30.716	
		1.953.261
à reporter		23.422.758

Report		23.422.758

5°) Salaires — Indemnités — Charges — Impôts

— Salaires, indemnités, charges sociales du Parti (1)	24.005.203	
— Salaires et charges sociales payés pour les groupes parlementaires	5.197.378	
— Gratifications et retraites	523.200	
— Impôts (cédulaire et divers)	741.266	
		30.467.047
— Dépenses sur exercice clos	347.959	
— Dépenses diverses	81.454	
— Agios	2.404	
		431.817

6°) Budget spécial élections (2)

— Francs	8.844.772
TOTAL DES DEPENSES	63.166.394

NOTA :

(1) Le poste « salaires et charges sociales du Parti » peut se décomposer approximativement comme suit :

a) pour l'Administration générale	**6.200.000**
b) pour l'Organisation, Propagande générale et Education	**14.560.000**
c) Internationale et divers	**3.240.000**

(2) Le budget spécial « Elections » a été financé pour la plus grosse partie par les sommes bloquées au « Fonds électoral » et les dons de la « Société des Amis du Parti » : 5.448.469 francs, le complément ayant été trouvé dans les économies réalisées en cours d'année sur les différents postes du budget ordinaire.

*
**

Le résultat, pour la seconde année consécutive, ressort en excédent.

L'effort fait pour maintenir approximativement au même niveau les différents postes de dépenses a été poursuivi, une présentation du budget identique à celle de l'an dernier permettra aux Camarades de faire la comparaison avec celui-ci, ainsi d'ailleurs qu'avec le budget prévisionnel (brochure, Rapport au 47ème Congrès, pages 13 et 18).

Une légère diminution du montant des subventions faites à certaines Organisations amies s'explique par le fait que celles-ci trouvent de plus en plus par leurs propres moyens leurs ressources de fonctionnement et d'action directe.

Le poste « salaires et charges sociales » est légèrement supérieur à celui de 1954 par suite d'une nécessaire augmentation des salaires, faite à dater du 1er Septembre 1955, à un personnel trop réduit mais qui a donné la mesure de sa compétence et de son dévouement durant les quatre semaines qui ont précédé les élections législatives.

LA POLITIQUE D'ECONOMIES QUE NOUS POURSUIVONS, ET DONT LE RAYONNEMENT DU PARTI SOUFFRE INCONTESTABLEMENT, NOUS A NEANMOINS PERMIS DE TROUVER IMMEDIATEMENT LES FONDS NECESSAIRES A LA CAMPAGNE ELECTORALE, AVEC L'AIDE DES « AMIS DU PARTI SOCIALISTE », RAPPELONS-LE, ET DE MUNIR A CETTE OCCASION LES CAMARADES D'UNE DOCUMENTATION ET D'UN MATERIEL DONT LA PLUPART SE SONT DECLARES SATISFAITS.

Cette parcimonie ne trouvera sa fin que dans un placement plus important de timbres des catégories II et III et dans un effort de recrutement auquel tous les Militants doivent être associés. Le climat est actuellement favorable à une telle action.

De son côté, le Secrétariat Général est décidé, en 1956, à accroître son effort d'organisation par la mise en place de 10 « Délégués Permanents », soit dans les Fédérations particulièrement faibles, soit à titre d'expérience dans des Fédérations dont on devrait pouvoir améliorer les effectifs, et à accroître son effort de propagande en étendant à tous nos Elus, cantonaux et municipaux, le service de sa documentation gratuite.

A VOUS DE REPONDRE A CET EFFORT IMPORTANT PAR UNE VOLONTE RENOUVELEE DE DONNER A NOTRE PARTI DAVANTAGE ENCORE DE DEVOUEMENT ET DAVANTAGE ENCORE DE RESSOURCES.

*
**

II. — RECAPITULATION

RECETTES	65.080.559
DEPENSES	63.166.394
Au 31 décembre 1955	1.914.165
CAISSE	344.616
BANQUE	24.996
CHEQUES POSTAUX	1.544.553
	1.914.165

III. — COMPTE DE RESULTAT

DOIT		AVOIR	
Administration générale	10.894.078	Cotisations (feuillets et timbres)	43.120.111
Organisation - Propagande générale - Education :		Cotisations parlementaires	10.060.000
a) fonctionnement	1.317.197	Timbres « Pour l'Internationale »	141.960
b) action directe	8.647.922	Abonnements publications intérieures	474.855
Entr'aide Ouvrière Française	610.300	Remboursement salaires, charges sociales pr Groupes Parlementaires ..	5.197.378
Internationale Socialiste	1.953.261	Intérêts fonds placés	3.000
Salaires - Charges sociales	24.005.203	Remboursements et recettes diverses..	705.468
Gratifications, retraites	523.200	Souscription « Les Amis du Parti Socialiste »	5.448.469
Impôts cédulaire et divers	741.266		
Dépenses diverses ..	81.454		
Agios	2.404		
Budget électoral	8.844.772		
Résultat excédentaire	2.332.806		
	65.151.241		65.151.241

*
**

IV. — BUDGET PREVISIONNEL 1956

LE budget prévisionnel 1956 *est à peu de choses près la reconduction de celui de l'exercice écoulé.*

Quelques modifications méritent cependant d'être signalées.

(EN RECETTES) : *La montée continue de nos prises de feuillets et timbres depuis deux ans, d'une part, la complète application de la décision du* 46ème *Congrès concernant les timbres II et III, d'autre part, nous autorisent à faire une prévision assez sensiblement supérieure à celle de l'an dernier. Une partie de la souscription permanente des « Amis du Parti Socialiste » pourra, cette année encore, être débloquée en faveur du budget ordinaire pour faire face aux tâches nouvelles que le Secrétariat Général s'est assignées et que nous mentionnons plus loin.*

(EN DEPENSES) : *La politique d'économies sera poursuivie, notamment sur certains frais de fonctionnement encore compressibles et sur certaines subventions à des Organisations amies qui commencent à dégager elles-mêmes les ressources nécessaires à leur action.*

Par contre, l'extension de la documentation du Centre aux Elus Municipaux et cantonaux, d'une part, l'effort accru d'organisation par la mise en place de 10 « Délégués permanents » dans certaines Fédérations, d'autre part, ne manqueront pas d'avoir des répercussions sur des postes tels que : salaires et charges, frais d'impressions, frais d'envois, frais de délégation, etc. L'effort d'éducation (J.S., E.S., M.E.O.) sera aussi accentué.

Le financement de ces nouvelles dépenses doit être trouvé par l'augmentation des ressources ordinaires et par certaines économies prévues ci-dessus par l'apport au budget ordinaire de fonds des « Amis du Parti Socialiste », et enfin PAR LES RESSOURCES NOUVELLES QUE NOUS ATTENDONS DE TOUTES NOS FEDERATIONS QUE NOUS CONVIONS DE FAÇON PRESSANTE A SE PENCHER SUR CET ASPECT VITAL DE NOTRE ACTION.

Ainsi pourrons-nous durcir notre organisation et enrichir notre effort de propagande dans une période où notre Parti assume les plus lourdes responsabilités et où il a, plus que jamais, besoin d'être soutenu, compris, défendu et, en définitive, suivi par la classe ouvrière.

***

RECETTES

1°) Matériel cotisant

1) *Feuillets annuels :* Frs 50× 140.000 ..... 7.000.000

2) *Timbres ordinaires :*

140.000	82 %	Cat. 1 - Frs	32×1.033.200 =	33.062.400
× 9	11 %	Cat. 2 - Frs	55× 138.600 =	7.623.000
	1 %	Cat. 3 - Frs	100× 12.600 =	1.260.000
1.260.000	6 %	Cat. 4 - Frs	20× 75.600 =	1.512.000
				43.457.400

3) *Cartes permanentes :*

Frs 100× 10.000 ..... 1.000.000

2°) Recettes abonnements

Frs 300× 3.000 ..... 900.000

3°) Cotisations parlementaires

1) *Métropole :* Frs 5.000×12×140 = 8.400.000

2) *Outre-Mer :* Frs 5.000×12× 35 = 2.100.000

10.500.000

4°) Recettes diverses

Règlement de timbres « Pour l'Internationale », timbres de propagande, remboursements, recettes diverses 1.000.000

5°) Souscription permanente des « Amis du Parti »

Frs 2.100.000

TOTAL DES RECETTES 65.957.400

DEPENSES

1°) Budget de l'Administration Générale

— Aménagement et entretien immeuble et modernisation du matériel	1.000.000	
— Frais généraux (eau, gaz, électricité, chauffage, assurances)	500.000	
— Téléphone, télégrammes	800.000	
— Frais d'expéditions et affranchissements	900.000	
— Frais de bureau et ronéotypie	1.200.000	
— Automobiles (assurances, entretien, réparations, essence)	1.500.000	
— Brochures du rapport au 48me Congrès	1.200.000	
— Impression du matériel de trésorerie	400.000	
— Congrès et Conseils Nationaux (y compris voyages)	2.200.000	
— Réunions du Comité Directeur	1.300.000	
		11.000.000

2°) Organisation — Propagande générale — Education

	Fonctionnement	*Action directe d'information, d'éducation et de propagande*
— Documentation, abonnements, bibliothèque	400.000	—
— Déplacements d'orateurs	—	1.000.000
— Déplacements Délégués Permanents	—	2.500.000
— Achat de papier d'imprimerie..	—	800.000
— Frais d'impression « Documentation socialiste »	—	2.200.000
— Frais d'impression « Bulletin Intérieur et organisation »	—	2.000.000
— Frais d'impression « Brochures et tracts »	—	1.200.000
— Frais d'envoi du matériel ci-dessus	—	1.300.000
— Action ouvrière (G.S.E., Correspond. d'usines, Cercles J. Jaurès)	100.000	900.000
— Action paysanne (C.N. Agricole, « Forces Paysannes », confér. régionales)	200.000	800.000
— Fonctionnement des Commissions (Conflits, Contrôle, diverses)	300.000	—
à reporter	1.000.000	12.700.000

Report	1.000.000	12.700.000
— Subventions divers Organismes du Parti (Elus, J.S., E.S., M.E. O., Femmes, Anciens, Revue Socialiste, Juin 44, Cinéma) ..	300.000	1.100.000
— Education - stages		600.000
— Union Française (y compris Bulletin d'Outre-Mer)	250.000	750.000
	1.550.000	15.150.000

— *Report budget « Administration générale »* 11.000.000

— *Organisation-propagande générale, éducation :*
fonctionnement 1.550.000
Action directe 15.150.000

3°) Budget international

— Cotisations	900.000	
— Voyages internationaux	1.000.000	
— Manifestations internationales	400.000	
— Fonds divers, traductions	100.000	
		2.400.000

4°) Salaires — Indemnités — Charges sociales Impôts divers

— Salaires - Indemnités - Charges sociales du Parti	25.000.000	
— Salaires - Charges sociales de la Délégation permanente	9.000.000	
— Impôt cédulaire et divers	900.000	
— Gratifications et retraites	600.000	
		35.500.000

5°) Divers

— Disponibilités à réimputer en cours d'exercice 357.400

TOTAL DES DEPENSES 65.957400

*
**

V. — CONCLUSIONS

Le budget est en augmentation sur celui de l'an dernier, sauf en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement du Centre qui sont maintenues conformément aux vœux émis par le Bureau du Parti. Cet accroissement représente essentiellement un effort d'action directe : extension du service de la documentation gratuite du Centre, effort de réorganisation de certaines Fédérations.

L'équilibre de ce budget est possible si tout le Parti œuvre à procurer à la Trésorerie Nationale des ressources supplémentaires par le recrutement, le placement accru de timbres II et III, l'aide au « Fonds spécial ».

*
**

CETTE année encore, s'associant aux paroles de notre Secrétaire Général au Congrès Extraordinaire de Janvier, le Trésorier tient à signaler le dévouement et l'esprit militant de l'ensemble du Personnel de la Cité Malesherbes.

V. PROVO,
Trésorier Général

Coll. Fondation Jean-Jaurès

D) L'ACTION D'ORGANISATION

LES méthodes d'action que nous avons maintes fois définies dans nos Rapports des années précédentes ont été pour l'essentiel strictement maintenues, les améliorations et compléments dictés par l'expérience des faits ne portant que sur des points particuliers de cette action. Il est donc inutile que nous y revenions longuement cette année.

Les Rapports de l'Administration et de la Trésorerie font ressortir, pour la seconde année consécutive, un budget en excédent de recettes, des frais de fonctionnement une nouvelle fois réduits, des ressources encore plus importantes consacrées à l'action directe de propagande générale, d'éducation et d'organisation, *des effectifs marquant une nouvelle et légère progression, une prise sensiblement meilleure (supérieure au minimum de 10 % imposé par le 46e Congrès) de timbres II et III par la plupart des Fédérations. Tout cela est fort encourageant, mais nous devons considérer que si une première et importante étape a été franchie, il nous reste maintenant à consolider et à amplifier ces résultats.*

*
**

L'APPAREIL ADMINISTRATIF de la Cité Malesherbes n'a pu être maintenu que par un élargissement des tâches confiées à chacun, ce qui s'est traduit par un accroîssement certain de l'absentéïsme, dû au surmenage dans la plupart des cas (2 % contre 1 % l'an dernier), et aussi par un sérieux « goulot d'étranglement » aux différents échelons, notamment à ceux de la dactylographie et des expéditions. Une mécanisation progressive nous permettra sans doute de continuer d'assurer normalement nos travaux de ronéo et nos envois ; les ressources nouvelles apportées par les Fédérations, notamment par le recrutement et la généralisation de la prise du timbre II, devraient nous permettre assez rapidement la création des quelques indispensables postes nouveaux de dactylo.

*
**

QUOIQUE réduit et, en certains secteurs, insuffisamment nombreux, cet appareil administratif a donné la mesure de sa compétence et de son dévouement dans les quatre semaines qui ont précédé les élections, **que ce soit au niveau de l'élaboration des documents (Commissions Nationales d'Etudes et Commissions d'Organisation), de leur mise en forme (Assistants et Responsables), de leur impression (frappe, ronéo ou imprimerie), de leur expédition. Plus de 60 tonnes de documents imprimés, plusieurs millions de feuillets ronéotypés, assemblés et classés, ont constitué une documentation pour laquelle la plupart**

des Fédérations nous ont exprimé leur satisfaction. Remercions ici tous ceux qui, à des titres divers, ont participé à cette œuvre collective et ont ainsi concrétisé les résultats de notre effort d'organisation de ces dernières années.

*
**

NOS DELEGUES GENERAUX ont poursuivi leur bonne besogne d'organisation : création et reconstitution de nombreuses Sections, information et propagande, liaisons vivantes entre le Secrétariat Général et les Fédérations. 31 Fédérations ont reçu leur visite, certaines à deux reprises. Douze stagiaires ont par ailleurs suivi les cours du stage de formation des Assistants fédéraux, à PARIS, du 1er Mars au 13 Avril. Deux d'entre eux ont été retenus comme Délégués Généraux (un en remplacement de M. CORMIER, élu Député) et les autres ont été affectés à certains départements insuffisamment organisés ou à des départements où les grandes possibilités de pénétration du Parti n'ont pu être exploitées d'une manière suffisante. La mise en place de ce cadre d'organisateurs permanents doit renforcer d'une manière durable l'influence du Parti si, parallèlement, un effort sérieux d'organisation est poursuivi dans toutes les autres Fédérations non encore pourvues d'un Assistant Fédéral.

*
**

DEUX IMPORTANTES COMMISSIONS (« Nationale Ouvrière » et « Agricole ») ont durci leur organisation, élargi leur réseau de correspondants, poursuivi en les amplifiant leurs tâches anciennes de rayonnement et de recrutement dans les milieux ouvriers et paysans. L'aide qu'ils apportent habituellement au Parti fut plus importante encore au moment de la préparation des élections. Leurs moyens d'expression (« Forces Paysannes » d'une part, et toute une série de bulletins ouvriers spécialisés d'autre part) sont désormais imprimés et améliorés sensiblement dans leur présentation, ce qui ne peut manquer d'accroître encore leur audience. L'aide que ces deux Commissions attendent de toutes nos Fédérations est double : informations précises d'une part, désignation de bons correspondants locaux, d'autre part, pour recevoir et assurer la distribution à l'usine, au bureau, aux champs, de la documentation spécialisée.

Les autres Commissions Nationales ont aussi fait d'excellente besogne, notamment la Commission « Education Nationale et Laïcité », ainsi qu'en témoignent leurs Rapports ci-après publiés. L'une d'entre elles, celle des « Artisans et Petits Commerçants », fait plus particulièrement l'objet de nos préoccupations car, alors que ses tâches sont des plus importantes, il nous faut périodiquement, depuis plusieurs années, nous employer à lui redonner vie.

*
**

NOUS pouvons malheureusement répéter mot pour mot ce que nous écrivions l'an dernier au sujet de notre « Fédération Nationale des Elus Municipaux et Cantonaux » : elle piétine ; son journal,

«L'Elu Socialiste », n'a que 5.000 abonnés pour 60.000 Conseillers Municipaux élus sous notre étiquette ; elle devrait apporter des ressources au Parti, elle lui en demande encore. Quand nos Fédérations se décideront-elles donc toutes à comprendre l'intérêt majeur qu'il y a pour elles à constituer leur Fédération départementale d'Elus, à collecter les cotisations statutaires de ceux-ci qui alimenteront leur propre caisse en même temps que celle du Centre (sans parler de l'intérêt politique qui n'est pas moindre) ? Dans ce domaine encore, le Secrétariat Général a pris l'initiative d'étendre à tous les Elus Municipaux et Cantonaux la documentation gratuite jusqu'ici réservée aux C.A.F. et aux Sections. Mais quelles difficultés pour recevoir de certains départements les listes d'Elus ! Combien de rappels à envoyer ! A cet effort financier non négligeable du Centre, toutes les Fédérations répondront-elles enfin par l'effort d'organisation de leurs Elus que nous leur demandons depuis bientôt dix ans ?

*
**

LES événements malheureux de l'Outre-Mer ont évidemment accru les tâches de notre Commission de l'Union Française ; des Militants de plus en plus nombreux s'intéressent à ses travaux, enrichissent ses discussions dont l'important calendrier est publié ci-après. Par trois fois, en cours d'exercice, elle a publié un Bulletin spécial qui fut très apprécié ; cet effort de documentation sera poursuivi, et tous les problèmes continueront d'être étudiés avec la même minutie afin de fournir à nos Camarades aux postes de responsabilités tous les éléments de documentation possible et d'étendre ainsi le rayonnement du Socialisme dans l'Outre-Mer.

*
**

L'EFFORT intéressant et patient de nos J.S., E.S., et surtout M.E.O., a été poursuivi. Les difficultés rencontrées par nos Jeunes dans leur action sont évidemment accrues par la situation politique actuelle souvent mal comprise, mais l'un et l'autre Mouvements se plaignent à juste titre de ne pas toujours recevoir des Responsables adultes, aux échelons fédéraux et locaux, toute l'aide qu'il faudrait apporter à ceux qui préparent l'avenir du Parti, ne serait-ce qu'en évitant une absorption prématurée de leurs « cadres » dans les activités adultes. La « Fédération Nationale des Clubs de Loisirs Léo LAGRANGE », créée sur l'initiative des J.S., joue maintenant, après seulement quelques années d'existence, un rôle vraiment important dans le domaine des Sports et Loisirs, tandis que nos amis du « Mouvement de l'Enfance Ouvrière » terminent un exercice particulièrement constructif qui se solde par une extension de leurs Groupes de base et une bénéfique multiplication des échanges internationaux de Jeunes.

*
**

TOUT en maintenant son effort au même niveau, L'ENTR'AIDE OUVRIERE FRANÇAISE commence à vivre des ressources qu'elle se procure par elle-même, permettant ainsi au Parti d'alléger le

poids de ses subventions des années précédentes. C'est la voie vers laquelle nous engageons toutes les Organisations voisines que nous avons aidées à « démarrer ». Souhaitons un prompt rétablissement à notre ami A. BREL, responsable de l'E.O.F., qui a poussé jusqu'au surmenage son dévouement de tous les instants à l'œuvre entreprise.

*
**

LES élections « précipitées » du 2 janvier ont démontré l'efficacité de l'appareil patiemment mis en place à l'échelon national depuis plusieurs années ; des dévouements nombreux, qu'il convient ici de remercier, se sont offerts dans toutes les Fédérations pour répercuter les mots d'ordre du Parti dont l'influence est de plus en plus marquée. « Autant de rai- « sons de continuer laborieusement, avec obstination, dans la « voie que nous nous sommes tracée, en appuyant de plus en « plus notre effort de propagande et d'éducation sur une orga- « nisation dont la cohésion et l'unité à chaque échelon devraient « être de jour en jour mieux assurées ».

*
**

I. — LES DELEGUES GENERAUX DU PARTI

L'ACTIVITE des Délégués, au cours de l'année écoulée, a été consacrée essentiellement :

1) à l'information et à la propagande.

2) à la création ou la reconstitution de Sections.

3) à la liaison entre les Fédérations et le Secrétariat Général.

1°) Information et Propagande

Il n'est pas douteux que, dans de nombreux départements, l'information laisse à désirer : l'action du Parti en faveur des travailleurs est insuffisamment connue des camarades eux-mêmes. Trop nombreux sont les responsables de Sections qui conservent pour eux la documentation qui leur est adressée par le Centre, et qui n'y donnent pas la publicité nécessaire. C'est pourquoi les réunions de Sections élargies aux sympathisants sont utiles, pour ne pas dire indispensables.

De telles réunions, organisées avec le concours des Délégués généraux, ont permis d'exposer aux auditoires la position exacte du Parti en ce qui concerne les grands problèmes politiques nationaux et internationaux, ainsi que les réalisations effectuées par les camarades ayant accepté des responsabilités gouvernementales. Les informations de presse et de radio ne suffisent pas. Il y a intérêt à ce que les Délégués du Parti et les Responsables fédéraux multiplient ces rassemblements de forces socialistes et républicaines, afin d'éclairer l'opinion et de dissiper les malentendus et les erreurs qui risquent de se produire dans l'appréciation des faits politiques.

D'autre part, au cours de la dernière campagne électorale, les Délégués généraux, à la demande de certaines Fédérations, ont apporté une aide précieuse à plusieurs d'entre elles : CORMIER, candidat dans le Département de la Mayenne, MARQUIS, qui a secondé Kléber LOUSTAU dans le Loir-et-Cher, FLOCARD dans les Hautes-Alpes et dans le Département de l'Ain.

2°) Création de nouvelles sections et reconstitution d'anciennes sections

Au cours de l'année écoulée, de nombreuses Sections ont été reconstituées grâce à une collaboration étroite entre Secrétaires fédéraux et Délégués généraux. La liste de ces Sections a été publiée dans différents Bulletins d'organisation.

3°) Liaison entre les Fédérations et le Secrétariat général

Nos Secrétaires Fédéraux, très pris par leurs obligations professionnelles, n'ont pas toujours le temps de renseigner le Secrétariat Général, de façon régulière, sur la situation de leur fédération, sur le climat politique dans le département, sur les aspirations et revendications des ouvriers, paysans et autres travailleurs.

Les Délégués généraux ont assuré cette liaison de façon permanente et toujours en accord absolu avec les Secrétaires Fédéraux. C'est ainsi qu'au cours de l'année écoulée, 31 Fédérations ont reçu la visite de nos Camarades Délégués généraux, dont plusieurs à deux reprises:

ALLIER, ALPES-MARITIMES, HAUTES-ALPES, CHARENTE, CHER, DORDOGNE, EURE, EURE-ET-LOIR, GARD, GIRONDE, ISERE, LANDES, LOIR-ET-CHER, LOIRE-INFERIEURE, LOZERE, MAINE-ET-LOIRE, MAYENNE, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MORBIHAN, MOSELLE, NIEVRE, OISE, ORNE, PUY-DE-DOME, RHONE, SAONE-ET-LOIRE, SEINE-MARITIME, TARN, VAR, VOSGES.

*
**

La tâche importante que les deux seuls Délégués qui restent en fonction — CORMIER ayant été élu Député — ont eu à accomplir est d'autant plus appréciable que l'un d'entre eux a été appelé à aider le Secrétaire Général Adjoint chargé de l'organisation du Stage de formation des Assistants fédéraux, qui s'est tenu à Paris du 1er mars au 13 avril.

12 stagiaires ont suivi des cours auquels une quarantaine de conférenciers ont apporté leur concours, parlant sur les thèmes suivants : L'histoire du Mouvement ouvrier en France et dans le monde, l'organisation politique et économique du Pays, les problèmes d'actualité politique, la structure et l'organisation du Parti... Deux d'entre les Stagiaires ont été retenus comme Délégués généraux, et les autres ont été affectés dans les Départements suivants :

SEINE-MARITIME, FINISTERE, LOIRE-INFERIEURE, RHONE, LOIRE, HAUT-RHIN, BAS-RHIN, CHARENTE, EU-

RE-ET-LOIR, ORNE, MOSELLE et LOIR-ET-CHER, où ils sont chargés, sur le plan fédéral, de l'organisation du travail administratif, du recrutement, de la vie des Sections et de la propagande dans le Département, sous la responsabilité du Secrétaire Fédéral et aux frais du Centre.

*
**

Cet effort, poursuivi au cours des 5 années à venir, doit nous permettre d'aborder les prochaines élections dans des conditions particulièrement favorables, avec un cadre d'organisateurs permanents. La position du Parti s'en trouvera renforcée de façon solide et durable.

*
**

II. — NOS COMMISSIONS NATIONALES

1°) Commission nationale ouvrière et des G.S.E.

LA Commission Nationale Ouvrière et des G.S.E. a continué, depuis le dernier Congrès National, à développer son action dans les milieux salariés.

*
**

a) FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

La Commission Nationale groupe maintenant des Militants représentant les organisations nationales de groupes d'entreprises, des Techniciens des problèmes sociaux et des Militants des grandes organisations syndicales.

Comme les années précédentes, elle a étudié les principaux problèmes qui se sont posés à l'attention du Parti. Un effort tout particulier a été fait pendant la campagne électorale et la Commission Nationale a préparé un certain nombre des textes et des tracts qui ont été envoyés, à titre de documentation et de moyens de propagande, à l'ensemble des Fédérations.

Depuis la création du Gouvernement, la Commission Nationale a discuté et éventuellement émis des avis sur les projets réalisés par celui-ci.

b) LES CONFERENCES OUVRIERES

La Commission Nationale a organisé trois conférences régionales destinées aux cheminots : CAPDENAC (Aveyron) en décembre 1955 ; Romilly-sur-Seine (Aube) en février 1956 ; Nouvion-sur-Meuse (Ardennes) en avril 1956.

c) TROIS GRANDES BRANCHES D'ACTIVITE PROFESSIONELLE ont été réorganisées de fond en comble :

— Les Cheminots sont dirigés par un Bureau National désigné par la Commission Exécutive réunissant des camarades de Paris et des camarades de province. Cette Commission Exécutive se réunit régulièrement à Paris. Des responsables de régions ont été dési-

gnés et, dans le cadre des régions, nous tendons maintenant vers la désignation des responsables de circonscriptions S.N.C.F.

— Les Postiers ont également réorganisé leur direction nationale. La tâche est plus difficile étant donné l'éparpillement des travailleurs de cette profession.

— Pour la métallurgie, un Secrétariat national a été constitué, ainsi qu'un Secrétariat responsable pour la branche automobile.

d) PROPAGANDE

Un très gros effort de propagande a pu être réalisé grâce à l'appui du Secrétariat général.

— plusieurs tracts à l'usage des correspondants ouvriers ont été publiés.

— le journal « A toute Vitesse » est imprimé en cinq éditions différentes correspondant aux cinq régions S.N.C.F.

— le journal « Le P.T.T. Socialiste » est imprimé et envoyé dans tous les bureaux de postes de France sans aucune exception.

— le journal l' « Essor », réservé aux métallurgistes, est publié en trois éditions : édition générale, édition automobile, édition sidérurgie.

⁂

e) PROJETS EN COURS

DES contacts ont été établis pour permettre la réalisation rapide d'un effort de propagande dans les milieux de la navigation intérieure, des ports et docks, des transports en commun, de la construction aéronautique et du caoutchouc.

⁂

2°) Commission Centrale Agricole

LORS du dernier Congrès National, faisant le bilan de la Commission, nous pouvions mentionner l'organisation de cinq conférences agricoles régionales qui avaient, à chaque fois, réuni plusieurs centaines de participants.

A l'occasion du Congrès de 1956, le bilan est plus modeste, tant en raison des vacances parlementaires que des Elections législatives qui ont pratiquement interrompu l'activité de la Commission Centrale pendant plus de cinq mois.

Dès l'installation de la nouvelle législature et du Gouvernement Guy MOLLET, et en l'espace de quelques jours, nous avons organisé, à l'occasion du Concours agricole, une journée d'étude et d'information qui s'est tenue à Issy-les-Moulineaux le 11 mars.

Malgré la température polaire subie pendant tout le mois de Février, malgré le gel et ses conséquences qui ont retenu un grand nombre de nos camarades chez eux pour remettre leurs terres en culture, cette journée a connu un très grand succès.

Les différentes séances de travail, présidées par Brégegère, Sénateur de la Corrèze, Kléber Loustau et Tanguy-Prigent, ont été suivies par plus de deux cents camarades représentant toutes les régions de France.

Enfin, grâce à l'aide du Parti, notre bulletin de liaison « FORCES PAYSANNES », ronéoté précédemment, paraît imprimé sous forme de revue politique agricole depuis le mois de mars.

Nul doute que la nouvelle présentation de « FORCE PAYSANNES », va lui attirer de nombreux abonnements, lui permettre de perfectionner de plus en plus sa présentation et d'augmenter sans cesse le nombre de ses rubriques.

C'est notre vœu le plus cher et nous souhaitons le voir se réaliser avec le concours de nos camarades s'intéressant aux questions agricoles.

***

Mais si cette période a été, semble-t-il, assez stérile au point de vue activité générale, elle a par contre été très active pour les Militants.

Comme Candidats, comme Propagandistes, avant, pendant et depuis les Elections, chacun des camarades de la Commission Centrale a été sur la brèche pendant cette période.

Enfin, tous les Candidats aux élections dans les circonscriptions rurales ont eu à se servir des fiches de propagande mises à leur disposition par le Secrétariat Général du Parti et préparées par les soins de la Commission.

***

Nous avons dit plus haut qu'en raison des événements, aucune Conférence régionale n'avait été organisée. Cela ne signifie nullement que nous les avons abandonnées. Bien au contraire, nous allons essayer d'en faire le maximum et, dès à présent, nous en avons prévu un certain nombre.

C'est ainsi que pour les mois de Mai et Juin sont prévues deux Conférences, l'une à Lyon et le seconde à Toulouse ; enfin, une troisième Conférence est en voie d'organisation au Mans pour le mois de septembre. Au moment où ce Rapport est établi, les contacts nécessaires ont été pris avec les Secrétaires des Fédérations intéressées.

***

Depuis l'installation de la nouvelle assemblée et du gouvernement Guy Mollet, la Commission a repris ses travaux réguliers.

Au cours d'une première réunion, elle s'est tracée un programme de travail qu'elle s'efforce de suivre, dans la mesure où l'actualité politique le lui permet.

C'est ainsi qu'elle a été amenée à examiner, au cours de deux séances, **les conséquences de la libération des échanges sur l'industrie française des machines agricoles.** En raison des problèmes qu'elle soulève, et des intérêts en jeu, la question a été renvoyée à une sous-Commission pour complément d'étude.

La politique agricole a été étudiée à l'occasion des interpellations déposées par différents Parlementaires lors des gels du mois de Février. Nos camarades Parlementaires qui sont intervenus dans le débat ont pu, ainsi, apporter à la tribune de l'Assemblée Nationale le point de vue du Parti.

Enfin, les différents Rapports présentés à la journée d'étude du 11 mars font actuellement l'objet d'une mise au point, compte tenu des suggestions apportées par nos camarades de province.

Ces Rapports, qui concernent l'organisation des marchés, la structure agraire et la Sécurité Sociale en agriculture, feront, à bref délai, l'objet de Propositions de loi déposées sur le Bureau de l'Assemblée Nationale.

*
**

Nous disions, en conclusion de notre Rapport de l'an passé, que « nous étions persuadés que si les Parlementaires et les Techniciens du Parti nous apportaient toute leur aide, nous enregistrerions de grands progrès aux prochaines élections ».

Malgré les élections brusquées, malgré l'apparition du Poujadisme, non seulement nous avons, dans l'ensemble, maintenu nos positions, mais nous avons gagné des voix en nombre relatif et en pourcentage.

Nous avons devant nous cinq ans. Si tous les Parlementaires des Départements agricoles, si tous les Techniciens du Parti continuent à appuyer notre action, nous pourrons marquer un nouveau pas en avant dans les milieux ruraux lors des prochaines élections.

*
**

3°) Commission Nationale des Sports et Loisirs

a) PLAN NATIONAL

Ayant défini ses objectifs, la Commission a travaillé surtout à réunir les conditions d'organisation qui permettront de les atteindre. Un bilan des organismes et des personnes a été dressé.

Cet effort de recensement et de coordination doit être poursuivi à tous les échelons et on doit pouvoir, compte tenu de l'actuelle conjoncture politique, entrer rapidement dans le stade des réalisations.

b) PLAN INTERNATIONAL

Un important travail a été réalisé.

L'Internationale Socialiste, qui avait réuni en Avril 55 la première conférence relative aux problèmes sportifs et culturels, a demandé aux Pays membres de poursuivre la tâche.

Une deuxième Conférence s'est réunie à cet effet à BRUXELLES, le 22 Janvier dernier.

Elle a élu un Comité permanent dans lequel la S.F.I.O. a un poste de titulaire.

Elle a rédigé le texte définitif de la Charte ci-dessous :

(Ce texte est en instance d'adoption par l'I. S.)

COMME suite aux réclamations formulées à l'issue des travaux d'une première Conférence réunie les 16 et 17 avril 1955 pour procéder à un échange international de vues sur les problèmes de culture, de sport et de loisirs, l'Internationale Socialiste a convoqué le 22 janvier 1956 à Bruxelles son **Comité permanent des organisations sportives et culturelles.**

1. Le développement intégral physique et intellectuel qui assure à l'homme une vie plus riche, plus saine et plus heureuse est le but du Socialisme.

2. L'Internationale Socialiste considère le sport et les arts créateurs comme moyens vitaux d'expression, de délassement et de joie permettant d'atteindre ce but.

La récréation physique et culturelle ne doit pas être le privilège d'une classe ou d'une race. L'Internationale Socialiste soutient le droit à tous à s'exprimer librement dans ce domaine.

3. Cependant, le droit à l'expression physique et culturelle et la possibilité d'exercer ce droit sont deux choses différentes.

Tout en saluant les progrès réalisés en nombre de pays, l'Internationale Socialiste s'inquiète de ce que, dans beaucoup d'autres, les moyens soient inexistants. Elle estime qu'il est du devoir des pouvoirs publics de mettre gratuitement à la disposition de l'ensemble de la population les installations (gymnases, stades, piscines, etc...) nécessaires à la pratique du sport, en refusant toutefois son étatisation.

Elle recommande à tous les partis affiliés de soutenir, ou le cas échéant de créer les organisations à caractère socialiste dans les domaines du sport, de l'éducation physique, du tourisme et de la culture en général et d'instituer entre elles une aide mutuelle.

4. Dans l'intérêt d'une meilleure compréhension internationale entre les peuples, l'Internationale Socialiste apprécie la grande valeur des échanges culturels et humains.

Toutefois, ces échanges ne doivent pas être utilisés par certains gouvernements comme moyens de propagande politique ou pour affirmer une quelconque supériorité, toute discrimination de classe ou de race doit en être bannie.

5. L'Internationale Socialiste reconnaît que la radio, la télévision, le théâtre, le cinéma et tous autres moyens d'expression sont des éléments spéciaux de rapprochement international et de culture universelle.

Cependant elle n'ignore pas les abus qui peuvent être faits de ces moyens à des fins politiques ou commerciales.

Elle condamne résolument ceux qui pensent que l'argent est le maître de ces valeurs humaines et artistiques.

Elle considère la **lutte contre toutes les déviations du sport et la défense de l'idéal du sport éducatif et désintéressé, comme l'une des tâches des organisations sportives ouvrières et des Partis Socialistes.**

6. Etant donné les changements révolutionnaires qui ont lieu dans l'industrie (introduction de l'énergie atomique, automation, etc...) qui peuvent conduire vers une extension considérable des loisirs, la mise en œuvre rationnelle de ces principes prend une importance décisive et place le mouvement socialiste devant des responsabilités nouvelles pour élever l'humanité à un échelon culturel supérieur.

En outre, le Comité permanent a étudié le programme des activités futures qu'il convenait de proposer à toutes les organisations socialistes des pays membres.

La prise en considération par l'I.S. des questions concernant :

1° L'utilisation des loisirs ;

2° L'organisation du sport libre et désintéressé et de toutes les activités culturelles péri et post-scolaires des différents pays membres ;

3° Le soutien et l'aide qu'il convient d'apporter à toutes les organisations à caractère socialiste qui s'occupent de ces problèmes ;

4° La liaison et la coordination qu'il est nécessaire d'établir entre elles constituent un fait qui revêt à l'heure actuelle une importance considérable qui ne doit pas échapper à notre Parti en général et à nos jeunes en particulier.

Déjà notre Parti a défini son programme dans une brochure qui a été publiée dans le courant de l'année passée.

*
**

Que faut-il, dès l'abord, dans notre pays, pour répondre aux préoccupations de nos instances internationales ?

1° **Que soit organisée en France une véritable Education Populaire avec ses moyens et ses cadres propres ;**

2° **Que l'éducation physique dispose des moyens et des éducateurs nécessaires ;**

3° **Que le sport doté des installations indispensables à sa pratique retrouve son caractère éducatif de délassement joyeux et désintéressé.**

C'est là une tâche à laquelle répondra la volonté unanime de la S.F.I.O.

*
**

Elle a d'autre part demandé à un sous-comité (Angleterre - Belgique - France) de rechercher les moyens de mettre en œuvre cette Charte.

Ce sous-comité (CLARK pour le Labour-Party - DEVLIEGER pour le Parti Socialiste Belge - NEAUMET pour la S.F.I.O.) s'est réuni à PARIS, le 17 mars, cité Malesherbes.

Dans la résolution qu'il a adoptée et qui sera soumise en Septembre prochain au Comité permanent des Organisations sportives et culturelles de l'I.S., **deux principes très importants** ont été définis :

1) Les éléments socialistes *(sportifs et culturels)* sont seuls qualifiés *pour appliquer la Charte.*

2) CHAQUE PARTI MEMBRE DOIT ORGANISER LES ELEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS *AFIN DE LEUR PERMETTRE DE METTRE EN ŒUVRE CETTE CHARTE.*

Ces deux points doivent particulièrement retenir l'attention du Congrès car ils sont susceptibles d'orienter l'action du Parti dans le domaine du sport et de la culture populaire pour les années à venir. Il est possible, en effet, que l'évolution des conditions de vie (en particulier travail - loisir) nous oblige à réviser nos conceptions en matière de sport travailliste et de culture populaire. **De toute façon, chaque Militant doit prendre conscience qu'il existe là un phénomène important en pleine évolution, il doit s'efforcer d'aider la Commission Sports et Loisirs à le suivre et à y apporter les meilleures solutions socialistes.**

*
**

4°) Commission de l'Education Nationale et de la Laïcité

LA COMMISSION NATIONALE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA LAICITE poursuit, en parfaite harmonie avec nos camarades Parlementaires et les « Cercles Jean Jaurès », une tâche constructive qui s'est manifestée depuis notre dernier Congrès ; c'est toujours au sein de la section « Education Nationale » de la Commission Nationale d'Etudes que le travail a été mené.

a) LA DEFENSE LAIQUE

Ce problème nous a sans cesse préoccupés, surtout depuis le début de la précédente législature quand la réaction s'est attaquée aux lois laïques.

A la rentrée scolaire d'octobre 1955 nous étions à la veille d'élections en vue du renouvellement normal de l'Assemblée Nationale. Sans toutefois préjuger de l'avenir ,nous estimions qu'il fallait orienter tous nos efforts vers une vaste campagne de défense laïque. Nous avions déjà, par tracts, circulaires et articles de presse, engagé une action.

C'est alors qu'est intervenue la dissolution de l'Assemblée par le Gouvernement Edgar FAURE et les élections anticipées ; nous avons alors immédiatement travaillé à la préparation de la campagne électorale afin de donner à nos Candidats le maximum d'arguments, en particulier sur la défense de la laïcité de l'Etat et de l'Ecole et sur la satisfaction des besoins de l'Education Nationale. Grâce au soutien important que nous a accordé le Secrétariat Général du Parti, nous avons pu diffuser, dans tous les milieux universitaires, un numéro spécial de « *l'Université Socialiste* » consacré au rôle de la S.F.I.O. et à son action passée, présente et future pour la défense de l'Enseignement public contre la réaction.

La Commission n'a cessé d'être en rapport suivi avec le Comité National d'Action Laïque. C'est ainsi qu'elle a proposé de reprendre les textes du C.N.A.L. que nos camarades Députés, spécialistes des questions d'Education Nationale, ont fait accepter par le Groupe socialiste et déposer, les premiers de tous les Groupes parlementaires, sur le Bureau de l'Assemblée. Ces deux propositions reprennent les suggestions du C.N.A.L. mais les marquent, dans les exposés des motifs, de la personnalité socialiste. Ce sont :

1° Proposition de loi tendant à réserver les fonds publics à l'Enseignement Public.

2° Proposition de résolution invitant les pouvoirs publics au respect intégral de l'article 2 de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

b) LE BUDGET DE L'EDUCATION NATIONALE

La Commission, qui connaît bien la misère de notre Université, a tenu à insister, par l'intermédiaire de la presse du Parti et en attendant les discussions budgétaires, sur la nécessité non seulement de reconduire le budget de l'Education Nationale de 1955, mais encore de l'accroître largement pour répondre aux besoins en locaux, matériel et personnel qu'exigeront la rentrée scolaire 1956 et celles qui suivront. Elle a, d'autre part, insisté sur la nécessité d'accorder, pour l'Equipement sportif scolaire et post-scolaire, les Loisirs des jeunes, la Culture populaire, les Œuvres post et péri-scolaires, les Camps et Colonies de vacances, au moins les crédits qu'avait prévus le plan Le Gorgeu mais que les Gouvernements réactionnaires avaient systématiquement écartés.

c) LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Tous les Membres du Parti connaissent le projet de Réforme de l'Enseignement déposé par notre ami Edouard DEPREUX.

La Commission discute des précisions et compléments qu'il conviendrait encore de lui apporter.

d) L'UNIVERSITE SOCIALISTE

« *L'UNIVERSITE SOCIALISTE* », *dont la rédaction est orientée et préparée par le Bureau de notre Commission, diffuse avec soin la pensée socialiste et les conceptions socialistes en face des problèmes de l'heure.*

Elle mérite de la part de nos camarades, des Secrétaires fédéraux et des Secrétaires de sections, qu'une propagande en sa faveur soit sérieusement organisée. C'est à eux qu'il appartient de la faire connaître dans les milieux universitaires et de multiplier les abonnements. Nous sommes persuadés qu'ils comprendront et accompliront leur devoir. (1).

⁂

5°) Les Cercles Jean-Jaurès

L'ACTION s'est poursuivie dans ce domaine, en plein accord avec la Commission d'Etudes de l'Education Nationale, et la publication de l'Université Socialiste a largement contribué à l'action entreprise en vue de la diffusion de notre pensée dans les milieux enseignants.

⁂

Tous les résultats escomptés n'ont pas été atteints. La campagne électorale a obligé les Responsables à s'intégrer dans un ensemble plus vaste et à contribuer, dans la mesure de leurs possibilités, au succès remporté par nos conceptions. Les moyens financiers sont malh eureusement encore trop modestes et le nombre de Militants trop restreint pour pouvoir aboutir à ce qui est ardemment désiré par les Responsables c'est-à-dire, à une reprise de l'Education Socialiste dans les milieux ouvriers et paysans et à une collaboration totale des Educateurs pour cette œuvre d'émancipation qui se doit d'être reprise parce que la situation mûrit.

Le Parti Socialiste a, par la voix de son journal spécialisé, « l'Université Socialiste », démontré, s'il en était besoin, que sur le plan de la défense de la Laïcité et en ce qui concerne les vues révolutionnaires sur la Réforme de l'Enseignement, il n'y avait pas d'autre voie que celle que les Educateurs Socialistes préconisent.

⁂

LES Cercles Jean Jaurès ont agi dans de nombreux départements et ont contribué à l'exposé des Principes et du Programme socialiste, en particulier pendant les mois précédant la campagne électorale. Il y a encore presque tout à faire. Le moment approche où les énergies doivent affluer et le courage ne plus manquer pour éduquer et instruire. L'année écoulée n'a pas été très positive sur ce point.

---

(1) **L'UNIVERSITE SOCIALISTE, 12, cité Malesherbes - PARIS (9e). Abonnement annuel : 100 Francs - C.C.P. PARIS 5663-48.**

6°) Commission Nationale des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre

Secrétariat Général, Parlementaires et Membres de la Commission Nationale d'Etude ont, en commun, poursuivi activement leur action en vue d'améliorer la situation faite aux Anciens Combattants et Victimes de la Guerre. Solidement constituée, la Commission Nationale d'Etude a été en mesure de faire face avec compétence à l'étude des différents problèmes qu'elle avait elle avait à résoudre.

Cette action en faveur de nos camarades A.C. et V.G. revêt trois formes essentielles :

a) démarches nécessitées par l'étude des cas individuels soumis par des camarades ou des Sections ;

b) interventions ou interpellations de nos camarades parlementaires au Palais Bourbon ou au Palais du Luxembourg (voire au Conseil de l'Union Française) ;

c) dépôt de propositions de loi .

***

LAISSONS de côté le volumineux courrier nécessité par les interventions individuelles le plus souvent résolues à la satisfaction des intéressés ; passons sur l'action énergique de nos Parlementaires, dont les interventions aux Assemblées ont été portées à la connaissance de nos camarades par la presse spécialisée, et constatons encore que cet exercice a vu le dépôt d'un grand nombre de propositions de loi par nos Elus socialistes dont voici les principales :

— La proposition de Loi n° 10.676 (GUISLAIN et ses collègues) rapportée par DELABRE tendant à modifier l'article 8 de la loi n° 48 1251 du 6 août 1948 établissant le *statut définitif des déportés et internés* de la Résistance.

— La proposition de loi n° 10 890 (CAPDEVILLE, LE COUTALLER et les membres du Groupe Socialiste) tendant à modifier l'article 4 de la loi n° 50 1027 du 22 août 1950 relative au *statut du réfractaire.*

— La proposition de loi n° 11 010 (LE COUTALLER, GUISLAIN, PRADEAU, Léon JEAN, DRAVENY et les membres du Groupe Socialiste) tendant à compléter l'article 35 de la loi n° 55 366 du 3 avril 1955 relatif au droit à pension des *veuves remariées.*

— La proposition de loi n°11 023 (GUISLAIN et les membres du Groupe Socialiste) tendant à rouvrir les délais en vue d'obtenir la médaille des *prisonniers civils,* déportés otages de la grande guerre de 1914 - 1918, instituée par la loi du 14 mars 1936.

— La proposition de loi n° 11 075 (PRADEAU) au nom de la commission des pensions sur la proposition de loi (n° 10 419) de M. DAROU et plusieurs de ses collègues, tendant à préciser les termes de l'article 2 de la loi n° 51 1088 du 12 septembre 1951, attribuant au Ministre de la Défense Nationale un contingent exceptionnel de distinctions dans l'ordre de la *Légion d'Honneur* en faveur des *Aveugles de la résistance.*

— La proposition de loi n° 11 150 (GUISLAIN, PRADEAU, DRAVENY et leurs collègues du Groupe Socialiste) tendant à titulariser *le personnel* administratif des *foyers des prisonniers de guerre et* des *cottages sanitaires.*

— La proposition de loi n° 11 383 (LE COUTALLER et plusieurs de ses collègues) tendant à modifier pour compléter l'article 25 de la loi n° 55 366 du 3 avril 1955 relatif au droit à pensions des *veuves remariées.*

— La proposition de loi n° 11 637 (DRAVENY) au nom de la commission des pensions sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée Nationale, modifiée par le Conseil de la République, adoptée avec modifications par l'Assemblée Nationale dans sa 2e lecture, modifiée par le Conseil de la République dans sa 2e lecture, tendant à allouer aux *compagnes des militaires* marins ou civils, morts pour la France, un secours annuel égal à la pension des veuves de guerre.

— La proposition de loi n° 717 (Jean CHARLOT et les membres du Groupe Socialiste) tendant à permettre l'attribution de la *médaille militaire* et de la *croix de la Légion d'Honneur* aux *pensionnés définitifs* pour *maladie* contractée dans une unité combattante.

— La proposition de loi n° 867 (GUISLAIN et les membres du Groupe Socialiste) tendant à attribuer la *retraite de l'ancien combattant* à l'âge de 55 ans et à en fixer le montant par application de l'indice de référence de la pension d'invalidité au taux de 10 %.

***

IL *faut, en outre, noter que des Rapports ou Propositions présentés par des Membres du Groupe Socialiste, au cours des précédentes législatures (ou des précédentes sessions), ont été* repris par la Commission des Pensions (*séance du* 24 *février* 1956).

C'est le cas notamment :

— d'une proposition de loi GUISLAIN et ses collègues du Groupe Socialiste (N° 2655) tendant à étendre aux personnes internées par l'ennemi moins de trois mois pendant la guerre 1939 - 1945 le bénéfice de la loi du 6 août 1948 si elles sont titulaires de la carte de combattant volontaire de la Résistance.

— d'une proposition de loi Le COUTELLER et plusieurs de ses collègues (N° 3058) tendant à compléter l'article 61 de la loi N° 48 150 du 20 septembre 1948 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires et à permettre la révision administrative de certaines pensions.

— d'une proposition de loi GUISLAIN et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier l'article 8 de la loi N° 48 1251 du 6 août 1948 établissant le Statut définitif des déportés et internés de la Résistance.

— de la proposition de loi CAPDEVILLE (N° 10 890, citée par ailleurs) modifiant l'article 4 du statut du réfractaire.

SIGNALONS par ailleurs que nos camarades parlementaires, membres de la Commission des Pensions, se sont associés au Rapport supplémentaire *tendant à lever toutes mesures de forclusion édictées à l'encontre des demandes présentées* par diverses catégories d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Nous nous félicitons, en outre, que notre ami DAROU ait conservé, au sein de la Commission des Finances, son poste de Rapporteur spécial du Budget des Anciens Combattants. Son expérience, et l'autorité dont il jouit au sein de cette Commission, lui ont permis, avec l'appui des camarades socialistes, d'obtenir des résultats particulièrement appréciés du monde des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Notons que la conjoncture politique de l'Assemblée Nationale défunte ne permettait pas le plus souvent aux Socialistes de retrouver une majorité capable de transformer en « droits » ce qui était « leurs projets ».

⁂

Pourtant, ils trouvaient dans leurs collègues du Conseil de l'Union Française (BEGARRA) et, plus encore, du Conseil de la République, un soutien constant. AUBERGER, DASSAUD, DE BARDONNECHE, MARTY, ROUX, Sénateurs membres de la Commission des Pensions, ont appuyé de leur autorité les initiatives socialistes.

⁂

ENFIN, avec l'avènement d'un Gouvernement à Présidence Socialiste, notre camarade Tanguy-Prigent, devenu Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, a apporté le dynamisme et l'esprit social indispensable dans ce Ministère. Il s'est entouré de techniciens (parmi lesquels nos camarades Le Coutaller et Darchicourt, anciens Responsables de la Commission Nationale d'Etude, dont la compétence est unanimement reconnue des Organisations d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre).

Le Cabinet du Ministre travaille en liaison constante et permanente avec la Commission Nationale d'Etude.

⁂

7°) Artisans et Petits Commerçants

LES appels aux Fédérations sont restés souvent sans réponse. Le recrutement et l'organisation départementale des Commissions du Commerce et de l'Artisanat, dont le rôle ne saurait échapper à nos camarades, est une urgente nécessité.

La Commission Nationale n'a cessé de signaler, dans ses Rapports, les améliorations qu'il convenait d'apporter.

La pièce maîtresse du projet de réforme fiscale que le Gouvernement étudie actuellement est, sans conteste, la suppression du chiffre d'affaires pour 1.500.000 Commerçants et Artisans.

Notre action est à la base du décret d'abattement de la taxe proportionnelle de 300.000 fr. pour les Commerçants et 440.000 fr. pour les Artisans.

La Commission Nationale a en outre traité :

— *des baux commercieux,*
— *du statut de l'artisanat,*
— *de la Sécurité Sociale,*
— *du Mouvement Poujade.*

Les Fédérations sont instamment priées de faire connaître à MERCIER leurs responsables.

*
**

8°) Coopération

AU cours de l'année 1955, *et pour des raisons diverses, la Commission de la Coopération n'a pu que fort rarement se réunir.*

Cependant ses Responsables ont, à diverses circonstances, exercé une activité qui s'est revélée bénéfique, soit pour l'ensemble du Mouvement coopératif, soit pour une catégorie particulière de Coopératives.

C'est ainsi, en particulier, qu'un action vigoureuse a été menée pour répondre aux menaces qui pesaient sur les Coopératives d'entreprises et d'administrations et qui risquaient de les faire disparaître à brève échéance.

De même, des interventions eurent lieu au moment du vote du budget afin d'augmenter au maximum les sommes confiées à la Caisse Centrale de Crédit Coopératif et destinées au financement de diverses formes de la Coopération (Coopératives ouvrières de production — Coopératives artisanales — Coopératives de consommation etc...)

Un programme de travail a été préparé pour l'année 1956 *et sa réalisation n'a été différée qu'à cause des responsabilités nouvelles qui incombent aux responsables de la Commission.*

*
**

III. — LA COMMISSION DE L'UNION FRANÇAISE

PENDANT sa huitième année d'existence, la Commission de l'Union Française a normalement rempli ses tâches. Les Rapports présentés pour les précédents Congrès ont donné les renseignements utiles sur la composition, le rôle et les méthodes de travail de la Commission. (Voir Brochures pour les 44*e et* 47*e Congrès). A signaler qu'un plus grand nombre de Militants rentrés d'Outre-Mer apportent leur contribution à la besogne collective. Il y a là un signe évident de l'acuité des divers problèmes posés dans l'Union française.*

LA Commission reste un indispensable organisme de liaison entre les deux Assemblées parlementaires, l'Assemblée de l'Union française et le Parti. Elle permet ainsi l'unité d'action.

Pendant l'année 1955-1956, comme précédemment, le travail administratif de la Commission, la présidence de ses séances ont été assurés par André BIDET, son Responsable désigné par le Comité Directeur. Dans cette tâche, André BIDET, a bénéficié du concours assidu, toujours précieux, du Secrétaire Administratif du Groupe Socialiste à l'Assemblée de l'Union Française.

Fidèle à la règle établie par elle depuis sa création, la Commission a constamment adapté ses ordres du jour à ceux des Assemblées. Elle ne s'est pas pour autant interdit les initiatives nécessaires. Toute question concernant l'Outre-Mer a retenu son attention et motivé une réunion.

Dresser la liste complète des sujets abordés exigerait une longue énumération. Ces sujets multiples et variés sont souvent très techniques. Voici, à titre indicatif, les principaux :

1 — *Préparation du rapport présenté au 47e Congrès sur l'Outre-Mer* (3 *séances*) ;

2 — *La situation en Algérie* (5 *séances*) ;

3 — *La réforme constitutionnelle en ce qui concerne l'Union française* (2 *séances*) ;

4 — *Eligibilité de certains Fonctionnaires dans l'Outre-Mer* ;

5 — *Les conventions franco-tunisiennes* (2 *séances*) ;

6 — *La situation au Maroc* (2 *séances*) ;

7 — *La loi électorale pour les Territoires d'Outre-Mer* ;

8 — *Les incidences de la dissolution de l'Assemblée Nationale dans l'Outre-Mer* ;

9 — *Examen des résultats des Elections législatives dans l'O.M. Enseignements à en tirer* ;

10 — *Les questions indochinoises. Les accords de Genève et le traité de Manille* ;

11 — *Modification du Titre VIII de la Constitution* ;

12 — *Les problèmes du Togo et du Cameroun* ;

13 — *Etude du projet de loi-cadre concernant l'Outre-Mer* (Projet de Gaston DEFFERRE) ;

14 — *La situation à Madagascar* ;

15 — *Examen du mémorandum de l'Internationale Socialiste sur les problèmes coloniaux.*

Cette nomenclature ne peut évidemment fournir qu'une idée imparfaite du travail de la Commission. Ce travail exige fréquemment de très longues séances, en même temps qu'un effort personnel et collectif de documentation minutieuse. Députés, Sénateurs, Conseillers de l'Union française, Militants spécialisés participent avec la même bonne activité au labeur commun.

Le Bureau de l'Union française

Le Bureau, après huit années d'existence, connaît un développement sans cesse accru. Il maintient de façon fort utile des relations permanentes entre la Commission d'une part, le Secrétariat Général et le Comité Directeur de l'autre. André BIDET continue à en assurer bénévolement le fonctionnement, sous le contrôle de Georges BRUTELLE, Secrétaire général adjoint du Parti.

A la Cité Malesherbes, le Bureau entretient des rapports constants avec les Fédérations d'Outre-Mer et les Partis locaux affiliés au Parti. Il traite les affaires soumises par ces Fédérations et ces Partis. Ernest CAZELLES, Conseiller de l'Union française, lui apporte dans ce domaine une collaboration vigilante et fort efficace.

Le Bureau a développé les initiatives signalées dans le Rapport de l'an dernier. Il contribue ainsi à garantir et étendre le rayonnement du Socialisme dans l'Outre-Mer.

*
**

L'ENSEMBLE du travail fourni pendant l'année écoulée, tant par la Commission que par le Bureau de l'Union française, porte témoignage de l'intérêt sans cesse grandissant porté par le Parti aux problèmes d'Outre-Mer. Il est sûr que la Commission et le Bureau doivent s'attendre à faire face à des tâches toujours plus lourdes. Ils s'y préparent avec la conviction de servir ainsi, en faisant œuvre socialiste, la grande cause de l'Homme.

*
**

IV. — LA FEDERATION NATIONALE DES ELUS MUNICIPAUX ET CANTONAUX

L'IMPRESSION d'ensemble est favorable. Certes, nous devrons dans ce Rapport répéter un certain nombre de regrets exprimés l'an dernier. Mais on doit cependant indiquer que le fonctionnement général de la Fédération des Elus s'est amélioré, et que les progrès constatés dans le Rapport précédent se sont poursuivis.

Les regrets visent, une fois encore, la non constitution d'Unions départementales d'Elus socialistes par diverses Fédérations négligentes. Aussi les Elus municipaux de ces départements manquent-ils de liaison avec le siège national, et ne bénéficient-ils pas des travaux effectués par nous.

Notre Centre, de son côté, se trouve ainsi privé d'un nombre importants d'abonnés à notre journal. Signalons sans commentaires ce fait presque incroyable constaté ici et là : n'ayant jamais été informés par leur Secrétariat fédéral de l'existence de notre publication, des maires socialistes — que nous ne pouvons joindre individuellement — n'ont encore jamais entendu parler de notre « ELU socialiste » et demandent pourquoi le Parti ne crée pas un bulletin à leur intention !!

Ainsi (bien que nous enregistrons une légère augmentation du nombre de lecteurs en 1955) *nous n'avons pas gagné les* 2.000 *abonnés nouveaux escomptés pour l'exercice. Nous réussissons cependant à présent à assurer une parution plus régulière de « l'ELU »qui sort mensuellement et que nous espérons développer encore, en contenu et en périodicité.*

⁂

EN dehors des réunions que tiennent nos Unions départementales, (et dont le Secrétariat national de la Fédération est bien mal informé, nos correspondants négligeant souvent de nous tenir au courant de leurs travaux !) des Conférences régionales ont permis de réunir des Elus de divers départements voisins. Il s'en est ainsi tenu au Mans et à Lorient. Elles ont montré l'utilité de ce genre de rencontres, que notre Bureau National recommande aux Secrétaires fédéraux et pour lesquelles il les assure de son concours.

Les deux Conférences nationales annuelles ont eu lieu :

— *La Conférence statutaire, le* 3 *juillet* 1955 *à Asnières, en présence de Georges Brutelle.*

— *La Conférence des Maires socialistes, le* 6 *février* 1956 *à Puteaux, avec le concours de Pierre Commin. Cette seconde Conférence préparait le Congrès des Maires de France, lequel a confirmé notre ami Le Gallo dans ses fonctions de Secrétaire général de l'Association nationale des Maires.*

⁂

LA Commission nationale de la Construction, dont la Fédération avait décidé précédemment la création, a fonctionné d'une façon très satisfaisante, justifiant sa constitution. En dépit des difficultés que connaît tout Comité dont les membres résident en tous points du pays, les réunions ont été suivies et fructueuses. Il est certain que cette Commission jouera un rôle important pour l'action du Parti dans ce domaine capital du logement.

⁂

Parallèlement à la Fédération, la *Société d'Etudes et de documentation municipale* a continué ses travaux. Elle a publié de nouvelles brochures dont les abonnés ont souligné l'intérêt : sur les subventions, sur l'organisation municipale à l'étranger, sur le logement, sur les organismes municipaux à l'échelon européen.

Cette documentation reste actuellement limitée aux municipalités adhérentes qui sont encore trop peu nombreuses. Nous insistons vivement auprès des autres pour qu'elles adressent l'adhésion de leur commune à la Société d'Etudes, dont on ne comprend pas qu'elle n'ait pas l'abonnement de toutes nos Mairies socialistes.

Ajoutons que la Société d'Etudes est en pourparlers avec des nations étrangères en vue de l'organisation de voyages qui permettraient à des délégations de nos municipalités adhérentes d'aller étudier l'administration communale des autres pays d'Europe.

LA position socialiste reste prépondérante dans les grands organismes internationaux de Maires. Georges DARDEL, Secrétaire Général de la Fédération des Elus, assure la conduite de nos délégation dans les Congrès que ces Associations tiennent un peu partout à l'étranger : Union Internationale des Maires, Union Internationale des Villes, Conseil des Communes d'Europe, Centre International de l'Economie Collective et participe aux réunions de leurs Bureaux permanents.

L'Association française pour le Conseil des Communes d'Europe a tenu à St-Mandé, en octobre 1955, son Congrès national sous la direction du Président Gaston Defferre.

Enfin, signalons que le Comité de liaison municipale, créé par l'Internationale socialiste, a tenu à Vienne sa première réunion à laquelle participaient Dardel et Marzauk.

*
**

LA constitution du Gouvernement Guy Mollet, en fin janvier, a été marquée pour ce qui concerne particulièrement la Fédération des Elus par le rétablissement du Secrétariat d'Etat aux Affaires communales, réclamé par nous depuis longtemps.

Le Président du Conseil a confié ce poste à l'un des plus actifs et compétents Membres de notre Fédération : Maurice PIC, Sénateur de la Drôme, qui est, en même temps que le représentant de toutes les communes françaises, le porte-parole qualifié des Mairies animées par nos camarades.

*
**

V. — JEUNESSES SOCIALISTES

1°) Bureau national et « Luttes »

LES bonnes conditions de travail que nous signalions l'an dernier ont été maintenues à l'échelon du Bureau National. Non seulement des réunions régulières ont été suivies avec assiduité, mais un Comité de rédaction de « LUTTES » a siégé sans défaillance tous les lundis, qu'il fût suivi ou non, selon la nécessité, de la réunion du Bureau National. C'est grâce au dévouement de l'équipe rédactionnelle que le rythme de parution du journal a pu devenir hebdomadaire. Il y a lieu de signaler également l'accord intervenu entre les Jeunesses Socialistes et la « Fédération Léo Lagrange » en vue d'assurer, une fois par mois, une parution couplée, la première page étant réservée aux activités propres à chaque Mouvement.

Bien que le déficit d'exploitation du journal ait été considérablement réduit au cours de l'exercice 1955, *il n'en reste pas moins que l'effort du Parti, du Secrétariat National et de quelques bonnes équipes fédérales ne suffisent pas à garantir la parution hebdomadaire si l'ensemble des Fédérations ne se met pas résolument au travail en vue de collecter des abonnements nouveaux.*

Un objectif impérieux s'impose donc au Mouvement J.S. : atteindre le plus rapidement possible les 10.000 abonnés à « Luttes ».

2°) Vie du Mouvement et Trésorerie

L'ETAT de la Trésorerie et l'examen des forces fédérales demeurent bien entendu le meilleur thermomètre de l'activité du Mouvement. Si les résultats de l'exercice 1955 sont satisfaisants au point de vue strictement financier (solde créditeur : 377.965 frs), il n'en reste pas moins que la prise des feuillets et des timbres marque un certain fléchissement. Trois nouvelles Fédérations ont certes été créées, mais 9 autres disparaissent. 11 Fédérations sont en progrès, mais 17 reculent. Seules 9 Fédérations maintiennent leurs positions.

La situation est d'autant plus sérieuse que, durant la même période, le Parti adulte est en progression. Il est incontestable que les reculs enregistrés sont en partie dûs au peu d'intérêt que manifestent certaines Fédérations et Sections adultes à l'égard du Mouvement jeune.

Cette désaffection du Parti est un phénomène nouveau qui pose, à longue ou brève échéance, le problème de l'existence même des Jeunesses Socialistes. Certaines Sections adultes préfèrent incorporer directement les jeunes socialistes, en se gardant bien de favoriser la création d'un groupe « jeunesses ». Certaines autres négligent totalement la « relève » nécessaire et laissent ainsi sensiblement s'élever la moyenne d'âge de leurs Adhérents. La deuxième attitude est évidemment pire que la première. Mais elles ne sont ni l'une ni l'autre de nature à faciliter l'extension du mouvement J.S.

A chaque Fédération adulte devrait correspondre une Fédération J.S. A chaque Section adulte, un Groupe J.S. Les Statuts le prévoient : l'intérêt du Parti l'exige.

*
**

3°) Education - Loisirs et Culture populaires.

LE succès du Stage national de LA BREVIERE a encouragé le Bureau National a intensifier son effort d'éducation et de formation des cadres. Grâce à une subvention supplémentaire du Parti, deux Stages en 1956, puis trois en 1957, seront mis sur pied. La formule de travail en équipe a donné d'excellents résultats et les Stagiaires, d'origine sociale et géographique très diverses, ont su trouver une unité qui a permis l'efficacité de ce stage. Basé sur trois Groupes d'activité : Education, Loisirs, Sports, le Stage est l'une des réalisations les plus solides du Mouvement J.S.

De même, la « Fédération des Clubs de Loisirs LEO LAGRANGE » apparaît, après plusieurs années d'activité, comme un des éléments à mettre à l'actif des Jeunesses Socialistes. Au cours de l'année, suivant le vœu émis lors du Congrès de 1955, la coordination et l'interpénétration des Jeunesses Socialistes et des « Foyers Léo LAGRANGE » ont été renforcées, tout Membre des J.S. devant avoir la carte des Foyers et tout Groupe J.S. devant se transformer en Club de loisirs.

LA « Fédération des Clubs LEO LAGRANGE » joue maintenant un rôle considérable en France dans le domaine Sports et loisirs ; sa voix est entendue par les autres Mouvements. Chaque année, le réseau de ses centres d'accueil et de loisirs se renforce, les activités sont multipliées (voyages, camps, caravanes ouvrières, Cercles d'études et de culture, etc...). L'action revendicative s'est poursuivie au sein du Haut Comité de la Jeunesse. Avec un budget annuel de 42 millions, la F.L.L. se classe parmi les premiers Mouvements culturels et de loisirs. La caravane au camp d'Helsinki de l'U.I.J.S. sera, au cours de l'été 1956, une des plus solides manifestations de cette Fédération.

*
**

VI. — MOUVEMENT DE L'ENFANCE OUVRIERE

1°) Nous sommes un Mouvement d'Education Socialiste

AFIN de préparer l'émancipation des générations futures, le MEO, Section française de l'« International Falcon Movement » qui compte plus de 200.000 Membres, inscrit dans ses principes l'autoéducation, l'autodiscipline, l'autoadministration et la mixité.

a) NOTRE BUT

« Le socialisme n'est pas une rupture, c'est une conquête » a dit Jaurès. Aussi pensons-nous que s'il est indispensable de détruire le capitalisme, il est non moins indispensable de préparer les matériaux avec lesquels on pourra construire la Société socialiste. Il nous faut une génération nouvelle, courageuse, disciplinée, ayant conscience de ses responsabilités. Pour cela, nous tendons à donner aux enfants des travailleurs la possibilité de grandir dans une autre ambiance que l'atmosphère entachée d'éducation traditionnelle dans laquelle ils sont nés.

b) NOS MOYENS

Pour atteindre le but que s'est assigné le M.E.O., nous organisons des sorties de Plein Air : week-ends, camps et Républiques d'Enfants. Ces sorties sont préparées par nos Cercles d'Aides et nos Commissions pédagogiques. Elles comportent, avec la nécessaire détente que provoque le contact avec la nature, des enquêtes sociales, des choix de thèmes qui suscitent des discussions, de nombreux Rapports avec les travailleurs autochtones et des groupes étrangers. La vie sous tente est la règle générale pratiquée dans ces déplacements. Ainsi nos Faucons ont l'occasion d'apprécier nos principes de solidarité et d'Amitié qui constituent l'essentiel de la Société de demain.

*
**

2°) Nos Activités 1955

a) A L'ETRANGER

Comme prévu dans le Rapport du congrès de 1955, nos Faucons ont fait de magnifiques voyages cet été 1955.

— Une Délégation, sous la conduite de Giordano (Toulouse), s'est rendue en Yougoslavie où elle était invitée. Après avoir campé une quinzaine de jours avec un groupe de Pionniers yougoslaves, elle a visité les lacs de Plitivice, Zagreb et la côte dalmate. Au retour, elle a rendu visite aux Faucons italiens, à Milan, après avoir visité Venise.

— Une deuxième Délégation, reçue à Kaiserlautern par nos amis allemands, a effectué la descente du Rhin de Bingen à Bonn sous la conduite de Jean Gineste et de Paula Kern (de Ludwigshafen). Elle a participé à la grande République d'Haltern et a visité Dortmund et Rotterdam au retour.

— Une troisième Délégation a participé à la République internationale d'Oslo, dont l'organisation avait été confiée par l'I.F.M. à nos camarades norvégiens cette année. Ils ont séjourné une semaine à Aarhus (Danemark), deux jours à Hambourg et cinq jours à Viehrouten (Hollande).

« ILS ONT TOUS FAIT UN BEAU VOYAGE ».

b) EN FRANCE

Nos amis de Dijon ont assuré la tenue du camp de Villard dans notre propriété qui se développe tous les ans.

— A Longarisse, avec le concours de notre Groupe de Bordeaux, les groupes de Dieppe et de Rouen ont tenu également une excellente république sous la direction de Colette Evrard.

— Il est à signaler que tous nos Groupes avaient tenu à participer à nos différentes Délégations, ce qui, pour la première fois depuis de longues années, a permis une excellente cohésion de l'ensemble du Mouvement.

***

3°) Nos Groupes

LE développement se poursuit à un rythme régulier. Le Groupe important de Tourcoing est venu grossir les rangs, ainsi que celui de PAU. A l'Assemblée Générale tenue dans cette ville, les 25 et 26 février, d'importantes décisions ont été prises quant à l'achat de terrains permettant l'agrandissement et de nouveaux aménagements du Home de Jurançon, en accord avec la FNAJ et les œuvres laïques de PAU.

La création de nouveaux Groupes à Libourne, Narbonne, Saintes et La Rochelle est en bonne voie.

***

4°) Nos Projets 1956

CETTE année, nos déplacements à l'étranger seront beaucoup plus réduits et nos activités, qui ne seront pas diminuées pour autant, seront des activités régionales sur le plan national.

a) **REPUBLIQUE D'AVESNES**

Afin de commémorer le 20ème anniversaire de l'œuvre de notre regretté camarade Léo Lagrange, qui fit tant pour les Jeunes, le M.E.O. a décidé de faire une République en août dans son ancienne circonscription. A cette République, où chaque Groupe français enverra une Délégation, seront également reçues quelques Délégations des pays voisins, afin de maintenir les contacts internationaux en toutes circonstances.

b) **VILLARD-SUR-AIN** rouvrira ses portes comme tous les ans, ainsi que Longarisse et le Home de Jurançon. Ces camps seront animés par nos Groupes locaux. Nos camarades de Toulon et de Bordeaux recevront également des Délégations étrangères.

*
**

5°) Le Bureau central

NOS Délégués ont participé à toutes les réunions de l'Internationale et à la semaine d'Etudes de Gauting (Munich) à Pâques.

Il a été décidé également que nos nouveaux Aides devraient avoir obligatoirement la formation de base des CEMEA et le M.E.O. s'attachera à permettre à ceux qui travaillent déjà de compléter leur formation pédagogique.

*
**

6°) Conclusion

LE M.E.O., maintenant « sur les rails », s'impose des règles et la discipline rigoureuse que toute Organisation importante et sérieuse se doit d'exiger.

Aussi espérons-nous que tous nos camarades attachés au Socialisme, à l'instar de la Cité Malesherbes qui nous épaule sérieusement, comprendront l'urgence de leur aide et les sacrifices que nous sommes en droit de leur demander pour une relève certaine et indispensable.

AMITIE !

BUREAU 1956

Président	Jean ROGER
Vice-Président	Alfred KLUS
Secrétaire Général	André ENJALRAN
Secrétaire Adjoint	Yves de St DO
Trésorier	Paul DREVET
Trésorier adjoint	Joseph SIRITO
Secrétaire Pédagogique	Colette EVRARD
Responsable au Matériel	Alex JARLET

*
**

VII. — SOLIDARITE ET ŒUVRE D'ENTRAIDE

L'ACTIVITE de l'Entr'aide Ouvrière Française s'exerce tant sur le plan international que sur le plan national.

Elle vit par SES SECTIONS DEPARTEMENTALES, qui sont autonomes et exercent les mêmes activités dans le cadre de leur Département et au sein des Sections de l'ENTR'AIDE OUVRIERE INTERNATIONALE, qui a sa représentation dans chaque pays d'Europe.

*
**

1°) Activités internationales

— Echanges d'enfants dans les centres collectifs et si possible dans les familles ;

— Parrainage de familles d'enfants ou de réfugiés par les familles et les collectivités françaises et étrangères. Ceci consiste à recueillir les fonds nécessaires à l'entretien d'une personne, d'un enfant, d'une famille, d'un étudiant, d'un apprenti, etc.. et à servir d'intermédiaire entre l'assisté et le ou les assistants.

— Solidarité de présence ou d'action matérielle ou financière aux victimes des grandes catastrophes naturelles ou économiques.

— Souscriptions et secours d'aide accidentelle.

— Création de Centres sociaux d'aide et d'intégration de réfugiés.

Et à ce sujet, citons *l'Expérience landaise :*

Dans le cadre d'une action voulue par l'ENTR'AIDE OUVRIERE INTERNATIONALE au profit des réfugiés parqués dans les camps de Trieste, l'ENTR'AIDE OUVRIERE FRANÇAISE, avec le concours de Lamarque-Cando, Député des Landes, et de nombreux amis versés dans l'agriculture, a réussi, après de nombreuses démarches, à installer dans les Landes six familles d'Agriculteurs autrefois Bulgares, Roumains ou Hongrois, et dernièrement apatrides soignés en Suisse sous l'égide du Comité International de la Croix Rouge.

Chacune des familles dispose d'une ferme outillée et aménagée sur 18 hectares de terre. Grâce à l'œuvre du Don Suisse et à notre Section suisse, nous avons pu acheter du gros matériel agricole géré en Coopérative et qui comporte, notamment, un tracteur de 27 CV et tout le matériel nécessaire pour l'exploitation des fermes. Nous ne pouvons passer sous silence les encouragements que nous avons reçus de l'ENTR'AIDE OUVRIERE INTERNATIONALE qui nous a envoyé des dons de tous les pays d'Europe.

Notre action s'est avérée pleinement satisfaisante ; notre petite communauté jouit de l'estime de tous et nombreuses sont les offres de locations de fermes qui nous sont faites.

Ajoutons que le Haut Commissariat aux Réfugiés, devant le succès de notre entreprise, nous a récemment proposé d'installer cent autres familles.

2°) Activités nationales

a) SECOURS AUX REFUGIES

Dans la mesure de nos possibilités, nous avons poursuivi notre action en faveur des réfugiés qui nous étaient adressés de tous pays.

Mais le Service Social d'Aide aux Emigrants et son annexe, le Comité d'Orientation Sociale des Etrangers, étant seuls subventionnés par l'Etat et l'E.O.F. ayant dû, faute de crédits, cesser une partie de son activité, nous avons organisé notre aide surtout sur la base juridique, morale et administrative, en nous aidant davantage des services cités ci-dessus et reconnus d'ailleurs par nous comme objectifs.

Il va de soi que notre travail a toujours continué, mais la disparition de certains groupes étrangers, ainsi que leur prise en charge par certains organismes, ont orienté notre aide vers le dépannage des « clandestins », vers le viatique de quelques jours et l'acheminement des cas vers les services compétents.

b) DISTRIBUTION DE VETEMENTS

Notre Œuvre a distribué de nombreux vêtements. Beaucoup de personnes viennent maintenant spontanément déposer chez nous des colis de vêtements usagés, ce dont nous nous félicitons.

c) COLIS ET PARRAINAGE DES VIEILLARDS

Nous sommes heureux d'envoyer, pour le Noël de nos Vieux, un bon colis de friandises. Nous avons envoyé cette année un colis à chaque Vieillard qui nous avait été signalé par nos Camarades de tous les coins de France.

D'autre part, nous faisons profiter de ces mêmes colis les plus nécessiteux de ceux qui viennent journellement frapper à notre porte.

d) AIDE MORALE ET SOCIALE

Nous faisons des souscriptions en faveur de certains cas sociaux.

Nous essayons de donner du soulagement et de l'aide à toutes les personnes dignes d'intérêt qui viennent nous voir et réclament notre aide, qu'elles soient dans l'embarras par suite de maladie ou d'incapacités diverses.

Nous accordons des prêts remboursables mensuellement et aussi des dons.

Enfin, nous faisons toujours l'impossible pour procurer du travail à tous ceux qui n'en ont pas.

Il est bien évident que nous apportons une aide toute particulière aux Camarades qui nous sont envoyés par le Parti.

e) NOS VACANCES

Beaucoup de nos Camarades connaissent maintenant le merveilleux Centre de Repos et de Vacances qu'est L'ARAGAIL, à Cavalière (Var) sur la Côte d'Azur.

Nous essayons de créer dans ce Home une ambiance tout à fait familiale et nous y réussissons, il faut le dire, à la grande joie de tous nos Camarades Français et Belges qui, dès le mois de Février, se hâtent de réserver leurs places.

Signalons que nous avons réalisé, en 1955, 3.525 journées contre 2.250 journées en 1954, que nous avons fait installer l'eau de la ville dans la Villa et les Bungalows, et que nous espérons pouvoir encore construire un bungalow cette année.

D'autre part, nous avons déposé auprès du Ministère de la Santé Publique les dossiers nécessaires pour que notre Centre soit officiellement reconnu comme Maison Familiale de Vacances.

En ce qui concerne les enfants, l'Entr'Aide Coopérative nous donne régulièrement les places que nous lui demandons (assez tôt) pour nos enfants qui peuvent ainsi aller à Boyardville, Criel-sur-Mer, Gérardmer ou l'Ile d'Oléron.

D'autre part, nous avons envoyé cette année des petits Parisiens en Allemagne et nous en avons placé plusieurs pour toute la durée des vacances dans des familles en qui nous avons pleine confiance.

***

3°) Présence - Action et Représentation

L'ENTR'AIDE OUVRIERE FRANÇAISE ne vit pas isolée parmi les œuvres sociales de la Nation Française. Elle participe à toutes les activités de son ressort qui émanent aussi d'autres œuvres sociales. Elle est :

— *Membre du Comité Français des Associations de Secours en faveur des Réfugiés ;*

— *Membre du Comité Français des Organisations non gouvernementales, reconnu par l'O.N.U. ;*

— *Membre du Service Social d'Aide aux Emigrants ;*

— *Membre du Comité Français de Service Social ;*

— *Elle participe à l'U.N.I.C.E.F.* (*Secours à l'Enfance*) ;

BREL, son Secrétaire Général, est Membre de la Commission Supérieure de l'Entr'Aide Sociale auprès du Ministère de la Santé Publique et l'E.O.F. est Membre actif du Comité de l'Enfance au dit Ministère.

***

4°) En guise de conclusion :

NOUS sommes heureux des résultats que nous avons obtenus et tenons à remercier ici tous les Camarades qui nous apportent leur aide. Nous devons souligner aussi l'intérêt que le Secrétariat Général porte à l'action que nous menons et qui vise au développement de la solidarité dans le Parti et à la compréhension des nouveaux problèmes sociaux créés du fait des lois sociales, en ne mésestimant pas le danger de l'utilisation de ces lois par les milieux réactionnaires, cléricaux ou communistes.

La seule chose que nous ayions à déplorer, c'est que beaucoup plus de Camarades des Fédérations et des Sections n'arrivent pas à se libérer de certaines tâches pour consacrer plus de temps à examiner avec nous les moyens d'implanter l'E.O.F. au sein de leur région. Il faudrait qu'un effort tout particulier soit fait en ce sens au cours de l'exercice 1956.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

— UN JOURNAL JEUNE...

— FAIT PAR DES JEUNES...

— POUR LES JEUNES..

●

Lutter

HEBDOMADAIRE

ORGANE NATIONAL DE COMBAT DES JEUNESSES SOCIALISTES

●

SECRÉTAIRES DES SECTIONS
—— MILITANTS ADULTES...

VOTRE DEVOIR

- *Vous abonner*
- *Abonner vos enfants*
- *Faire de nombreux abonnés autour de vous*

●

Abonnement : **250 fr.** par an - C.C.P. 5985-50 Paris

JEUNESSES SOCIALISTES
12, Cité Malesherbes, PARIS (9e)

Coll. Fondation Jean Jaurès

E) LA COMMISSION NATIONALE D'ETUDES

L'ACTIVITE de la Commission Nationale d'Etudes au cours de la période Mai 1955 fin Mars 1956 a été considérablement perturbée par les évènements politiques et par la longue interruption de la session dûe aux élections.

Néanmoins les différentes Sections ont tenu environ 180 réunions, un travail important a été accompli et toutes les Sections ont collaboré à l'élaboration du Programme du Parti.

Les différentes Sections constituées au cours de l'année précédente ont affirmé leur utilité par leur activité.

Deux nouvelles Sections, « Défense Nationale » et « Intérieur » sont en voie de constitution.

Une étroite liaison est assurée entre les différentes Sections et les Cabinets des camarades socialistes appelés à des responsabilités dans les Ministères. Ainsi des échanges fructueux d'idées et de travaux peuvent avoir lieu entre les techniciens des Sections de la C.N.E. et les départements ministériels.

Le résumé de l'activité de chaque Section publié ci-dessous est volontairement extrêmement bref. Tous les Secrétaires Fédéraux reçoivent le Bulletin Mensuel de la C.N.E. et les camarades particulièrement intéressés par une des questions auxquelles il sera fait allusion pourront obtenir des renseignements plus détaillés, soit auprès de leur Secrétaire Fédéral, soit en s'adressant directement au Secrétariat de la C.N.E.

⁂

I. — SECTION AERONAUTIQUE

REUNIE très régulièrement, la Section a procédé à l'examen méthodique de l'évolution de la situation des industries aéronautiques en France. Elle a contribué à la préparation des interventions de nos camarades parlementaires dans la discussion du budget aéronautique et a participé, avec la « Section Transport », à l'élaboration d'un avant-projet portant création d'une Société d'Economie mixte rail-air ayant pour but d'assurer à la fois la coordination des transports et la défense des Sociétés Nationales.

Ce deuxième point a particulièrement préoccupé la Section devant les menaces que les Compagnies privées de transports aériens font peser sur le développement de la Société Nationale « AIR-FRANCE ». Différents articles de presse ont été publiés sur cette question.

Par ailleurs, la Section avait terminé, avant le renouvellement de l'Assemblée Nationale, la rédaction du programme du Parti en ma-

tière Aéronautique qui prévoit essentiellement la création d'un « Pool des Moteurs »» et l'institution d'une « Communauté Européenne de Transports Aériens ».

Dès la reprise des travaux de la nouvelle Assemblée, la Section a entrepris la remise à jour de ce programme pour l'adapter à la nouvelle conjoncture politique. Elle a en outre créé en son sein une sous-section chargée de suivre plus particulièrement les problèmes de main-d'œuvre et de salaires dans l'aéronautique.

Signalons enfin qu'une série d'articles destinée au « Populaire-Dimanche » et une étude destinée à la « Revue Socialiste » ont été préparés.

*
**

II. — SECTION AFFAIRES ECONOMIQUES

AU cours de l'année 1954-1955, la Section avait entrepris une refonte d'ensemble du programme économique du Parti.

La précipitation de la consultation électorale a imposé, tout au long des mois d'octobre, novembre et décembre, un rythme de travail très rapide.

Néanmoins, tous les textes prévus ont été fournis en temps utile pour permettre au comité de rédaction de mettre sur pied le Programme Economique et Social du Parti qui a été largement diffusé, aussi bien dans la Presse que dans les Fédérations pendant la campagne électorale :

(Il ne sera pas insisté sur le contenu de ce programme qui est maintenant connu de tous les camarades).

En liaison avec les Sections « Reconstruction » et « Travail », la Section Affaires Economiques a procédé à l'examen de la proposition de loi sur la construction de logements qui a été déposée à la fin de la dernière législature.

Depuis la reprise des travaux parlementaires, les perspectives d'utilisation de l'énergie atomique ont fait l'objet d'un examen très approfondi. De même une proposition, émanant du Conseil de la République et visant à la création d'une nouvelle formule de « Sociétés d'Economie Mixte », a été longuement étudiée.

Enfin, la Section a entrepris un examen périodique et systématique de l'évolution de la conjoncture, et en particulier du mouvement des prix.

*
**

III. — SECTION C.E.C.A.

CETTE nouvelle Section n'a pas tenu de très nombreuses réunions, mais elle a été systématiquement convoquée avant chaque session de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier pour que les camarades techniciens puissent étudier l'ordre du jour des réunions de la C.E.C.A. et collaborer, avec nos Représentants dans cet organisme, à la défense des positions socialistes.

*
**

IV. — SECTION FINANCES

LA Section a tenu de fréquentes réunions pendant les derniers mois de l'année 1955. Elle a fourni le chapitre « fiscalité » qui a été intégré au Programme Economique et Social du Parti.

Par ailleurs, une très importante contribution a été apportée par les camarades techniciens à la documentation du Parti sur les problèmes financiers ou fiscaux à la veille de la campagne électorale.

De très nombreuses notes ont permis la rédaction des tracts et des articles de presse qui ont été largement diffusés au cours de la campagne.

Parallèlement à cette activité, de nombreuses notes et articles ont été rédigés et transmis aux instances compétentes du Parti.

Parmi ces études particulières nous signalerons :

— *Le problème des finances locales qui a fait l'objet de nombreuses réunions avec les Représentants des Elus Municipaux Socialistes.*
— *L'aide à l'exportation et les différentes fraudes auxquelles cette institution donne lieu.*
— *La « Fraude Légale » qui résulte des différentes dispositions permettant aux Sociétés d'auto-financer leur équipement.*
— *L'impôt sur l'énergie.*
— *Le rôle du Trésor dans le financement du déficit budgétaire.*
— *La part anormale des impôts indirects dans notre fiscalité.*
— *Une étude critique sur le caractère démagogique et le manque de sérieux de la proposition communiste tendant à « faire payer les riches ».*

Enfin, la Section a fourni au Groupe Parlementaire différents éléments d'information sur les mesures fiscales prises par le gouvernement Edgar FAURE et des notes de réponse aux différents manifestes du mouvement Poujade.

Comme les autres Sections, la Section « Finances » travaille maintenant en liaison avec le Cabinet de notre camarade RAMADIER sur les différents problèmes fiscaux d'actualité.

*
**

V. — SECTION FONCTION PUBLIQUE

LES problèmes de la Fonction Publique présentant essentiellement un aspect financier, la Section ne s'est réunie que rarement pour compléter les projets qu'elle avait précédemment élaborés et que la situation du budget n'avait pas permis de faire aboutir.

*
**

VI. — SECTION JUSTICE & COMITE LEGISLATIF

LE Comité Législatif a poursuivi ses réunions hebdomadaires ou bimensuelles, au cours desquelles tous les problèmes d'actualité juridique sont systématiquement examinés.

La Section plénière « Justice »» a été réunie à plusieurs reprises, en particulier pour :

— *la préparation des amendements à présenter au rapport, qui n'est malheureusement pas encore venu en discussion, sur la législation commerciale.*

— *la rédaction de la proposition de résolution prévoyant la réforme de la procédure d'instruction des procès, ainsi que le rôle du Jury, celui des Présidents des Assises et celui de la Chambre des Mises en Accusation.*

La Section a également préparé une proposition de loi, prévoyant la publicité des revenus déclarés, qui a été déposée à la fin de la précédente législature.

Par ailleurs, plusieurs réunions de spécialistes ont été organisées pour la préparation de notre proposition de loi n° 674 (nouvelle législature) sur les gérances libres et pour l'examen de la réforme du régime hypothécaire et de la compétence des marchands de fonds.

Enfin, la révision de la loi du 1er septembre 1948, et en particulier le prix des loyer, ont fait l'objet de plusieurs notes transmises au Groupe Parlementaire.

***

VII. — SECTION RADIO - PRESSE - CINEMA

LA Sous-Section « Radio » a terminé l'élaboration du projet de statut de la Radio qui a été déposé à la fin de la précédente législature sous le n° 11.375. Ce texte, extrêmement complet et important, a fait l'objet de très nombreuses réunions et d'une étude minutieuse.

Dès la constitution du Gouvernement, notre camarade Secrétaire d'Etat à l'Information en a été saisi.

La Sous-Section « Presse » a, de son côté, procédé à l'examen du statut de l'A.F.P. et a approuvé le texte qui a été déposé par le Gouvernement.

Ce statut assure à la fois autonomie et souplesse à « l'Agence France-Presse ». Il doit lui permettre ainsi d'atteindre son but essentiel qui est de fournir librement à tous les utilisateurs d'informations des nouvelles objectives et, en même temps, d'assurer le rayonnement de la France à travers le monde.

***

VIII. — SECTION RECONSTRUCTION

POURSUIVANT les études entreprises au cours de l'année précédente, la Section « Reconstruction » a achevé l'élaboration de la proposition de loi n° 11.789 qui a été déposée par le Groupe Parlementaire le 1er novembre 1955 et qui vise à permettre la réalisation d'un programme quinquennal de construction de logements.

Cette proposition, qui embrasse l'ensemble du problème de la construction, vise également la réforme de la procédure d'expropriation des terrains à bâtir, la réorganisation de la profession, la formation de la main-d'œuvre nécessaire, elle prévoit aussi la création d'un « Fonds National du Logement » chargé de centraliser les ressources et de distribuer les crédits aux organismes ou aux collectivités s'occupant de construction de logements.

*
**

IX. — SECTION SANTE PUBLIQUE & ASSISTANCE

APRES l'important travail fourni au cours de l'année 1954-1955, la Section s'est attachée à l'élaboration d'une proposition de loi sur la réadaptation et le reclassement professionnels des diminués physiques.

Plusieurs projets ont été successivement examinés par la Section, mais l'unanimité des camarades n'a pu se manifester sur aucun texte. En conséquence, le dépôt prévu d'une Proposition de loi n'a pu avoir lieu, et la Section a repris l'examen de cette question qui, à elle seule, étant donné son importance et la multiplicité de ses incidences, absorbe toute son activité.

*
**

X. — SECTION SECURITE SOCIALE

APRES le dépôt des trois propositions essentielles de réforme d'ensemble de la Sécurité Sociale (régime général, régime agricole salarié, régime agricole non salarié) qui avait eu lieu en mars 1955 la Section a examiné les décrets d'Edgar FAURE de mai 1955. Devant l'injustice de ces décrets en ce qui concerne les vieux, une proposition de loi a été déposée visant à faire bénéficier les titulaires d'une retraite vieillesse de la suppression de la limitation de durée de remboursement des prestations en nature qui avait été prévue en faveur des travailleurs en activité. On sait que cette proposition n'avait pu être discutée avant la fin de la législature et qu'elle a été reprise, sous forme de projet de loi, dès la constitution du Gouvernement, par notre camarade Ministre des Affaires Sociales.

Différentes études ont par ailleurs été entreprises, notamment sur l'organisation hospitalière et sur les possibilités d'améliorer l'indemnisation de la maladie.

Une très étroite liaison est assurée entre la Section et les Cabinets de nos camarades responsables, sur le plan ministériel, de la Sécurité Sociale.

*
**

XI. — SECTION TOURISME

LA Section « Tourisme », créée au début de 1955, a fonctionné très régulièrement ; elle a préparé plusieurs Propositions de résolution, notamment une Proposition tendant à la suppression des passeports pour les personnes, et une Proposition tendant à faciliter la circulation internationale des véhicules.

Les modalités d'attribution des permis de conduire par l'U.N.A.T. a fait l'objet d'un rapport transmis à nos camarades parlementaires afin que le Ministre compétent soit saisi de la question. Il importe en effet de renforcer, mais aussi de simplifier, le contrôle que l'Etat exerce sur cet organisme.

Les répercussions de l'allongement des Congés Payés sur le tourisme font actuellement l'objet d'une enquête très poussée et plusieurs propositions sont envisagées pour faciliter aux travailleurs disposant de faibles revenus l'utilisation de leurs congés.

Enfin, les Sous-Sections chargées du « Tourisme populaire » et des « Associations de tourisme » continuent leurs travaux à la recherche d'une formule permettant de dépister les fausses Associations qui ne sont que des entreprises commerciales camouflées mais, en contrepartie, permettant aussi d'aider efficacement les Organisations n'ayant pas de but lucratif.

⁂

XII. — SECTION TRANSPORTS

REUNIE très régulièrement, la Section a poursuivi l'examen du projet d'ensemble de coordination des transports dans le cadre national : Air - Fer - Route - Eau. Ce projet toutefois n'est pas arrivé à sa forme définitive. Ses différents aspects techniques et financiers continuent de faire l'objet d'examens approfondis.

Parallèlement à cette étude de fond, la Section a examiné, en commun avec la section « Aéronautique », un projet limité et particulier tendant à la création d'une Société d'Economie mixte « Air-Fer » qui aurait comme double avantage, d'une part d'assurer la protection des Entreprises nationales et, d'autre part, de faciliter la rationalisation ultérieure des transports lorsque nous serons arrivés à créer « l'Exécutif des Transports ».

Les conditions d'octroi des cartes de Transporteurs routiers ont également fait l'objet d'un large échange de vues, et une note sur ce sujet doit être prochainement transmise aux organismes compétents du Parti.

La Section a en outre consacré plusieurs séances au projet de tunnel sous le Mont-Blanc. Elle a émis un avis défavorable à ce projet en raison des incertitudes techniques, des difficultés financières et, d'une façon générale, des incidences économiques regrettables que pourrait avoir le percement de ce tunnel transalpin.

Enfin la Section a également entrepris l'examen du problème soulevé par l'éventualité de l'achèvement des travaux du canal du Nord. La maladie du camarade parlementire Rapporteur de cette question n'a pas encore permis de mener cette étude à bonne fin.

Enfin, l'aggravation de la situation de la R.A.T.P. et la nécessité de réorganiser ce service public ont fait l'objet de plusieurs réunions qui doivent très prochainement permettre le dépôt d'une proposition de loi réalisant la synthèse des diverses positions défendues par les camarades.

⁂

XIII. — SECTION TRAVAIL

LA section a fourni, même pendant l'interruption de la Session parlementaire, un travail extrêmement important.

Toutes les Propositions de loi, de quelque Groupe politique qu'elles aient émanées, ont été systématiquement examinées et ont fait l'objet de notes transmises à nos camarades parlementaires de la Commission du travail.

Plusieurs chapitres du programme du Parti ont été également élaborés par la Section : harmonisation des législations sociales, répartition des revenus du travail, réforme de l'entreprise, etc...

En collaboration avec la Section « Santé », les camarades ont contribué à la préparation d'un projet sur la réadaptation professionnelle des diminués physiques. Avec la Section « Education Nationale », ils ont étudié les incidences d'une éventuelle prolongation de la scolarité sur la formation professionnelle des jeunes et, avec la Section « Reconstruction », ils ont examiné les aspects « main-d'œuvre » du programme quinquennal de construction de logements.

Les problèmes d'actualité ont également été suivis de très près et les conflits collectifs du travail des mois de septembre et octobre 1955 ont confirmé le bien-fondé des propositions de la Section en ce qui concerne la nécessité d'instituer une procédure d'expertise dans les conflits collectifs, étant donné l'échec de la procédure d'arbitrage mis en œuvre par le Gouvernement Edg. FAURE.

Parallèlement à ces études, de très nombreux Rapports ont été préparés et transmis à nos camarades parlementaires compétents.

Parmi ceux-ci, nous signalerons les études sur :

— *Le placement et l'emploi des jeunes travailleurs.*
— *La compétence des Tribunaux de prud'hommes.*
— *Les certificats de travail.*
— *Les coopératives de consommation.*
— *La réglementation de l'élection aux Comités d'Entreprises.*
— *Divers projets sur la réparation des accidents du travail.*
— *Le salaire unique garanti.*
— *La semaine de cinq jours.*
— *L'institution d'un « Conseil National du Travail » qui est encore à l'étude, etc...*

Enfin, une très étroite liaison est assurée entre la Section et les Cabinets de nos camarades Ministre des Affaires Sociales et Secrétaire d'Etat au Travail. La Section a ainsi été amenée à connaître les divers projets gouvernementaux concernant l'extension des congés payés, l'indemnisation du chômage pour intempéries, le paiement de la journée du 2 janvier, etc...

***

UN certain nombre de Sections assument à la fois un travail d'Etude et un travail d'Organisation.

Pour ne pas dissocier ces deux aspects de leur activité, qui sont en pratique intimement liés, le compte rendu de leurs études, qui devrait normalement figurer dans le chapitre C.N.E., est publié dans le chapitre des Commissions Nationales (Chapitre D. de la présente brochure).

Il en est ainsi, en particulier, pour les Sections :

« Centrale Agricole » (p. 29).

« Anciens Combattants » (p. 36).

« Education Nationale » (p. 33).

« Union Française » (p. 39).

Coll. Fondation Jean-Jaurès

F) PROPAGANDE - EDUCATION

PRESSE

DANS notre dernier rapport nous signalions l'effort entrepris par le Centre du Parti lors des élections cantonales. Nous ne prévoyions pas, alors, qu'avant la fin de l'année un effort plus considérable encore nous serait réclamé.

Malgré sa soudaineté, le mauvais coup de la dissolution ne nous a cependant pas pris au dépourvu. Nos camarades parlementaires ou appartenant aux Commissions techniques se sont immédiatement mis à l'œuvre, en collaboration étroite avec le Secrétariat. Dans un temps record, un « dossier du propagandiste » put ainsi être composé, ronéoté et envoyé à tous les camarades engagés dans la bataille électorale.

Outre le Programme général du Parti, ce « dossier » comprenait un nombre important de fiches spécialisées, des projets de tracts, des textes d'affiches, etc...

Nous avons d'autre part fait imprimer, sur le plan national, plus de sept millions de tracts — ainsi que le programme d'action du Parti diffusé à 1.500.000 exemplaires.

Parallèlement, l'A.P.L. publiait plusieurs numéros spéciaux suffisamment copieux pour alimenter la presse du Parti durant toute la durée de la campagne.

La sortie du film « ÇA DEPEND DE NOUS », réalisé par le service cinématographique du Parti, et terminé à la hâte en vue des élections, a largement contribué à assurer le succès de nos réunions publiques.

Un succès incontestable est venu récompenser l'effort du Parti tout entier qui, de l'Elu au simple Militant, s'est jeté à fond dans un difficile combat. Il est réconfortant de constater qu'en dépit de l'improvisation, la propagande du Parti n'en a pas moins pesé de tout son poids dans une lutte que les adversaires, pourvus de puissants moyens financiers, avaient voulu rendre plus inégale encore en précipitant le scrutin.

Leur espoir a été déçu : le Parti a fait preuve une fois de plus, à défaut de ressources matérielles comparables à celles des concurrents, d'une vitalité et d'un dévouement sans défaillance.

C'est l'ensemble des Militants qu'il convient de féliciter. On nous permettra de faire une mention particulière en faveur des équipes de camarades travaillant au Groupe Parlementaire, dans les Commissions, à la Cité Malesherbes, au « Populaire », à l'Imprimerie du Parti, qui, pendant des semaines, se sont dépensés sans compter pour que le Parti se présente le mieux armé possible devant le corps électoral.

LA formation d'un Gouvernement à direction socialiste impose tout naturellement à la propagande du Parti des tâches nouvelles.

Comme l'a souligné Guy MOLLET au Congrès Extraordinaire de Puteaux, il s'agit pour le Parti de « soutenir en différenciant ». Cela veut dire que les réalisations accomplies par les camarades que nous avons envoyés au pouvoir doivent être sans cesse expliquées, illustrées et mises en valeur à l'usage de l'opinion publique.

Mais parallèlement, le Parti doit poursuivre l'action qui lui est propre, sans perdre de vue la nécessité permanente de l'éducation doctrinale, sans cacher que l'exercice partagé du pouvoir ne doit pas être confondu avec la réalisation intégrale du Programme socialiste.

C'est dans ce double esprit que nous avons notamment poursuivi la parution de « LA DOCUMENTATION SOCIALISTE », selon la formule rénovée l'an dernier, et des « CAHIERS DU PROPAGANDISTE ». Pour répondre à un besoin accru d'information, le rythme de ces publications a été augmenté. En liaison avec nos camarades membres des divers cabinets, le Parti est ainsi tenu au courant des réalisations en cours, des projets à l'étude, des intentions gouvernementales. En même temps, nous cherchons à fournir les arguments susceptibles d'armer les Militants dans leur propagande quotidienne : il s'agit de riposter aux campagnes de fausses nouvelles lancées par la presse, aux déformations, aux calomnies, aux critiques injustes des adversaires.

Cette tâche, on s'en doute, ne va pas sans difficultés, étant donné notamment les délais inévitables de composition, d'impression et d'expédition. Nos efforts visent à comprimer au maximum le décalage et à fournir la documentation en temps utile, efforts auxquels doit répondre un effort de tous les Militants pour utiliser au mieux les moyens que le Parti met à leur disposition.

*
**

ENGAGES tous ensemble dans un même combat à des postes divers, les Militants socialistes ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour éclairer l'opinion publique, ouvrir les yeux d'une masse toujours plus grande de travailleurs, les convaincre plus nombreux que jamais de la justesse de notre cause, la cause de la PAIX et du PROGRES.

*
**

I. — LE BUREAU NATIONAL DE PROPAGANDE

LE Bureau National de Propagande, après dix ans d'expérience, rend toujours d'importants services à l'occasion des nombreuses élections partielles, et plus particulièrement, cette année, pour les élections législatives anticipées du 2 janvier.

1°) Manifestations

Au cours de la période 1955-1956, le Parti a organisé d'importantes manifestations publiques, et notamment de très grands meetings à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation (Paris, Marseille, Phalempin, Albi, etc...).

2°) Réunions

Le Secrétaire Général et les Secrétaires Généraux adjoints ont participé à de nombreuses réunions et manifestations publiques dans les Fédérations.

Pour les élections législatives du 2 janvier, tous nos orateurs nationaux, eux-mêmes candidats, étaient retenus dans leurs Fédérations, ce qui a rendu plus difficile la tâche du B.N.P. pour aider quelques Fédérations particulièrement désavantagées.

Néanmoins, nous avons pu faire appel à quelques camarades dévoués de l'Union Française et du Conseil de la République.

3°) Les élections législatives de janvier 1956

Les élections législatives anticipées nous ont évidemment apporté un surcroît de travail effectué avec beaucoup de précipitation ; les résultats n'en ont pas été pour autant moins efficaces, bien au contraire, si nous songeons au grand succès remporté par notre Parti à l'occasion de ce scrutin.

Le Parti était présent partout.

Nous ne commenterons pas ici les résultats magnifiques obtenus tant en métropole que dans l'Union Française. Signalons seulement que, sur le plan matériel, le Bureau National de Propagande a distribué, pour l'ensemble des territoires métropolitains et Outre-Mer, plus de 60 tonnes de matériel.

*
**

II. — LE BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

NOUS continuons toujours à recevoir de nombreuses demandes de renseignements. Mais les records ont été battus depuis la constitution du Gouvernement Guy MOLLET.

1°) « La Documentation Socialiste »

Depuis un an, la « D. S. » a remplacé la « D. P. ». Son format plus petit en assure un maniement plus facile.

A l'intérieur de la « D. S. », plusieurs fiches « LES CAHIERS DU PROPAGANDISTE » ont été encartées (1).

---

(1) Liste des « Cahiers du Propagandiste » publiés depuis le n° 11 (les 11 premiers cahiers ayant été mentionnés dans le rapport du 47e congrès).

CAHIER N° 12. — Pour l'amnistie dans les pays d'Outre-Mer.

CAHIER N° 13. — L'action des Parlementaires socialistes en faveur des Anciens Combattants.

CAHIER N° 14. — Action du groupe socialiste contre la proposition de loi relative à l'Enseignement agricole.

CAHIER N° 15. — La position du Parti Socialiste sur la révision de la Constitution.

CAHIER N° 16. — Le programme d'action du Parti Socialiste S.F.I.O.

CAHIER N° 17/18. — Texte intégral de la déclaration d'investiture de Guy MOLLET.

Signalons que nous avons reçu de nombreuses félicitations pour le numéro consacré au problème de l'Algérie.

Nous insistons encore auprès des lecteurs de la « Documentation Socialiste » pour qu'ils recherchent autour d'eux de nouveaux abonnés.

2°) Bibliothèque

Nous disposons aujourd'hui de nombreux livres et brochures que les camarades peuvent consulter sur place.

*
**

III. — LE BUREAU CENTRAL DE PRESSE

CE Bureau, rattaché au B.D.I., assure la liaison avec les quotidiens de Paris et de Province, avec les Agences de presse, la radio et la télévision, ainsi qu'avec les services de presse des Ministères ; il diffuse les communiqués du Comité Directeur.

1°) Presse socialiste

Le B.C.P. reçoit de nombreux quotidiens de province, de toutes tendances, et suit avec la plus grande attention les journaux socialistes et sympathisants.

2°) Commission nationale de la Presse

Le B.C.P. assure, par l'intermédiaire de son responsable, la liaison entre le Parti et la Commission Nationale « Presse, Radio, Cinéma, Télévision ».

Trois sous-commissions spécialisées, rassemblant Parlementaires et techniciens du Parti, se sont réunies au cours de 1955-1956 afin de mettre au point d'importants problèmes.

A) PRESSE.

— *Statut de l'A.F.P.*

B) RADIO.

— *Statut de la Radio.*

C) CINEMA.

— *Cinéma commercial ;*
— *Cinéma éducatif.*

*
**

IV. — SERVICE CINEMATOGRAPHIQUE

A l'occasion des élections législatives, nous avons assuré la production d'un film de propagande intitulé : « *ÇA DEPEND DE NOUS* ».

Il s'agit là d'un film dépassant le caractère purement documentaire et qui nécessitait un très long travail ; les élections anticipées nous ont obligé à accélérer les travaux et prises de vue.

Au film a été ajoutée une bande d'« Actualités socialistes » comportant les allocutions de Guy MOLLET et d'Albert GAZIER.

De nombreuses Fédérations ont déjà acquis ce film fort intéressant.

Nous disposons encore de quelques copies, mais hâtez-vous de passer les commandes !

*
**

V. — EDITIONS

AU cours de l'année écoulée, nous avons édité et diffusé les brochures suivantes :

— POUR L'AMNISTIE DANS LES PAYS D'OUTRE-MER.
(L'action du groupe socialiste à l'Assemblée de l'Union Française).

— DECLIN ET SUCCESSION DU CAPITALISME — Etienne WEILL-RAYNAL.

— LAICITE, SOURCE DE LIBERTE ET DE PAIX — Raymond GERNEZ.

— LE PARTI COMMUNISTE N'EST NI A GAUCHE, NI A DROITE, IL EST A L'EST.

*
**

VI. — AGENCE DE PRESSE DE LA LIBERTE

L'ACTIVITE de l'A.P.L. s'est développée de façon satisfaisante au cours du précédent exercice.

D'une part, le bulletin hebdomadaire destiné à la presse périodique du Parti a continué de fournir régulièrement une matière rédactionnelle substantielle dont les utilisateurs se déclarent satisfaits.

Un numéro, édité à l'occasion du scrutin du 2 janvier, a largement contribué à alimenter la propagande électorale par voie de presse.

*
**

Le bulletin mensuel technique « Presse et Publicité », créé en janvier 1955, étend peu à peu son audience dans les milieux spécialisés. Le Secrétariat se doit de rendre hommage au dévouement des camarades qui, à divers titres (rédaction, ronéotypie, expédition), continuent à assurer, dans des conditions difficiles, la vie des deux publications.

*
**

L'A.P.L. s'est d'autre part efforcée d'aider, par tous les moyens en son pouvoir, la presse périodique socialiste :

— en instaurant un service d'édition de « flancs » qui, par le système des commandes groupées, offrent aux journaux utilisateurs les conditions les plus avantageuses ;

— en renforçant sa collaboration avec la « Régie Publicitaire » dont les Responsables multiplient les efforts pour procurer à notre presse le maximum de ressources.

Il serait à ce propos souhaitable que la totalité des publications périodiques du Parti confient leurs intérêts à « Régie Publicitaire » qui groupe déjà la plupart d'entre elles. La dispersion et l'isolement ne peuvent être en la matière que préjudiciables : la presse périodique socialiste représente un tirage non négligeable pour les annonceurs, mais ceux-ci ne peuvent en prendre vraiment conscience que dans la mesure où nos journaux savent s'unir.

— en aidant financièrement, dans la mesure des faibles moyens disponibles, les journaux en difficulté, grâce à la création d'un « Fonds de Solidarité » alimenté par les cotisations aux Bulletins de l'A.P.L. Ces cotisations sont étudiées en fonction des revenus des journaux correspondants : on peut regretter un certain manque de régularité dans les versements qui n'est pas toujours imputable aux difficultés de trésorerie. **Seule une contribution sans défaillance des journaux capables de consentir cet effort peut donner au « Fonds de Solidarité » toute l'efficacité souhaitable.**

*
**

VII. — RAPPORT ADMINISTRATIF DU « POPULAIRE DE PARIS » ET DU « POPULAIRE-DIMANCHE »

Il est intéressant de signaler qu'au cours de l'année 1955, et au début de 1956, le « POPULAIRE DE PARIS » a non seulement maintenu le chiffre de ses lecteurs mais a enregistré une notable augmentation.

*
**

Il nous est apparu, après les élections, qu'il nous était difficile, devant la gravité des événements, de subir pour l'impression de notre journal un retard de vingt-quatre heures. C'est pourquoi nous avons décidé de nous faire imprimer, provisoirement, à Paris. Le fait d'avoir quitté — bien à regret — l'imprimerie d'Arras, nous impose un sacrifice financier très lourd.

La nouvelle formule de l'hebdomadaire national plaît à nos abonnés, ainsi qu'un abondant courrier, d'une manière quasi-unanime, en témoigne. Au cours de la campagne électorale, nous avons pu fournir à des prix très bas, à toutes les Fédérations qui nous les demandaient, de nombreux exemplaires de notre hebdomadaire. Grâce à lui, les mots d'ordre du Parti, les déclarations de notre Secrétaire général ont été diffusés, précédant largement la distribution des tracts.

*
**

Nous avons aussi, comme vous le savez, lancé un concours en vue de recruter de nouveaux abonnés. Son succès n'a pas été aussi brillant que nous aurions pu l'espérer. Néanmoins, nous avons gagné un peu plus de 3.000 abonnés.

La situation de la trésorerie de nos deux publications nationales, quotidienne et hebdomadaire, reste satisfaisante.

*
**

VIII. — « LA REVUE SOCIALISTE »

LA vie de la « REVUE SOCIALISTE » continuant semblable à elle-même depuis dix ans, il est inutile de refaire, chaque année, les mêmes observations sur l'organe mensuel de notre Parti.

Il est deux points cependant sur lesquels nous devons attirer, dans les circonstances actuelles, l'attention des Militants. La création d'un Gouvernement à direction socialiste tout d'abord a créé une réticence dangereuse à la fois pour la vitalité de la « REVUE SOCIALISTE » et pour la santé intellectuelle du Parti. Il est visible en effet que nous avons du mal, depuis janvier, à trouver de la copie, étant donné surtout que nombre des camarades les plus qualifiés sont pris par des tâches de Gouvernement ou proches du Gouvernement.

Est-il besoin de rappeler que le Parti Socialiste continue, et que la « REVUE SOCIALISTE », en particulier, ne peut être que l'image du Parti en dehors de contingences toujours variables ? La « Revue » ne peut être que ce que les Militants la font par leur collaboration active.

D'autre part, un mal plus dangereux, parce que plus profond et plus durable, est une certaine atonie intellectuelle du Parti. Il est regrettable que certaines études parues dans la « REVUE SOCIALISTE » n'aient pas trouvé le retentissement qu'elles méritent et ne soient pas suffisamment utilisées par la propagande.

Malgré des insuffisances que nous sommes les premiers à reconnaître, c'est encore la « REVUE SOCIALISTE » qui doit servir de laboratoire idéologique au Parti ; il serait bon que les Militants soucieux de l'avenir lointain du Parti s'en souviennent.

*
**

IX. — COMMISSION NATIONALE FEMININE

LA Commission Nationale des Femmes Socialistes a déployé, au cours de cette année, une très grande activité.

De grandes Conférences ont été organisées qui ont été suivies par un nombre toujours plus grand de femmes.

Notre ami Edouard DEPREUX a fait, au cours d'une de ces conférences, un brillant exposé sur son voyage en U.R.S.S. et sur la vie des femmes dans ce pays.

*
**

Des rencontres frontalières ont eu lieu avec nos camarades allemandes et sarroises. Jane MAY, membre de la Commission Féminine, nous représentait à cette manifestation qui a eu le plus vif succès.

Des semaines d'études ont eu lieu à Londres, organisées par les Femmes Anglaises du Labour Party. Une délégation composée de plusieurs de nos camarades représentait le Parti Socialiste Français : Berthe FOUCHERE, Juliette MENARD, Olga CHOQUET et d'autres encore.

Notre camarade Mariane RAUZE, infatigable et toujours jeune, a fait de nombreuses tournées de propagande dans plusieurs villes du Midi où elle a obtenu un grand succès.

Notre amie Marguerite CASSAGNES, Conseillère Municipale à Toulouse, Membre de notre Commission, vient d'organiser, le 25 mars dernier, une grande manifestation internationale à Toulouse qui groupait plus d'un millier de femmes et à laquelle assistaient plusieurs de nos amies étrangères, notamment, Sirene BLIECK, Responsable des « Femmes Prévoyantes Socialistes Belges ».

*
**

Notre travail s'avère chaque jour de plus en plus fructueux et, au cours de la campagne électorale, les femmes ont participé d'une façon efficace à toutes les réunions où elles ont pris la parole et ont été fort écoutées. Nous regrettons seulement que peu d'entre elles aient été élues ; toutefois, nous espérons que le Parti comprendra le rôle capital que les femmes sont appelées à jouer de plus en plus dans la vie politique du Pays.

*
**

X. — « JUIN 44 »

« ORGANISANT *des manifestations, apportant son concours à celles « qui lui paraissent conformes à son programme et dignes d'être « soutenues, « JUIN 44 » prétend ne se désintéresser d'aucune tentative « ayant pour mission d'élever le niveau esthétique de l'âme humaine. « Il fait donc appel à tous ceux qui veulent lutter contre l'individua- « lisme, pour réaliser l'union étroite des travailleurs manuels, afin de « faire profiter le plus grand nombre des joies saines et fertilisantes « de la culture et de la beauté ».*

*
**

Cet extrait de son premier manifeste justifie l'activité de « JUIN 44 » qui, depuis dix ans, n'a cessé d'accomplir sa tâche. Indépendamment de ses initiatives culturelles (Conférences, Spectacles, Récitals, etc...), son activité sur les ondes en faveur du beau théâtre est appréciée dans toute la France et à l'étranger.

Nombreux sont les Militants qui nous adressent leurs encouragements, et nous sommes persuadés que, dans chaque Fédération, il serait possible de grouper tous les amis de la Culture au sein d'une section « JUIN 44 » qui affirmerait la volonté du Parti de poursuivre sa tâche émancipatrice.

Nous faisons appel à tous les jeunes que nos activités intéressent. Ils trouveront à « JUIN 44 » tous les éléments nécessaires à la création d'un centre spirituel, qui serait pour tous une source de joies pures.

*
**

Enfin, « JUIN 44 » est à la disposition de tous les camarades désireux d'organiser des séances récréatives ou des fêtes. (Nous écrire en nous indiquant la nature du programme. Un devis sera adressé aussitôt ,sans engagement de la part du demandeur).

« JUIN 44 » a pour président notre camarade Gérard JAQUET, Secrétaire d'Etat à l'Information et fondateur de notre Mouvement.

JUIN 44 - 10, BOULEVARD POISSONNIERE - TAITOUT 84-19

G) L'ACTION INTERNATIONALE

I. — LE BUREAU DES AFFAIRES INTERNATIONALES

IL nous semble inutile de revenir chaque année, dans le cadre de ce rapport particulier d'activité, sur les fonctions et l'utilité du B.A.I. du Parti .

Le triple rôle de liaison, d'information et de documentation qu'il remplit, dans le cadre du Secrétariat général, répond aujourd'hui à une fonction essentielle du Parti, à son audience grandissante aussi bien qu'à ses responsabilités nouvelles.

L'importance d'un tel service déborde au reste le domaine strictement national, il répond à des exigences précises qui reflètent la diversité et la complexité de la politique internationale actuelle ; aussi bien, tous les grands Partis Socialistes du monde ont-ils aujourd'hui leur propre Secrétariat international fonctionnant sur les mêmes bases ou selon des principes identiques à celui de la S.F.I.O.

Des réunions périodiques groupent dans le sein de l'I.S. les différents Responsables de ces services pour des échanges de vues et d'information en vue de mieux coordonner ces activités parallèles.

*
**

LA campagne électorale et la constitution consécutive d'un Gouvernement à direction socialiste ont, dans des activités qui apparemment ne relèvent pas des disciplines habituelles du B.A.I., permis cette année de vérifier l'importance et l'efficacité de cet organisme de travail du Parti.

Le B.A.I. a en effet, pour toutes les questions internationales, contribué utilement à la préparation matérielle des élections par la rédaction de fiches documentaires spécialisées, la préparation de schémas d'exposés et, en général, de tous les documents d'information mis à cette occasion à la disposition de nos Militants.

Depuis, il a été appelé à jouer, vis-à-vis du public extérieur et des Sections fraternelles de l'I.S., un rôle permanent d'informateur, répercutant, expliquant, justifiant, le cas échéant, les prises de position du Parti et les actes du Gouvernement à direction socialiste.

Cette action particulière, qui participe indirectement de notre effort général de propagande, n'est pas étrangère au prestige conquis à l'étranger par la S.F.I.O.

*
**

Nous ne reviendrons pas ici plus en détail sur les fonctions traditionnelles du B.A.I. Les liaisons internationales exigent en effet aujourd'hui un effort accru.

Les Partis frères sont, plus encore que par le passé, soucieux d'être exactement informés de l'action du Parti Socialiste quand elle se confond, comme c'est le cas, avec l'action gouvernementale.

De même pour le public spécialisé avec lequel le B.A.I. est en contact permanent : agences de presse, journalistes, organisations internationales ou missions diplomatiques, etc...

Les responsabilités nouvelles créent de nouvelles obligations ; le B.A.I., avec les moyens dont il dispose, est mieux en mesure de s'acquitter de ces tâches importantes.

Les visiteurs étrangers trouvent aujourd'hui auprès de lui de meilleures facilités et de plus grands moyens d'information qui leur facilitent l'intelligence de la politique française.

Egalement le B.A.I. continue de s'occuper de l'extension des échanges de jeunes entre familles socialistes, de même il s'efforce de multiplier les contacts avec les représentants à Paris de la Presse internationale, des Fonctionnaires syndicalistes ou socialistes du corps diplomatique en résidence à Paris, d'une part et, d'autre part, nos Mandataires au Gouvernement.

*
**

Nous disions l'an passé, dans notre rapport d'activités, qu'une des tâches essentielles du B.A.I. était la constitution et le développement d'un centre spécialisé de documentation, englobant aussi bien les activités générales de la politique extérieure que les manifestations diverses de l'activité du Mouvement Socialiste International .

Le fonds acquis s'est encore enrichi, au cours des mois passés, des apports nouveaux en documents, livres, brochures et matériaux d'information en provenance des Sections fraternelles, mais également de sources officielles qui nous restaient jusqu'alors fermées.

Pour compléter le tableau de ces tâches fonctionnelles du B.A.I., évoquons encore ses responsabilités annexes relatives à la préparation et à l'organisation de Conférences socialistes internationales. Plus particulièrement cette année, le Bureau international assurera la responsabilité technique de la semaine d'études de l'Internationale de La Brevière, en septembre prochain.

*
**

ENFIN, le Responsable du B.A.I. a continué d'assurer, comme par le passé, conjointement avec le Secrétariat de la commission internationale, celui du Comité Européen de l'Internationale Socialiste.

Il a également participé à la diffusion, dans la presse française et étrangère, d'articles sur les problèmes de politique internationale et soutenu des exposés devant diverses organisations internationales sur les positions, l'histoire ou la politique du Parti.

II. — LA COMMISSION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

BIEN que gênée dans ses activités par les événements de la vie politique intérieure, la C.A.I. n'en a pas moins poursuivi, cette année encore, auprès du Comité Directeur et du Secrétariat Général du Parti, sa mission d'informatrice et de conseillère en matière de politique internationale. Rappelons que la fonction de la C.A.I. est régie par les règles fixées par le Comité Directeur en 1954.

***

EN ce qui concerne sa composition, la Commission Internationale du Parti groupe des Membres de droit et des Membres délégués (au total 85 membres). Sont Membres de droit : les Membres du Comité Directeur, les Présidents des Groupes Parlementaires des trois Assemblées, les Membres des Commissions parlementaires des Affaires étrangères et le Secrétaire aux Affaires Internationales du Parti. Sont délégués par le Comité Directeur, des Camarades choisis en fonction de leurs compétences ou de l'intérêt qu'ils portent aux problèmes de politique internationale.

Un certain nombre de groupes de travail ont été constitués au sein de la C.A.I., chargés chacun de poursuivre, sous la conduite d'un Responsable, l'étude de problèmes particuliers, les réunions plénières étant généralement consacrées à l'étude des Rapports des groupes de travail.

A l'heure actuelle, 9 groupes sont régulièrement constitués et leurs activités varient selon les domaines qui les concernent. A savoir :

Groupe 1 :	L'O.N.U. - Désarmement et énergie atomique - Aide aux territoires sous-développés	*Responsable* J. KREHER
Groupe 2 :	Politique européenne	*Responsable* G. ROSENTHAL
Groupe 3 :	U.R.S.S. et pays satellites	*Responsable* P. RIMBERT
Groupe 4 :	Amérique du Nord et Politique des U.S.A.	*Responsable* JURGENSEN
Groupe 5 :	Amérique Latine et Espagne	*Responsable* URUTIA
Groupe 6 :	Maroc et Tunisie	*Responsable* A. BIDET
Groupe 7 :	Extrême et Moyen-Orient	*Responsable* GORSE
Groupe 8 :	L'Internationale Socialiste - La Conférence Socialiste Asiatique	*Responsable* M. PIVERT
Groupe 9 :	Les problèmes allemand et autrichien	*Qui avait précédemment pour responsable* SAVARY

Bilan d'activités.

LE programme de travail établi pour le dernier trimestre 1955 et l'année 1956 comporte l'étude des problèmes suivants :

— *Evolution des travaux sur le désarmement ;*

— *Base, principes et bilan de l'expérience yougoslave ;*

— *Sécurité européenne et unité allemande ;*

— *La situation au Moyen-Orient ;*

— *L'aide aux territoires sous-développés ;*

— *Euratom et marché commun européen - expérience de la C.E.C.A.*

***

Depuis sa reprise normale d'activités, la Commission s'est réunie deux fois en séances plénières, jusqu'au moment où ce rapport est rédigé, pour entendre un rapport de Guy MOLLET, sur la situation internationale, et un compte rendu de Daniel MAYER sur les impressions rapportées de son voyage en Chine.

D'autre part, plusieurs des Groupes de travail sus-mentionnés ont repris leur activité et poursuivent l'étude des problèmes relevant de leur compétence. Dès que ces études seront terminées, elles seront soumises à l'approbation de la Commission plénière et ensuite portées à la connaissance du Comité Directeur.

Coll. Fondation Jean Jaurès

H) L'ACTIVITE DE NOS ELUS

I. — A L'ASSEMBLEE NATIONALE

LE présent rapport doit, en principe, porter sur toute l'action socialiste à l'Assemblée Nationale depuis notre dernier Congrès. En fait, cette activité représente le travail d'un Groupe qui, par la grâce d'Edgar FAURE et de sa majorité réactionnaire, a été, comme l'Assemblée elle-même, dissous le 2 décembre 1955 et d'un autre Groupe qui, élu le 2 janvier 1956, s'est réuni pour la première fois le 16 janvier. Ayant eu l'honneur et la charge de présider l'ancien et le nouveau Groupes, je ne relaterai ici que les actions principales du Groupe défunt depuis le dernier Congrès jusqu'au 2 décembre, c'est-à-dire en fait pendant les mois d'octobre et novembre 1955 et donnerai plus de détails sur la vie et les activités, pendant les mois de février et mars, du Groupe actuel, celui-ci étant seul à même d'être « jugé » par le Congrès.

*
**

ANCIENNE ASSEMBLEE :

SI le mois d'octobre fut marqué par les interpellations sur la situation au Maroc et en Algérie et par un certain nombre de débats législatifs, c'est par la discussion de la réforme électorale, qui se termina par la dissolution de l'Assemblée, que fut marqué le mois de novembre.

La position du Groupe dans cette dernière discussion, fixée d'abord par des réunions communes avec le Comité Directeur, fut confirmée par la décision du Conseil National réuni à Puteaux le lundi 31 octobre 1955, décision qui faisait confiance au Groupe parlementaire pour :

— *1° Défendre et faire triompher le scrutin d'arrondissement majoritaire à deux tours ;*

— *2° En cas d'échec, s'opposer aux modes de scrutin :*
  a) comportant l'apparentement quelle qu'en soit la forme ;
  b) majoritaires à un tour ;
  c) Coty - Hugues - Barrachin ;
  d) départemental à deux tours.

— *3° Reporter les suffrages du Parti sur le scrutin proportionnel.*

En Commission, comme devant l'Assemblée, le Groupe a mené la bataille avec le maximum d'énergie et de souplesse pour faire triompher les volontés du Parti. Mais il s'est heurté à la volonté déterminée du Gouvernement et de sa majorité, d'une part, qui souhaitaient des élections avec la loi des apparentements, et du Groupe Communiste, d'autre part, qui ne voulait à aucun prix du scrutin d'arrondissement.

A noter que, la question de confiance ayant été posée à plusieurs reprises, au cours du débat, si le Groupe Communiste avait voté avec les Socialistes contre E. FAURE, l'Assemblée aurait :

1. Voté, soit le scrutin d'arrondissement (9 novembre - 293 voix pour ; 298 voix contre), soit le scrutin proportionnel prévu par la loi du 5 octobre 1946 (12 novembre : 247 voix pour - 285 voix contre) ;

2. Renversé le Gouvernement « le plus à droite » de la législature ;

3. Eviter la dissolution contre laquelle le Groupe s'est battu jusqu'à l'extrême limite.

Il est juste de souligner que, sous la direction d'Albert GAZIER, en vertu d'une décision prise dès le 4 octobre 1955 et alors que les élections étaient prévues pour avril-mai 1956, l'ancien Groupe avait participé très largement à l'élaboration d'une très importante documentation électorale que nos propagandistes ont d'ailleurs beaucoup appréciée.

*
**

ASSEMBLEE NOUVELLE :

ALORS que l'ancienne Assemblée comptait, lors de sa dissolution, 103 Députés socialistes et un apparenté, la proclamation des résultats au soir du 2 janvier donnait 93 Elus à notre Parti. Les débats de validation ayant ensuite entraîné la proclamation de Roger FARAUD et de Max JUVENAL, et André-Marie M'BIDA ayant demandé son apparentement à notre Groupe, c'est donc à 97 membres que s'élève aujourd'hui notre effectif. Il faut noter que Mostefa BENBHAMED, Ali BRAHIMI et Maurice RABIER, représentants de l'Algérie, n'ont pas été soumis à réélection alors que celle-ci paraissait assurée.

*
**

1°) Vie du Groupe.

REUNI le 18 Janvier, à la veille de la rentrée, sous la présidence de Guy MOLLET, le nouveau Groupe a demandé aux Membres de l'ancien Bureau et de l'ancienne Délégation Exécutive de conserver leurs fonctions jusqu'à la formation du Gouvernement, celle-ci étant susceptible de provoquer des modifications à bref délai.

Les 15 et 22 février, le Groupe élisait comme suit son Bureau et sa Délégation Exécutive :

BUREAU

Président	Edouard DEPREUX
Vice-Présidents	Maurice DEIXONNE Jean MEUNIER Robert VERDIER Emmanuel VERY
Secrétaire Général	Marcel DAVID
Secrétaire Législatif	Marcel MERIGONDE
Trésorier	Victor PROVO

E. DEPREUX n'a accepté la présidence qu'à titre temporaire, désirant être remplacé à ce poste dès que les circonstances le permettraient.

DELEGATION EXECUTIVE

Membres titulaires

Paul ALDUY	Gilles GOZARD
Jean BOUHEY	Daniel MAYER
Jean CHARLOT	Jean MONTALAT
Pierre DOUTRELLOT	Arthur NOTTEBART
Roger FARAUD	Jules NININE
Félix GOUIN	Germain RINCENT

Membres suppléants

Arthur CONTE - Pierre-Olivier LAPIE - Pierre-Fernand MAZUEZ

A noter que Francis LEENHARDT, élu à la Délégation Exécutive, en a démissionné à la suite de sa désignation comme Rapporteur Général du Budget, poste qui exige de son titulaire un travail considérable.

*
**

L'Assemblée ayant constitué ses commissions, les commissaires socialistes ont désigné comme suit leurs responsables :

Affaires Economiques	Jacques PIETTE
Affaires Etrangères	Jean BOUHEY
Agriculture	Edmond THORAL
Boissons	Robert GOURDON
Défense Nationale	Jean MONTALAT
Education Nationale	Rachel LEMPEREUR
Santé, Famille, Population	Marcel GUISLAIN
Finances	Marcel DAVID
Intérieur	Marcel MERIGONDE
Justice	René DEJEAN
Marine Marchande et Pêches	Albert DENVERS
Moyens de Communications et Tourisme	Jeannil DUMORTIER
Pensions	Joseph GARAT
Presse	Germaine DEGROND
Production Industrielle et Energie	Robert COUTANT
Reconstruction, Dommages de guerre et Logement	Albert DENVERS
Suffrage Universel	René DEJEAN
Territoires d'Outre-Mer	Paul ALDUY
Travail et Sécurité Sociale	Camille TITEUX
Immunités parlementaires	Pierre-Fernand MAZUEZ

AVEC André LE TROQUER, le Groupe a repris la Présidence de l'Assemblée Nationale, Pierre-Olivier LAPIE a été élu Vice-Président, tandis que Jean-Baptiste GUITTON et Emmanuel VERY occupent les postes de Secrétaires.

Robert LACOSTE et Hammadoun DICKO, qui avaient été désignés par le Groupe pour les postes de Vice-Président et de Secrétaire, ont été remplacés par Pierre-Olivier LAPIE et Emmanuel VERY après la formation du Gouvernement.

Le jeu des répartitions ne nous a pas permis de conserver le poste de questeur, que détenait Jean CHARLOT dans l'ancienne législature, bien que le représentant du Groupe à la Conférence des Présidents ait fait le maximum pour le conserver.

*
**

La désignation aux Présidences de Commissions nous a permis d'obtenir :

Affaires Etrangères	Daniel MAYER
Boissons	Alexandre BAURENS
Comptabilité	Jean CHARLOT
Education Nationale	Rachel LEMPEREUR
Immunités Parlementaires	Pierre-Fernand MAZUEZ
Intérieur	Victor PROVO
Moyens de Communication et Tourisme	René REGAUDIE
Presse	Guy DESSON
Production Industrielle et Energie	Maurice DEIXONNE
Reconstruction, Dommages de Guerre et Logement	Albert DENVERS
Suffrage Universel	Robert VERDIER
Territoires d'Outre-Mer	Jules NININE
Travail et Sécurité Sociale	Camille TITEUX

Le poste de Rapporteur Général du Budget, qui équivaut au moins à une Présidence de Commission, a été confié à Francis LEENHARDT.

Pendant ces deux mois le Groupe s'est trouvé privé presque totalement de l'activité d'un certain nombre de ses Membres.

1 Ceux qui occupent des postes ministériels et dont l'activité se trouve reportée au crédit du Parti. Ce sont :

à la Présidence du Conseil	*Guy MOLLET* *Georges GUILLE* *Gérard JAQUET* *Pierre METAYER* *Hammadoun DICKO*
aux Affaires Etrangères	*Christian PINEAU* *Alain SAVARY*

à la Défense Nationale	*Max LEJEUNE*
à la France d'Outre-Mer	*Gaston DEFFERRE*
aux Affaires Economiques	*Paul RAMADIER* *Kléber LOUSTAU* *Eugène THOMAS*
aux Affaires Sociales	*Albert GAZIER* *Jean MINJOZ*
aux Anciens Combattants	*Tanguy PRIGENT*
aux Affaires Algériennes	*Robert LACOSTE*

2. Jules MOCH qui reste délégué de la France à la Commission du Désarmement de l'O.N.U. où il a déjà accompli un excellent travail.

3. Jean-Baptiste GUITTON, Jean DURROUX et Just EVRARD, que leur état de santé immobilise loin de nous et à qui nous souhaitons un prompt retour.

*
**

Une liaison permanente est assurée entre notre Groupe, représenté par Edouard DEPREUX, le Gouvernement, représenté par Georges GUILLE, les Groupes au Conseil de la République et à l'Assemblée de l'Union Française, représentés par Gilberte BROSSOLETTE et Ernest CAZELLES et le Comité Directeur, représenté par Pierre COMMIN.

*
**

2°) Activité du Groupe.

L'EXISTENCE d'un Gouvernement à direction et à très large participation socialiste, si elle n'aliène en aucune sorte la liberté du Groupe qui, lui, doit défendre toutes les positions socialistes, du moins limite-t-elle son action dans la mesure où le Gouvernement prend lui-même des initiatives inspirées de notre Programme. Le Groupe doit s'efforcer de ne pas gêner l'action de ce Gouvernement.

C'est ainsi qu'au cours des débats en Commission ou à l'Assemblée, les représentants du Groupe s'efforcent toujours de démarquer ce que serait la position purement socialiste de la position du Gouvernement.

Dans l'activité de ces deux derniers mois, si la plus grande part d'initiative revient au Gouvernement, le Groupe n'en a pas moins eu, par ses interventions, une action propre et souvent efficace.

a) SUR LE PLAN SOCIAL

○ EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS :

1) Congés payés

Les rapports favorables au projet gouvernemental, défendu magistralement par Albert GAZIER et portant à trois semaines la durée légale des congés payés, ont été présentés, au nom des Com-

missions, par Robert COUTANT, Germain RINCENT et Francis VALS. Antoine MAZIER et Jean MASSE ont parlé dans la discussion générale. Maurice CORMIER, Jules NININE et Etienne GAGNAIRE ont fait adopter des amendements. Edouard DEPREUX a expliqué le sens de notre vote.

2) Journée chômée du 2 janvier

Malgré les Rapports favorables de Robert COUTANT et d'Etienne GAGNAIRE et l'appui d'Albert GAZIER, la réaction a repoussé le projet tendant à faire payer cette journée par les employeurs.

3) Zones de salaires

Les Rapports de Camille TITEUX et Germain RINCENT, tendant à une première réduction d'un tiers des abattements de zones, ont été adoptés.

4) Des Coopératives

Nos commissaires aux Affaires Economiques ont fait repousser les propositions abrogeant le décret relatif au statut des Coopératives d'Entreprises et d'Administration.

○ EN FAVEUR DES VIEUX :

1) Prestations maladie

L'Assemblée a adopté une proposition de Léon BOUTBIEN étendant à tous les titulaires d'une pension ou rente vieillesse, même non salariés, le bénéfice du décret du 20 mai 1955 supprimant les délais pour les prestations maladie.

2) Fonds Vieillesse

Jean MINJOZ, Robert COUTANT et Camille TITEUX ont multiplié les efforts pour un vote rapide du projet de l'ancien Gouvernement créant un Fonds National Vieillesse.

○ EN FAVEUR DES LOCATAIRES :

René DEJEAN a apporté l'appui du Groupe à une proposition de résolution tendant à surseoir à toute expulsion de locataires pendant l'hiver.

○ EN FAVEUR DES CONSOMMATEURS :

Francis LEENHARDT a rapporté favorablement le projet tendant à suspendre les taxes indirectes sur certains produits de consommation.

*
**

b) SUR LE PLAN ECONOMIQUE ET FINANCIER

1) Réforme fiscale

Francis LEENHARRT a été chargé d'amender son ancien projet en tenant compte des finances locales et de le tenir prêt pour être éventuellement déposé en contre-projet.

2) Agriculture

Le Groupe a apporté une grosse contribution au débat sur les interpellations agricoles qui a été marqué, outre le discours de Kléber LOUSTAU, par d'importantes interventions d'Alexandre BAURENS, Arthur CONTE, Robert GOURDON, Charles LAMARQUE-CANDO, Adrien MABRUT, Antoine MAZIER, Germain RINCENT, Francis VALS et Emmanuel VERY.

Un rapport de Germain RINCENT a abouti à la création de nouveaux attachés agricoles.

*
**

c) DEFENSE DU REGIME

1) Réforme électorale

Dès le début de la législature, le Groupe a déposé une Proposition de loi tendant au rétablissement du scrutin d'arrondissement avec demande de discussion d'urgence. A la suite d'une fausse manœuvre, le 10 février, à la Commission du Suffrage Universel, l'urgence a été repoussée. Le 17, le Groupe s'associait au dépôt de 50 signatures et, le 29, l'urgence était votée par 344 voix contre 241.

D'autre part, le Groupe a chargé Daniel MAYER de déposer une Proposition de loi tendant à assurer le remplacement automatique par le suivant de liste en cas de démission ou de décès d'un Député.

2) Validation

Après un rapport d'Adrien MABRUT, le Groupe a adopté une attitude dictée par la seule volonté de voir appliquée la loi en vigueur dans sa lettre et dans son esprit. Jean MONTALAT a d'ailleurs très bien démontré, à la Tribune, comment pourrait être exploité par d'autres le moyen utilisé par les Poujadistes si l'Assemblée actuelle, grâce à la complicité des uns et à la faiblesse des autres, acceptait de valider les « mal-élus ». Contrairement d'ailleurs aux Membres de certains Groupes, comme le M.R.P., les Socialistes ont maintenu leur attitude, quel que soit le candidat victime de l'escroquerie Poujadiste.

*
**

d) ECOLE ET LAICITE

1) Réforme de l'enseignement

Notre projet, déposé sous l'ancienne législature, a été redéposé sous la signature d'Edouard DEPREUX.

2) Abrogation des lois antilaïques

Dès sa première réunion, le 16 janvier, le Groupe avait chargé Maurice DEIXONNE de préparer les textes d'abrogation. Ceux-ci ont été déposés avant tous les autres avec demande de discussion d'urgence. Peut-être convient-il de mentionner ici que la procédure d'urgence tend à permettre la fixation rapide d'une date et d'un délai de discussion, mais ne tendait, ni dans les faits, ni dans notre

esprit, à donner à ce débat une priorité quelconque sur les problèmes sociaux ou Algérien. Chacun sait comment, avec tout le Groupe et en particulier Rachel LEMPEREUR, nous nous sommes battus et comment nous avons été jusqu'ici abandonnés par des Députés qui avaient pourtant pris des engagements formels.

*
**

e) UNION FRANÇAISE ET AFRIQUE DU NORD

1) Réformes dans les Territoires d'Outre-Mer

Le projet de Gaston DEFFERRE, rapporté par Paul ALDUY, a été chaleureusement appuyé par Jules NININE, Philibert TSIRANANA, Pierre-Olivier LAPIE et André-Marie M'BIDA. Max JUVENAL a fait adopter plusieurs amendements.

2) Amnistie

Après plusieurs interventions de Jules NININE, le projet de loi portant amnistie dans certains Territoires d'Outre-Mer a été adopté.

3) Députés Algériens

Le Groupe s'est opposé à la prorogation du mandat des Députés algériens pour des raisons politiques et constitutionnelles.

4) Pouvoirs spéciaux en Algérie

La situation en Algérie exigeant des mesures rapides, le Groupe a voté les pleins pouvoirs à un Gouvernement qui a toute sa confiance. Jean-MONTALAT a rapporté au nom de la Commission de l'Intérieur. Arthur CONTE a condamné l'attitude des Gouvernements de Madrid et du Caire qui poussent à la guerre.

5) Assemblée de l'Union Française

Le Groupe s'est opposé au renouvellement de l'Assemblée de l'Union Française demandée par les Communistes et les Poujadistes.

Il a désigné Jean LE COUTALLER et Jean WAGNER pour y remplacer Paul ALDUY et Charles MARGUERITE, élus Députés.

*
**

f) POLITIQUE INTERNATIONALE

Dans le sens de la construction de l'Europe et de la Paix, le Groupe a autorisé Edouard DEPREUX à signer avec les Membres d'autres Groupes, représentés à l'Assemblée Européenne, une Proposition de loi tendant à assurer le développement pacifique de l'énergie atomique en Europe. La même proposition, signée aussi bien par les Partis sociaux démocrates que par les Partis chrétiens sociaux, est d'ailleurs déposée en Allemagne, en Italie, en Belgique et en Hollande.

Pour le représenter dans les organismes européens, le Groupe a désigné :

— *à la C.E.C.A. : Jean CHARLOT, Gilles GOZARD et Pierre-Olivier LAPIE.*

— *au Conseil de l'Europe : Gérard JAQUET, Jean LE BAIL, Jean MINJOZ comme titulaires, et Arthur CONTE, Jules NININE, Germain RINCENT comme suppléants.*

*
**

g) TEXTES DEPOSES

Voici, d'autre part, un certain nombre de textes — propositions de loi ou de résolution — déposés sur le Bureau de l'Assemblée au nom du Groupe par :

— *Paul ALDUY, tendant à réserver les fonds publics à l'Enseignement public.*

— *Paul ALDUY, invitant les pouvoirs publics au respect intégral de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat.*

— *Edouard DEPREUX, portant réforme de l'Enseignement public.*

— *Maurice DEIXONNE, invitant le Gouvernement à proposer à l'O. N.U. l'interdiction de toute expérience nouvelle portant sur les armes de destruction massive.*

— *Max LEJEUNE, portant réforme électorale et rétablissement du scrutin uninominal majoritaire à deux tours.*

— *Maurice DEIXONNE, accordant l'allocation de salaire unique aux Etudiants mariés.*

— *Maurice DEIXONNE, créant une Caisse Nationale des Arts.*

— *Maurice DEIXONNE, organisant la recherche vétérinaire.*

— *Maurice DEIXONNE, prolongeant les congés de longue durée des Membres de l'Enseignement atteints de tuberculose.*

— *Jean MINJOZ, donnant aux locataires-gérants d'un fonds de commerce un droit de préemption en cas de vente de ce fonds, et, à l'expiration de leur contrat, un droit à indemnité sur la plus-value acquise du fait de leur travail et de leurs investissements.*

— *Maurice DEIXONNE, tendant à résoudre d'urgence les problèmes que pose le marasme de nos industries du textile et du cuir.*

— *Antoine MAZIER modifiant certaines dispositions du régime des pensions des marins du commerce et de la pêche.*

— *Antoine MAZIER, pour la révision des salaires forfaitaires des marins.*

— *Robert COUTANT, sur la prévention et la réparation des accidents du travail et l'organisation du contentieux de la Sécurité Sociale.*

— *Albert DENVERS, relative aux droits à pension proportionnelle des anciens marins du commerce ou de la pêche invalides de guerre.*

— *Arthur NOTEBART, étendant le bénéfice de l'assurance volontaire pour le risque maladie aux Artisans, Commerçants ou toute personne exerçant une profession libérale et ne relevant pas d'un régime spécial.*

— *Emmanuel VERY et Pierre MONNERVILLE, étendant le régime des Assurances Sociales aux Départements d'Outre-Mer, et précisant le régime des accidents du travail et des maladies professionnelles dans ces Départements.*

— *Marcel GUISLAIN, faisant bénéficier les Déportés de leur temps de déportation pour avancer l'âge légal de la retraite des vieux travailleurs.*

— *René DEJEAN, permettant à titre provisoire de surseoir aux expulsions de certains locataires.*

— *Gilles GOZARD, maintenant aux assujettis du régime social agricole le droit aux prestations en nature pour leurs enfants continuant leurs études jusqu'à vingt ans.*

— *Marcel GUISLAIN, fixant à 55 ans l'âge de la retraite d'Ancien Combattant et en fixant le montant.*

— *Jules NININE, accordant aux Fonctionnaires de la France d'Outre-Mer et des Etats Associés résistants le bénéfice des mesures accordées aux Fonctionnaires titulaires de l'Etat..*

— *Rachel LEMPEREUR, accordant aux veufs des femmes Fonctionnaires les droits reconnus aux veuves de Fonctionnaires.*

— *Rachel LEMPEREUR, accordant l'allocation de salaire unique aux aveugles et grands infirmes remplissant les conditions.*

— *Marcel DAROU, modifiant la Loi instituant l'allocation pour tierce personne au profit des aveugles de la Résistance.*

— *Camille TITEUX, accordant sans limitation de durée des allocations de chômage aux travailleurs involontairement privés d'emploi.*

— *Camille TITEUX, maintenant le bénéfice des prestations maladie aux invalides cessant de percevoir la pension pour l'affection ayant causé l'invalidité.*

— *Jean-Raymond GUYON, favorisant la production et la consommation des jus de raisin frais.*

— *Pierre DOUTRELLOT harmonisant les Statuts des Intendants et Economes de l'Enseignement avec l'ensemble des autres personnels de l'enseignement.*

— *Robert COUTANT, étendant aux travailleurs du secteur public le bénéfice des avantages accordés aux Fonctionnaires résistants ou Anciens Combattants.*

***

II. — CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

L'ACTION parlementaire des Elus socialistes du Conseil de la République est double. D'une part, en tant que membres du Groupe Parlementaire Socialiste (Députés et Sénateurs réunis), ils participent aux réunions communes, au cours desquelles la position des Elus du Parti est définie, et assistent aux réunions préparatoires dans les Commissions d'études spécialisées et, d'autre part, ils doivent défendre au sein du Conseil de la République les thèses délibérées et déterminées par le Parti et son Groupe Parlementaire.

Quand le travail législatif l'emporte sur l'action plus purement politique, le Conseil de la République siège aussi fréquemment que l'Assemblée Nationale ; par contre, quand les problèmes politiques l'emportent, le nombre des textes transmis au Conseil de la République diminue et il apparaît que l'activité de la deuxième assemblée est réduite.

Au cours de l'année 1955, le renouvellement de la moitié du Conseil a entraîné une longue interruption suivie de celle des vacances et, dès la rentrée d'octobre, l'activité parlementaire a été marquée par la fin chaotique de la dernière législature. De ce fait, la plupart des questions soumises à l'Assemblée ont eu un caractère presque uniquement politique et, pour la plupart, ont été réglées par des votes impliquant la question de confiance.

Dès lors, l'activité des Sénateurs socialistes a pu paraître comme moins importante que dans le cours des années précédentes. Il faut cependant relever que le nombre des réunions communes a été beaucoup plus grand et que les contacts indispensables entre le Comité Directeur et les Elus des deux Assemblées ont été satisfaisants.

Pour prendre deux exemples, les discussions des accords Tunisiens ont fait l'objet de délibérations communes puis d'une défense des positions du Parti dans chacune des Assemblées. Au Conseil de la République, nos amis COMMIN, Secrétaire Général adjoint du Parti et LEONETTI ont soutenu avec succès les thèses socialistes. Par contre, la politique marocaine n'ayant pas fait l'objet d'un texte législatif, c'est dans les réunions communes du Groupe Parlementaire et du Comité Directeur que les Sénateurs socialistes ont été associés à l'action du Parti, ce qui ne veut pas dire que les camarades du Conseil de la République se soient désintéressés de la question.

En ce qui concerne la loi électorale, qui fut la pierre d'achoppement de la législature, les contacts entre les Elus Socialistes des deux Assemblées ont été constants et le rôle du Conseil de la République dans la prise de position en faveur du scrutin uninominal a été très important.

On peut dire, en somme, que les liaisons entre les deux Assemblées et celles du Groupe avec le Comité Directeur ont été satisfaisantes.

Il reste cependant que le travail en Commissions d'Etudes est, malgré les efforts communs, insuffisant. Les techniciens du Parti y sont souvent plus assidus et plus nombreux que les Parlementaires ;

de cela, il faut les en féliciter, mais il en résulte que les aspects politiques ou d'opportunité de certains des problèmes examinés sont laissés à l'arrière plan.

La volonté et la foi socialistes de tous étant égale, ces circonstances paraissent dues aux conditions matérielles du travail des Parlementaires qui sont encore loin d'être favorables à un travail coordonné qui tienne compte a la fois de l'idéal socialiste et de la réalité politique. Le Groupe du Conseil de la République souhaite que des efforts nouveaux soient dirigés dans cette direction.

Enfin, il me paraît superflu d'ajouter que le Groupe du Conseil a donné son appui sans limite au Gouvernement à direction socialiste de notre Camarade Guy MOLLET dans lequel trois des siens ont été appelés.

***

1°) La vie du groupe.

AU début de l'année 1955, le Groupe Socialiste comptait un effectif de 58 Membres.

Sur ces 58 Membres, et conformément aux dispositions prévues pour le renouvellement triennal par moitié du Conseil de la République, 36 devaient solliciter le renouvellement de leur mandat le 19 juin 1955.

Le résultat de cette consultation électorale fut excellent pour notre Parti puisqu'il conservait la totalité de ses sièges et réussissait en outre à accroître sensiblement le chiffre des voix qu'il détenait jusqu'ici.

Le Parti perdait 2 sièges sur le plan métropolitain :

— *Celui des ARDENNES détenu par notre ami BOZZI,*
— *Celui de l'INDRE détenu par notre ami FERRANT.*

3 sièges dans les territoires d'Outre-Mer :

— *Celui du Cameroun (OKALA)*
— *Celui du Moyen-Congo (MALONGA)*
— *Celui du Soudan (BERTEAUX)*

Par contre, il gagnait 3 nouveaux sièges dans la métropole :

— 1 *siège dans la Dordogne (BREGEGERE)*
— 1 *siège dans l'Aisne (DROUSSENT)*
— 1 *siège dans le Lot (BAUDRU)*

Après les élections du 19 juin, le Groupe Socialiste était ainsi constitué :

AUBERT (*B. Alpes*)
AUBERGER (*Allier*)
BARRE (*Seine*)
BENE (*Hérault*)
BAUDRU (*Lot*)
BOULANGE (*Belfort*)
BREGEGERE (*Dordogne*)
BRETTES (*Gironde*)
BROSSOLETTE (*Seine*)
CANIVEZ (*Nord*)

CARCASSONNE (*B.-du-R.*)
CHAMPEIX (*Corrèze*)
CHAZETTE (*Creuse*)
CHOCHOY (*P.-de-C.*)
COMMIN (*S.-et-O.*)
COURRIERE (*Aude*)
DASSAUD (*Puy-de-Dôme*)
DE BARDONNECHE (*H. Al.*)
DENVERS (*Nord*)
DESCOMPS (*Gers*)
DOUCOURE (*Soudan*)
DROUSSENT (*Aisne*)
FOURNIER (*Landes*)
GEOFFROY (*Vaucluse*)
GREGORY (*P. O.*)
LAMARQUE (*Var*)
LAMOUSSE (*H.-Vienne*)
LEONETTI (*Maroc*)
MISTRAL (*Isère*)
MONPIED (*Puy-de-Dôme*)
MARTY (*H.-Garonne*)
M. BODGE (*Soudan*)
MERIC (*H.-Garonne*)
MINVIELLE (*Landes*)
MOUTET (*Drôme*)
NAVEAU (*Nord*)
NAYROU (*Ariège*)
N. JOYA (*Cameroun*)
PAULY (*Creuse*)
PERIDIER (*Hérault*)
PIC (*Drôme*)
RAPUZZI (*B.-du-R.*)
ROLLAND (*Finistère*)
ROUBERT (*A.-Maritimes*)
ROUX (*Aude*)
SEMPE (*Gers*)
SOLDANI (*Var*)
SOUTHON (*Allier*)
SURAN (*H.-Garonne*)
SYMPHOR (*Martinique*)
TAILHADES (*Gard*)
VANRULLEN (*P.-de-C.*)
VERDEILLE (*Tarn*)

Apparentés :

DURIEUX (*P.-de-C.*)
MOSTEFAI (*Algérie*)

Nous noterons avec tristesse le départ de notre ami MASSON, Sénateur du Finistère, Doyen du Conseil de la République, qui ne se représentait pas en raison de son grand âge. Nous lui souhaitons un bon et long repos très mérité après une vie entière consacrée au Service du Parti.

⁂

A la suite de ce renouvellement, le Groupe Socialiste procédait à l'élection de son bureau et de sa délégation exécutive.

Président du Groupe :	*Alex* ROUBERT
Vice-Présidents :	*Robert* BRETTES
	Maurice PIC
Secrétaire :	*André* MERIC
Trésorier :	*Antoine* COURRIERE

⁂

Membres de la Délégation exécutive :

● TITULAIRES :

CHAMPEIX, MERIC, PIC, COURRIERE, SOUTHON, SYMPHOR, BRETTES, PERIDIER, CHOCHOY, BROSSOLETTE.

● SUPPLEANTS :

DASSAUD, DOUCOURE, SEMPE.

⁂

Le Conseil de la République procédait au renouvellement de son bureau :

Marcel CHAMPEIX était élu 1er Vice-Président,
Gérard MINVIELLE, Questeur,
N'JOYA AROUNA, Secrétaire.

La répartition dans les Commissions est alors la suivante :

AFFAIRES ECONOMIQUES :

BAUDRU, BREGEGERE, MERIC, NAVEAU, SEMPE.

Suppléants : CANIVEZ, DE BARDONNECHE, MISTRAL.

AFFAIRES ETRANGERES :

CARCASSONNE, CHAZETTE, COMMIN, LEONETTI, MOUTET.

Suppléants : BROSSOLETTE, MERIC, SOUTHON.

AGRICULTURE :

BREGERERE, BRETTES, DE BARDONNECHE, DURIEUX, NAVEAU, SURAN.

Suppléants : BAUDRU, BOULANGE, MARTY, NAYROU.

BOISSONS :

BENE, BRETTES, GREGORY, PERIDIER, SEMPE.

Suppléants : COURRIERE, GEOFFROY, ROUX.

DEFENSE NATIONALE :

BARRE, BOULANGE, GEOFFROY, MOSTEFAI, ROLLAND.

Suppléants : CHAZETTE COURRIERE, MERIC, ROUX.

EDUCATION NATIONALE :

CANIVEZ, DESCOMPS, LAMOUSSE, SOUTHON, SYMPHOR.

Suppléants : AUBERGER, BERTRAND, M. BODGE.

FAMILLE ET SANTE :

BROSSOLETTE, DROUSSENT, FOURNIER, N'JOYA, ROUX, SOUTHON.

Suppléants : BREGEGERE, DURIEUX, MONTPIED, MINVIELLE.

FINANCES :

AUBERGER, COURRIERE, LAMARQUE, PAULY, ROUBERT.

Suppléants : AUBERT, RAPUZZI, SOLDANI.

FRANCE D'OUTRE-MER :

CHAZETTE, DOUCOURE, M. BODGE, N'JOYA.

Suppléants : COURRIERE, DESCOMPS, SYMPHOR.

INTERIEUR :

DURIEUX, MONTPIED, NAYROU, RAPUZZI, SOLDANI, VERDEILLE.

Suppléants : BERTRAND, CHAZETTE, LEONETTI, SEMPE.

JUSTICE :

CARCASSONNE, GEOFFROY, PERIDIER, TAILHADES.

Suppléants : BENE, COURRIERE, GREGORY.

MARINE ET PECHES :

BERTRAND, LAMARQUE, LEONETTI, M. BODGE, ROLLAND, SYMPHOR.

Suppléants : CARCASSONNE, DESCOMPS, BRETTES, SOLDANI.

MOYEN DE COMMUNICATION :

AUBERT, BARRE, MISTRAL, SOLDANI, VANRULLEN, VERDEILLE.

Suppléants : BERTRAND, BREGEGERE, MINVIELLE, SYMPHOR.

PENSIONS :

AUBERGER, DASSAUD, DE BARDONNECHE, FOURNIER, ROUX.

Suppléants : DOUCOURE, DROUSSENT, MARTY.

PRESSE :

BENE, BROSSOLETTE, LAMOUSSE, COMMIN, SURAN.

Suppléants : BOULANGE, SEMPE, VERDEILLE.

PRODUCTION INDUSTRIELLE :

BAUDRU, DROUSSENT, GREGORY, MARTY, VANRULLEN.

Suppléants : DASSAUD, ROUX, SYMPHOR.

RECONSTRUCTION :

BERTRAND, CANIVEZ, MARTY, MISTRAL, PAULY, RAPUZZI.

Suppléants : BREGEGERE, DURIEUX, SYMPHOR.

SUFFRAGE UNIVERSEL :

AUBERT, COURRIERE, DESCOMPS, NAYROU, ROUBERT.

Suppléants : BROSSOLETTE, BERTRAND, PERIDIER.

TRAVAIL :

BOULANGE, DASSAUD, MERIC, MINVIELLE, MONTPIED.

Suppléants : PERIDIER, SYMPHOR, VANRULLEN.

COMPTABILITE :

COURRIERE, PAULY.

Suppléants : GEOFFROY, MERIC.

LE 1er *février* 1956, *le Gouvernement de Guy MOLLET était constitué.*

Le Groupe Socialiste du Conseil était heureux de voir 3 de ses Membres appelés à des postes de responsabilité à l'intérieur de ce Gouvernement, postes pour lesquels ils étaient plus particulièrement compétents.

Bernard CHOCHOY — *Secrétaire d'Etat à la Reconstruction et au Logement.*

Maurice PIC — *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur (Aff. Départ. et Communales).*

Marcel CHAMPEIX — *Secrétaire d'Etat à l'Intérieur (Affaires Algériennes).*

A la suite de ces désignations ministérielles le Groupe Socialiste désignait notre camarade :

André MERIC *comme Vice-Président du CONSEIL de la République pour remplacer Marcel CHAMPEIX et*

Jean PERIDIER *était désigné comme Vice-Président du Groupe pour remplacer Maurice PIC.*

Nous devons également regretter le départ pour l'Assemblée Nationale de camarade Albert DENVERS, élu Député du Nord. Il continuera dans l'autre Assemblée l'excellent travail qu'il n'a cessé d'accomplir dans le cadre parlementaire. Nous avons, de ce fait, eu la joie d'accueillir son successeur, notre camarade Marcel BERTRAND, élu Sénateur du Nord.

*
**

2°) Interventions des Parlementaires socialistes.

AFFAIRES ECONOMIQUES

Répression des Infractions à la Législation Economique.	25-10-55	PERIDIER
Statut de la Coopération	9- 2-56	BREGEGERE

AFFAIRES ETRANGERES

Conventions Franco-Tunisiennes	2-8-55	COMMIN-LEONETTI
Politique au Viet-Nam	23-2-56	MOUTET

AGRICULTURE

Convocation des Réservistes Agricoles	12-7-55	NAVEAU
Aromatisation artificielle de la margarine	17-11-55	NAVEAU
Restitution agriculteurs terrains expropriés	17-11-55	NAVEAU
Mode de paiement des fermages	16-2-56	DURIEUX
Création d'attachés agricoles	28-2-56	BREGEGERE SURAN
Réserve communale de chasse	28-2-56	VERDEILLE

BOISSONS

Comité interprofessionnel du Cassis de Dijon	30-6-55	BENE
Interdiction de fabrication de certains vins mousseux	4-8-55	PERIDIER
Clairette de « DIE »	25-10-55	PERIDIER - PIC
Bouilleurs de crû	17-11-55	PERIDIER

DEFENSE NATIONALE

Organisation de la Défense Nationale	26-7-55	CHOCHOY
Budget de la Défense Nationale	1-8-55	COURRIERE - SURAN - ROLLAND - BREGEGERE
Organisation de la Défense Nationale	10-11-55	MOUTET

EDUCATION NATIONALE

Caisse Nationale des Lettres	25-10-55	LAMOUSSE

FAMILLE ET SANTE PUBLIQUE

Allocation aux aveugles et aux grands infirmes	27-10-55	FOURNIER - PERIDIER

FINANCES

Loi des Finances	12-5-55	VANRULLEN - CHAZETTE

FRANCE D'OUTRE-MER

Réorganisation municipale dans les territoires d'Outre-Mer	5-8-55	N'JOYA - DOUCOURE
Répression des délits de chantage	22-11-55	GEOFFROY
Amnistie Outre-Mer	22-11-55	GEOFFROY

INTERIEUR

Etat d'Urgence en Algérie	1-8-55	CHAMPEIX
Dépenses d'Assistances	7-2-56	NAVEAU - MERIC - SYMPHOR

JUSTICE

Location Gérance des Fonds de Commerce	19-7-55	COURRIERE
Légitimation des enfants adultérins	6-3-56	GEOFFROY

MARINE ET PECHES

Convention entre l'Etat et la Compagnie Générale Transatlantique	4-8-55	COURRIERE - DENVERS - ROUBERT
Taxe de péage dans les ports de Commerce	4-8-55	DENVERS

PENSIONS

Déportés du Travail	12-7-55	AUBERGER
Secours aux compagnes et veuves	4-8-55	AUBERGER
Transfert des corps des victimes décédées en Indochine	28-2-56	AUBERGER

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Retraite des Ouvriers Mineurs	7-2-56	VANRULLEN

RECONSTRUCTION

Législation sur les Dommages de Guerre	16-2-56	MISTRAL

REGLEMENT ET SUFFRAGE UNIVERSEL

Renouvellement de l'Assemblée Nationale (Loi électorale)	8 *et* 15-11-55	COURRIERE - COMMIN - BARRE

TRAVAIL

Protection de la Liberté Syndicale	8-11-55	MERIC
Statut juridique des Sous-agents d'assurances	9-2-56	MERIC
Prestations longue-maladie pour les retraités	21-2-56	MERIC
Majoration de l'allocation de vieillesse	1-3-56	DASSAUD - SYMPHOR

***

3°) Initiatives socialistes.

— Proposition de Résolution tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi réorganisant les conditions d'assurance et de réassurance des récoltes de tabac.

N° 535 C.R. — 4 août 1955.

BAUDRU - BREGEGERE - BRETTES - CHAMPEIX - CHOCHOY - DASSAUD - DESCOMPS - DURIEUX - FOURNIER - MARTY - MERIC - MINVIELLE - MISTRAL - NAVEAU - NAYROU - PIC - SEMPE - SURAN - VANRULLEN - VERDEILLE.

— Proposition de Résolution tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux sinistrés de la Martinique, victimes du violent orage du 23 septembre dernier.

N° 7 C.R. — 6 octobre 1955.

SYMPHOR

— Proposition de résolution tendant à modifier l'article 18 du règlement.

N° 15 C.R. — 11 octobre 1955.

ROUBERT

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à abroger le décret 55.687 du 21 mai 1955 relatif à la répartition des dépenses d'assistance.

N° 69 C.R. — 27 octobre 1955.

NAVEAU - DENVERS - CANIVEZ - BREGEGERE - ROUX - MERIC - SURAN

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux sinistrés de Nîmes et de Caissargues, victimes de l'ouragan du 21 octobre 1955.

N° 84 C.R. — 8 novembre 1955.

TAILLADES

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à surseoir, dans les communes de moins de 2.000 habitants, à l'application des dispositions de l'arrêté du 14 septembre 1954 fixant les conditions d'occupations, par les agents communaux et de certains établissement publics communaux, d'immeubles appartenant à ces collectivités ou détenus par elles.

N° 181 C.R. — 22 novembre 1955.

MERIC - SURAN - MARTY

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à modifier le décret 55-568 du 20 mai 1955 en vue d'accorder aux titulaires de pensions ou de rentes de vieillesse de la Sécurité Sociale le bénéfice de la « Longue-Maladie ».

N° 212 C.R. — 1 décembre 1955.

RAPUZZI - CARCASSONE - NAYROU - CHAMPEIX - BOULANGE - MERIC - DASSAUD

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires en vue de réserver les droit des militaires maintenus sous les drapeaux candidats ou susceptibles d'être candidats à un emploi dans les services publics.

N° 213 C.R. — 1 décembre 1955.

BOULANGE

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux employés des P.T.T. une indemnité exceptionnelle en raison du surcroît de travail que leur a causé la campagne électorale au moment des fêtes du Nouvel An.

N° 217 C.R. — 19 janvier 1956.

AUBERGER - SOUTHON

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder un crédit spécial suffisant pour permettre l'indemnisation des exploitants agricoles dont les récoltes ont été anéanties en totalité ou en partie par les gelées exceptionnelles et les abondantes chutes de neige des 2 et 3 février 1956.

N° 235 C.R. — 7 février 1956.

ROUBERT

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les dispositions nécessaires pour obtenir la suppression des passeports dans les relations internationales.

N° 236 C.R. — 7 février 1956.

ROUBERT

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures immédiates pour permettre l'indemnisation des exploitants agricoles du Var et des Bouches-du-Rhône dont les récoltes ont été anéanties en totalité ou en partie par les gelées exceptionnelles et les chutes de neige des 1, 2 et 3 février 1956.

N° 242 C.R. — 9 février 1956.

SOLDANI - LAMARQUE - I. RAPUZZI - CARCASSONNE

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence des mesures indispensables pour créer dans les moindres délais un réseau de télévision dans le Midi de la France.

N° 285 C.R. — 23 février 1956.

MERIC - SURAN - BAUDRU - ROUX - COURRIERE - PERIDIER - GREGORY - DESCOMPS - SEMPE - FOURNIER - MINVIELLE - BRETTES - BREGEGERE

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux ostréiculteurs français et, plus particulièrement, aux ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon, victimes des intempéries du mois de février 1956.

N° 306 C.R. — 1 mars 1956.

BRETTES

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à indemniser les sinistrés victimes des inondations de la région Avesnes-Maubeuge.

N° 318 C.R. — 6 mars 1956.

NAVEAU

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à supprimer purement et simplement, au cours de l'année 1956, les périodes militaires de réserve.

N° 336 C.R. — 8 mars 1956.

NAVEAU

— Proposition de Loi tendant à compléter les dispositions de l'ordonnance 45-2627 du 2 novembre 1945 organisant la protection des végétaux.

N° 337 C.R. — 8 mars 1956.

NAYROU

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à apporter une aide efficace aux exploitations familiales agricoles du Sud-Ouest, en étendant aux semences d'orge la prime accordée aux blés de printemps pour assurer les réensemencements dans les régions qui, comme tant d'autres, ont été ravagées par le froid.

N° 356 C.R. — 15 mars 1956.

BREGEGERE - SEMPE - DESCOMPS - MERIC - SURAN

— Proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures indispensables pour permettre aux exploitants agricoles et aux collectivités locales du département de la Creuse, ravagé par le froid comme bien des régions de France, de faire face à la fois à leurs besoins immédiats et à ceux de leur rééquipement.

N° 357 C.R. — 15 mars 1956.

CHAZETTE - PAULY

III. — L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

BUREAU DE L'ASSEMBLEE

VICE-PRESIDENT :

— *YA DOUMBIA.*

QUESTEUR :

— *Emile VIVIER.*

SECRETAIRE :

— *Paule MALROUX.*

PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LEGISLATION :

— *Lucien JUNILLON.*

PRESIDENT DE LA COMMISSION DES RELATIONS EXTERIEURES :

— *André BIDET.*

PRESIDENT DE LA COMMISSION DU REGLEMENT :

— *Oreste ROSENFELD.*

PRESIDENT DE LA COMMISSION DE COMPTABILITE :

— *Ernest CAZELLES.*

⁂

COMPOSITION DU BUREAU DU GROUPE SOCIALISTE

PRESIDENT :

— *Paul ALDUY* — (*jusqu'au 2 janvier*) — puis *Joseph BEGARRA*

VICE-PRESIDENTS :

— *Georges REVERBORI.*
— *Sylvain CHARLES-CROS.*
— *N'DIAYE GUIRANDOU.*
— *Lucien BERNIER.*

SECRETAIRE GENERALE-TRESORIERE :

— *Paule MALROUX.*

COMMISSION DE CONTROLE :

— *Ernest CAZELLES.*
— *Armand COQUART.*
— *Jean-Marie THOMAS.*

⁂

AU cours de l'année écoulée le Groupe Socialiste de l'Assemblée de l'Union Française s'est efforcé d'infléchir dans le sens des theses soutenues par le Parti, les textes mis en discussion.

Son action a également consisté à multiplier, sur le plan personnel, les contacts avec les Elus d'outre-mer des autres Groupes. En de nombreuses circonstances, l'ensemble des Conseillers africains a aligné ses votes sur ceux du Groupe. Nous pensons en cela avoir renforcé la position du Parti et étendu son influence et son prestige auprès des représentants des populations d'outre-mer et, par là, auprès des populations elles-mêmes.

Jusqu'au 2 janvier 1956, le Groupe de l'Assemblée de l'Union française a été présidé par Paul ALDUY. C'est donc lui qui, depuis le dernier Congrès, a eu la charge et l'honneur d'animer les travaux du Groupe.

Son départ et celui de MARGUERITTE privent l'Assemblée de l'Union Française et la représentation socialiste au sein de celle-ci de deux Militants dont la compétence est reconnue par tous. Nous sommes convaincus que l'Assemblée Nationale profitera de leurs qualités et de leurs connaissances ainsi que de l'expérience qu'ils ont acquise à VERSAILLES.

Nos camarades BOCHER, CHEKKAL DAHO, DETRAVES et J.-M. THOMAS sont restés, en raison de leur état de santé, éloignés de nos travaux. Nous leur souhaitons un prompt retour parmi nous.

Charles DUMAS n'est plus. Il nous a été ravi après une longue maladie. Sa perte a été douloureusement ressentie par nous et le Parti tout entier.

Le Groupe compte trois nouveaux camarades, COURTOIS, LE COUTALER et WAGNER qui remplacent Charles DUMAS, Paul ALDUY et Charles MARGUERITTE. Il a enregistré avec une réelle satisfaction, à la rentrée de 1956, le geste de François DUVAL, Elu de la Martinique qui, d'apparenté, a voulu devenir Membre du Groupe en même temps qu'il donnait son adhésion au Parti.

*
**

1°) Questions culturelles.

PAULE MALROUX est intervenue (1er mars) pour attirer l'attention du Gouvernement sur le problème de la scolarisation des filles aux Comores.

Elle a fait adopter le 17 Novembre un Rapport (211) sur une proposition dont elle est la signataire ainsi que BEGARRA, BELABED, DIALLO ABDOULAYE, N'DIAYE GUIRANDOU, J.-M. THOMAS, YA DOUMBIA, en vue de la distribution gratuite de lait, de sucre et de suppléments alimentaires aux enfants fréquentant l'école en Algérie, dans les Territoires d'Outre-Mer, au Togo et au Cameroun.

Paule MALROUX a présenté un rapport d'information (47) sur l'éducation de base au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Dahomey et au Cameroun.

BEGARRA, Paule MALROUX et BELABED ont déposé une proposition (42) concernant la formation d'Instituteurs et d'Institutri-

ces en nombre suffisant afin d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles d'Algérie (Rapport P. MALROUX n° 159).

BERNIER, DUVAL, Emilienne MOREAU, LEVY ont invité le Gouvernement (proposition n° 120) à créer une école d'apprentissage maritime aux Antilles.

N'DIAYE GUIRANDOU a fait adopter un rapport (154) concernant la préparation du diplôme de sage-femme dans les Territoires d'Outre-Mer, au Togo et au Cameroun.

JULIEN (21 juin) est intervenu pour définir les impératifs de la recherche outre-mer.

Rattachons à ces travaux le Rapport de JUNILLON (98) tendant à la création d'une Union française de radiodiffusion qui, se fondant sur une analyse détaillée des moyens de toute nature dont dispose actuellement la radio et sur une étude des problèmes particuliers qui se posent Outre-Mer dans ce domaine, définit la structure et le fonctionnement d'une organisation rationnelle et démocratique de la radiodiffusion.

*
**

2°) Questions sociales.

DEFENSE DES TRAVAILLEURS

L'ASSEMBLEE a voté le 17 Mai, après intervention de ROSENFELD, P. MALROUX et BIDET, un Rapport de BEGARRA (97) modifiant divers articles du Code du Travail en vue d'apporter à ce texte divers aménagements rendus nécessaires par l'expérience.

Le 10 Mai, BEGARRA a également fait voter, après intervention de P. MALROUX et BIDET, un Rapport (95) invitant le Gouvernement à compléter l'application du Code du travail et à prendre, à cet effet, dans les meilleurs délais, les mesures qui s'imposent.

Mentionnons encore l'adoption, le 15 novembre, après intervention de P. MALROUX, d'un Rapport BEGARRA (26) sur l'indemnisation des accidentés du travail en Nouvelle-Calédonie, le vote d'un Rapport P. MALROUX (109) le 14 Février, sur une proposition (31) BEGARRA, P. MALROUX, SAIDOU DJERMAKOYE, YA DOUMBIA, CAZELLES concernant le recrutement d'Inspecteurs du travail Outre-Mer.

L'extension du bénéfice des Allocations familiales aux marins-pêcheurs des départements d'outre-mer a fait l'objet d'une proposition (39) de BERNIER, DUVAL, BEGARRA, BIDET, LEVY, MARGUERITTE, rapportée par BEGARRA (192) et votée après intervention de DUVAL.

BERNIER, DUVAL, E. MOREAU et LEVY ont déposé deux Propositions, l'une (117) en vue de l'extension aux Départements d'Outre-Mer de la législation métropolitaine en matière de prestations familiales ; l'autre (119) demandant l'octroi du bénéfice de la Sécurité Sociale des Fonctionnaires aux Retraités titulaires d'une pension servie par la Caisse de retraites de la F.O.M. domiciliés dans les Départements d'Outre-Mer.

BERNIER a fait adopter, le 28 Mars, un rapport (75) invitant le Gouvernement à donner satisfaction à un certain nombre de revendications des Fonctionnaires en service dans les Départements d'Outre-Mer en ce qui concerne les zones de salaires, les prestations familiales, les congés, etc..

CAZELLES (rapport 82) a pris position pour l'octroi de primes et indemnités en faveur du cadre général des Officiers Ingénieurs des Eaux et Forêts d'Outre-Mer (22 novembre).

BIDET, ROSENFELD et BEGARRA (10 et 12 Mai) ont exposé l'opinion du Groupe au cours d'un débat concernant la règlementation de l'emploi des étrangers en A.O.F. et A.E.F.

PROTECTION DE LA SANTE

LE 4 Août, P. MALROUX, N'DIAYE GUIRANDOU, CHARLES-CROS ont réclamé la réorganisation des services de santé Outre-Mer.

Le 10 novembre, CHARLES-CROS s'est prononcé pour des mesures de décentralisation pour la mise en œuvre des moyens de protection de la santé publique.

Le 23 Février, l'Assemblée a donné son assentiment à un rapport de N'DIAYE GUIRANDOU (130) en faveur des médecins et sages-femmes malgaches. Notre camarade est également intervenu le 1er mars en faveur des médecins et sages-femmes diplômés des écoles de médecine de DAKAR, TANANARIVE et PONDICHERY. Paule MALROUX (2/2) a proposé des mesures de reclassement pour les médecins titulaires du diplôme de l'école de médecine de PONDICHERY.

⁂

Dans un ordre d'idées différent mentionnons la Proposition (8) de DUVAL et BERNIER, en faveur des sinistrés de l'ouragan qui a ravagé la Martinique en septembre dernier, l'intervention de CHARLES-CROS (28 Juillet) qui a demandé au Gouvernement de se pencher sur le sort des Français d'Indochine.

⁂

3°) Questions économiques.

LE développement agricole a fait l'objet de nombreux textes et interventions :

— CAZELLES (58) a rapporté une proposition (9) de CAZELLES, N'DIAYE GUIRANDOU, YA DOUMBIA, SAIDOU DJERMAKOYE et DIALLO ABDOULAYE, invitant le Gouvernement à développer l'éducation coopérative des autochtones.

— ALDUY (rapport 122) a réclamé l'élargissement du marché des fruits et légumes de l'Union Française et la modification du Comité National Interprofessionnel des Fruits et Légumes afin de faire représenter, au sein de cet organisme, les producteurs de tous les pays d'Outre-Mer.

— BERNIER, DUVAL et CAZELLES ont déposé une Proposition (83) tendant à appliquer dans les Départements d'Outre-Mer la législation métropolitaine en matière de chambres d'agriculture.

— CAZELLES (26 Juillet 1955 et 23 Février 1956) a développé les thèses définies par le Parti en matière d'organisation des marchés agricoles. Rappelant que le Groupe Socialiste et lui-même avaient déposé, dès 1951, une proposition en vue d'organiser le marché du café et du cacao, il a fait la critique des mesures insuffisantes qui ont été prises par les Gouvernements précédents et demandé la mise en place des Organismes de base indispensables. SOPPO PRISO s'est prononcé pour une gestion démocratique des caisses créées.

La politique socialiste en matière d'investissements et, en particulier, en matière d'investissements étrangers Outre-Mer, a été exposée (21 octobre) par ALDUY, CAZELLES et JUNILLON.

CAZELLES, BIDET et N'DIAYE GUIRANDOU ont dressé (28 Février) le bilan du plan décennal de 1946.

La situation économique préoccupante de l'Algérie a fait, le 6 juillet, l'objet d'un important débat engagé à propos de la discussion d'un Rapport de REVERBORI (108) sur une proposition PIERI, BEGARRA, BELABED, CHEKRAL DAHO, LECHANI, ALDUY, BIDET, invitant le Gouvernement à apporter à l'Algérie une aide financière en rapport avec la croissance de sa démographie et à prendre les mesures nécessaires susceptibles d'augmenter le potentiel économique du pays et d'y relever la condition humaine. BEGARRA, LECHANI, ALDUY ont été les porte-parole du Groupe dans ce débat.

La recherche des débouchés pour notre production, et le souci de préserver les intérêts moraux, économiques et culturels de la France en Algérie, ont motivé le rapport GORSE (127) sur la participation de la République française à l'exposition internationale d'ADDIS-ABEBA.

Le problème de la subsistance des populations dans les espaces désertiques a été analysé par BEGARRA (14 Octobre).

CHARLES-CROS, SAIDOU DJERMAKOYE et BEGARRA ont, les 31 Mars 1955 et 28 Février 1956, insisté sur la nécessité de l'équipement portuaire des Territoires d'Outre-Mer.

⁂

4°) Questions administratives et judiciaires.

L'IMPORTANT problème du changement de statut civil a été très largement débattu le 7 juillet. ROSENFELD, YA DOUMBIA et JUNILLON, après avoir orienté les travaux de la Commission de Législation, sont intervenus en séance publique pour s'opposer à toute mesure de caractère discriminatoire et pour réclamer l'institution d'une procédure libérale et démocratique en vue de la renonciation au Statut coutumier.

Les mêmes préoccupations ont animé LECHANI et ROSENFELD lors du débat (29/11) sur l'organisation de l'état civil dans les pays d'Outre-Mer.

JUNILLON (4 Août) s'est prononcé pour une réorganisation des services judiciaires du Ministère de la France d'Outre-Mer. Il s'est préoccupé, dans une proposition adoptée le 3 Mai 1955, du reclassement des magistrats d'Indochine.

BIDET a été nommé Rapporteur d'une Proposition invitant le Gouvernement à prévoir l'affectation judicieuse des fonctionnaires ayant la connaissance du monde musulman.

YA DOUMBIA et N'DIAYE GUIRANDOU se sont associés à une proposition (135) qui tend à la suppression des obstacles que rencontrent les femmes pour l'accès à la magistrature Outre-Mer.

FONCTION PUBLIQUE

L'ASSEMBLEE a voté, le 8 mars, deux Rapports de N'DIAYE GUIRANDOU (151) et JUNILLON (167) sur une Proposition de YA DOUMBIA, N'DIAYE GUIRANDOU, CHARLES-CROS, ROSENFELD, SOPPO PRISO, ayant pour but de faciliter l'accès à la Fonction Publique Outre-Mer pour les citoyens originaires des Territoires d'Outre-Mer.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

LA création de Conseils de circonscription dans les Territoires d'Outre-Mer a fait l'objet d'un Rapport et contre-projet de CAZELLES qui a servi de base à l'élaboration du texte définitif adopté le 21 juillet après interventions de CAZELLES, CHARLES-CROS et ALDUY.

PROPRIETE FONCIERE

CAZELLES, LECHANI, ROSENFELD et CHARLES-CROS ont apporté les critiques du Groupe (24 novembre) au régime de la règlementation du domaine public et de la propriété foncière à Madagascar. Ils se sont prononcés pour une réforme du régime des terres dans la Grande Ile.

*
**

5°) Questions politiques.

POLITIQUE MUSULMANE

CH.A. JULIEN a soumis à l'Asssemblée une Proposition prévoyant la création d'un organisme permanent de coordination des affaires musulmanes (16). Celle-ci, rapportée par GORSE (55), a permis l'ouverture d'un débat sur l'orientation de la politique musulmane de la France, au cours duquel BIDET, JULIEN, YA DOUMBIA, CHARLES-CROS ont pris la parole. (8 et 10 novembre).

EVENEMENTS DU 6 FEVRIER A ALGER

DES le 7 février, le Groupe a déposé une Motion (113), signée de Ch.-A. JULIEN, CHARLES-CROS, BELABED, SOPPO PRISO, pour réprouver les manifestations qui ont accueilli à ALGER le chef du Gouvernement de la République.

Rapportée par CHARLES-CROS (115), cette Motion a été adoptée après intervention de JULIEN et ROSENFELD.

ELECTIONS

ROSENFELD et CHARLES-CROS ont réclamé, au nom du Groupe, l'augmentation du nombre de sièges et la généralisation du Collège Unique pour les Elections législatives (8 Novembre).

SOPPO PRISO et CHARLES-CROS (28 Juillet) ont appuyé une Proposition en faveur du Collège unique au Cameroun.

CHARLES-CROS a fait adopter un Rapport (129) établissant le vote par procuration pour les élections à l'Assemblée de l'Union française.

AMNISTIE

SOPPO PRISO a demandé (proposition 128) le vote d'une Loi d'amnistie pour les faits commis au Cameroun à l'occasion des événements de Mai 1955.

CONTROLE DE LA GESTION DES SOCIETES D'ETAT

UNE Proposition de CAZELLES (112), rapportée par ROSENFELD (43), invite l'Assemblée Nationale à étendre aux Sociétés Nationalisées d'Outre-Mer le contrôle qui s'exerce actuellement sur les Sociétés Nationalisées qui ont leur siège dans la métropole.

REFORME DES INSTITUTIONS DES PAYS D'OUTRE-MER

LE projet gouvernemental de loi cadre reprend un grand nombre des Avis et Propositions formulés depuis longtemps par l'Assemblée de l'Union Française, bien souvent grâce à l'action du Groupe Socialiste, qu'il s'agisse : des Conseils de circonscription, de l'extension du pouvoir délibérant des Assemblées locales, de la création des Conseils de gouvernement, du Suffrage universel, du Collège unique, de l'Africanisation des cadres... Toutes ces dispositions ont, en leur temps, fait l'objet de textes émanant du Groupe Socialiste ou d'interventions de ses Membres.

Ce texte rejoint également une préoccupation essentielle du Groupe ainsi que du Parti sur la nécessité de faire vite.

Au cours du débat qui s'est déroulé devant l'Assemblée le 13 mars, le point de vue du Groupe a été défendu par CAZELLES, BEGARRA, N'DIAYE GUIRANDOU, JUNILLON, CHARLES-CROS. SOPPO PRISO a exprimé le point de vue particulier du Cameroun.

PROPOSITIONS DIVERSES

CAZELLES est intervenu dans la discussion sur le budget militaire du Ministère de la France d'Outre-Mer (12 juillet).

Les problèmes de la défense ont été particulièrement suivis en séance et en commission par LEVY, MARGUERITTE, VIVIER, E. MOREAU. Cette dernière a soumis un Rapport sur les implications militaires de la création d'un Territoire national du Sahara (201), BEGARRA traitant plus spécialement (rapport n° 10) de l'aspect économique de cette question.

GORSE (rapport III) a attiré l'attention du Gouvernement sur la sauvegarde des intérêts français au Fezzan. Son Rapport a été adopté le 26 Mai 1955 après intervention de BIDET.

GORSE a de même exposé la position du Groupe dans un débat sur les relations commerciales franco-vietnamiennes (21-2).

Une proposition concernant l'existence d'un trafic d'esclaves en Afrique Noire a fait l'objet de mises au point de BEGARRA, CHARLES-CROS et N'DIAYE GIRANDOU (14 et 16 Février).

⁂

6°) Réforme constitutionnelle.

L'ASSEMBLEE a consacré plusieurs de ses séances à la révision du titre VIII de la Constitution qui concerne l'Union française.

ROSENFELD, JUNILLON, YA DOUMBIA, N'DIAYE GUIRANDOU (23 juin, 7 et 8 juillet) sont longuement intervenus et leurs discours ont largement contribué à clarifier le débat.

⁂

Conclusion

Cette année encore, nous avons la conviction d'avoir servi le Parti. Nous pensons que celui-ci peut trouver dans les travaux du Groupe des éléments d'action gouvernementale et parlementaire. Nous pensons également qu'il peut largement s'en inspirer pour sa propagande Outre-Mer.

Militants ! ! !

LISEZ... FAITES LIRE...

"Le Populaire de Paris"

"Le Populaire-Dimanche"

FAITES DES ABONNEMENTS

Les journaux de votre Parti ne peuvent vivre sans votre dévouement

Donnez-lui les puissants moyens d'expression

Dont il a besoin

Collection Jean Jaurès

DEUXIÈME PARTIE

Autres Rapports Statutaires

A) La Commission Nationale de Contrôle ;

B) La Commission Nationale des Conflits.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

MILITANTS
SECRÉTAIRES FÉDÉRAUX
SECRÉTAIRES DE SECTIONS
ÉLUS MUNICIPAUX

Votre devoir

EST DE FAIRE VIVRE **VOTRE**

LIBRAIRIE - PAPETERIE
DES MUNICIPALITÉS

13, rue de Maubeuge - PARIS (9e)
C. C. PARIS 6680-41 Tél. : TRUDAINE 6670

- **Pour vos fournitures scolaires ou de bureau**
- **Drapeaux, cravates, bustes, insignes, etc...**
- **Librairie générale**

Passez-lui toutes vos commandes, faites-la entrer en concurrence, demandez son catalogue

Une réalisation de votre Parti

A) LA COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE

APRES examen de la comptabilité de 1955, la Commission Nationale de Contrôle est heureuse de signaler au 48me Congrès National l'équilibre retrouvé de nos finances, l'augmentation légère des effectifs, l'augmentation des prises par les Fédérations des timbres nº 2 et 3. Elle signale également l'absence de passif au 31 décembre et compte un solde en caisse assez important.

⁂

D'autre part, elle tient à remercier les « Amis du Parti Socialiste » pour le versement de fonds qui lui a été remis et qui a permis au Parti de supporter plus aisément les frais extraordinaires de la Campagne Electorale.

La Commission demande que les fonds provenant de la souscription des « Amis du Parti » soient, en 1956 comme en 1955, réservés pour un budget spécial de propagande et de campagnes électorales futures.

En ce qui concerne le budget prévisionnel de 1956 la Commission fait des réserves sur l'augmentation des effectifs à 140.000 adhérents. Compte-tenu de ces observations, et pour répondre à l'appel du Trésorier Général concernant les dépenses nouvelles d'une certaine importance, la Commission propose les recettes, conformément à ses suggestions antérieures, à savoir :

1º *l'imposition à titre obligatoire de timbres dans les proportions de :*

70 % *de timbres nº* 1
20 % *de timbres nº* 2
10 % *de timbres nº* 3

ce qui amènerait une recette supplémentaire de .. 19.567.560 Frs

2°) *l'augmentation du prix du feuillet annuel de* 50 *à* 100 *Francs, soit une recette complémentaire de* 7.000.000 Frs

soit un total général de ..... 26.567.560 Frs

⁂

La Commission Nationale de Contrôle émet le vœu qu'une Commission des finances, nommée par le Congrès, ait à discuter et à rapporter sur ces propositions.

Pour conclure, la Commission tient à signaler au Congrès le dévouement apporté par le Personnel de la Trésorerie dans l'accomplissement de ses fonctions.

TABLEAU DES REUNIONS

Nombre de réunions : 4

		Présents	Excusés
Secrétaire :	ANGOUSSET (*Bas.-Pyr.*) ..	2	2
Secrétaire-Adjoint :	BOURGEAIS (*Seine*)	4	0
Titulaires :	BAUDOU (*Bouc.-du-Rhône*)	2	2
	DELCLAUX (*Gard*)	2	2
	RENAUDEL (*Var*)	1	3
	WEILL (*Seine*)	4	0
	RICHARD Maurice (*Seine*)	4	0
	RICHARD Marcel (*S.-et-O.*)	4	0
	JURQUET (*Seine*)	1	0

P.S. — Il est à noter que nos Camarades des Fédérations de province ne sont convoqués qu'aux réunions revêtant une importance particulière.

D'autre part, en raison de la Campagne Electorale qui retenait chacun dans sa Fédération, la Commission a condensé son travail sur 4 réunions au lieu de 7.

Le Secrétaire de la Commission :

J. ANGOUSSET.

Coll. Fondation Jean Jaurès

B) LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS

AU cours de l'exercice qui s'étend du 15 avril 1955 au 31 mars 1956, la C.N.C. a reçu 19 dossiers. Il lui en restait 1 de l'exercice précédent.

14 de ces dossiers ont reçu une solution. Les 5 derniers, dont 3 parvenus à la C.N.C. entre le 15 février et le 31 mars 56, sont en cours d'instruction et seront vraisemblablement réglés avant le Congrès National.

⁂

I. — ORIGINE DES DOSSIERS

VAR :1 - NOUVELLE-CALEDONIE : 2 - GARD : 2 - PYRENEES-ORIENTALES : 2 - CHARENTE-MARITIME : 1 - MAROC : 1 - SEINE : 2 - VOSGES : 1 - SECRETARIAT GENERAL : 7 (réintégrations).

⁂

II. — SENTENCES

La C.N.C. a rendu ou confirmé 6 sentences d'exclusion publiées au Bulletin Intérieur du Parti.

Ainsi qu'elle en avait reçu mandat par le 47e Congrès National de Juillet 1955, la C.N.C. a préparé, pour être soumis au Conseil National initialement prévu pour Novembre, les Rapports concernant les demandes de réintégration formées par d'anciens Parlementaires exclus du Parti.

⁂

III. — SEANCES DE TRAVAIL

La C.N.C. s'est réunie 7 fois au cours du présent exercice.

Tableau des Présences :	PRESENCES	ABSENCES EXCUSEES
SICARD, *Secrétaire*	7	—
BECARD, *Membre*	5	2
COLLET, *Membre*	6	1
Ch. GROS *Membre,*	5	2
GOZARD, *Membre*	2	5
JACQUE, *Membre*	3	4 (1)
LECOMTE, *Membre*	5	2
MOULIN, *Membre*	7	—
VEQUE, *Membre*	7	—

(1) Notre camarade JACQUE, dont la participation aux travaux de la C.N.C. a toujours été sans défaillance, a été très gravement malade à partir de décembre 1955. La C.N.C., heureuse d'apprendre que son état de santé s'est amélioré, lui adresse ses vœux de complet rétablissement.

LA C.N.C. n'a pas, cette année, d'observation particulière à faire au sujet des dossiers qui lui ont été transmis.

Elle tient cependant à signaler le soin particulier que les Secrétaires des Commissions Fédérales des Conflits ont apporté dans la constitution des dossiers, la rédaction des sentences et le haut esprit d'impartialité qui a animé leurs travaux.

POUR LA C.N.C.,

Le Secrétaire :

Rémy SICARD.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

TROISIÈME PARTIE

Annexes

A) Graphiques et tableaux comparatifs de la Trésorerie.

B) Le 47e Congrès National.

C) Congrès National Extraordinaire.

D) Le Conseil National.

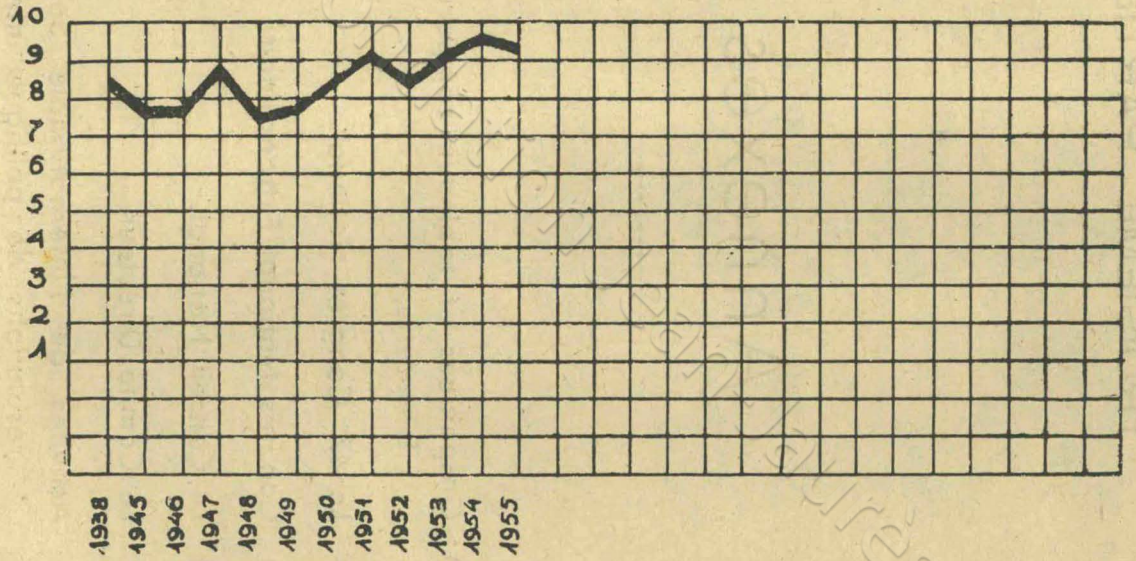
E) Le Comité Directeur.

F) Activités de l'Internationale Socialiste et résolutions de politique internationale du Comité Directeur.

G) Informations reçues sur l'activilé d'Organisations amies.

Fondation Jean Jaurès

PROPORTION DES PRISES ANNUELLES DE TIMBRES PAR FEUILLET



A) TABLEAUX COMPARATIFS GRAPHIQUES

I. — CLASSEMENT DES FEDERATIONS EN 1955

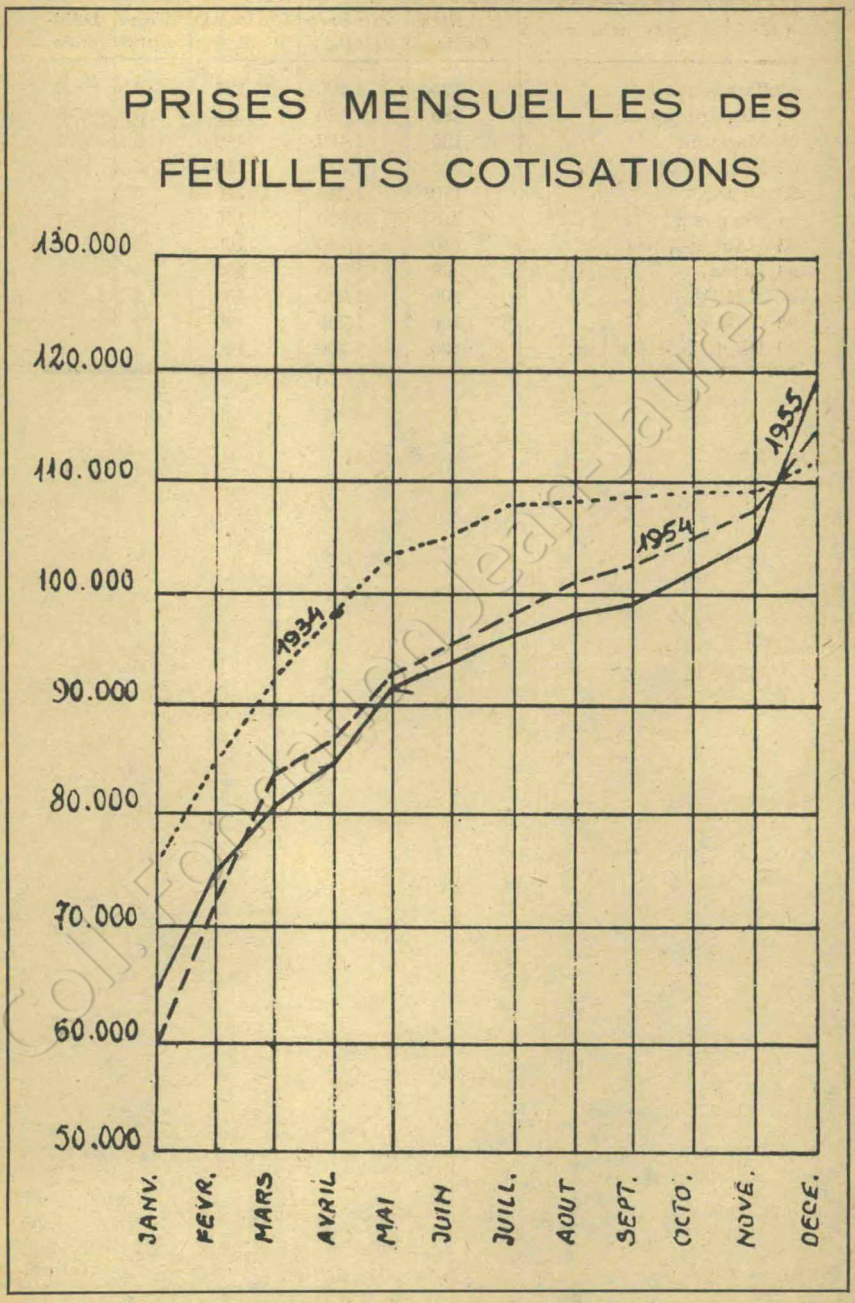
Compte tenu des feuillets et des timbres J. S.

N°	Fédérations	Feuilles Cotis.	Timbres Cotis.	Cotisants à 12 T.	Mandats	Délégués
1	Nord	13.345	122.300	10.191	408	28
2	Pas-de-Calais	11.400	113.100	9.425	378	26
3	Bouches-du-Rhône	8.800	100.562	8.380	336	23
4	Seine	7.150	76.000	6.333	254	18
5	Haute-Vienne	3.050	36.600	3.050	123	9
6	Seine-et-Oise	3.050	31.500	2.625	106	8
7	Sénégal	2.501	30.012	2.501	101	8
8	Gironde	2.785	26.300	2.191	88	7
9	Haute-Garonne	2.563	24.356	2.028	82	3
10	Gard	2.000	22.240	1.853	75	6
11	Aude	2.695	21.400	1.783	72	6
12	Var	1.885	20.540	1.711	69	6
13	Dordogne	3.125	19.250	1.604	65	5
14	Hérault	2.070	18.440	1.536	62	5
15	Somme	2.300	18.322	1.526	62	5
16	Pyrénées-Orientales	2.035	14.170	1.180	48	4
17	La Guadeloupe	1.080	12.960	1.080	44	4
18	Haut-Rhin	1.225	12.650	1.054	43	4
19	Isère	1.200	11.550	962	39	4
20	Tarn	1.260	11.340	945	38	4
21	Allier	1.005	10.055	921	37	3
22	Landes	1.500	10.000	833	34	3
23	Finistère	950	9.900	825	34	3
24	Ariège	1.000	9.880	823	33	3
25	Seine-Maritime	1.110	9.430	785	32	3
26	Indre	1.050	9.295	774	31	3
27	Ardennes	1.000	9.070	755	31	3
28	Oran	1.080	9.010	750	31	3
29	Aisne	1.110	8.800	733	30	3
30	Meurthe-et-Moselle	820	8.140	678	28	3
31	Bas-Rhin	650	7.800	650	27	3
32	Charente-Maritime	910	7.770	647	26	3
33	Doubs	1.000	7.610	634	26	3
34	Côtes-du-Nord	940	7.490	624	25	3
35	Puy-de-Dôme	899	7.363	613	25	3
36	Morbihan	641	7.037	586	24	3
37	Loire-Inférieure	680	6.410	534	22	2
38	Oise	838	6.265	522	21	2
39	Indre-et-Loire	660	6.060	505	21	2
40	Loir-et-Cher	535	6.030	502	21	2

N°	Fédérations	Feuilles Cotis.	Timbres Cotis.	Cotisants à 12 T.	Mandats	Délégués
41	Manche	550	6.015	501	21	2
42	Constantine	500	6.000	500	21	2
43	Rhône	580	5.720	476	20	2
44	Gers	637	5.620	468	19	2
45	Marne	550	5.502	458	19	2
46	Nièvre	760	5.410	450	19	2
47	Lot-et-Garonne	456	5.350	445	18	2
48	Cher	550	5.336	444	18	2
49	Maroc	415	4.800	400	17	2
50	Saône-et-Loire	550	4.762	396	16	2
51	Côte d'Ivoire	429	4.668	389	16	2
52	Aveyron	615	4.620	385	16	2
53	Seine-et-Marne	560	4.570	380	16	2
54	Creuse	495	4.338	361	15	2
55	Aube	350	4.200	350	15	2
56	Alpes-Maritimes	500	4.150	345	14	2
57	Deux-Sèvres	400	4.150	345	14	2
58	Hautes-Pyrénées	420	4.110	342	14	2
59	Côte d'Or	360	4.100	341	14	2
60	Savoie	410	4.084	340	14	2
61	Basses-Pyrénées	610	4.070	339	14	2
62	Vendée	550	4.000	333	14	2
63	Sarthe	1.020	3.920	326	14	2
64	Jura	600	3.768	314	13	2
65	Eure-et-Loir	358	3.706	308	13	2
66	Drôme	530	3.680	306	13	2
67	Belfort	436	3.668	305	13	2
68	Moselle	350	3.510	292	12	2
69	Yonne	370	3.425	285	12	2
70	Ille-et-Vilaine	325	3.400	283	12	2
71	Ain	350	3.300	275	12	2
72	Vaucluse	488	3.296	274	11	2
73	Corrèze	500	3.000	250	11	2
74	Maine-et-Loire	300	3.000	250	11	2
75	Eure	260	2.670	222	9	2
76	Alger	220	2.614	217	9	2
77	Charente	350	2.395	199	8	2
78	Corse	310	2.270	189	8	2
79	Loiret	310	2.120	176	8	2
80	Vienne	200	1.980	165	7	2
81	Ardèche	235	1.940	161	7	2
82	Tarn-et-Garonne	300	1.900	158	7	2
82	Cantal	250	1.870	155	7	2
84	Basses-Alpes	400	1.860	155	7	2
85	Haute-Saône	180	1.750	145	6	2
86	Haute-Savoie	450	1.650	137	6	2
87	Madagascar	159	1.596	133	6	2
88	Haute-Loire	300	1.500	125	6	2

N°	Fédérations	Feuilles Cotis.	Timbres Cotis.	Cotisants à 12 T.	Mandats	Délégués
89	Tunisie	125	1.500	125	6	2
90	Martinique	385	1.420	118	5	2
91	Mayenne	130	1.400	116	5	2
92	Lot	200	1.320	110	5	2
93	Orne	110	1.320	110	5	2
94	Vosges	215	1.280	106	5	2
95	Hautes-Alpes	140	1.260	105	5	2
96	Loire	360	1.240	103	5	2
97	A.E.F.	100	1.200	100	5	2
98	Guinée	100	1.200	100	5	2
99	Ile de la Réunion	120	1.200	100	5	2

Coll. Fondation Jean-Jaurès


PRISES MENSUELLES DES FEUILLETS COTISATIONS
130.000
120.000
110.000
100.000
90.000
80.000
70.000
60.000
50.000
1934
1954
1955
JANV.
FEVR.
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILL.
AOUT
SEPT.
OCTO.
NOVE.
DECE.

II. — TABLEAU COMPARATIF DES FEUILLETS ET TIMBRES 1954-1955

Feuillets et timbres adultes seulement

Fédérations	*Au 31 Décembre 1954*		*Au 31 Décembre 1955*	
	Feuillés Cot. an.	*Timbres*	*Feuilles Cot. an.*	*Timbres*
A. E. F.	200	1.200	100	1.320
Ain	350	3.600	350	3.300
Aisne	950	7.400	1.110	8.800
Alger	220	2.102	220	2.614
Allier	815	7.612	1.005	11.055
Basses-Alpes	600	1.500	400	1.860
Hautes-Alpes	120	1.200	140	1.260
Alpes - Maritimes	500	2.700	300	2.650
Ardèche	170	1.332	235	1.940
Ardennes	850	7.150	900	8.070
Ariège	800	9.600	1.000	9.880
Aube	340	4.080	350	4.560
Aude	2.620	18.800	2.400	18.400
Aveyron	565	3.900	615	4.620
Belfort	475	5.088	420	3.500
Bouches-du-Rhône	7.300	84.744	8.250	95.262
Calvados	325	4.110	375	550
Cantal	100	150	250	1.870
Charente	290	2.100	350	2.395
Charente-Maritime	900	7.645	900	7.650
Cher	600	4.966	510	5.016
Constantine	525	5.997	500	6.000
Corrèze	600	3.000	500	3.000
Corse	270	3.250	310	2.270
Côte d'Or	400	4.700	360	4.100
Côte d'Ivoire	100	1.200	429	4.668
Côtes du Nord	900	10.000	910	7.370
Creuse	450	3.686	495	4.338
Dordogne	3.000	16.900	3.000	17.750
Doubs	1.000	7.200	1.000	7.610
Drôme	500	3.300	530	3.680
Eure	250	2.142	250	2.550
Eure-et-Loir	403	3.438	358	3.706
Finistère	970	8.800	950	9.900
Gard	2.000	23.840	2.000	22.240
Haute-Garonne	2.690	24.200	2.500	23.600
Gers	650	5.000	625	5.500
Gironde	2.700	22.700	2.700	25.500
Guinée	100	1.200	100	1.200
Guyane	47	644	50	358
Hérault	2.200	19.000	2.000	17.600
Ille-et-Vilaine	300	2.700	325	3.400
Indre	1.050	9.300	1.050	9.295
Indre-et-Loire	730	6.115	650	5.940
Isère	1.175	8.900	1.200	11.550
Jura	615	5.165	600	3.768
La Guadeloupe	341	3.952	1.080	12.960
Landes	1.500	11.000	1.500	10.000
Loir-et-Cher	500	4.140	535	6.030
Loire	260	2.850	360	1.240
Haute-Loire	260	1.200	300	1.500

Fédérations	Au 31 Décembre 1954		Au 31 Décembre 1955	
	Feuilles Cot. an.	Timbres	Feuilles Cot. an.	Timbres
Loire-Inférieure	510	4.225	650	6.150
Loiret	375	4.500	300	2.000
Lot	300	2.500	200	1.320
Lot-et-Garonne	400	4.600	456	5.350
Lozère	20	240	50	605
Madagascar	137	1.295	159	1.596
Maine-et-Loire	350	3.010	300	3.000
Manche	600	6.300	550	6.015
Marne	600	5.560	550	5.502
Haute-Marne	100	800	80	560
Maroc	310	3.720	415	4.800
Martinique	150	1.940	385	1.420
Mayenne	94	646	130	1.400
Meurthe-et-Moselle	880	8.100	800	7.900
Meuse	90	500	70	220
Morbihan	630	6.200	621	6.797
Moselle	270	2.800	350	3.510
Nièvre	640	3.000	760	5.410
Nord	13.000	120.500	13.000	119.400
Nouvelle-Calédonie	20	240	20	240
Oise	600	4.035	718	5.265
Oran	1.200	10.500	1.070	8.890
Orne	100	1.200	110	1.400
Pas-de-Calais	11.000	109.100	11.000	109.100
Puy-de-Dôme	875	7.144	884	7.243
Basses - Pyrénées	700	6.200	600	3.950
Hautes - Pyrénées	366	3.125	420	4.110
Pyrénées - Orientales	2.000	13.000	2.000	13.750
Réunion	—	—	100	1.200
Bas-Rhin	700	6.000	650	8.000
Haut - Rhin	1.100	13.618	1.200	12.500
Rhône	520	5.260	565	5.600
Haute-Saône	176	1.200	180	1.750
Saône-et-Loire	510	4.880	550	4.762
Sarthe	400	4.000	1.000	3.720
Savoie	525	4.620	410	4.084
Haute-Savoie	430	3.000	450	1.650
Seine	6.900	72.700	7.000	74.400
Seine-Maritime	1.000	8.950	1.050	8.930
Seine-et-Marne	560	5.480	550	4.450
Seine-et-Oise	3.000	31.000	3.000	31.000
Sénégal	2.000	24.000	2.001	24.012
Deux-Sèvres	400	4.330	400	4.150
Somme	2.000	17.060	2.300	18.322
Tarn	1.200	7.480	1.250	11.220
Tarn-et - Garonne	360	2.400	300	1.900
Tunisie	125	1.500	125	1.500
Var	1.550	16.720	1.850	20.240
Vaucluse	700	3.700	488	3.296
Vendée	550	4.300	500	4.000
Vienne	200	1.650	200	1.980
Haute-Vienne	2.950	35.400	2.950	35.400
Vietnam	100	1.200	30	360
Vosges	300	3.000	200	1.100
Yonne	350	3.250	370	3.425

III. — REPRESENTATION DES FORCES FEDERALES A FIN 1955

FEDERATIONS	*Mandats*	*Délégués*
A. E. F.	5	2
Ain	12	2
Aisne	30	3
Alger	9	2
Allier	37	3
Basses-Alpes	7	2
Hautes-Alpes	5	2
Alpes-Maritimes	14	2
Ardèche	7	2
Ardennes	31	3
Ariège	33	3
Aube	15	2
Aude	72	6
Aveyron	16	2
Belfort	13	2
Bouches-du-Rhône	336	23
Calvados	—	—
Cantal	7	2
Charente	8	2
Charente-Maritime	26	3
Cher	18	2
Constantine	21	2
Corrèze	11	2
Corse	8	2
Côte d'Or	14	2
Côte d'Ivoire	16	2
Côtes-du-Nord	25	3
Creuse	15	2
Dordogne	65	5
Doubs	26	3
Drôme	13	2
Eure	9	2
Eure-et-Loir	13	3
Finistère	34	3
Gard	75	6
Haute-Garonne	82	6
Gers	19	2
Gironde	88	7
Guinée	5	2
Guyane	—	—
Hérault	62	5
Ille-et-Vilaine	12	2
Indre	31	3
Indre-et-Loire	21	2
Isère	39	4
Jura	13	2
La Guadeloupe	44	4
Landes	34	3
Loir-et-Cher	21	2
Loire	5	2
Haute-Loire	6	2

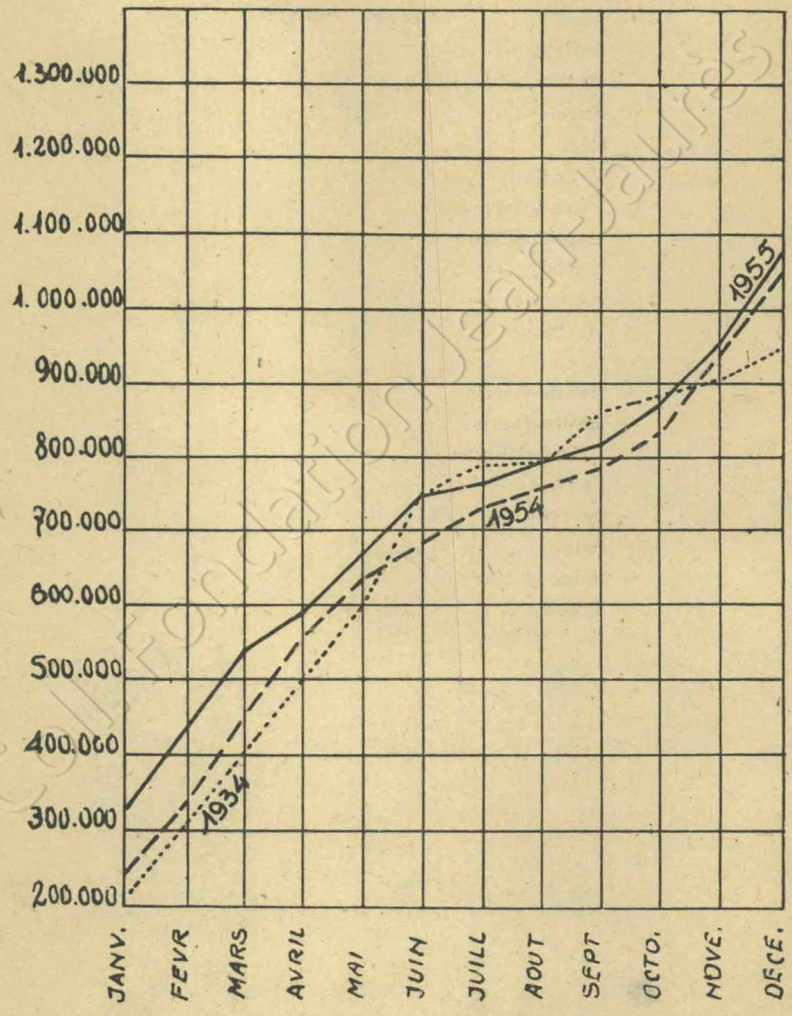
FEDERATIONS	Mandats	Délégués
Loire-Inférieure	22	2
Loiret	8	2
Lot	5	2
Lot-et-Garonne	18	2
Lozère	—	—
Madagascar	6	2
Maine-et-Loire	11	2
Manche	21	2
Marne	19	2
Haute-Marne	—	—
Maroc	17	2
Martinique	5	2
Mayenne	5	2
Meurthe-et-Moselle	28	3
Meuse	—	—
Morbihan	24	3
Moselle	12	2
Nièvre	19	2
Nord	408	28
Oise	21	2
Oran	31	3
Orne	5	2
Pas-de-Calais	378	26
Puy-de-Dôme	25	3
Basses-Pyrénées	14	2
Hautes-Pyrénées	14	2
Pyrénées-Orientales	48	4
Réunion	5	2
Bas-Rhin	27	3
Haut-Rhin	43	4
Rhône	20	2
Haute-Saône	6	2
Saône-et-Loire	16	2
Sarthe	14	2
Savoie	14	2
Haute-Savoie	6	2
Seine	254	18
Seine-Inférieure	32	3
Seine-et-Marne	16	2
Seine-et-Oise	106	8
Sénégal	101	8
Deux-Sèvres	14	2
Somme	62	5
Tarn	38	4
Tarn-et-Garonne	7	2
Tunisie	6	2
Var	69	6
Vaucluse	11	2
Vendée	14	2
Vienne	7	2
Haute-Vienne	123	9
Vietnam	—	—
Vosges	5	2
Yonne	12	2

IV. — FEDERATIONS AYANT PRIS DES TIMBRES « INTERNATIONALE » EN 1955

— Aisne
— Alger
— Aude
— Belfort
— Charente-Maritime
— Eure-et-Loir
— Gers
— Hérault
— Loire-Inférieure
— Maine-et-Loire
— Maroc
— Mayenne
— Morbihan
— Oran
— Pas-de-Calais
— Haute-Saône
— Saône-et-Loire
— Sarthe
— Savoie
— Seine
— Seine-et-Marne
— Yonne

Coll. Fondation Jean-Jaurès

PRISES MENSUELLES DES TIMBRES COTISATIONS



Collection Jean Jaurès

B) LES DECISIONS DU 47me CONGRES NATIONAL

Le 47e Congrès National s'est tenu à Asnières, « Centre Administratif et Social », les 30 juin, 1, 2 et 3 juillet 1955.

I. — LES DELEGATIONS FRATERNELLES

DIX-NEUF délégués, représentant les Partis de l'Internationale Socialiste et l'Union Socialiste des Emigrés, ont cette année suivi les travaux du 47e Congrès National.

Les Partis qui n'avaient pu se faire représenter se sont excusés et ont adressé au Congrès leurs vœux fraternels, en particulier, le « Parti Social Démocrate Italien », le « Parti Social Démocrate Suisse », le « Cooperative Commonwealth du Canada » et le Parti Socialiste Américain.

ALLEMAGNE

M. Fritz HEINE, Secrétaire général à la Presse et Propagande du S.P.D.

M. Max BRAUER, ancien Maire S.P.D. de Hambourg.

AUTRICHE

M. Oskar HELMER, Vice-Président du Parti Socialiste autrichien, Ministre de l'Intérieur.

BELGIQUE

M. C. HUYSMANS, ancien Président de l'I.T.S., Président de la Chambre des Députés belges. Ministre d'Etat.

M. Joseph MARTEL, Député de Bruxelles.

DANEMARK

M. Eiler JENSEN, Membre de l'Exécutif du P. S. danois, Président des Syndicats danois, Vice-Président de la C.I.S.L.

ESPAGNE

M. R. LLOPIS, ancien Député d'Alicante, ancien Président du Gouvernement républicain en exil, Secrétaire général du P.S.O.E.

GRANDE-BRETAGNE

M. Herbert MORRISON, Membre de l'Exécutif du Labour Party, Député de Londres, ancien Ministre des Transports, ancien Secrétaire au Foreign Office, Leader adjoint de l'opposition britannique, Délégué au Conseil de l'Europe.

HOLLANDE

M. VERMEER, Président du Parti Travailliste.

M. VAN DER GOES VAN NATERS, Député, délégué au Conseil de l'Europe.

BUND JUIF INTERNATIONAL

M. SCHERER, Membre du Comité international de coordination de New-York.
M. STERN, Secrétaire du BUND en France.

INTERNATIONALE SOCIALISTE

M. J. BRAUNTHAL, Secrétaire général.

LUXEMBOURG

M. N. BLAU, Membre de l'Exécutif du P.S.O.L.

SARRE

M. BARTHE, Président du P.S. Sarrois de Sarrebrück.

SUEDE

M. Kaj BJORK, Secrétaire international du P.S.D.

UNION SOCIALISTE DES EMIGRES

M. ZAREMBA (P.S. polonais en exil).
M. S. VOINEA (P.S. en exil de Roumanie).
M. J. VELTRUSKY (P.S. en exil de Tchécoslovaquie).

*
**

II. — DECISIONS DIVERSES

1°) Ordre du jour du Congrès

Le Comité Directeur avait proposé l'ordre du jour suivant qui fut accepté par le Congrès :

● **Examen des rapports statutaires.**

— *Rapport général d'activité ;*
— *Rapport de la Commission Nationale des Conflits ;*
— *Rapport de la Commission Nationale de Contrôle.*

● **Demandes de réintégration.**

● **Révision des Statuts.**

● **Programme du Parti pour les élections législatives.**

— *Politique intérieure ;*
— *Politique extérieure ;*
— *Politique Outre-Mer.*

● **Organisation de la propagande pour les élections législatives.**

● **Informations sur la loi électorale.**

● **Election des organismes centraux :**

— *Comité Directeur ;*
— *Commission Nationale des Conflits ;*
— *Commission Nationale de Contrôle ;*
— *Commission Féminine Nationale.*

*
**

2°) Commission de vérification des mandats

Le rapport de la Commission de vérification des mandats avait été adopté par le Congrès Extraordinaire des 5 et 6 février 1955. (cf brochure de l'an dernier).

*
**

3°) Représentation des fédérations dans les Assemblées Nationales du Parti en 1956

Le Congrès a adopté le texte suivant :

« Vu l'article 24 du règlement du Parti, décide que les mandats des Fédérations, dans les Assemblées nationales du Parti en 1956, seront calculés sur la base de 25 cotisants à 12 timbres ».

*
**

4°) Rapport général d'activité. - Rapports des Commissions nationales de Contrôle et des Conflits

A la suite de la discussion, ces différents Rapports ont été adoptés à mains levées et à la majorité (4 voix contre, 4 abstentions).

*
**

5°) Amnistie pour les sanctions prononcées à l'occasion des indisciplines sur la C.E.D. et les accords de Londres et de Paris

Sur proposition de Guy MOLLET, le 47e Congrès a prononcé, SANS DEBAT ET A L'UNANIMITE MOINS UNE VOIX, la réintégration des 17 Parlementaires exclus et l'amnistie pour toutes les autres peines prononcées.

*
**

6°) Organisation de la propagande pour les élections législatives

LE Congrès a unanimement décidé de renvoyer cette question au Comité Directeur.

*
**

7°) Séance d'information sur la loi électorale

C'EST un Congrès Extraordinaire, ou un Conseil National ayant sur ce problème pouvoir de Congrès, qui fixera la position du Parti. Pour la préparation de cette Assise Nationale un « BULLETIN INTERIEUR » sera édité ; il comprendra les Rapports des camarades WEILL-RAYNAL, MAZUEZ et HAURIOU et tous textes que les camarades feront parvenir au Secrétariat (une circulaire précisera ultérieurement aux Secrétariats fédéraux la date limite à laquelle devront nous parvenir ces documents).

8°) Révision des Statuts

LE Congrès National décide de porter à l'ordre du jour d'un Conseil National ayant pouvoir de Congrès la révision des divers articles des Statuts portant sur la discipline générale du Parti, le respect de l'unité de vote, la composition, le rôle et le mode de désignation des organismes centraux et la représentation des Fédérations dans les Congrès Nationaux.

UNE COMMISSION DE 15 MEMBRES SERA DESIGNEE PAR LE COMITE DIRECTEUR. Elle aura pour tâche de mettre au point les propositions à soumettre aux délibérations des Fédérations.

*
**

III. — COMMISSION DE REINTEGRATION

Sur rapport de Rémy Sicard. secrétaire de la Commission Nationale des Conflits, le texte suivant de la Commission de réintégration a été adopté à mains levées et à la majorité (11 voix contre, 12 abstentions) :

JE rappelle au Congrès que la Commission de Réintégration était composée des Camarades suivants : Daniel MAYER, Camille DELABRE, Léon BOUTBIEN, Henri RIBIERE, COURTOIS, MALACRIDA et Rémy SICARD.

*
**

LA Commission a bien voulu me confier la tâche de présenter au Congrès les résultats de ses travaux et les conclusions qu'elle a adoptées à l'unanimité de ses membres.

Georges BRUTELLE, Secrétaire Général-adjoint du Parti, a soumis à la Commission huit demandes de réintégration, dont deux faites par d'anciens Camarades exclus par des Commissions fédérales des Conflits suivant la procédure statutaire, et six formées par d'anciens Parlementaires exclus par le Congrès des 9 au 12 novembre 1944.

1°) Demandes faites par deux anciens camarades exclus par des commissions fédérales des Conflits

LES deux demandes qui viennent devant le Congrès dans les formes ordinaires concernent les citoyens JOSPIN (S.-et-O.) et Gérard MARRE (Charente-Maritime).

1° CAS JOSPIN.

Cet ancien Camarade a appartenu aux Fédérations de l'INDRE et de la SEINE-ET-OISE.

La Fédération de SEINE-et-OISE, après avis favorable de la section de MEUDON, ne s'oppose pas à la réadmission de cet ancien Camarade, demandée d'ailleurs par la Fédération de SEINE-et-MARNE.

La Commission de Réintégration n'ayant pas cependant trouvé dans le dossier tous les éléments d'appréciation nécessaires pour formuler un avis motivé a décidé — si telle est l'opinion du Congrès — de laisser le soin à la Fédération de SEINE-et-MARNE de réadmettre le citoyen JOSPIN dans son sein, si elle le juge opportun.

2° CAS GERARD MARRE.

La Commission propose au Congrès de renvoyer cette demande à la Commission Nationale des Conflits.

Un certains nombre de lacunes ayant été relevées dans le dossier, la Commission de Réintégration juge préférable de charger la Commission Nationale des Conflits de procéder à une instruction et de présenter un rapport sur l'affaire au prochain Congrès ou Conseil National.

*
**

2°) Demandes concernant les anciens Parlementaires :

Elles émanent des citoyens : Marius DUBOIS (Ardèche), PAULIN et COULAUDON (Puy-de-Dôme), FEVRIER et CHOUFFET (Rhône) et BASTIN (Somme).

La Commission de Réintégration a constaté que les demandes présentées par les anciens Parlementaires étaient en contradiction formelle avec la décision fondamentale adoptée en 1946 par le 38e Congrès du Parti et confirmée par le 41e Congrès tenu à Paris du 15 au 18 juillet 1949.

Il n'est pas inutile de rappeler que le 38e Congrès avait décidé (je cite) que « désormais aucune demande de réintégration de Parle- « mentaires exclus pour leur vote à VICHY, le 10 juillet 1940, ne « sera acceptée ».

En 1949, le 41e Congrès fut néanmoins saisi d'un certain nombre de nouvelles demandes émanant de Parlementaires exclus. Il y en avait 14, dont la plupart étaient présentées et soutenues par les Fédérations.

Le 41e Congrès, sur rapport de Daniel MAYER, parlant au nom de la Commission de Réintégration, décida :

1° Que la décision prise au Congrès de 1946 (le 38e) demeurait la loi du Parti et qu'en conséquence aucune demande nouvelle de réintégration ne serait plus accueillie dans l'avenir.

2° De renvoyer à la Commission Nationale des Conflits les dossiers parvenus au Secrétariat Général du Parti avant l'ouverture du présent Congrès. La C.N.C. était chargée d'instruire les demandes, d'établir un rapport sur chaque affaire et de présenter ses rapports à un prochain Conseil National qui statuerait par délégation du 41e Congrès.

3° La C.N.C. devait poursuivre son instruction en s'inspirant des trois critères suivants :

a) Degré effectif de résistance des Parlementaires intéressés, de 1940 à la Libération du Territoire sur lequel ils vivaient.

b) Preuves des services que les dits Parlementaires ont rendu au Parti de 1940 à 1949.

c) Avis de la Fédération d'origine et de la Fédération dans laquelle ils se trouvent actuellement. Vote du Congrès fédéral sur la demande de réintégration.

Il était enfin précisé (je cite) « qu'aucune réintégration ne pourra être prononcée si l'un des trois critères ci-dessus n'est pas rempli ».

La Commission de Réintégration tient à déclarer au Congrès que les décisions prises par les 38e et 41e Congrès sont intangibles et qu'elles demeurent la loi du Parti.

Elle ne demande donc pas au Congrès de revenir sur cette loi qui a d'ailleurs, il ne faut pas craindre de le rappeler au passage, grandi et honoré notre Parti.

La Commission de Réintégration pense, en effet, que, s'agissant d'anciens Parlementaires ayant parfois exercé de hautes fonctions par délégation du Parti, il ne saurait être question de leur reconnaître des excuses. Les actes qu'ils ont commis demeurent. Ils ne peuvent donc faire l'objet d'aucune mesure d'amnistie générale.

*
**

C'EST dans ces conditions que, s'inspirant de la procédure déjà suivie pour les demandes de réintégration soumises au Congrès de 1949, la Commission propose au Congrès de transmettre à la C.N.C. les demandes nouvelles parvenues au Secrétariat Général.

La C.N.C. devra appliquer pour la constitution des dossiers les instructions qui lui ont été données par le 41e Congrès National et que j'ai rappelées ci-dessus.

La C.N.C. devra en conséquence établir un Rapport sur chaque demande et présenter ses Rapports à un prochain Conseil National auquel le Congrès voudra bien donner les pouvoirs nécessaires pour statuer.

La Commission croit devoir prier le Congrès de décider que les demandes de réintégration rejetées ne pourront plus être représentées et qu'aucune demande nouvelle, à partir de ce jour, ne pourra être soumise à un Congrès.

Telles sont les conclusions que la Commission de Réintégration unanime propose au Congrès d'adopter.

*
**

IV. — CONTRE LE FRONT UNIQUE ET L'UNITE D'ACTION AVEC LES COMMUNISTES

Le texte ci-après a été adopté par 2890 *mandats contre* 52 *et* 558 *abstentions*

PARCE qu'il a toujours voulu rassembler les travailleurs autour du Socialisme démocratique et internationaliste, seul moyen d'assurer leur émancipation dans la paix et dans la liberté ;

— Parce qu'il entend ne pas décevoir cette espérance du monde du travail ;

— Parce que le but poursuivi et avoué par les dirigeants communistes est d'obtenir, par tous les moyens, la liquidation du Socialisme dans l'esprit des travailleurs.

Le Parti Socialiste répudie les offres d'unité dites d'action, dont la forme même aboutit au maintien de la division de la classe ouvrière et dont la pratique et la durée sont fonction de la politique extérieure de la Russie Soviétique à laquelle le parti « communiste » reste inconditionnellement soumis.

En conséquence, le Congrès rappelle que le respect des principes fondamentaux du Parti interdit aux Militants, aux Elus, aux Sections, aux Fédérations, de donner suite aux propositions de Front unique ou d'action commune, quels qu'en soient les modalités ou les prétextes.

***

Ci-dessous le résultat détaillé des votes émis par les Fédérations :

ONT VOTE POUR :

A.E.F. : 5 ; AIN : 13 ; AISNE : 3 ; ALGER : 8 ; HAUTES-ALPES : 5 ; ALPES-MARITIMES : 18 ; ARDECHE : 5 ; AUBE : 14 ; AUDE : 72 ; AVEYRON : 14 ; BELFORT : 18 ; BOUCHES-DU-RHONES : 302 ; CHER : 9 ; CONSTANTINE : 20 ; CORREZE : 11 ; CORSE : 11 ; COTE-D'OR : 16 ; COTE-D'IVOIRE : 5 ; DORDOGNE : 50 ; DOUBS :25 ; DROME : 12 ; EURE : 8 ; EURE-ET-LOIR : 12 ; FINISTERE : 30 ; GARD : 80 ; GIRONDE : 79 ; HERAULT : 67 ; ILLE-ET-VILLAINE : 10 ; INDRE : 32 ; INDRE-ET-LANDES : 37 ; LOIR-ET-CHER : 14 ; LOIRE : 10 ; HTE-LOIRE : LOIR : 21 ; ISERE : 30 ; JURA : 18 ; LA GUADELOUPE : 14 ; 5 ; LOIRE-INFERIEURE : 15 ; LOIRET : 16 ; LOT : 9 ; LOT-ET-GARONNE : 8 ; MADAGASCAR : 5 ; MANCHE : 22 ; MARNE : 12; MAROC : 13 ; MARTINIQUE : 4 ; MORBIHAN : 18 ; MOSELLE : 8 NORD : 409 ; OISE : 15 ; ORAN : 36 ; ORNE : 5 ; PAS-DE-CALAIS : 378 ; PUY-DE-DOME : 25 ; BASSES-PYRENEEES : 21 ; PYRENEES-ORIENTALES : 45 ; BAS-RHIN : 11 ; HAUT-RHIN : 45 ; HAUTE-SAONE : 4 ; SAONE-ET-LOIRE : 12 ; SARTHE : 14 ; SEINE : 221 ; SEINE-MARITIME : 32 ; SEINE-ET-MARNE : 14 ; SEINE-ET-OISE : 106 ; DEUX-SEVRES : 15 ; SUD-VIETNAM : 5 ; TARN : 28 ; TUNISIE : 6 ; VAR : 57 ; VAUCLUSE : 13 ; VIENNE : 6 ; HAUTE-VIENNE 122 ; YONNE : 12.

ONT VOTE CONTRE :

AISNE : 22 ; LOT-ET-GARONNE : 8 ; MARNE : 6 ; BAS-RHIN : 10 ; HAUTE-SAONE : 1 ; SAONE-ET-LOIRE : 5.

ABSTENTIONS :

ARDENNES : 26 ; ARIEGE : 33 ; CALVADOS : 14 ; CHARENTE : 8 ; CHARENTE-MARITIME : 26 ; CHER : 9 ; COTES-DU-

NORD : 34 ; DORDOGNE : 9 ; HTE-GARONNE : 87 ; GERS : 17 ; GUINEE : 5 ; MAINE-ET-LOIRE : 11 ; MARNE :1 ; MARTINIQUE : 3 ; MEURTHE-ET-MOSELLE : 28 ; MORBIHAN : 4 ; MOSELLE : 2 ; OISE : 2 ; RHONE 19 ; SAVOIE : 16 ; HTE-SAVOIE : 11 ; SEINE : 28 ; SEINE-ET-MARNE : 5 ; SENEGAL : 101 ; SOMME : 59

SEPT FEDERATIONS ABSENTES AU MOMENT DU VOTE :

ALLIER : 27 ; BASSES-ALPES : 6 ; CREUSE : 15 ; NIEVRE : 11 ; TARN-ET-GARONNE : 9 ; VENDEE : 15 ; VOSGES : 11 ; soit au total 105 mandats.

*
**

V. — PREAMBULE AU PROGRAMME DU PARTI

LE 47e Congrès National du Parti Socialiste, rappelle les objectifs fondamentaux pour lesquels il a été constitué il y a 50 ans :

— Droit des travailleurs au produit intégral de leur travail ;

— Droit de chacun à voir garantir ses libertés essentielles dans le respect nécessaire des droits des autres ;

— Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes, dans la liberté, la Démocratie et le respect de la Paix.

Il appelle les travailleurs à organiser dans ses rangs leur action indépendante de classe pour atteindre ces objectifs en luttant immédiatement pour la réalisation du programme suivant :

● 1re Partie : Politique Intérieure

(ADOPTE A L'UNANIMITE)

LE 47me Congrès du Parti Socialiste dénonce comme indigne d'un grand pays libre la situation misérable de tant de travailleurs et de vieux, l'abandon matériel et moral dans lequel est laissée la jeunesse, le niveau médiocre de la production nationale, les privilèges dont bénéficient les détenteurs du capital et les contraintes de toute nature qui restreignent l'exercice des droits humains.

*
**

Le Parti Socialiste propose quatre objectifs inséparables qu'il est le seul à vouloir atteindre simultanément :

1° Mieux répartir les richesses nationales ;

2° Accroître le revenu national et assurer le plein emploi ;

3° Préparer la disparition du capitalisme et créer la société socialiste, c'est-à-dire la démocratie économique et sociale ;

4° Maintenir et développer les libertés politiques.

Le Congrès approuve les développements et les modalités contenus dans le document qui est annexé à la présente motion et qui contribera à l'élaboration, en temps opportun, du programme électoral du Parti. (Cf annexe, page 132).

Le Congrès souligne qu'une augmentation des revenus nés du travail est immédiatement réalisable et nécessaire.

Cette augmentation améliorera le sort de la population laborieuse, lui rendra confiance en l'efficacité de la Démocratie, favorisera en outre l'écoulement des produits et par conséquent le développement de la production.

De plus, pour obtenir des conditions de vie dignes d'une nation moderne, une large expansion économique s'impose à condition qu'elle soit orientée vers la satisfaction des besoins populaires et qu'à tout moment l'élévation du pouvoir d'achat corresponde à l'accroissement de la production nationale.

Mais l'existence même d'un régime fondé sur le profit, le régime capitaliste, ne permet pas d'atteindre les niveaux élevés de vie permis par le progrès technique. Le Parti Socialiste prépare donc la venue d'une société nouvelle qui complètera la Démocratie politique par la Démocratie économique et sociale.

Il entend développer toutes les institutions où commence à s'exercer la gestion des travailleurs. Il entend aussi organiser l'éducation économique préparant les producteurs aux tâches de direction et aux responsabilités qui leur incomberont dans la société socialiste.

Toutes les mesures proposées par le Parti, tous les moyens qu'il préconise, tous les buts qu'il s'assigne, supposent le maintien et le développement des libertés politiques, le respect de la personne humaine et le plein exercice de tous ses droits.

⁂

Le Parti Socialiste ne peut tolérer, dans aucune des manifestations de la vie publique, la moindre atteinte au principe de la laïcité, non seulement de l'Ecole, mais de l'Etat. Il dénonce la politique réactionnaire de la majorité actuelle et l'attitude du M.R.P. qui s'en est fait le complice en sacrifiant les intérêts des travailleurs à ses préoccupations cléricales.

⁂

La révision constitutionnelle, présentée comme une question prioritaire par les membres de la majorité actuelle, est l'alibi grossier par lequel ils voudraient faire oublier les résultats lamentables de leur gestion, leurs erreurs et leurs fautes. Mais le Parti Socialiste affirme que la Démocratie exige la réforme des mœurs politiques, la modernisation des institutions, des méthodes et des moyens d'action.

⁂

Le 47me Congrès proclame que l'adhésion à son programme d'action fixera la ligne de partage entre les Démocrates épris de justice et de progrès et les partisans de toute forme de dictature, les colonialistes et les conservateurs sociaux.

● 2me Partie : Politique Outre-Mer

(UNANIMITE MOINS 3 ABSTENTIONS)

LE 47e CONGRES du Parti Socialiste S.F.I.O. considère que les événements qui se déroulent ou se préparent dans les pays d'outre-mer sont d'une exceptionnelle gravité et exigent un changement profond de la politique menée au cours de ces dernières années.

⁂

I°) IL RAPPELLE QUE LES CAUSES PRINCIPALES DE LA SITUATION ACTUELLE SONT :

— le Racisme dont font preuve trop de Français, colons ou fonctionnaires, installés dans ces territoires, alors que les peuples en cause ont le droit légitime d'invoquer le principe de l'égalité des hommes entre eux, inscrit dans notre Constitution ;

— l'emploi de la Force comme seul moyen de venir à bout de mouvements insurrectionnels souvent inspirés par des mobiles d'ordre politique ou social, et le non respect fréquent par la France des Conventions de Genève de 1950, concernant la protection de la population civile ;

— une participation insuffisante des populations autochtones à la gestion de leurs propres affaires sur le plan politique et administratif ;

— l'abandon, par certains représentants de l'Administration, de leur rôle normal et leurs interventions de plus en plus directes dans les compétitions électorales ;

— des régimes de propriété périmés maintenant des injustices criantes et compromettant l'équilibre économique des territoires ;

— la misère et le chômage que la France a, dans certains pays, laissé se développer sans prendre les mesures nécessaires pour les réduire.

⁂

II°) LE CONGRES CONSIDERE QU'IL N'EST PAS POSSIBLE, DANS L'ETAT ACTUEL DES CHOSES, DE RESOUDRE LES PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX QUI SE POSENT DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE MER SANS RESOUDRE, DANS LE MEME TEMPS, LES PROBLEMES POLITIQUES, les population intéressées ayant le sentiment que ceux-ci sont désormais la condition de toute amélioration de leur niveau de vie.

Il pense qu'il est impossible d'envisager dès maintenant une solution politique unique appliquable à des territoires ou à des Etats dont les liens juridiques avec la France sont très divers. Il est préférable de rechercher, dans chaque cas, la solution la plus appropriée aux situations de fait.

Toutefois, il rappelle, comme il l'a déjà fait au cours de ses Congrès précédents, que le but à atteindre est de permettre l'accession des peuples à la gestion de leurs propres affaires et leur libre adhésion à la communauté française. Il est, pour cela, nécessaire de rechercher, en plein accord avec les représentants qualifiés des populations en cause, des formes nouvelles d'association entre la France et les territoires ou Etats, en respectant les coutumes, usages et religion de chacun de ceux-ci.

Il estime impossible de modifier le titre VIII de la Constitution sans consultation préalable des intéressés sur la nature politique et juridique des liens qu'ils désirent maintenir ou nouer avec la République Française.

⁂

III°) DES PROBLEMES IMMEDIATS SE POSENT DANS CERTAINS TERRITOIRES.

EN TUNISIE' une libre négociation a abouti à la signature de conventions permettant, dans le cadre de l'autonomie interne, de consolider la coopération franco-tunisienne dans le respect des souverainetés propres des Etats et au profit de leurs intérêts communs. Ces conventions doivent être ratifiées par la France dans les plus brefs délais, sans préalables ni réserves d'aucune sorte, et appliquées avec une loyauté absolue.

AU MAROC, la question du trône est posée. Elle doit être résolue en tenant compte des désirs de la population marocaine et dans le plus large esprit de conciliation.

DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER PROPREMENT DITS, y compris les territoires associés de l'Afrique noire, il est nécessaire de créer ou de développer des organismes disposant de pouvoirs exécutifs réels et contrôlés par des assemblées locales élues démocratiquement au Collège unique, sans pression politique ou administrative d'aucune sorte, et de réaliser enfin les assemblées municipales depuis longtemps promises.

EN INDOCHINE, la France doit exiger le respect absolu des accords de Genève, mais non admettre que le corps expéditionnaire puisse être la caution d'une politique contraire à ses intérêts et aux principes de la démocratie. Elle ne doit pas renoncer à maintenir en Extrême-Orient sa présence économique et culturelle.

ENFIN, EN ALGERIE, il est devenu indispensable, le statut n'ayant pas été loyalement appliqué, de donner à la population des moyens d'expression politique. Il faut pour cela dissoudre l'Assemblée Algérienne actuelle, et la remplacer, dans une première étape, par une Assemblée paritaire, c'est-à-dire composée par moitié de Français européens et par moitié de Français musulmans, élue à la représentation proportionnelle par un Collège unique.

IV. — Dans tous les territoires, la France devra, parallèlement à son action politique, entreprendre un effort considérable d'ordre économique et social, en se préoccupant davantage d'élever les conditions de vie des populations autochtones que d'accroître les profits des capitalistes ou des féodaux locaux.

A cet effort doivent largement participer, notamment en Algérie, comme le prévoit la résolution du dernier Congrès Socialiste interfédéral d'Alger, tous ceux dont la fortune et les revenus ont échappé trop longtemps aux charges fiscales, bien qu'ils aient largement bénéficié des sacrifices des contribuables métropolitains.

***

Conclusion.

LE Parti Socialiste estime que le sort de la France se joue actuellement dans les territoires d'outre-mer. Si aucun renversement de la politique actuelle ne se produit, si une nouvelle majorité de droite sort des élections de 1956,*avant six ans, il n'y aura plus Association mais peut-être Sécession.*

Aussi, le Parti appelle-t-il les électeurs de France à réfléchir à la gravité de ce problème et à l'inscrire en tête de leurs préoccupations lorsqu'ils auront à choisir dans un an, entre le passé et l'avenir.

***

● 3me Partie : Politique Etrangère

(UNANIMITE MOINS 2 VOIX CONTRE et 4 ABSTENTIONS)

LE Parti Socialiste constate des signes de détente sur le plan international. Quelles qu'en puissent être les causes profondes, permanentes ou tactiques, il entend que soit exploitée la situation nouvelle pour la consolidation de la Paix, objectif constant du Socialisme.

Il se félicite donc du progrès réalisé à Londres au Comité du Désarmement, grâce à l'action inlassable du camarade Jules MOCH. Il multipliera ses efforts pour que les sessions futures de cet organisme permettent de préciser les règles d'un contrôle international efficace et permanent, condition de tout désarmement général et progressif.

Il se félicite également que, pour la première fois depuis dix ans, les quatre chefs de gouvernement des principales puissances se réunissent prochainement à Genève. Il formule le vœu que ces conversations accentuent le climat de détente, et préparent de nouveaux entretiens plus approfondis, en vue de régler les litiges politiques subsistants.

La solution de ces différends doit être recherchée simultanément avec la poursuite des négociations sur le désarmement, les progrès dans l'un des domaines influant sur ceux réalisés dans l'autre.

C'est ainsi que le sort de l'Allemagne, impossible à régler sainement dans un monde surarmé, peut trouver une solution, conforme à la fois aux intérêts de la Paix et aux vœux du peuple allemand, dans une réunification démocratique s'insérant dans un système général de sécurité fondé sur le désarmement.

De même, des pactes de non-agression, ou la démilitarisation de secteurs européens n'augmenteraient nullement les chances de paix dans un monde où s'accumuleraient les engins thermo-nucléaires, alors que ces mesures deviennent superflues dans un univers désarmé et contrôlé.

Le Parti Socialiste voit également dans le désarmement le seul moyen de mettre progressivement fin aux déséquilibres et même aux antagonismes entre pays industrialisés et territoires sous-développés, qui constituent à la fois une grave menace pour l'avenir et une atteinte à la conscience humaine. L'action timidement ébauchée à l'Organisation des Nations Unies doit en tout état de cause être poursuivie et amplifiée d'urgence. Le Parti entend qu'elle soit désormais portée à l'échelle nécessaire et qu'elle prenne le caractère d'une offensive de la prospérité. Ce but ne sera atteint que par une coopération confiante de tous les pays, comportant la libre adhésion des pays sous-développés et leur participation à la gestion d'un fonds international de développement et de solidarité. Celui-ci devra être alimenté, entre autres ressources, par un pourcentage des économies réalisées sur les budgets militaires. Son action sera rendue efficace par l'expansion de l'énergie atomique pacifique, elle-même concevable seulement dans un monde désarmé.

Le Parti Socialiste demandera à l'Internationale Socialiste de faire sienne ces conceptions.

De même le désarmement faciliterait le développement harmonieux de l'Europe. Le Parti réaffirme à cette occasion sa fidélité à la politique définie par ses précédents Congrès, pour la poursuite de l'unification économique européenne, par la multiplication des institutions économiques, à compétences limitées et à pouvoirs réels démocratiquement contrôlés, et l'organisation progressive du marché conformément aux principes socialistes.

De même encore, une telle entente sur le désarmement facilitera le règlement du problème de la représentation de la Chine à l'O.N.U. et celui du sort de l'île de Formose.

Le Parti proclame, en outre, le nécessaire respect des engagements contractés à Genève au sujet de l'Indochine.

La poursuite de ces objectifs exige une vaste action internationale des travailleurs en faveur de cette politique constructive de Paix. Cette action du monde du travail permettra à tous les hommes de jouir en sécurité du fruit de leur labeur et des libertés fondamentales. Ainsi sera hâtée l'heure de l'édification dans le Monde d'une société sans classe.

*
**

● Annexe à la motion de politique intérieure

INTRODUCTION

CONSTATER et commenter comme le font les membres de la majorité une expansion économique, qui s'est d'ailleurs en grande partie développée en dehors de l'action de la plupart des gouvernements de la législature et malgré l'inaction délibérée de certains d'entre eux, ne peut tenir lieu d'une politique économique et sociale.

Le Parti Socialiste ne se satisfait pas d'un optimisme officiel qui ignore les problèmes de structure de l'économie française.

Les progrès récents de la production sont insuffisants ; ils butent déjà sur certaines limites. La stagnation est inévitable si des réformes profondes ne sont pas engagées sans délai.

Ces réformes doivent permettre :

I. — D'assurer une meilleure répartition des richesses ;

II. — D'accroître le revenu national et de garantir le plein emploi ;

III. — De préparer la disparition du régime capitaliste fondé sur le profit et de promouvoir une véritable démocratie économique et sociale ;

IV. — De maintenir et de développer les libertés publiques.

L'application simultanée, tant dans la métropole que dans les autres pays de l'Union Française, de ces quatre principes inséparables, constitue la seule chance d'améliorer le niveau de vie des Français et de bâtir une société nouvelle de liberté, de justice et de progrès.

⁂

1°) ASSURER UNE MEILLEURE REPARTITION DU REVENU NATIONAL

LA répartition du revenu national se fait actuellement au détriment des salariés et des titulaires de faible revenu : retraités, artisans, petits exploitants agricoles notamment. Il n'est pas honnête de prétendre améliorer cette répartition tout en refusant de mener les actions indispensables en matière de salaires, de sécurité sociale. de fiscalité et de prix, de réorganisation des marchés et de la distribution.

a) Politique des salaires.

Malgré l'amélioration indiscutable de la condition matérielle et morale des salariés depuis un demi-siècle, la part du revenu national qui leur revient est insuffisante. L'accroissement des richesses nationales ne leur a pas bénéficié ; ils en ont été injustement frustrés.

Plusieurs actions sont indispensables :

— *En premier lieu, relever le salaire minimum interprofessionnel garanti et intégrer les primes qui s'y ajoutent ;*
— *Réajuster périodiquement le S.M.I.G. en fonction des progrès de la production consommable ;*
— *Supprimer les abattements de zone ;*
— *Défendre les droits économiques de la femme et assurer l'exacte application du principe « à travail égal salaire égal ».*

Les salariés ne doivent jamais plus supporter les conséquences ni des hausses de prix généralement déclenchées par la spéculation, ni des fluctuations du niveau de l'emploi.

A cet effet, il est indispensable de lier le S.M.I.G. au coût de la vie en instituant une véritable échelle mobile fondée sur des indices correspondant aux dépenses réelles des familles et dont l'évolution sera contrôlée par des organismes où les travailleurs seront représentés.

Il convient également de mettre immédiatement à l'étude le salaire annuel garanti.

La généralisation des conventions collectives doit être vigoureusement encouragée. L'arbitrage obligatoire ne peut être retenu ; d'ailleurs les syndicats libres s'y opposent. La procédure de conciliation doit être complétée par l'institution d'experts indépendants dotés des plus larges pouvoirs d'investigation en vue de mettre en lumière les possibilités réelles des entreprises.

Dans le secteur public, il convient d'élaborer et de mettre en application un plan de reclassement qui comporterait notamment l'intégration des primes et indemnités dans les traitements de base ; cette réforme aurait pour conséquence :

— *Pour les traitements, de rétablir les parités détruites ;*

— *Pour les retraites des fonctionnaires et les pensions des victimes de la guerre, de rétablir le lien qu'elles doivent avoir avec les rémunérations réelles des fonctionnaires en activité.*

b) La réforme de la Sécurité Sociale.

Malgré le progrès considérable que représente par rapport à l'avant-guerre le système français de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales, bien des imperfections subsistent :

— *l'indemnisation des risques reste souvent insuffisante tandis que les ressources de certains organismes ne couvrent pas leurs besoins ;*

Fidèle aux idées qui l'ont conduit à la création de la Sécurité Sociale, le Parti Socialiste estime qu'elle doit être tout à la fois améliorée et étendue.

Il préconise à cet effet :

— *le remboursement des actes médicaux au taux effectif de 80 % des dépenses réelles ;*

— *une règlementation plus efficace des prix des produits pharmaceutiques ;*

— *l'extension aux non salariés des prestations en nature ;*

— *l'institution d'une allocation nationale vieillesse dont le minimum devra progressivement atteindre 60 % du S.M.I.G.*

— *la création d'une assurance chômage ;*

Cette amélioration et cette extension de la Sécurité Sociale supposent une réforme de son financement comportant notamment :

— *la prise en charge par l'Etat des dépenses indûment supportées par la Sécurité Sociale ;*

— *l'institution d'une taxe sur la fortune ;*

— *la création d'un Fonds National Vieillesse alimenté par le budget de l'Etat.*

c) La réforme fiscale.

La France a des impôts, mais elle n'a plus de système fiscal ; ni le grand nombre des taxes, ni la diversité des taux, ni la multiplicité des régimes particuliers ne peuvent en tenir lieu.

Le régime fiscal actuel, caractérisé par son injustice et sa rebutante complexité, faussé par la fraude et l'évasion légale, aberrant

par ses incidences économiques, ne convient plus à un pays moderne où la préoccupation de répartir équitablement les charges publiques doit aller de pair avec le souci de porter le revenu national à son niveau le plus élevé.

Par suite de l'insuffisance des mesures sociales correctives, les impôts de consommation pèsent trop lourdement sur les revenus les plus faibles. Loin de compenser ce défaut, la fiscalité directe l'aggrave : les revenus imposables sont souvent sans rapport avec la réalité et la surtaxe progressive, qui devrait être l'impôt juste, atteint surtout les salariés et frappe trop lourdement les revenus modestes.

L'excessive prépondérance de la fiscalité indirecte s'explique en grande partie par l'ignorance où l'Administration se trouve de la consistance réelle des patrimoines et des sources de revenus autres que le travail salarié.

C'est en fonction de ces faits incontestables que le Parti Socialiste propose :

— *la réforme des taxes sur le chiffre d'affaire sur les bases définies par la proposition socialiste n° 6057 afin de libérer les détaillants de tout assujettissement à ces taxes et de transférer leur collecte et leur contrôle au stade des entreprises importantes, production et commerce de gros ; à ce stade, l'application de la taxe sur la valeur ajoutée doit permettre un encouragement véritablement sélectif des investissements ;*

— *de réaliser une plus grande justice sociale en instituant une réelle progressivité de la surtaxe par l'exonération des revenus correspondant au minimum vital et la taxation plus modérée des tranches de revenus proches de ce minimum, en rétablissant l'égalité entre les contribuables chargés de famille, quel que soit le niveau de leur revenu ;*

— *d'instituer une taxe statistique sur la fortune qui donnerait à l'Administration les éléments d'appréciation indispensables au contrôle des revenus autres que les revenus du travail.*

d) La politique des prix.

Les réformes économiques et sociales ne serviraient à rien si, dans le même temps, des prix trop élevés faisaient perdre aux travailleurs de toute catégorie le bénéfice de l'augmentation nominale de leurs revenus au profit de classes sociales plus favorisées.

Il est indispensable à cet effet que les prix puissent être contrôlés ; la législation et la règlementation actuelle donnent aux pouvoirs publics la possibilité de lutter contre les prix anormaux, mais la volonté d'agir et les moyens techniques d'application ont trop souvent fait défaut aux pouvoirs publics au cours de ces dernières années.

e) L'organisation des marchés. La politique agricole.

L'organisation d'un marché a pour but d'améliorer la production et de soustraire les prix aux fluctuations désordonnées, qu'elles soient dûes aux facteurs naturels ou à l'action concertée des producteurs ou des intermédiaires.

L'organisation des marchés doit assurer une sécurité d'écoulement et de rémunération aux producteurs. Elle doit apporter aux consommateurs les garanties de qualité et de prix.

L'organisation et le contrôle du marché d'un produit ou d'un groupe de produits relèvent des pouvoirs publics qui peuvent déléguer leur compétence à des organismes interprofessionnels placés sous leur contrôle et dans lesquels la représentation des producteurs et des consommateurs doit être prépondérante par rapport à celle des transformateurs et des intermédiaires.

En ce qui concerne l'agriculture, le Parti Socialiste propose la création d'offices régulateurs des marchés assurant aux producteurs les garanties de prix et d'écoulement de leurs produits.

Il entend également faire porter son action sur les points suivants :

— *Augmentation et meilleure répartition des crédits destinés à l'équipement collectif et individuel ;*

— *Développement de la formation professionnelle des jeunes agriculteurs et de la vulgarisation des techniques modernes ;*

— *Défense de la coopération et du Crédit Agricole Mutuel ;*

— *Défense de l'exploitation familiale agricole ;*

— *Octroi du bénéfice de la Sécurité Sociale à tous les agriculteurs exploitants et à leur famille ;*

— *Mise à parité du salaire minimum garanti des travailleurs agricoles avec celui des professions industrielles et commerciales.*

f) Le crédit aux jeunes foyers.

La nécessité d'accroître les chances des jeunes générations sur lesquelles repose l'avenir du pays, le souci d'une élémentaire justice, exigent que des techniques spéciales de prêts à l'installation des jeunes ménages et à l'amélioration des foyers nouveaux soient mises en œuvre.

A cet effet, le Parti Socialiste propose la création d'un Institut National de Crédit à la Consommation, chargé d'attribuer des prêts à intérêt réduit permettant l'installation et l'équipement des jeunes foyers.

⁂

2°) ACCROITRE LE REVENU NATIONAL ET GARANTIR LE PLEIN EMPLOI

UNE meilleure répartition des richesses nationales ne permettrait cependant pas de porter le revenu des Français au niveau permis par les techniques actuelles.

L'élévation de leur niveau de vie, et en priorité celui des catégories les plus défavorisées, doit être l'objectif essentiel de toute politique économique. Elle ne peut être obtenue sans une augmentation continue de la production accompagnée d'une amélioration de la production globale.

La notion de productivité a été trop souvent dénaturée. Le patronat a volontairement confondu, dans de très nombreux cas, amélioration de la productivité et augmentation du rendement du travailleur ou accélération des cadences. Une véritable politique de productivité consiste au contraire dans l'amélioration des facteurs matériels de la production. La modernisation de l'équipement, l'orga-

nisation du travail, la spécialisation des producteurs, la normalisation des produits, l'organisation du crédit, marquent les grandes lignes de l'action à engager.

Afin que la productivité soit comprise dans son véritable sens et employée vers son but, il importe :

a) *de permettre aux travailleurs de contrôler l'élaboration et l'application, à tous les échelons, des méthodes de productivité.*

b) *d'assurer aux travailleurs, par des salaires plus élevés, et aux consommateurs, par une qualité meilleure et des prix plus bas, le bénéfice des résultats obtenus par une productivité améliorée.*

c) *d'inscrire les mesures d'accroissement de la productivité dans le cadre d'une politique d'extension afin d'empêcher tout chômage et de réaliser le plein emploi des travailleurs en même temps que le plein emploi du matériel.*

Une politique hardie d'accroissement du revenu national préalablement définie par un plan pluri-annuel suppose une organisation de l'économie, l'extension et le perfectionnement des nationalisations, ue politique internationale et une politique de l'emploi particulièrement dynamiques.

Le développement de la production est également favorisé par une augmentation des revenus, qui, en créant une demande supplémentaire, facilite l'écoulement des produits.

1) LE PLAN

Une politique économique et sociale à long terme ne peut s'exprimer que par un plan pluri-annuel. La technique utilisée depuis 1946 doit être améliorée. Le plan doit être, pour l'ensemble de l'économie, un instrument de prévision et d'action.

Il doit :

— *être soumis à l'avis du Conseil Economique et de l'Assemblée de l'Union Française, puis à l'approbation du Parlement ;*

— *couvrir tous les investissements sans exception (investissements des collectivités locales, investissements militaires) ;*

— *être prolongé par des lois de programmes qui garantiront la continuité des fabrications, permettront l'organisation de la production et, par là-même, la diminution des prix de revient.*

Dans un Etat moderne le budget lui-même doit être voté pour plusieurs années.

Une place particulière doit être réservée au Logement.

Les progrès enregistrés dans le secteur de la construction sont importants, mais encore très insuffisants. Le Parti Socialiste estime nécessaire et possible de terminer 300.000 logements par an pendant cinq ans au moins. Il attache une importance prioritaire à cette partie de son programme. L'Etat doit mobiliser les ressources indispensables en créant un Fonds National Autonome du Logement alimenté par des crédits publics, par l'affectation de recettes fiscales ou parafiscales et par des emprunts. Il doit en outre se préoccuper de former en plus grand nombre des ouvriers qualifiés. Il doit aussi simplifier les formalités actuelles qui gênent et retardent la construction. Enfin, l'essentiel des efforts doit porter sur la construction massive de logements destinés à être loués dans des conditions acceptables par des familles modestes dans le cadre de la législation des Habitations à Loyer Modéré.

2) L'ORGANISATION DE L'ECONOMIE

L'organisation de l'économie ne doit être abandonnée ni à l'initiative des professionnels, ni au libre jeu des mécanismes aveugles mis en mouvement par la recherche du profit et le souci exclusif de la rentabilité immédiate.

Elle suppose :

• **A. — La création d'un véritable Ministère de l'Economie Nationale.**

• **B. — La mise en œuvre d'une politique efficace de lutte contre les ententes qui doit comporter :**

— *une définition des obligations et des interdictions imposées aux entreprises et aux organisations ;*

— *l'institution d'une Commission Nationale de Surveillance dotée d'un pouvoir d'investigation étendu ;*

— *la création de tribunaux spécialisés ;*

— *la définition des sanctions applicables en cas d'infraction.*

• **C. — Une politique des investissements et du crédit dont le fondement ne serait plus uniquement la rentabilité financière immédiate, mais aussi la rentabilité sociale.**

Un Fonds National d'Investissements doit être créé. Il sera financé, dans des conditions à mettre au point par la section « Finances » de la C.N.E., par un impôt sur les bénéfices bruts des grandes entreprises.

La direction et le contrôle du crédit ne doivent pas avoir pour seul objectif la défense de la monnaie : les incidences économiques et sociales doivent commander les décisions à prendre en ce domaine.

La composition du Conseil National du Crédit doit être élargie et sa compétence, ainsi que celle de la Commission de Contrôle des banques, doit être étendue à tous les organismes du secteur public et semi-public.

La politique du crédit, qui a surtout consisté dans les années récentes à freiner l'expansion des moyens monétaires, doit pouvoir, dans une conjoncture différente, être orientée vers la relance des secteurs en régression par l'emploi de méthodes sélectives fondées sur l'utilité économique et sociale des activités à encourager.

Les banques de dépôts nationalisées doivent être réorganisées et gérées dans un esprit nouveau.

Les banques d'affaires se sont montrées, dans bien des circonstances, plus préoccupées de satisfaire les groupes financiers auxquels elles appartiennent que de soutenir la politique économique définie par les Pouvoirs Publics dans le cadre du plan.

Les plus importantes d'entre elles doivent être nationalisées et leurs activités concentrées dans une banque nationale d'investissements.

3) LE PERFECTIONNEMENT ET L'EXTENSION DES NATIONALISATIONS

Les nationalisations constituent sur le plan technique un succès indiscutable, mais l'influence qu'elles devaient exercer sur l'ensemble de l'économie est restée très limitée. D'autre part, elles n'ont pas

toujours marqué le progrès qu'on pouvait en attendre dans les rapports humains. Les travailleurs n'ont pas toujours trouvé le climat nouveau qu'ils espéraient ; à cet égard, ils ont été déçus.

La raison principale doit en être recherchée tant dans les limites imposées à l'autonomie de gestion des entreprises que dans l'insuffisante extension du secteur nationalisé.

• A. — Sans contester la tutelle légitime des Ministres responsables, il est indispensable de rendre aux Conseils d'Administration les pouvoirs dont ils ont été dépouillés. Leur indépendance doit être renforcée en interdisant l'entrée dans les Conseils des anciens dirigeants des entreprises transférées à la Nation et des fournisseurs actuels de ces entreprises.

En vue de faire apparaître nettement les résultats de la gestion des entreprises nationales, des conventions seront établies entre elles et l'Etat chaque fois que les pouvoirs publics leur imposeront, pour des raisons d'ordre économique ou social, des prix de vente trop bas pour assurer leur équilibre financier ; la charge supplémentaire qui en résultera sera assumée par le budget de l'Etat.

• B. — La tâche la plus urgente consiste à consolider les nationalisations déjà réalisées par le transfert à la Nation des activités qui, à titre de fournisseurs ou de distributeurs de biens produits par les entreprises nationales, limitent les effets de nationalisation (importation et commerce du charbon, construction de grands ensembles hydro-électriques).

De plus, le Parti, fidèle aux principes posés par le préambule de la Constitution, poursuivra son action pour que « tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un Service Public National ou d'un monopole de fait devienne la propriété de la collectivité ». La première des industries à nationaliser est la Sidérurgie, ainsi que le Parti l'a déjà proclamé.

Le Parti suivra avec une vigilance particulière le développement de l'utilisation industrielle de l'énergie atomique de manière à préconiser en temps utile toute mesure, y compris la nationalisation, propre à empêcher le capital privé de s'approprier, directement ou indirectement, ce qui sera le secteur de base d'une économie moderne.

4) LA POLITIQUE ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Le protectionnisme, à l'abri duquel l'industrie française a pu maintenir des structures périmées et s'installer dans la médiocrité, est contraire à l'intérêt de tous.

Les secteurs les plus protégés sont aussi ceux où sont pratiqués les plus bas salaires, où les entreprises à faible rentabilité sont les plus nombreuses et où les prix de vente trop élevés empêchent la satisfaction de tous les besoins.

• **A. — La libération des échanges** — progressive et concertée — peut seule inciter les entreprises à l'effort de modernisation indispensable, mais elle doit être accompagnée :

— *d'une politique des exportations capable de porter nos ressources en devises au niveau de nos besoins,*

— *d'une action sur le plan international tendant à supprimer la concurrence déloyale, qu'il s'agisse des pratiques de dumping ou du retard involontaire des législations sociales.*

• **B. — La coopération économique européenne** devra être réalisée dans les domaines où des problèmes concrets se posent inévitablement : constructions de moteurs d'avions. transports, énergie et notamment énergie atomique et recherche de pétrole et de gaz naturel, coordination des investissements.

Elle doit s'étendre à l'harmonisation des législations sociales. Les différences constatées en ce domaine sont à la fois un obstacle à la réalisation d'une coopération économique évidemment souhaitable et à l'amélioration de la condition des travailleurs dans les pays les plus attardés.

Une telle politique doit accompagner :

— *l'élaboration de statistiques homogènes qui puissent servir de base à une comparaison rigoureuse de la condition des salariés,*

— *la négociation d'accords tendant à réduire les inégalités qui résulteront de la comparaison et destinés à constituer une véritable charte sociale européenne susceptible d'être étendue ultérieurement aux autres pays.*

• **C. — L'organisation et le développement de la zone franc** doit permettre à la France d'affronter la compétition internationale dans les meilleures conditions possibles. Elle doit comporter :

— *le développement des productions agricoles destinées à satisfaire les besoins des populations autochtones par l'extension du crédit et de la coopération,*

— *le développement des équipements de base et des industries qui correspondent aux aptitudes et aux besoins de chacun des pays d'Outre-Mer,*

— *la refonte du régime douanier de façon à mettre tous les territoires de l'Union Française en mesure de bénéficier des progrès du commerce international.*

5) LA POLITIQUE DE L'EMPLOI

Le sous-emploi général ou local de la main-d'œuvre, outre qu'il crée une situation sociale inacceptable, est incontestablement contraire à l'intérêt général.

Il se traduit par des misères choquantes, par un gaspillage d'énergie et entraîne rapidement une baisse du niveau de vie général.

• A. — L'essor démographique va, dans les prochaines années, accroître la main-d'œuvre disponible. De nouvelles générations de jeunes travailleurs vont se présenter sur le marché du travail ; il est indispensable de les mettre en mesure, grâce à un effort particulier en matière de formation professionnelle, de tenir des emplois de techniciens et de devenir des cadres.

• B. — Le chômage des travailleurs âgés risque de s'aggraver du fait notamment de l'accroissement du nombre des travailleurs plus jeunes.

• C. — Il faut assurer le plein emploi. au besoin par des mesures autoritaires, ainsi que le reclassement des diminués physiques. A cet effet, la généralisation des organismes chargés de la rééducation, ou la création de centres de réadaptation, s'impose dès maintenant.

La situation des femmes seules, la formation professionnelle des jeunes filles et des femmes doit faire l'objet de dispositions particulières.

• D. — L'existence en Métropole de travailleurs Nord-Africains spécialement exploités pose un problème particulier de formation professionnelle et d'emploi. De même, l'amélioration de leurs conditions de vie ne peut être laissée à l'initiative privée et doit être prise en charge par les pouvoirs publics.

• E. — Les problèmes de reconversion et de modernisation ne peuvent être résolus en fonction des seuls impératifs de la production ; leur aspect humain et social doit toujours être pris en considération.

Un plan rationnel de réorientation économique doit tendre à maintenir ou à rétablir un équilibre harmonieux, d'une part, entre les diverses activités d'une région et, d'autre part, entre les différentes régions du pays, et à réduire au minimum le déplacement de main-d'œuvre. L'usine doit plutôt aller vers le travailleur que le travailleur vers l'usine.

Ces déplacements, de même que l'adaptation des travailleurs à des activités nouvelles, doivent tendre avant tout à un développement des richesses dont les travailleurs doivent être les premiers bénéficiaires.

L'adaptation à des activités nouvelles comportera :

— *le développement des centres collectifs de formation professionnelle pour adultes et des centres d'entreprise ;*

— *l'organisation rationnelle de la formation « sur le tas » ;*

— *la rémunération des travailleurs pendant toute la durée de leur réadaptation.*

Les déplacements de la main-d'œuvre ne devront être effectués que dans la mesure où :

— *des indemnités ou des primes de réinstallation seront attribuées aux travailleurs ;*

— *un logement leur sera assuré au nouveau lieu de l'emploi ;*

— *la sécurité de leur nouvel emploi sera assurée.*

• F. — Enfin, le plein emploi ne peut être assuré si les employeurs conservent un pouvoir discrétionnaire en matière d'embauchage et de licenciement. En cette matière, une réglementation s'impose d'urgence.

• G. — Le développement des usines automatiques à faible personnel ouvrier d'une part, les applications industrielles de l'énergie atomique d'autre part, poseront des problèmes nouveaux sur le plan politique, économique et social. Les sections de la Commission Nationale d'Etudes sont mandatées pour examiner ces aspects fondamentaux de la technique moderne. Le Parti sera ainsi en mesure d'agir pour transformer les découvertes de la science non en un instrument d'exploitation renforcée au profit du capitalisme, mais en un moyen d'émancipation humaine et de prospérité.

⁂

3°) PROMOUVOIR UNE VERITABLE DEMOCRATIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

LA démocratie politique a permis l'émancipation du citoyen ; elle n'a pas permis l'émancipation du travailleur, qui ne sera possible qu'au moment où les libertés politiques — qu'il est indispensable de protéger et de développer — seront doublées par l'exercice des droits économiques et sociaux, seuls susceptibles de donner aux institutions républicaines les développements trop longtemps différés.

Une telle action implique :

— *des réformes à l'intérieur de l'entreprise ;*

— *le développement des institutions coopératives ;*

— *l'éducation des travailleurs ;*

— *leur participation élargie à l'élaboration de la politique économique et à la direction de l'économie.*

a) Les réformes à l'intérieur de l'entreprise.

Le rôle des Comités d'Entreprises est resté insuffisant.

Leur pouvoir doit être élargi de façon :

— *à initier les travailleurs aux problèmes économiques et aux tâches de gestion des entreprises ;*

— *à mettre les travailleurs en mesure d'exercer un contrôle permanent sur les résultats de la gestion ;*

— *à orienter la politique de l'entreprise dans le sens d'une amélioration des salaires et d'une diminution des prix de vente.*

Un contrôle intersyndical doit garantir les travailleurs contre l'arbitraire des comités d'entreprise politisés, utilisant les fonds sociaux en faveur d'organisations partisanes.

b) L'éducation des travailleurs.

Une politique économique dynamique ne peut être réalisée sans la collaboration des travailleurs. Leur adhésion ne pourra être obtenue sans une réforme de l'enseignement et sans des institutions permettant le perfectionnement technique et la promotion ouvrière.

La réforme de l'enseignement doit comporter l'inclusion dans les programmes de l'étude des problèmes économiques et sociaux, des civilisations et des réalités économiques (géographie économique, histoire du travail, évolution des techniques, économie politique).

Les possibilités de perfectionnement et de promotion ouvrière seront développées par :

— *la création de bibliothèques populaires permettant la vulgarisation des techniques et l'approfondissement de la culture générale ;*

— *la création d'universités populaires utilisant, outre les cours par correspondance, les techniques modernes de la radio, du cinéma et de la télévision ;*

— *des bourses permettant aux travailleurs de continuer ou d'entreprendre des études qui leur donneront la possibilité d'accéder à une qualification ou à une fonction supérieures ;*

— *le développement et l'encouragement des organismes d'éducation populaire créés soit par les syndicats, soit par les comités d'entreprise, et l'octroi des facilités permettant aux travailleurs d'en bénéficier dans la plus large mesure.*

c) Le développement des institutions coopératives et des services industriels et commerciaux des collectivités locales.

Les coopératives de consommation constituent dans certains secteurs de l'économie, et notamment dans la distribution des produits de large consommation, un moyen de concilier les intérêts contradictoires des producteurs et des consommateurs. Seule, l'organisation d'un large réseau de coopératives et de liaisons directes avec les producteurs permettra à cette forme d'intervention d'apporter, à une organisation des circuits de distribution, l'aide que l'on en attend.

Les coopératives ouvrières de production doivent être encouragées dans toute la mesure où elles permettent — par la suppression des profits — d'obtenir une réduction des prix de vente.

Les services industriels et commerciaux des collectivités locales doivent être exploités directement chaque fois que cette forme de gestion est techniquement possible. L'organisation de ces services doit permettre de faire apparaître en toute netteté les résultats de l'exploitation. Il importe de débarrasser les collectivités locales des tutelles qui, de plus en plus fréquemment, paralysent leurs initiatives et leur action.

d) La participation des travailleurs à la direction de l'économie.

Le syndicalisme libre est l'expression la plus authentique des aspirations et des droits des travailleurs. Les syndicats doivent être associés au fonctionnement de tous les organismes qui, à un titre quelconque, ont un avis à donner, une décision à prendre, une tutelle à exercer dans le domaine de la politique économique et sociale, soit à l'échelon local, soit à l'échelon national, soit à l'échelon international.

Les pouvoirs du Conseil économique doivent être largement accrus. Cet organisme doit être plus étroitement associé aux travaux du Parlement et des pouvoirs publics.

*
**

4°) MAINTENIR ET DEVELOPPER LES LIBERTES PUBLIQUES

POUR le Parti Socialiste, la prospérité matérielle et la démocratie économique ne constituent pas une fin en soi, mais un moyen au service de la libération des hommes. Le respect de la personnalité humaine, ce qui implique le respect de l'enfant, demeure sa préoccupation majeure.

Un des enjeux des élections prochaines sera donc l'abolition des lois qui font obstacle à la protection de la femme et de la mère et la refonte de nos institutions scolaires, conformément à la proposition de loi déposée par le groupe parlementaire socialiste.

Pour atteindre cet objectif, le pluralisme scolaire n'est pas une aide, mais un obstacle. C'est pourquoi le Parti socialiste appelle le

peuple de France à se rallier à l'idée de la nationalisation de l'Enseignement qui, conformément au vœu des Syndicats et des organisations laïques, réalisera enfin l'Ecole vraiment neutre et universelle.

Si cet idéal ne s'impose pas d'emblée à l'opinion publique, il convient du moins de parer, dans l'immédiat, au péril que constitue le cléricalisme, non seulement pour le libre développement de l'enseignement public, mais pour la vie même des nations. Décidé à restaurer les prérogatives de l'Etat et à promouvoir l'Ecole de la République, le Parti socialiste ne croit pas suffisant d'inscrire à son programme l'abrogation de l'œuvre anti-laïque de la présente législature. Dans sa mission libératrice, il ne connaîtra d'autres limites que celles de la confiance que lui auront manifestée les électeurs soucieux du respect des consciences et de la fraternité nationale.

D'autre part, toute forme de société qui prétendrait se réclamer de certaines thèses socialistes, mais restreindrait et à plus forte raison supprimerait les libertés publiques, est donc fondamentalement contraire aux exigences de la conscience socialiste.

Cependant, s'il vise à la justice sociale et à l'expansion économique, le programme du Parti Socialiste tend à maintenir et à développer les libertés politiques et à donner aux institutions démocratiques une plus grande efficacité. Bien loin de supprimer la démocratie politique, il la prolonge sur le plan économique et social.

Selon la parole de Jean JAURES « c'est le Socialisme qui donne à la déclaration des Droits de l'Homme tout son sens et qui « réalisera le Droit humain. »

*
**

VI. — ALCOOLISME

LE Congrès charge le Comité Directeur d'établir et de faire appliquer, après avoir entendu la Commission désignée par le Groupe Parlementaire, un plan d'ensemble de lutte contre le grave fléau social que constitue l'alcoolisme.

Dans le cadre de la même étude, le Comité Directeur déterminera si certains aménagements peuvent être apportés aux décrets de novembre 1954.

(Unanimité moins 2 voix).

*
**

VII. — ELECTION DES ORGANISMES CENTRAUX

1°) Comité Directeur

Inscrits	349
Votants	342
Blancs ou nuls	1
SUFFRAGES EXPRIMES	341

SONT ELUS :

LAMINE-GUEYE	337	voix
DEPREUX Edouard	333	»
TANGUY-PRIGENT	331	»
GAZIER Albert	330	»
LOUSTAU Kléber	323	»
TEXCIER Jean	322	»
COUTANT Robert	322	»
NAEGELEN René	320	»
PHILIP André	320	»
BIDET André	317	»
GUYON J.-Raymond	317	»
PROVO Victor	314	»
JAQUET Gérard	314	»
BEGARRA Joseph	308	»
MOLLET Guy	305	»
PINEAU Christian	304	»
BRUTELLE Georges	297	»
LAURENT Augustin	294	»
COMMIN Pierre	294	»
COURTOIS Jean	284	»
MARTET Urbain	281	»
GAZAGNES Honoré	277	»
RIBIERE Henri	271	»
CORMIER Maurice	265	»
HERBAUT Pierre	260	»
PEYRASSOL Lucien	253	»
MARZORATI Jacques	237	»
MOREAU Emilienne	235	»
RIMBERT Pierre	207	»
LHONOREY Lucien	197	»
PIVERT Marceau	195	»

VIENNENT ENSUITE :

FERRAT ; CLUZEAU ; MALACRIDA ; WEILL-RAYNAL ; HORNUNG ; MISSA ; GRIMALDI ; CHATILLON ; BOIREAU.

LE BUREAU DE VOTE ETAIT AINSI CONSTITUE :

Président : Ch. LANCELLE (Seine) ; Assesseurs : Gustave ROBERT (P.-de-C.) ; Marcel BERTRAND (Nord).

⁂

2°) Commission Féminine Nationale

Inscrits	97
Votants	95
Nuls	2
SUFFRAGES EXPRIMES	93

SONT ELUES :

a) REGION PARISIENNE

BRUNET Jeanne (Seine)	90	voix
BLANC Emma (S.-et-O.)	91	»
FOUCHERE Berthe (Oise)	89	»
NOUBLANCHE Lucienne (Seine)	87	»
BRUNSCHWIG Betty (Seine)	85	»
PAQUITA Claude (Seine)	84	»
LEGARS Marie (S.-et-O.)	83	»
SALA Paule (Seine)	79	»
MENARD Juliette (Seine)	64	»

VIENT ENSUITE :

FORIANI Gina (Seine).

b) PROVINCE

CHOQUET Olga (Nord)	93	voix
FLORET Paule (Allier)	93	»
JACQ Marie (Finistère)	93	»
RIVEREAU Marthe (Vienne)	93	»
GARROU Marie-Louise (Gironde)	92	»
MAUCHAUSSE Raymonde (Côte-d'Or)	92	»
RAUZE Marianne (P.-O.)	92	»
LALLEMENT Aimée (Marne)	91	»
MAY Jeanne (Haut-Rhin)	91	»
VAUTHIER Germaine (Yonne)	91	»
CASSAGNES Marguerite (H.-G.)	90	»
MAURIN Renée (Cher)	90	»
LE GALL Denise (Eure-et-Loire)	90	»
LAMPIN Victoire (Pas-de-Calais) (Pas candidate)	2	»

VIENT ENSUITE :

S. LACORRE (Dordogne) (pas candidate).

*
**

3°) Commission Nationale des Conflits

Inscrits	349
Votants	342
Blancs ou nuls	1
SUFFRAGES EXPRIMES	341

SONT ELUS :

Titulaires :

COLLET Robert (Sarthe)	330	voix
CROS Charles (Sénégal)	330	»

JACQUE Eugène (Seine) ..... 328 »
LECOMTE Florimond (Nord) ..... 320 »
VEQUE Charles (Côte-d'Or) ..... 320 »
MOULIN Désiré (Seine-et-Oise) ..... 316 »
SICARD Rémy (Seine) ..... 307 »
GOZARD Gilles (Allier) ..... 303 »
BECART Etienne ..... 227 »

VIENT ENSUITE :

BOUDET René (Seine-et-Oise).

*
**

4°) Commission Nationale de Contrôle

Titulaires :

ANGOUSET (Seine) ; BAUDOU (Bouches-du-Rhône) ; BOURGEAIS (Seine) ; CAZES (Seine) ; DELCLAUX (Gard) ; JURQUET (Seine) ; RENAUDEL (Var) ; RICHARD Maurice (Seine) ; WEILL (Seine).

Coll. Fondation Jean Jaurès

C) CONGRES NATIONAL EXTRAORDINAIRE

Le Congrès National Extraordinaire s'est tenu à PUTEAUX, Salle des Fêtes, les 14 et 15 JANVIER 1956.

Les séances ont été présidées par les camarades DARDEL (Seine), GUYON (Gironde), A. LAURENT (Nord) et DEFFERRE (Bouches-du-Rhône).

*
**

I. — ORDRE DU JOUR DU CONGRES

L'ordre du jour proposé par le Comité Directeur a été adopté :

1. — *Modification des Statuts (séance d'information) ;*
2. — *Demandes de réintégration renvoyées par le Congrès ordinaire ;*
3. — *Examen de la situation politique.*

*
**

II. — COMMISSION DE VERIFICATIONS DES MANDATS

Le rapport suivant de la Commission de vérification des mandats a été adopté (rapporteur BIDET) ;

LA COMMISSION DE VERIFICATION DES MANDATS :

— Ayant pris connaissance des prises des Fédérations en feuillets et timbres au cours de l'exercice 1955.

— S'étant assurée que le calcul du nombre de mandats et délégués pour nos Assises nationales, en 1956, a été fait conformément aux articles 10, 22, 23, 25 de nos statuts et à la décision du 47e Congrès national de faire ces calculs sur la base de 25 cotisants à 12 timbres.

— Ayant entendu les explications fournies par le Secrétaire Administratif.

— S'étant assurée que les Fédérations ont été avisées en temps utile du nombre de leurs Mandats et Délégués respectifs et qu'elles ont eu la possibilité, le cas échéant, de faire entendre leurs réclamations.

Vous demande de valider les mandats et délégations indiquées ci-dessous :

Délégués au 48e Congrès et au Congrès Extraordinaire 360

Mandats 1956 ..... 3.720

Faisaient partie de cette commission les camarades :

BIDET (Tunisie) ; GERNEZ (Nord) ; LARGOIS (Seine-et-Oise).

*
**

III. — MODIFICATIONS STATUTAIRES

LE Congrès a décidé de reporter la séance d'information sur la modification des Statuts ; les Fédérations qui ont des suggestions à formuler les feront parvenir et le Secrétariat Général publiera un « BULLETIN INTERIEUR » D'INFORMATION SPECIAL en vue du Conseil National ayant reçu pouvoir de décision.

*
**

IV. — REINTEGRATIONS

UNE COMMISSION A ETE DESIGNEE par le Congrès Extraordinaire : BERTRAND (Nord) ; DELABRE (Pas-de-Calais) ; M. OSMIN (Seine) ; G. DEFFERRE (Bouches-du-Rhône) ; J.-R. GUYON (Gironde) ; GAZAGNES (Haute-Garonne) ; D. MAYER (Seine).

LE RENVOI A UN CONSEIL NATIONAL ayant, sur cette question, pouvoir de Congrès, a été proposé par le Rapporteur de la Commission et accepté par le Congrès.

*
**

V. — MOTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

LE Congrès National Extraordinaire du Parti Socialiste, réuni à Puteaux au lendemain des élections du 2 janvier, enregistre avec fierté le succès du Front Républicain obtenu malgré les élections brusquées et un système électoral condamné par l'opinion.

Le Congrès félicite les Militants, les Candidats et les Elus qui ont contribué, par leurs efforts et leur inlassable dévouement, à cette indiscutable victoire qui se traduit, pour le Parti Socialiste, par un gain de voix dépassant un demi-million pour le seul territoire métropolitain.

Le Congrès constate avec satisfaction l'échec du coup de force de la dissolution, par lequel les Groupes de la majorité cléricale et réactionnaire ont tenté de se sauver en commun au terme de plusieurs années d'immobilisme et d'impuissance.

Le Congrès constate également que la politique des Gouvernements de droite a entraîné non seulement la défaite de la majorité qui les a soutenus, mais a donné naissance à un nouveau courant hostile à la Démocratie.

Dans cette situation dangereuse pour les libertés démocratiques, le Front Républicain doit former seul le Gouvernement de demain et se refuser à tout compromis, à toute négociation, à toute alliance avec les adversaires de la Démocratie comme avec les Partis de réaction qui en sont, consciemment ou non, les complices.

Le Parti Socialiste revendique donc le pouvoir pour un Gouvernement de Front Républicain. Il est prêt à y prendre toutes ses responsabilités.

Le Congrès approuve le discours de Guy Mollet. Il fait intégralement sien le programme qui s'y trouve contenu, tant en ce qui concerne la loi électorale, l'abrogation des lois anti-laïques, la réforme des institutions, que la politique internationale, la solution pacifique du problème algérien et les mesures à prendre sur le plan économique et social.

Le Congrès National Extraordinaire renouvelle au Secrétaire Général du Parti l'expression de son affectueuse confiance pour poursuivre, en accord avec le Comité Directeur et le Groupe Parlementaire, les négociations nécessaires avec nos alliés du Front Républicain afin de doter rapidement le pays d'un Gouvernement d'action et de renouveau, attendu avec espoir par l'opinion populaire, et surtout par la jeunesse, Gouvernement qui seul pourra redonner à la France sa place dans le monde.

Le Congrès appelle tous les Militants et tous les Elus du Parti à mettre tout en œuvre pour atteindre ces objectifs immédiats dont la réalisation permettra d'aller vers plus de bien-être, de liberté et de justice pour tous.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

AU CENTRE DE LA FÉDÉRATION
DU PAS-DE-CALAIS

A LA DISPOSITION

DES SECTIONS
DES SYNDICATS
DES ORGANISATIONS

LA SOCIÉTÉ D'EDITIONS
DU PAS-DE-CALAIS

5, Boulevard de Strasbourg, 5
ARRAS - Téléphone : **395-396**

FÉDÉRATION DU LIVRE C.G.T. F.O.

assurera la livraison
rapide et soignée
de tous les travaux
que vous lui confierez

JOURNAUX - PERIODIQUES - REVUES
TRAVAUX DE COMMERCE ET DE LUXE
LIVRES - CATALOGUES - BROCHURES

Coll. Fondation Léo Lagrange

D) LE CONSEIL NATIONAL

I. — LE 31 OCTOBRE 1955

Le Conseil National s'est réuni à PUTEAUX, Salle des Fêtes, le 31 OCTOBRE 1955.

Ordre du jour
LOI ELECTORALE

*
**

APRES s'être prononcé à mains levées **CONTRE TOUTE FORME D'APPARENTEMENTS (unanimité), CONTRE LES SCRUTINS MAJORITAIRES A UN SEUL TOUR (unanimité), CONTRE LES SYSTEMES DE TYPE COTY, HUGUES, BARRACHIN (unanimité moins 1 mandat), CONTRE LE SCRUTIN MAJORITAIRE DEPARTEMENTAL A 2 TOURS (unanimité moins 4 mandats et 6 abstentions), le Conseil National procéda à un VOTE PAR MANDATS sur le scrutin d'arrondissement.**

*
**

Le principe du scrutin d'arrondissement fut retenu par 1.873 mandats contre 1.609 à la proportionnelle et 20 abstentions

VOTES EMIS PAR LES FEDERATIONS

ARRONDISSEMENT. — AIN : 5 ; AISNE : 25 ; ALLIER : 27 ; BASSES-ALPES : 5 ; HAUTES-ALPES : 5 ; ALPES-MARITIMES : 11 ; ARDECHE : 2 ; ARDENNES : 26 ; ARIEGE : 33 ; AUBE : 10 ; AUDE : 72 ; AVEYRON : 14 ; BOUCHES-DU-RHONE : 52 ; CALVADOS : 10 ; CHARENTE : 3 ; CHARENTE-MARITIME : 6 ; CORREZE : 11 ; COTE-D'OR : 6 ; COTES-DU-NORD : 20 ; CREUSE : 15 ; DORDOGNE : 50 ; DROME : 12 ; EURE : 1 ; EURE-ET-LOIR : 8 ; FINISTERE : 16 ; GARD : 80 ; HAUTE-GARONNE : 87 ; GERS : 17 ; HERAULT : 52 ; ISERE : 10 ; JURA : 15 ; LOIRE : 5 ; LOIRE-INFERIEURE : 3 ; LOIRET : 8 ; LOT : 9 ; MANCHE : 6 ; MARNE : 11 ; MARTINIQUE : 7 ; NIEVRE : 6 ; NORD : 340 ; OISE : 6 ; PAS-DE-CALAIS : 211 ; PUY-DE-DOME : 25 ; BASSES-PYRENEES : 7 ; PYRENEES-ORIENTALES : 45 ; RHONE : 7 ; SAONE-ET-LOIRE : 10 ; SAVOIE : 16 ; HAUTE-SAVOIE : 11 ; SEINE : 121 ; SEINE-MARITIME : 10 ; SEINE-ET-OISE : 7 ; DEUX-SEVRES : 14 ; SOMME : 59 ; TARN : 27 ; VAR : 54 ; VAUCLUSE : 12 ; VENDEE : 1 ; HAUTE-VIENNE : 122 ; YONNE : 7.

PROPORTIONNELLE. — AIN : 8 ; ALGER : 8 ; BASSES-ALPES : 1 ; ALPES-MARITIMES : 7 ; ARDECHE : 3 ; AUBE : 4 ; BOUCHES-DU-RHONE : 250 ; CALVADOS : 4 ; CHARENTE ; 5 ; CHARENTE-MARITIME : 20 ; CHER : 18 ; CONSTANTINE : 20 ; COTE-D'OR : 10 ; COTE-D'IVOIRE : 5 ; COTES-DU-NORD : 14 ; DORDOGNE : 9 ; DOUBS : 25 ; EURE : 7 ; EURE-ET-LOIR : 4 ; FINISTERE : 14 ; GIRONDE : 79 ; HERAULT : 15 ; ILLE-ET-VILAINE : 10 ; INDRE : 32 ; INDRE-ET-LOIRE : 21 ; ISERE : 20 ; JURA : 3 ; LANDES : 37 ; LOIR-ET-CHER : 14 ; LOIRE : 5 ; LOIRE-INFERIEURE : 12 ; LOIRET : 8 ; LOT-ET-GARONNE : 16 ; MAINE-ET-LOIRE : 11 ; MANCHE : 16 ; MARNE : 8 ; MEURTHE-ET-MOSELLE : 28 ; MORBIHAN : 22 ; NIEVRE : 5 ; NORD : 69 ; OISE : 11 ; ORAN : 36 ; ORNE : 5 ; PAS-DE-CALAIS : 167 ; BASSES-PYRENEES : 14 ; BAS-RHIN : 21 ; HAUT-RHIN : 45 ; RHONE : 12 ; HAUTE-SAONE : 5 ; SAONE-ET-LOIRE : 7 ; SARTHE : 14 ; SEINE : 126 ; SEINE-MARITIME : 22 ; SEINE-ET-OISE : 99 ; SENEGAL : 101 ; DEUX-SEVRES : 1 ; TARN : 1 ; TARN-ET-GARONNE : 9 ; TUNISIE : 6 ; VAR : 3 ; VAUCLUSE : 1 ; VENDEE : 14 ; VIENNE : 6 ; VOSGES : 11 ; YONNE : 5.

ABSTENTIONS. — MADAGASCAR : 5 ; MAROC : 13 ; SEINE : 2.

ABSENTS. — A.E.F. : 5 ; BELFORT : 18 ; CORSE : 11 ; GUINEE : 5 ; LA GUADELOUPE : 14 ; HAUTE-LOIRE : 5 ; MOSELLE : 10 ; HAUTES-PYRENEES : 11 ; SEINE-ET-MARNE : 19 ; SUD-VIETNAM : 5.

*
**

Le texte ci-après fut alors adopté à mains levées, à l'unanimité moins 5 mandats

LE Conseil National fait confiance au Groupe Parlementaire pour :

— 1°) Défendre devant le Parlement et faire triompher le scrutin d'arrondissement majoritaire à deux tours ;

— 2°) Au cas où ce scrutin serait repoussé par le Parlement, le Conseil National fait confiance au Groupe Parlementaire

** pour s'opposer aux modes de scrutin :*

** comportant l'apparentement quelle qu'en soit la forme ;*

** majoritaires à un tour ;*

** Coty — Hugues — Barrachin ;*

** départemental à deux tours.*

** pour reporter les suffrages du Parti sur le scrutin proportionnel.*

Il se prononce en faveur du vote obligatoire, en semaine, avec demi-journée de congé payé.

Le paragraphe concernant le vote obligatoire fut adopté à mains levées, à l'unanimité moins six mandats contre et six abstentions.

*
**

DANS le cas où un scrutin de type proportionnel serait retenu par le Parlement, le Conseil National fut appelé à émettre UN VOTE PAR MANDATS sur le mode de répartition des sièges complémentaires. Il se prononça alors

PAR 1.257 MANDATS POUR LA PLUS FORTE MOYENNE CONTRE 1.203 MANDATS POUR LE PLUS FORT RESTE et 846 abstentions.

VOTES EMIS PAR LES FEDERATIONS

RESTE. — AIN : 13 ; AISNE : 25 ; ALGER : 8 ; ALPES-MARITIMES : 18 ; ARDENNES : 26 ; AVEYRON : 14 ; CALVADOS : 14 ; CHARENTE-MARITIME : 26 ; CHER : 18 ; CONSTANTINE : 20 ; COTE-D'OR : 16 ; COTES-DU-NORD : 34 ; DROME : 12 ; EURE : 8 ; FINISTERE : 30 ; GIRONDE : 79 ; ILLE-ET-VILAINE : 10 ; INDRE : 32 ; INDRE-ET-LOIRE : 21 ; ISERE : 30 ; JURA : 18 ; LOIR-ET-CHER : 14 ; LOIRE : 10 ; LOIRE-INFERIEURE : 15 ; LOIRET : 16 ; LOT-ET-GARONNE : 16 ; MAINE-ET-LOIRE : 11 ; MANCHE : 22 ; MARNE : 19 ; MARTINIQUE : 7 ; MORBIHAN : 22 ; OISE : 17 ; ORAN : 36 ; ORNE : 5 ; PUY-DE-DOME : 25 ; BASSES-PYRENEES : 21 ; BAS-RHIN : 21 ; RHONE : 19 ; HAUTE-SAONE : 5 ; SAONE-ET-LOIRE : 17 ; SARTHE : 14 ; SAVOIE : 16 ; HAUTE-SAVOIE : 11 ; SEINE : 249 ; SEINE-ET-OISE : 106 ; VIENNE : 6 ; VOSGES : 11.

MOYENNE. — BASSES-ALPES : 6 ; ARIEGE : 33 ; AUDE : 72 ; BOUCHES-DU-RHONE : 302 ; DOUBS : 25 ; EURE-ET-LOIR : 12 ; HAUTE-GARONNE : 87 ; GERS : 17 ; HERAULT : 67 ; PAS-DE-CALAIS : 378 ; PYRENEES-ORIENTALES : 45 ; SEINE-MARITIME : 32 ; SOMME : 59 ; HAUTE-VIENNE : 122.

ABSTENTIONS. — A.E.F. : 5 ; HAUTES-ALPES : 5 ; ARDECHE : 5 ; AUBE : 14 ; CHARENTE : 8 ; CORREZE : 11 ; COTE-D'IVOIRE : 5 ; CREUSE : 15 ; DORDOGNE : 59 ; GARD : 80 ; LANDES : 37 ; MADAGASCAR : 5 ; MAROC : 13 ; NORD : 409 ; HAUT-RHIN : 45 ; DEUX-SEVRES : 15 ; VIETNAM : 5 ; TARN : 28 ; VAR : 57 ; VAUCLUSE : 13 ; YONNE : 12.

ABSENTS. — ALLIER : 27 ; BELFORT : 18 ; CORSE : 11 ; GUINEE : 5 ; LA GUADELOUPE : 14 ; HAUTE-LOIRE : 5 ; LOT : 9 ; MEURTHE-ET-MOSELLE : 28 ; MOSELLE : 10 ; NIEVRE : 11 ; HAUTES-PYRENEES : 11 ; SEINE-ET-MARNE : 19 ; SENEGAL : 101 ; TARN-ET-GARONNE : 9 ; TUNISIE : 6 ; VENDEE : 15.

*
**

A l'unanimité, moins un mandat, le Conseil National a demandé que les ELECTIONS AIENT LIEU EGALEMENT EN ALGERIE. Il s'est prononcé à l'unanimité pour qu'elles se fassent A LA PROPORTIONNELLE EN ALGERIE ET DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER.

*
**

A l'unanimité, moins sept mandats et six abstentions, le Conseil National s'est prononcé pour le MAINTIEN DU REGIME ACTUEL appliqué dans la SEINE et la SEINE-ET-OISE.

*
**

ENFIN, une proposition de Gaston DEFFERRE, tendant à l'établissement d'un PROGRAMME PREALABLE et de PRISES DE CONTACTS SUR L'INITIATIVE DU PARTI, est RENVOYEE POUR ETUDE AU COMITE DIRECTEUR.

II. — LE 6 DECEMBRE 1955

Le Conseil Uational s'est réuni à PUTEAUX, Salle des Fêtes, le mardi 6 décembre 1955, avec à son ordre du jour

TACTIQUE ELECTORALE

La motion ci-après a été votée par division, à mains levées, sauf le dernier paragraphe qui a fait l'objet d'un vote par mandats

1.) LA dissolution de l'Assemblée Nationale, décidée en fait par 218 députés sur 623, souligne le désarroi de l'équipe gouvernementale.

2.) Mais ce coup de force permettra au pays de juger ceux qui, pendant 54 mois, ont perpétré tant de mauvais coups et préparé tant de désastres.

3.) Le Parti Socialiste, qui a conscience d'avoir rempli sa mission, tant par son opposition constructive à la majorité réactionnaire et cléricale de l'Assemblée que par son appui sans défaillance au Gouvernement de M. Mendès-France, le seul qui ait manifesté sa volonté de rompre avec les errements de cette majorité, relève le défi et accepte le combat.

4.) En réclamant pour les prochaines élections le retour au scrutin d'arrondissement à deux tours, et à défaut une proportionnelle juste et loyale, le Parti Socialiste a sûrement exprimé la pensée et le souhait de tous les Electeurs soucieux de clarté.

5.) Aussi dénoncera-t-il avec vigueur tous ceux, indépendants, M.R.P. et Parti Communiste qui, par leur attitude, leurs manœuvres et leurs décisions, ont rendu inévitable le maintien de la loi électorale de 1951.

(à mains levées : à l'unanimité)

*
**

6.) Aussi éloigné de la majorité de Dien Bien Phu, du coup de force contre le Sultan du Maroc, de la loi Barangé, que du Parti

Communiste dont l'inconditionnelle soumission à l'égard de Moscou a déjà coûté tant de défaites au prolétariat international et tant de déceptions chez les travailleurs français, le Parti Socialiste présentera partout des listes homogènes et un programme d'action, de justice sociale et de rénovation économique.

(à mains levées : 4 contre, 8 abstentions)

*
**

7.) Adversaire des apparentements, il se déclare prêt, au cas où ceux-ci seraient réalisés par les Partis réactionnaires pour fausser le sens du prochain scrutin, à les autoriser avec tous ceux qui se sont opposés aux manœuvres dirigées contre la Démocratie, sous réserve qu'ils se déclarent d'accord avec les principes essentiels de son programme concernant :

- **— les libertés démocratiques ;**
- **— la lutte pour la Paix par la négociation, le désarmement général réellement contrôlé, la défense atlantique et la construction européenne ;**
- **— le progrès social ;**
- **— l'expansion économique ;**
- **— l'organisation des marchés agricoles ;**
- **— la Paix en Afrique du Nord ;**
- **— la construction d'une véritable Union Française ;**
- **— la restauration de la laïcité.**

(à mains levées : 4 contre, 4 abstentions)

*
**

LE CONSEIL NATIONAL MANDATE FORMELLEMENT LE COMITE DIRECTEUR POUR S'OPPOSER A TOUTE AUTRE FORME D'APPARENTEMENT, NOTAMMENT AVEC LES PARTIS REACTIONNAIRES, CLERICAUX OU TOTALITAIRES.

(Par mandats : 2.454 pour ; 667 contre ; 378 abstentions)

Votes émis par les Fédérations sur ce dernier paragraphe

ONT VOTE POUR :

A.E.F. : 5 ; AISNE : 4 ; ALLIER : 23 ; BASSES-ALPES : 6 ; HAUTES-ALPES : 5 ; ALPES-MARITIMES : 12 ; ARIEGE : 20 ; BELFORT : 8 ; BOUCHES-DU-RHONE : 293 ; CALVADOS : 1 ; CHARENTE : 8 ; CHARENTE-MARITIME : 12 ; CORREZE : 6 ; COTE-D'OR : 1 ; CREUSE : 15 ; DORDOGNE : 6 ; DOUBS : 20 ; EURE-ET-LOIR : 3 ; FINISTERE : 30 ; GARD : 40 ; HAUTE-GARONNE : 87 ; GIRONDE : 79 ; HERAULT : 33 ; ILLE-ET-VILAINE : 10 ; INDRE : 32 ; INDRE-ET-LOIRE : 21 ; ISERE : 25 ; LOIR-ET-CHER : 14 ; LOIRE : 8 ; HAUTE-LOIRE : 1 ; LOIRE-INFERIEURE : 12 ; LOIRET : 2 ; LOT : 9 ; LOT-ET-GARONNE : 16 ; MADAGASCAR : 5 ;

MARNE : 2 ; MORBIHAN : 22 ; MOSELLE : 9 ; NIEVRE : 5 ; NORD : 409 ; PAS-DE-CALAIS : 378 ; PUY-DE-DOME : 25 ; BASSES-PYRENEES : 21 ; HAUTES-PYRENEES : 11 ; PYRENEES-ORIENTALES : 45 ; HAUT-RHIN : 15 ; HAUTE-SAONE : 1 ; SAONE-ET-LOIRE : 17 ; SARTHE : 12 ; SEINE : 134 ; SEINE-MARITIME : 32 ; SEINE-ET-MARNE : 19 ; SEINE-ET-OISE : 106 ; SENEGAL : 101 ; DEUX-SEVRES : 8 ; TARN : 28 ; TARN-ET-GARONNE : 9 ; TUNISIE : 6 ; VAR : 27 ; VAUCLUSE : 13 ; VIENNE : 4 ; HAUTE-VIENNE : 122 ; VOSGES : 1

ONT VOTÉ CONTRE :

AISNE : 21 ; ALLIER : 4 ; ALPES-MARITIMES : 6 ; ARDENNES : 26 ; ARIEGE : 13 ; AUBE : 14 ; AUDE : 72 ; AVEYRON : 14 ; BELFORT : 10 ; BOUCHES-DU-RHONE : 9 ; CALVADOS : 13 ; CHARENTE-MARITIME : 14 ; CORREZE : 5 ; COTE-D'OR : 15 ; COTES-DU-NORD : 34 ; DORDOGNE : 42 ; DOUBS : 5 ; DROME : 12 ; EURE : 8 ; EURE-ET-LOIR : 9 ; GARD : 40 ; HERAULT : 34 ; ISERE : 5 ; LOIRE : 2 ; LOIRE-INFERIEURE : 3 ; LOIRET : 14 ; MANCHE 22 ; MARNE : 17 ; MOSELLE : 1 ; NIEVRE : 5 ; SARTHE : 2 ; HAUTE-SAVOIE : 11 ; SEINE : 101 ; DEUX-SEVRES : 7 ; VAR : 30 ; VENDEE : 15 ; VIENNE : 2 ; VOSGES : 10.

ABSTENTIONS :

ALGER : 8 ; ARDECHE : 5 ; CORSE : 11 ; DORDOGNE : 11 ; GERS : 17 ; JURA : 18 ; LANDES : 37 ; HAUTE-LOIRE : 4 ; MEURTHE-ET-MOSELLE : 28 ; NIEVRE : 1 ; OISE : 17 ; ORAN : 36 ; ORNE : 5 ; BAS-RHIN : 21 ; HAUT-RHIN : 30 ; RHONE : 19 ; HAUTE-SAONE : 4 ; SAVOIE : 16 ; SEINE : 14 ; SOMME : 59 ; VIETNAM : 5 ; YONNE : 12.

ABSENTS :

AIN : 13 ; CHER : 18 ; CONSTANTINE : 20 ; COTE-D'IVOIRE : 5 ; GUINEE : 5 ; LA GUADELOUPE : 14 ; MAINE-ET-LOIRE : 11 ; MAROC : 13 ; MARTINIQUE : 7.

NOTA : La Fédération de l'Ain, portée absente, a déclaré après le vote mettre ses 13 mandats dans l'abstention.

*
**

Au préalable, l'amendement ci-après, déposé par M. DEIXONNE pour être substitué au dernier paragraphe de la motion (en GRAS dans le texte) avait été repoussé par 1.979 mandats contre 1.243 et 324 abstentions

MAIS face au complot qui tend à maintenir au pouvoir et à renforcer la majorité réactionnaire condamnée par le pays.

Le Parti Socialiste, se considérant en état de *légitime défense*, adoptera dans chaque Fédération la tactique capable de déjouer cette manœuvre et de la retourner contre ses auteurs.

C'est pourquoi, partout où le Parti Socialiste se trouvera placé devant une coalition des droites qui aurait pour conséquence d'assurer une majorité réactionnaire, le Conseil National *autorise ces Fédérations* à assurer par tous les moyens, dans le cadre même de la loi des apparentements, la défaite de la droite réactionnaire, cléricale et colonialiste.

Amendement DEIXONNE
Votes émis par les Fédérations

ONT VOTE POUR :

AIN : 13 ; AISNE : 21 ; ALGER : 8 ; ALLIER : 4 ; ALPES-MARITIMES : 12 ; ARDECHE : 5 ; ARDENNES : 26 ; ARIEGE : 13 ; AUBE : 14 ; AUDE : 72 ; AVEYRON : 14 ; BELFORT : 10 ; BOUCHES-DU-RHONE : 9 ; CALVADOS : 13 ; CHARENTE : 6 ; CHARENTE-MARITIME : 14 ; CHER : 14 ; CORREZE : 5 ; COTE-D'OR : 15 ; COTES-DU-NORD : 34 ; DORDOGNE : 42 ; DOUBS : 5 ; DROME : 12 ; EURE : 8 ; EURE-ET-LOIR : 9 ; FINISTERE : 20 ; GARD : 40 ; GERS : 17 ; GIRONDE : 41 ; HERAULT : 34 ; INDRE : 3 ; INDRE-ET-LOIRE : 19 ; ISERE : 10 ; LOIRE : 8 ; HAUTE-LOIRE : 5 ; LOIRE-INFERIEURE : 12 ; LOIRET : 14 ; LOT : 9 ; LOT-ET-GARONNE : 10 ; MAINE-ET-LOIRE : 10 ; MANCHE : 22 ; MARNE : 17 ; MEURTHE-ET-MOSELLE : 20 ; MORBIHAN : 22 ; MOSELLE : 1 ; NIEVRE : 5 ; NORD : 146 ; OISE : 14 ; PUY-DE-DOME : 5 ; BASSES-PYRENEES : 6 ; HAUTES-PYRENEES : 1 ; BAS-RHIN : 21 ; HAUT-RHIN : 30 ; RHONE : 19 ; HAUTE-SAONE : 4 ; SAONE-ET-LOIRE : 7 ; SARTHE : 2 ; SAVOIE : 16 ; HAUTE-SAVOIE : 11 ; SEINE : 101 ; SEINE-ET-MARNE : 1 ; SEINE-ET-OISE : 18 ; SENEGAL : 11 ; DEUX-SEVRES : 7 ; TARN : 28 ; TARN-ET-GARONNE : 1 ; VAR : 30 ; VENDEE : 15 ; VIENNE : 2 ; VOSGES :10.

ONT VOTE CONTRE :

AISNE : 4 ; ALLIER : 23 ; BASSES-ALPES : 6 ; ALPES-MARITIMES : 6 ; ARIEGE : 20 ; BELFORT : 8 ; BOUCHES-DU-RHONE : 293 ; CALVADOS : 1 ; CHARENTE : 2 ; CHARENTE-MARITIME : 12 ; CORREZE : 6 ; COTE-D'OR : 1 ; DORDOGNE : 6 ; DOUBS : 20 ; EURE-ET-LOIRE : 3 ; FINISTERE : 9 ; GARD : 40 ; GIRONDE : 38 ; HERAULT : 33 ; ILLE-ET-VILAINE : 10 ; INDRE : 29 ; INDRE-ET-LOIRE : 2 ; ISERE : 20 ; LOIR-ET-CHER : 14 ; LOIRE : 2 ; LOIRE-INFERIEURE : 3 ; LOIRET : 2 ; LOT-ET-GARONNE : 6 ; MARNE : 2 ; MEURTHE-ET-MOSELLE : 8 ; MOSELLE : 9 ; NIEVRE : 5 ; NORD : 256 ; OISE : 3 ; ORAN : 36 ; PAS-DE-CALAIS : 378 ; PUY-DE-DOME : 20 ; BASSES-PYRENEES : 8 ; HAUTES-PYRENEES : 10 ; PYRENEES-ORIENTALES : 45 ; HAUT-RHIN : 15 ; SAONE-ET-LOIRE : 10 ; SARTHE : 12 ; SEINE : 134 ; SEINE-MARITIME : 30 ; SEINE-ET-MARNE : 18 ; SEINE-ET-OISE : 88 ; SENEGAL : 90 ; DEUX-SEVRES : 8 ; TARN-ET-GARONNE : 8 ; VAR : 27 ; VAUCLUSE : 13 ; VIENNE : 4 ; HAUTE-VIENNE : 122 ; VOSGES : 1.

ABSTENTIONS :

A.E.F. : 5 ; HAUTES-ALPES : 5 ; CHER : 4 ; CORSE : 11 ; CREUSE : 15 ; DORDOGNE : 11 ; FINISTERE : 1 ; HAUTE-GARONNE : 87 ; GUINEE : 5 ; JURA : 18 ; LANDES : 37 ; MADAGASCAR : 5 ; MAINE-ET-LOIRE : 1 ; NIEVRE : 1 ; NORD : 7 ; ORNE : 5 ; BASSES-PYRENEES : 7 ; HAUTE-SAONE : 1 ; SEINE : 14 ; SEINE-MARITIME : 2 ; SOMME : 59 ; VIETNAM : 5 ; TUNISIE : 6 ; YONNE : 12.

ABSENTS :

CONSTANTINE : 20 ; COTE-D'IVOIRE : 5 ; LA GUADELOUPE : 14 ; MAROC : 13 ; MARTINIQUE : 7.

Elections dans les territoires d'Outre-Mer

(motion déposée par André BIDET et adoptée à mains levées)

LE Conseil National du Parti Socialiste,

— considérant que l'institution du collège unique et l'augmentation du nombre des Députés dans les Territoires d'Outre-Mer avaient été votées en première lecture, à une forte majorité, par l'Assemblée Nationale,

— considérant que la duplicité de M. Teitgen, Ministre M.R.P. de la France d'Outre-Mer, et sa frénésie partisane en faveur de la dissolution ont sacrifié les aspirations légitimes des populations autochtones aux intérêts particuliers d'une coalition gouvernementale condamnée par la représentation populaire,

— dénonce l'attitude inadmissible de M. Edgar Faure et de ceux de ses Ministres qui, par leur coup de force du 2 décembre, ont interdit le vote d'une loi électorale honnête pour la Métropole et les Territoires d'Outre-Mer,

— dénonce les manœuvres qui ont empêché de faire droit à la demande du Groupe Parlementaire Socialiste de réunir l'Assemblée, privant ainsi le Parlement de la possibilité de se prononcer définitivement sur le texte voté par l'Assemblée Nationale,

— et tient à mettre M. Edgar Faure et ses complices devant leurs responsabilités.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

E) LE COMITE DIRECTEUR

Vous trouvrez ci-après les textes publiés par le Comité Directeur à la date d'impression du présent rapport et les principales décisions prises et qui n'ont pas eu leur place dans les autres chapitres.

I. — VIE INTERIEURE DU PARTI

1°) Désignation des organismes centraux

DESIGNATION DU SECRETARIAT GENERAL ET DU BUREAU

● **REUNION DU 3-7-55**

Sont élus :

Secrétaire général :

Guy MOLLET

Secrétaires généraux adjoints :

Georges BRUTELLE

Pierre COMMIN.

Trésorier général :

Victor PROVO

● **REUNION DU 20-7-55**

Trésorier adjoint : Urbain MARTET

Autres membres du Bureau : Jean COURTOIS, Edouard DEPREUX.

RENOUVELLEMENT DES ORGANISMES CENTRAUX

● **REUNION DU 20-7-55**

Secrétaire Général adulte des J.S. : Pierre HERBAUT.

Delegués du Comité Directeur dans les grandes commissions :

1. — *C.N.E. :* Albert GAZIER.

2. — *Commission de l'Union Française :* André BIDET.

3. — *Commission chargée des questions ouvrières et sociales :* CORMIER — LHONOREY — PEYRASSOL.

4. — *Fédération des Elus Municipaux et Cantonaux :* PROVO — MALACRIDA.

5.—*Commission Féminine Nationale :* Rachel LEMPEREUR, Emilienne MOREAU, Jean COURTOIS, Henry MALACRIDA et Charles POT.

6. — *Commission chargée de la publication et de l'édition des textes de propagande :* Pierre RIMBERT.

7. — *Liaison avec le groupe parlementaire :*

Pierre COMMIN, Edouard DEPREUX, Albert GAZIER, Kléber LOUSTAU et Christian PINEAU.

● **REUNION DU 27-7-55**

DIRECTION DU « POPULAIRE » ET DU « POPULAIRE-DIMANCHE ».

Le Secrétaire Général adjoint chargé de la propagande assurera la Direction politique et la liaison avec le Parti.

ADMINISTRATEUR DU « POPULAIRE » ET DU « POPULAIRE-DIMANCHE » :

René NAEGELEN (séance du 20-7-1955).

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU « POPULAIRE » (séance du 20-7-1955.

a. — Délégués du Comité Directeur : Renée BLUM, BIDET, COMMIN, COUTANT, DEPREUX, HERBAUT, MALACRIDA, René NAEGELEN et TEXCIER.

b. — Délégués des Fédérations : FOUQUET, Gustave ROBERT, LANCELLE, MAZURIER et VERDIER.

⁂

2°) Discipline

CAPDEVILLE

● **REUNION DU 3-7-55**

Le texte ci-après est adopté à l'unanimité :

« *LE Comité Directeur regrette que CAPDEVILLE n'ait pas ac-*
« *cepté de donner suite à l'invitation qui lui avait été*
« *faite de donner sa démission de Parlementaire afin qu'il puisse*
« *mieux se défendre contre les attaques dont il est l'objet.*

« *Le Comité Directeur ne possède aucun élément qui lui permet-*
« *te de se prononcer sur l'innocence ou la culpabilité de CAPDE-*
« *VILLE au regard de la loi.*

« *Toutefois, les faits reconnus par CAPDEVILLE lui-même dans*
« *ses déclarations publiques ne sont pas compatibles avec l'attitude*
« *qui devrait être celle d'un Parlementaire socialiste.*

« *En conséquence, le Comité Directeur décide l'exclusion de Jean*
« *CAPDEVILLE du Parti Socialiste ».*

● **REUNION DU 30-11-55**

CAPDEVILLE ayant fait appel, une Commission d'enquête est désignée : Marceau PIVERT, André PHILIP et Pierre RIMBERT la constituent.

⁂

3°) Délégation parlementaire en U.R.S.S.

● **REUNION DU 27-7-55**

Etant donné qu'il s'agit d'une délégation officielle, nous pourrons accepter l'invitation si les conditions suivantes sont remplies :

— *La délégation sera accompagnée de ses propres interprètes ;*

— Le programme du voyage en Russie sera discuté avec les Russes et nous devrons obtenir que la délégation dispose d'une journée ou deux pour se livrer à ses propres investigations.

D'autre part, le Groupe Parlementaire devra demander que la composition de la délégation soit établie à la représentation proportionnelle des Groupes afin que le choix des Délégués ne soit pas laissé à l'Assemblée Nationale.

⁂

4°) Attitude du Parti vis-à-vis des voyages au-delà du rideau de fer.

● **REUNION DU 28-9-55**

Mandat est donné au Secrétariat Général d'adresser une circulaire aux Sections pour mettre les Militants en garde contre les invitations faites par des organisations communistes ou para-communistes françaises et pour leur recommander de ne faire aucun compte rendu de voyage sous l'égide directe ou indirecte du P.C.

● **REUNION DU 25-10-55**

Le Comité Directeur décide de saisir l'Internationale Socialiste de la question.

⁂

5°) Rattachement au Groupe Parlementaire.

● **REUNION DU 3-7-55**

Un rattachement, même administratif, ne peut être prononcé sans l'avis favorable de la Fédération à laquelle appartient l'intéressé.

⁂

6°) Modification à la structure du Secrétariat général après la désignation de Guy Mollet comme Président du Conseil.

● **REUNION DU 3-2-56**

Pierre COMMIN est désigné pour assurer l'intérim de Secrétaire Général et Pierre HERBAUT remplacera Pierre COMMIN au poste de Secrétaire Général Adjoint.

⁂

7°) Réorganisation de la structure du Parti.

● **REUNION DU 12-10-55**

La Commission de 15 membres décidée par le 47ème Congrès est constituée comme suit :

ALDUY, (Président du Groupe à l'Assemblée de l'Union Française) ; DEPREUX, (Président du Groupe à l'Assemblée Nationale) ;

ROUBERT, (Président du Groupe au Conseil de la République) ; CHAMPEIX (Corrèze) ; COURTOIS (Jura) ; PEYRASSOL, (Bouches-du-Rhône) ; FAIGT, (Hérault), proposé par la Fédération ; HERBAUT, (Pas-de-Calais), proposé par la Fédération ; GUILLE, (Aude) ; JUNILLON (Drôme), proposé par la Fédération ; LAMARQUE-CANDO (Landes) ; Augustin LAURENT (Nord) ; MERIGONDE (Oise), proposé par la Fédération ; METAYER, (Seine-et-Oise) ; Mireille OSMIN (Seine).

Secrétaire de la Commission : René HUG.

⁂

8°) Remplacement des Conseillers de l'Union française élus députés.

● **REUNION DU 3-2-56**

Le Comité Directeur ne revendique pas la possibilité qui lui a été donnée par le Conseil National de désigner les nouveaux Conseillers de l'Union Française. Pour cette fois, et sans que cela puisse être évoqué comme un précédent, il laisse ce soin au Groupe.

⁂

II. — POLITIQUE INTERIEURE

1°) Le Parti réaffirme sa solidarité avec les revendications des travailleurs.

● **REUNION DU 7-9-55**

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste, après avoir examiné « la situation sociale créée par la carence totale des pou- « voirs publics et du patronat en face des revendications légitimes « des travailleurs, tient à manifester sa complète solidarité avec « tous ceux qui luttent pour améliorer leur salaire nettement insuf- « fisant. Il assure les Syndicats libres qu'ils peuvent compter sur « son concours le plus total pour les aider, sur le plan politique qui « est le sien, à mener à bien les revendications dont ils sont les « porte-parole.*

« *Les responsables des conflits sociaux sont, d'une part, ceux des « employeurs qui, en refusant de conclure des Conventions Collec- « tives, ont frustré les travailleurs du résultat de longs efforts et les « ont acculés à la grève ; d'autre part, le Gouvernement qui a fixé « le Salaire Minimum Garanti à un taux trop bas, maintenu le sys- « tème injuste des zones de salaires et volontairement négligé de « faire pression sur le patronat pour l'amener à accepter les aug- « mentations de salaires permises par la situation actuelle.*

« *Le Parti Socialiste rappelle les buts fixés par son Programme :*

« 1°) *l'augmentation du Salaire Minimum Garanti et la sup- « pression des zones ;*

« 2°) *généralisation des Conventions Collectives de travail com-*
« *prenant des accords de salaires pour chaque industrie ;*

« 3°) *remplacement du système actuel de médiation par une*
« *procédure d'expertise donnant toute garantie aux Travailleurs.*

« *Parallèlement à l'application de ces mesures, le Parti Socia-*
« *liste exige un rigoureux bl cage des prix afin que les hausses de*
« *salaires ne soient pas annulées par l'élévation du coût de la vie* ».

⁂

2°) Position du Parti vis-à-vis des élections anticipées.

● **REUNION DU 30-11-55**

Le Communiqué ci-après est adopté :

« *Le Comité Directeur dénonce le coup de force du Gouverne-*
« *ment Edgar FAURE qui dissout l'Assemblée Nationale au mo-*
« *ment où celle-ci vient de lui signifier sa volonté de ne pas procé-*
« *der à des élections sans réforme électorale et de lui retirer jus-*
« *qu'au verdict populaire les responsabilités du pouvoir.*

« *Par cette manœuvre antirépublicaine, en violation formelle*
« *avec l'esprit de la Constitution, un Gouvernement minoritaire,*
« *désavoué par les deux tiers des Députés, se maintient au pouvoir*
« *tout en se refusant à révéler au pays la tragique situation écono-*
« *mique, sociale et financière dans laquelle quatre ans de politique*
« *réactionnaire l'ont plongé.*

« *Le Comité Directeur décide de convoquer, le mardi* 6 *décembre,*
« *un Conseil National Extraordinaire chargé de définir la tactique*
« *du Parti au cours de ces élections.*

« *Il demande aux Sections et Fédérations de préparer d'urgence*
« *ce Conseil National en se préoccupant essentiellement de l'ave-*
« *nir de la Démocratie socialiste et* LEUR RAPPELLE QU'EN
« ATTENDANT LES DECISIONS DU CONSEIL- NATIONAL,
« SEUL HABILITE A FIXER LA TACTIQUE DU PARTI, ELLES
« DOIVENT SE REFUSER A REPONDRE A TOUTE OFFRE QUI
« POURRAIT LEUR ETRE FAITE.

« *Par ailleurs, il décide de tenir une réunion commune du Comité*
« *Directeur et du Groupe Parlementaire, le jeudi* 1er *Décembre, à* 11
« *heures du matin* ».

⁂

3°) Après les élections législatives du 2-1-56, le Comité directeur réclame la constitution rapide d'un nouveau Gouvernement.

● **REUNION DU 4-1-56**

« *Le Comité Directeur s'est félicité de l'important succès du*
« *Parti Socialiste qui a gagné* 500.000 *voix en France métropoli-*
« *taine.*

« Il a décidé de convoquer un Congrès National Extraordinaire « les 14 et 15 janvier pour étudier la situation politique.

« Mais, en raison de la gravité de la situation et des mesures « urgentes qui s'imposent, tout particulièrement en Algérie, il a « mandaté Guy Mollet, Secrétaire Général du Parti, pour rencontrer « Mendès-France, représentant du Parti Radical dans le Front Ré- « publicain, afin d'examiner avec lui l'éventualité d'une convocation « immédiate de la nouvelle Assemblée Nationale.

« Il estime en effet indispensable qu'un Gouvernement responsa- « ble soit rapidement substitué à un Gouvernement battu par le « suffrage universel ».

⁂

4°) Laïcité.

● **REUNION DU 12-10-55**

Le Comité Directeur approuve le programme minimum proposé par le Comité, étant bien entendu que le Parti demeure entièrement libre en ce qui concerne son programme de défense de la laïcité.

⁂

5°) Attitude du Parti vis-à-vis du Parti communiste.

● **REUNION DU 7-12-55**

— APPEL AUX MILITANTS ET AUX ELECTEURS COMMUNISTES (Proposition de Rimbert renvoyée au Comité Directeur par le Conseil National).

Le texte ci-après a été adopté :

Chers camarades,

« PENDANT des années les dirigeants du parti communiste n'ont « pas cessé d'injurier les socialistes et de les dénoncer com- « me traîtres, agents du capitalisme, vendus aux Américains, etc... « Aujourd'hui, les mêmes dirigeants adressent à leurs « frères » du « Comité Directeur du Parti Socialiste une proposition tendant à « l'apparentement des listes socialistes et communistes.

« Le Parti Socialiste est convaincu que l'unité de la classe ou- « vrière organisée sera demain le vrai moyen d'assurer la victoire « des travailleurs contre la réaction cléricale et capitaliste. Mais « pour cela, il faudra que cette unité soit sincère et durable. Or, « une telle unité est rendue impossible par les dirigeants du Parti « Communiste qui ont fait de ce parti un simple instrument de la « diplomatie soviétique et qui, selon les intérêts de cette diplomatie, « préconisent tantôt l'unité avec les socialistes ou tantôt pratiquent « l'insulte grossière contre ces mêmes socialistes.

« Unité entre les travailleurs socialistes et les travailleurs com- « munistes ! Oui ; Mais comment pouvons-nous prendre au sérieux « des gens qui hier nous insultaient et qui, aujourd'hui, nous tendent

« *la main parce que tel est l'intérêt de la Russie ? Des gens qui* « *demain nous insulteront de nouveau, parce que tel sera l'intérêt* « *de la Russie.*

« *Si nous acceptions cette main tendue, l'unité durerait ce que* « *durera le sourire de MM. KHROUTCHTCHEV et BOULGANINE.* « *Alors ce serait de nouveau la déception avec tout le désespoir* « *qu'elle comporterait pour les travailleurs et la réaction serait as-* « *surée d'une victoire définitive.*

« *Non, camarades communistes, nous ne pouvons pas faire le* « *moindre accord avec des dirigeants dont la politique est détermi-* « *née par la diplomatie d'une nation étrangère, même si cette na-* « *tion était socialiste, ce qui n'est pas le cas pour la Russie qui est* « *une nation impérialiste au sein de laquelle n'existe aucune liberté* « *de discussion, de critique, d'information et où les ouvriers sont* « *exploités comme nulle part ailleurs dans le monde alors que la* « *grève est punie de déportation et même de mort.*

« *Camarades communistes,*

« *Pour que l'unité puisse se faire entre nous, il faut que le Parti* « *Communiste devienne un parti démocratique, tenant tous les ans* « *un congrès au sein duquel pourront s'affronter les différents* « *points de vue qui existent chez vous comme chez nous. Il faut* « *que le Parti Communiste élise démocratiquement dans ses congrès* « *ses dirigeants et élabore lui-même sa ligne politique ainsi que* « *son programme. Il faut que le Parti Communiste dénonce, comme* « *nous, toutes les atteintes à la liberté, les camps de travail forcé,* « *les emprisonnements et exécutions des démocrates et des socialis-* « *tes dans les pays où les communistes sont venus au pouvoir,* « *souvent avec l'aide de ces mêmes socialistes et démocrates ; qu'il* « *condamne le parti unique ; qu'il cesse de professer que la guerre* « *est un « moyen comme les autres ». Il faut que sa défense de* « *l'école laïque contre les attaques dont elle est l'objet soit sincère* « *et ne s'accompagne pas de la volonté de l'abattre un jour pour* « *lui substituer l'école communiste. Enfin et surtout, il faut que* « *le parti communiste partage notre préoccupation de faire la* « *révolution en France pour le bénéfice des travailleurs français et* « *qu'il cesse d'être le simple soutien de la diplomatie soviétique...*

« *Camarades communistes,*

« *Pour que puisse se faire l'unité des travailleurs, il faut que* « *vous fassiez du Parti Communiste un parti démocratique et indé-* « *pendant de la diplomatie russe. Il faut aussi que les propositions* « *d'unité et d'action commune soient honnêtes, donc que soient ré-* « *pudiées des thèses comme celles de Maurice THOREZ quand il* « *affirme dans ses œuvres — Livre deuxième — édition* 1952 *— pa-* « *ge* 87 *:*

— « *Tous les bavardages sur le mariage entre communistes et* « *socialistes sont foncièrement étrangers au bolchevisme.* Nous ne « voulons pas nous unir à la social-démocratie. *Ce que nous voulons,* « *c'est appliquer le programme de l'Internationale communiste ex-*

« *posant que : la tactique du front unique est le moyen le plus effi-*
« *cace de lutte contre le capital et de mobilisation des masses dans*
« *un esprit de classe, le moyen de démasquer et d'isoler les chefs*
« *réformistes* — ».

« *C'est dans la mesure où vous obtiendrez « que cela change » que*
« *l'unité des travailleurs deviendra possible et féconde.*

« *Mais tant que vous suivrez docilement un parti qui obéit aveu-*
« *glément à la diplomatie de l'Etat russe, qui ment aux travailleurs*
« *et qui pratique le culte du chef, comme cela se fait dans tous les*
« *groupes fascites, non seulement l'unité sera impossible, mais votre*
« *action et vos voix seront perdues pour la gauche et feront le jeu*
« *de la réaction.*

« *Sentiments socialistes* ».

« *Croyez, Chers Camarades, à notre volonté sincère d'unité ;*

« *A vous de la rendre possible.*

Pour le Comité Directeur du Parti Socialiste S.F.I.O.

GUY MOLLET
Secrétaire Général

***

6°) Algérie.

● **DECISION DU 29-9-55.**

Un communiqué sera publié (ci-après) et une Délégation ira exposer au Président du Conseil la position du Parti.

La délégation sera composée de :

Guy MOLLET, DEPREUX, BRUTELLE, LEONETTI et BEN-BAHMED.

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste, profondément ému*
« *par les évènements d'Afrique du Nord, s'incline devant*
« *toutes les innocentes victimes. Il flétrit tous les excès qui engen-*
« *drent un climat de haine et créent le cycle infernal du terrorisme*
« *et du contre-terrorisme. Il condamne la répression dont l'ampleur*
« *et le caractère ont, dans le Constantinois, renforcé la peur et la*
« *haine et menacé dangereusement les possibilités de coexistence*
« *des différents éléments techniques de la population.*

« *Il dénonce avec vigueur l'accumulation d'erreurs qui sont à l'o-*
« *rigine du développement d'une telle situation : non application du*
« *Statut de l'Algérie, coup de force d'août 1953 au Maroc, carence*
« *absolue en matière de réformes économiques et sociales aussi bien*
« *que politiques, impuissance du Gouvernement et de la majorité*
« *sur laquelle il s'appuie à définir une politique.*

« *A l'heure où les exactions récentes des extrémistes de part et*
« *d'autre ont exaspéré les passions et créé un climat de haine, ce ne*
« *sont pas les ruses, les tergiversations inspirées par des préoccupa-*
« *tions de politique intérieure ou des mesures de force comme l'en-*
« *voi massif de matériel militaire ou le rappel de réservistes qui*
« *permettront de recréer l'atmosphère de négociation nécessaire.*

« Le Comité Directeur rappelle que, dans ses Congrès successifs, « le Parti Socialiste n'a cessé, tout en tirant le signal d'alarme, de « faire des propositions constructives. C'est dans la mesure où sa « voix a été entendue que l'on est parvenu à apporter une solution « pacifique en Tunisie, où la persistance des troubles dans le reste « de l'Afrique du Nord risquerait à nouveau de compromettre les « résultats acquis.

« Il importe que des mesures soient prises de toute urgence pour « aboutir en Algérie à la pacification des populations.

« Au Maroc, la question du Trône reste posée et sa solution im- « médiate conditionne désormais toute politique d'apaisement. La « venue en France de l'ancien Sultan, la constitution d'un Conseil du « Trône et d'un Gouvernement représentatif constituent des mesu- « res politiques qu'il n'est plus possibles de différer.

● **DECISION DU 7-9-55.**

« LE Comité Directeur, confirmant sa résolution du 29 août sur « la situation en Afrique du Nord, met de nouveau en gar- « de l'opinion publique et le Gouvernement contres les manœuvres « de la réaction colonialiste qui, en sabotant l'effort de conciliation, « aggravent la situation.

« Proteste contre la répression collective, les atteintes à la liberté « de la presse, le rappel des « disponibles » et l'emploi du contin- « gent.

● **DECISION DU 5-10-55.**

Mandat est donné au Secrétariat Général de constituer une Commission composée de Membres du C.D. et d'Elus d'Algérie. Cette Commission sera chargée de suivre l'évolution de la situation et de faire des propositions au C.D.

● **DECISION DU 8-2-56.**

Le communiqué ci-après a été adopté à l'unanimité :

« LE Comité Directeur du Parti Socialiste S.F.I.O., réuni le 8 « février, après les scandaleuses manifestations d'Alger, « adresse à Guy MOLLET, Président du Conseil, l'expression de sa « complète solidarité et de son affectueuse confiance pour poursuivre « l'application de la politique de fraternité franco-musulmane en « Algérie, clairement définie dans la déclaration ministérielle ap- « prouvée par les trois-quarts de l'Assemblée ».

*
**

III. — POLITIQUE INTERNATIONALE

LES décisions du Comité Directeur figurent à la rubrique spéciale réservée aux problèmes internationaux.

*
**

IV. — POLITIQUE OUTRE-MER

Maroc

● **DECISION DU 21-9-55.**

Le communiqué ci-après est adopté :

« *LE Comité Directeur du Parti Socialiste a récemment averti* « *le Gouvernement des dangers d'user, dans la crise maro-* « *caine, de « tergiversations inspirées par des préoccupations de po-* « *litique intérieure ».*

« *Néanmoins, depuis dix jours, des divergences ministérielles ren-* « *dues publiques, des interventions de parlementaires auprès d'un* « *souverain étranger, des prises de position inadmissibles de hauts* « *fonctionnaires de l'Etat, militaires ou civils, ont permis aux ad-* « *versaires d'une solution raisonnable d'envenimer une situation dé-* « *jà tendue, au risque de faire à nouveau couler le sang français et* « *marocain.*

« *Il n'est pas possible que l'autorité de l'Etat continue ainsi à se* « *dégrader, que le Gouvernement, en plein désarroi, tolère des indis-* « *ciplines dans son sein, admette que ses représentants défendent* « *une politique contraire à celle qu'il a décidée, fasse appel aux* « *conseils d'un homme qu'il accepte de voir poursuivre devant la* « *Haute Cour de Justice.*

« *Non seulement l'avenir de l'Union Française, mais celui des ins-* « *titutions républicaines est en cause.*

« *Le Parti Socialiste, bien qu'appartenant à l'opposition, mais* « *plus soucieux des intérêts nationaux que certains membres de la* « *majorité, fait appel au Gouvernement pour que, tenant compte de* « *ses suggestions, maintes fois répétées, il réagisse vigoureusement* « *contre toute nouvelle manœuvre tendant à faire obstacle à une* « *véritable association franco-marocaine et à transformer la démo-* « *cratie parlementaire en un Etat anarchique, voué aux pires aven-* « *tures ».*

● **DECISION DU 28-9-55.**

« *LE Parti Socialiste, profondément soucieux de fonder en Afri-* « *que du Nord une véritable amitié franco-musulmane, de-* « *meure convaincu que la présence de la France ne peut être assurée* « *que par une collaboration loyale avec les populations autochtones* « *et non par une politique de force.*

« *Il alerte l'opinion publique républicaine sur les dangers que* « *font courir à l'entente franco-marocaine les hésitations et les* « *atermoiements d'un Gouvernement qui a abdiqué une partie de* « *son autorité entre les mains de hauts fonctionnaires militaires ou* « *civils et donne ainsi le spectacle d'une dégradation des principes* « *essentiels de la Démocratie.*

« *Il demande à tous les Républicain de s'associer à lui pour exiger* « *que soient appliquées immédiatement les mesures envisagées en* « *accord avec les représentants qualifiés des populations marocaines,* « *et qu'une politique d'association, clairement définie et négociée,* « *soit enfin mise en œuvre sans souci des intérêts particuliers et* « *des manœuvres factieuses ».*

● **DECISION DU 5-10-55.**

LE Comité Directeur demande au Groupe Parlementaire de mettre tout en œuvre pour obtenir d'urgence un débat devant l'Assemblée Nationale.

Le communiqué ci-après est publié :

« *LE Parti Socialiste rappelle ses avertissements précédents sur* « *la nécessité d'appliquer en Afrique du Nord une politique* « *d'association clairement définie et négociée, sans souci des intérêts* « *particuliers et des manœuvres factieuses.*

« *Il condamne l'attitude des Membres du Gouvernement qui, au* « *nom du R.P.F. ont, pendant des années, dénoncé le « système », critiqué la faiblesse de l'autorité gouvernementale, et qui après* « *avoir échoué dans leurs tentatives pour renverser le régime, le sapent aujourd'hui de l'intérieur, tout en continuant à critiquer le* « *fonctionnement des institutions qu'ils paralysent.*

« *Profondément inquiet du danger que fait courir aux institutions* « *démocratiques la carence du Gouvernement devant de semblables* « *pratiques, et devant la désobéissance permanente de certains* « *hauts fonctionnaires civils et militaires, il fait, une fois de plus,* « *appel à l'opinion publique et au Parlement pour que ceux-ci exigent le retour à la légalité républicaine* ».

*
**

V. — REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR

TABLEAU DES PRESENCES DU 3 JUILLET 1955 AU 11 AVRIL 1956

Le Comité Directeur a tenu 36 séances

BEGARRA	24	LHONOREY	32
BIDET	34	LOUSTAU	24
BRUTELLE	27	MARTET	25
CLUZEAU	9	MARZORATI	30
COMMIN	31	Guy MOLLET	26
CORMIER	25	E. MOREAU	18
COURTOIS	32	R. NAEGELEN	24
COUTANT	24	PEYRASSOL	22
DEPREUX	34	PHILIP	20
FERRAT	9	PINEAU	28
GAZAGNES	16	PIVERT	30
GAZIER	30	PROVO	13
GUYON	14	RIBIERE	22
HERBAUT	34	RIMBERT	31
JAQUET	25	TANGUY-PRIGENT	16
LAMINE-GUEYE	15	TEXCIER	23
A. LAURENT	16		

● **Cluzeau et Ferrat sont devenus membres du Comité Directeur le 3-2-56 à la suite de l'élection de Cormier et de Guyon comme députés.**

● **Notre ami Ribière est décédé le 25 avril 1955 à la suite d'une grave maladie qui avait nécessité une intervention chirurgicale.**

Militants ! ! !

LISEZ... FAITES LIRE...

"Le Populaire de Paris"

"Le Populaire-Dimanche"

FAITES DES ABONNEMENTS

Les journaux de votre Parti ne peuvent vivre sans votre dévouement

Donnez-lui les puissants moyens d'expression

Dont il a besoin

Coll. Fondation Jean Jaurès

F) ACTIVITES DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE ET RESOLUTIONS DE POLITIQUE INTERNATIONALE DU COMITE DIRECTEUR

I. — 4e CONGRES DE L'INTERNATIONALE

LE 4e Congrès de l'Internationale s'est tenu à LONDRES, du 12 au 16 juillet 1955.

Il comportait à son ordre du jour étude et discussion des problèmes suivants :

a) *Situation internationale et Nations Unies*
b) *Désarmement*
c) *Sécurité européenne*
d) *Coopération européenne*
e) *Asie et Afrique*
f) *Révision de la Charte de l'O.N.U.*
g) *Plan mondial d'aide mutuelle.*

La S.F.I.O. y était représentée par une délégation qui comprenait :

BIDET, BRUTELLE, DEPREUX, GAZIER, JAQUET, A. LAURENT, G. MOLLET, PINEAU, PHILIP.

Un certain nombre de résolutions furent adoptées à l'issue des travaux dont on trouvera ci-après le texte des plus importantes.

Guy MOLLET et Eric OLLENHAUER furent, d'autre part, confirmés dans leurs fonctions de vice-présidents de l'Internationale.

MORGAN PHILLIPS fut renouvelé dans son mandat de Président.

Le 5e Congrès se tiendra l'été 1957 à VIENNE. Le 6e Congrès se réunira en 1959 à PARIS, pour coïncider avec le centenaire de la fondation de l'Internationale.

***

Les Résolutions.

a) LA SITUATION INTERNATIONALE

L'HUMANITE est riche d'un espoir nouveau. Le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques permet d'entrevoir des formes de vie plus élevées pour l'humanité. Pour accéder à cette vie nouvelle, l'humanité a besoin de paix ; afin que ces avantages bénéficient au monde entier — aux régions sous-développées comme au régions plus avancées — l'humanité doit coopérer. L'âge atomique nous offre un mobile nouveau pour passer courageusement

des controverses internationales à la coopération internationale. Cependant, il contient une menace aussi bien qu'une promesse : car il a complété l'arsenal de la guerre avec la bombe H, dont l'utilisation dans une guerre à outrance mettrait en danger la survivance même de l'espèce humaine.

L'Internationale socialiste accueille avec sympathie les prochaines discussions au plus haut niveau et proclame sa ferme intention de faire tout son possible afin d'assurer la paix par la négociation. Les socialistes se félicitent de l'occasion offerte par une période pacifique dans les relations internationales, même si le gouvernement soviétique ne la considère que comme un expédient tactique et temporaire. Si la coexistence pacifique est à gagner et à conserver par une combinaison de conciliation et de vigilance, le temps sera du côté des démocraties. Ce sera la grande tâche et la grande occasion pour tous les socialistes de s'appliquer à la construction de nations fortes, libres et démocratiques sur une base de justice sociale et de prospérité.

● LE DESARMEMENT.

L'Internationale socialiste constate avec satisfaction le fait que les propositions de désarmement soviétiques les plus récentes se rapprochent davantage du projet anglo-français de juin 1954, projet qui fournit un plan pratique pour le désarmement général. A cet égard, les pouvoirs qui seront accordés à l'agence de contrôle pour le désarmement sont d'une importance décisive.

Le réarmement est le résultat de la méfiance et de la tension politique. Par conséquent, les efforts entrepris pour atténuer la tension doivent être parallèles au travail de la commission de désarmement.

Les socialistes aspirent à un système universel de désarmement, sous un système international efficace de contrôle et de surveillance qui ne se borne ni à certaines armes ni à certaines régions.

● LA SECURITE EUROPEENNE

Les partis socialistes ont pleinement appuyé la revendication de l'Autriche pour un Traité qui rétablirait son indépendance et mettrait fin au régime de l'occupation. L'Union soviétique, après avoir temporisé pendant des années, a enfin reconnu la justice élémentaire de cette revendication.

L'Union soviétique devrait également admettre le droit du peuple allemand à l'unité allemande dans la liberté, en autorisant l'établissement d'un gouvernement pour toute l'Allemagne sur la base d'élections libres de par l'Allemagne. Une Allemagne réunifiée devrait avoir des droits égaux à ceux des autres pays, sans discrimination, soit par la neutralisation ou de toute autre manière. Elle ne devrait pas avoir l'obligation d'adhérer à une alliance militaire, mais devrait être libre de déterminer sa propre méthode de participation à la coopération internationale dans le cadre des Nations-Unies et d'établir une coopération étroite avec d'autres Etats démocratiques.

Tout règlement en Europe doit offrir la même sécurité à l'Europe occidentale et septentrionale qu'à l'Union soviétique. En vue de la nécessité fondamentale de parvenir à un règlement du problème allemand, l'Internationale socialiste insiste pour que les gouvernements considèrent avec sérieux et examinent toute proposition.

● L'UNITE EUROPEENNE.

Le mouvement socialiste vise à assurer la coopération internationale sur le plan le plus large, sans qu'aucun pays n'en soit exclu. Dans ce cadre, il lutte pour la réalisation, en tant que partie intégrante de la communauté des nations libres, d'une Europe forte et unie dans la liberté, de sorte que ses peuples puissent bénéficier d'une sécurité et d'une prospérité plus grandes, ainsi que des droits et des libertés auxquels tous les hommes peuvent prétendre.

Les partis socialistes maintiennent l'appui qu'ils ont toujours accordé à l'O.E.C.E., en tant qu'institution la plus large dans le domaine de la coopération économique de l'Europe occidentale.

Le Conseil de l'Europe constitue un forum parlementaire utile pour exprimer l'opinion européenne et un centre précieux pour l'échange d'informations et l'harmonisation des législations nationales. Les socialistes visent à ce qu'il devienne le cadre pour la coopération entre les pays et les organisations européennes.

Dans un cadre plus restreint, la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier a fourni la preuve qu'une institution supra-nationale est également susceptible de fonctionner et de produire de bons résultats. Les socialistes préconisent la collaboration la plus étroite possible entre d'autres pays et le traité entre la Communauté et la Grande-Bretagne est un exemple appréciable, dans le but d'une extension accrue de la collaboration économique sous contrôle démocratique.

L'Union de l'Europe occidentale vient de s'ajouter au groupe des organisations européennes. Son Agence de Contrôle des Armements et la proposition faite pour la constitution d'un pool des armements peuvent constituer des expériences précieuses en vue de la solution du problème mondial de contrôle des armements.

Le mouvement socialiste affirme qu'il accordera son appui à tous les efforts destinés à favoriser la liberté, la sécurité, le bien-être et la justice sociale pour tous les peuples de l'Europe — et non pas seulement dans les pays démocratiques, car les socialistes ne sauraient négliger le destin des démocrates, dont beaucoup sont socialistes, qui vivent dans des pays communistes ou fascistes. L'Internationale socialiste proclame sa solidarité avec ces camarades et continuera de lutter pour que les peuples de tous les pays obtiennent les droits humains fondamentaux auxquels ils peuvent prétendre, ainsi que leur liberté et leur indépendance.

● L'ASIE ET L'AFRIQUE.

Dans toute l'Asie et l'Afrique, on rejette le statu-quo. Les jeunes nations de ces continents sont en quête d'un système social nouveau. Le communisme se contente de rendre un hommage purement verbal à la liberté et à l'indépendance de ces peuples ; l'adoption du communisme impliquerait pour eux l'abandon de toute indépendance. Le socialisme démocratique représente la seule alternative pour résoudre dans la liberté leurs problèmes économiques et sociaux urgents.

L'Internationale socialiste salue le développement des partis socialistes asiens, groupés au sein de la Conférence socialiste asienne, qui ont un rôle important à jouer dans l'évolution politique de l'Asie.

La priorité n° 1, c'est que les pays libres soient en mesure de préserver leur indépendance et que les nations encore indépendantes puissent accéder à la liberté, en se gouvernant de façon démocratique.

L'indépendance nationale n'assure pas en elle-même la solution des problèmes économiques et sociaux qui pèsent sur ces régions. Un programme vigoureux de développement économique et social représente partout une nécessité urgente. Les socialistes font appel à la coopération pratique, dans le cadre des Nations-Unies, de leurs organisations spécialisées et de toutes autres institutions, acceptables pour les pays intéressés, afin d'assurer une expansion aussi rapide que possible des connaissances techniques et des ressources en capitaux. Le mouvement socialiste insiste pour que cette tâche soit considérée comme plus urgente dans tous les pays.

Au Moyen-Orient, le nouvel Etat d'Israël constitue un levain nouveau et une nouvelle confrontation démocratique des problèmes qui se posent dans cette région importante. Les négociations pour un règlement pacifique du conflit qui oppose Israël aux Etats arabes devraient ouvrir la voie à une coopération féconde dans l'intérêt commun.

En Extrême-Orient, il est évident qu'il faut arriver à un accord avec le gouvernement de Pékin, en tant que gouvernement effectif de la Chine. Ceci implique l'admission des représentants de Pékin aux Nations-Unies. Pour sa part, le gouvernement de Pékin doit témoigner de son désir de respecter, dans ses relations internationales, les principes de la Charte des Nations-Unies.

Formose représente un véritable baril de poudre pour l'Extrême-Orient. Aussi longtemps que les nationalistes occuperont les îles côtières, des hosti-

lités peuvent éclater à tout moment. Pour éviter pareille éventualité, il est tout d'abord nécessaire de retirer les troupes nationalistes en deçà du détroit de Formose, ce qui améliorerait les possibilités d'un règlement pacifique.

Au Vietnam, les nations garantes des Accords de Genève ont le devoir de contribuer à l'établissement d'un régime démocratique dans le pays. Ils ont aussi et surtout le devoir d'exiger une observation stricte des Accords par les Gouvernements du Nord et du Sud.

Les socialistes saluent tous les progrès accomplis vers l'autonomie et l'indépendance, dans des circonstances diverses, sur le vaste continent africain. Mais dans de nombreux territoires, la lutte pour l'indépendance nationale et l'auto-administration a atteint une phase critique où des mesures audacieuses sont nécessaires pour faire face aux aspirations de leurs peuples.

Les socialistes accordent leur plein appui à la création de syndicats et de mouvements coopératifs et d'organismes analogues destinés à protéger les intérêts des travailleurs et de les préparer à l'autonomie démocratique.

Dans l'Union sud-africaine, la politique intransigeante du gouvernement actuel, qui viole la Déclaration des Droits de l'Homme en privant l'écrasante majorité du peuple des droits élémentaires de la citoyenneté, menace gravement tous les efforts accomplis dans cette région pour surmonter les conflits raciaux grâce à des dispositions pacifiques et démocratiques. Les socialistes doivent encourager leurs gouvernements et leurs organisations à prendre toutes mesures de nature à mettre un terme à cette dangereuse évolution.

*
**

Pour les socialistes, « la coexistence pacifique » n'est qu'un moyen, en vue d'une fin. Le but des socialistes demeure ce qu'il a toujours été, c'est-à-dire plus qu'une simple coexistence : la paix et la coopération internationale en vue de réaliser une véritable fraternité humaine. Ce but n'est pas simplement un objectif présent dans l'esprit d'un petit nombre. C'est un besoin pressant pour tous les peuples. Le capitalisme, sous le régime duquel les plaies de l'exploitation et de l'esclavage ont triomphé, s'oppose aux principes de la justice sociale et de l'égalité entre les hommes. Le système totalitaire, qu'il soit d'inspiration fasciste ou communiste, n'est qu'une résurgence de l'antique tyrannie, bénéficiant maintenant des techniques modernes de sujétion. Seul le socialisme démocratique a adopté une attitude positive à l'endroit des nouvelles forces sociales en jeu dans le monde. C'est le mouvement socialiste qui apporte seul une réponse aux besoins et aux espoirs des peuples du monde entier.

*
**

b) LE COLONIALISME

La résolution ci-dessous a été adoptée conjointement par les délégués au 4e Congrès et les représentants de la Conférence Socialiste Asiatique.

1. La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, qui doit être respectée par tous les peuples du monde, reconnaît la dignité de l'Homme et son droit inaliénable de choisir son propre mode de vie à la seule réserve que cela ne porte pas atteinte aux droits de ses semblables.

2. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sous la même réserve, qui ne viennent pas porter atteinte aux droits des autres peuples et qui ne portent préjudice à leur liberté ou à la paix du monde, constitue un principe de base du système démocratique de la liberté. La Charte des Nations-Unies reconnaît ce droit.

3. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, jusqu'à ce jour considéré par les nations impérialistes comme un privilège, doit être exercé comme un droit par les peuples coloniaux et dépendants et les pays satellites.

4. Les peuples coloniaux et dépendants visent à la réalisation de ce droit à disposer d'eux-mêmes dans le respect de leur propre dignité.

5. Les colonialistes et les puissances impérialistes se cramponnent à leur « mission sacrée », soit selon la vieille ou la moderne interprétation, dans le seul but de préserver leurs intérêts personnels et de sauvegarder leur domination aussi longtemps que possible.

6. Aussi longtemps que subsisteront des puissances coloniales et des peuples dépendants se poursuivra une lutte persistante et continue pour la liberté et contre l'esclavage économique.

7. La lutte contre le fait colonial constitue, dans son essence même, une protestation de l'humanité contre la pauvreté, la misère, la dégradation et l'indignité, qu'entraînent nécessairement l'impérialisme pour les peuples soumis à sa loi.

8. Mais la liberté nationale est seulement un moyen de la liberté humaine. La lutte contre le colonialisme doit viser à l'émancipation de toutes les formes d'exploitation de l'homme par l'homme et à l'égalité sociale et économique pour l'humanité souffrante et à l'établissement d'une société socialiste démocratique.

9. La persistance du colonialisme, jointe au déséquilibre économique et à la politique des sphères d'influence, est une des sources principales de la tension internationale et constitue une menace permanente pour la paix du monde.

10. Tous les véritables démocrates participent à cette lutte passionnée pour les droits et libertés humains et s'associent à la lutte contre le colonialisme et toutes formes d'oppression, pour un ordre mondial qui libère l'humanité de l'esclavage de la faim, de la terreur politique et de la guerre.

11. Nous proclamons solennellement que toutes les nations et peuples du monde doivent être libres et nous nous dévouerons de toutes nos forces à cette tâche.

12. La Conférence asienne et l'Internationale socialiste lancent un appel à tous les partis socialistes du monde pour célébrer la Journée pour la Liberté des Peuples dépendants dans l'esprit de cette déclaration.

*
**

c) MESSAGE FRATERNEL AUX TRAVAILLEURS D'AMERIQUE LATINE

1. Le 4e Congrès de l'Internationale socialiste, réuni à Londres du 12 au 16 juillet 1955, affirme sa solidarité avec les ouvriers de l'Amérique latine dans leur lutte pour l'égalité économique, la démocratie sociale et les libertés humaines. Il les appelle à se joindre à la vaste communauté internationale du mouvement socialiste des cinq continents.

2. Le Congrès reconnaît les grandes difficultés auxquelles nos camarades socialistes des pays de l'Amérique latine doivent faire face. La majorité de ces pays est sous la domination de régimes dictatoriaux et militaristes, qui maintiennent et intensifient l'exploitation économique et sociale des travailleurs. En l'absence de démocratie et de liberté réelles, les militants politiques sont persécutés ou exilés, et les droits les plus élémentaires leur sont contestés.

Le Congrès proteste vigoureusement, en particulier contre la persécution du Parti socialiste argentin par la dictature totalitaire de Péron (1). Sous cette persécution, le bâtiment principal du Parti — la Casa de Pueblo — y compris son imprimerie et une bibliothèque extrêmement précieuse qui contenait 100.000 livres rares et périodiques, a été détruit.

3. Le Congrès constate que la lutte de la classe ouvrière dans les pays de l'Amérique latine pour l'émancipation doit tenir compte des conditions particulières qui règnent dans ce continent.

---

(1) Rappelons que le 4e Congrès tenait ses assises avant la chûte de la dictature péroniste. Depuis, les socialistes argentins ont retrouvé leurs biens et leur liberté d'action.

Dans ces régions, le développement du capitalisme est fondé sur l'exploitation coloniale et l'impérialisme économique, et l'agriculture sur le système de latifundisme, de vastes terres étant possédées par une minorité de propriétaires. Ce système a détruit le système ancien de petites propriétés paysannes.

Dans de telles conditions de sous-développement économique et technique, d'immaturité politique et d'exploitation impitoyable des travailleurs par les classes oligarchiques dirigeantes, la vaste majorité des peuples de l'Amérique du Sud est condamnée à la misère, la faim, l'ignorance et la maladie.

4. Le Congrès affirme la nécessité d'un vaste programme de coopération internationale pour l'Amérique latine, seul susceptible de redresser l'économie des pays et de les protéger contre les abus de l'impérialisme économique et les dangers du nationalisme capitaliste. Il considère que l'entreprise privée anarchique est incapable d'assurer le développement des pays sous-développés de l'Amérique latine ; ce développement doit être réalisé par une planification économique basée sur le contrôle démocratique.

Le Congrès affirme explicitement qu'un nationalisme sain du peuple de l'Amérique latine doit éviter les mauvaises formes du nationalisme capitaliste aussi bien que totalitaire. La mission du socialisme est de promouvoir le développement national du peuple dans les institutions démocratiques d'un régime de liberté et de justice sociale.

5. Le Congrès apprécie la complexité des problèmes américains car, en Amérique latine, diverses évolutions fondamentales sont en progrès : des évolutions économiques, politiques, nationales et sociales qui donnent la possibilité d'améliorer rapidement et appréciablement le niveau de vie. Cette même complexité rend particulièrement dangereux les slogans crus du communisme, la propagande internationale des Soviets, qui obscurcit et défigure la clarté du socialisme démocratique.

Le Congrès dénonce les effets de l'aide économique et militaire prêtée par les Etats-Unis aux dictatures de l'Amérique latine. Il affirme que l'aide aux régimes dictatoriaux viole les principes de la démocratie et retarde le progrès de la liberté en Amérique latine.

Le Congrès réaffirme son adhésion au principe de la libre détermination du peuple.

7. En conclusion, le Congrès de l'Internationale socialiste exprime sa solidarité avec le peuple de l'Amérique latine dans sa lutte pour la justice sociale, la démocratie, la liberté et le socialisme. Il offre ses salutations les plus chaleureuses aux camarades socialistes et aux partis socialistes de l'Amérique latine et les invite à se joindre à l'Internationale socialiste.

*
**

II. — REUNIONS ORDINAIRES

1°) Bureau de l'Internationale socialiste.

Le Bureau de l'Internationale, qui est plus particulièrement chargé des responsabilités administratives et des problèmes d'organisation, a tenu 4 réunions depuis le 47e Congrès :

— *le* 11 *juillet* 1955 *à LONDRES* (*BRUTELLE*)

— *le* 30 *janvier* 1956 *à LONDRES* (*BRUTELLE*)

— *le* 1*er mars* 1956 *à ZURICH* (*R. PONTILLON*)

— *le* 7 *avril* 1956 *à LONDRES* (*R. PONTILLON*)

2°) Conseil général de l'Internationale socialiste.

Le Conseil de l'Internationale, exécutif permanent dans l'intervalle des Congrès, s'est réuni 2 fois :

— *le 12 juillet 1955 à LONDRES, à la veille du 4e Congrès*

— *les 2, 3, 4 mars 1956 à ZURICH (P. COMMIN — G. JACQUET R. PONTILLON)*

Les résolutions suivantes ont été adoptées à cette occasion :

a) DESARMEMENT

LE Conseil général de l'Internationale socialiste,

Ayant pris connaissance de l'état des négociations en vue du désarmement ;

Estimant que le passage de la bombe atomique à la bombe « H » rend plus impérieux que jamais un désarmement progressif et internationalement contrôlé et que la perspective, aujourd'hui presque déjà réalisable d'une éventuelle agression par fusées radioguidées, risquerait d'entraîner, à la suite d'une telle « guerre presse-bouton », la fin de toute civilisation, et peut-être même de toute vie sur terre ;

Redoutant pour l'avenir de l'espèce la poursuite et la multiplication d'explosions expérimentales non internationalement contrôlées ;

demande instamment à tous les Partis Socialistes d'accentuer leurs efforts en vue de :

1. *Agir sur les opinions publiques et sur les gouvernements pour faire reconnaître l'importance primordiale des problèmes de désarmement, non seulement pour le maintien de la paix, mais encore pour la solution des litiges politiques. Un début de désarmement faciliterait la solution de ces différends qui se sont, jusqu'à ce jour, avérés impossibles à régler dans un monde voué à la course aux armements.*

2. *Faire adopter par les Gouvernements un plan de synthèse en matière de désarmement qui se fonde sur les principes suivants :*

Ni contrôle sans désarmement,

Ni désarmement sans contrôle,

Mais, progressivement, tout le désarmement actuellement contrôlable.

Le Conseil général compte sur les partis socialistes pour multiplier leurs efforts dans ce sens et pour obtenir, dans le plus bref délai, que leurs gouvernements respectifs se rallient à une solution de synthèse comportant un désarmement progressif et contrôlé tel que CHACUNE DE SES ETAPES RETABLISSE UN PEU DE CONFIANCE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES EN ACCROISSANT LA SECURITE DE TOUTES LES PARTIES A LA FOIS, ET NON PAS CELLE DE L'UNE AU DETRIMENT DE CELLE DE L'AUTRE. Il affirme qu'il n'est pas aujourd'hui de problème plus urgent à résoudre et fait appel dans ce but à toutes les opinions publiques.

b) MOYEN-ORIENT

Le Conseil de l'Internationale socialiste est sérieusement préoccupé de la tension croissante au Moyen-Orient qui met en danger l'existence de l'Etat d'Israël, menace le progrès social et économique dans cette partie du monde et constitue une menace pour la paix.

Cette tension, qui résulte fondamentalement du refus des Etats arabes de conclure des accords de paix avec Israël, a été accentuée par l'intervention délibérée des Soviets, grâce à laquelle de grandes quantités d'armes offensives ont été mises à la disposition de l'Egypte et de ses alliés ; le rapport de forces a ainsi été bouleversé et le danger d'agression contre Israël grandement accrû.

Les puissances occidentales qui ont, en raison de la déclaration tripartite, une responsabilité particulière dans le maintien de la paix, ont été incapables de faire face à la situation nouvellement créée ; en cherchant à apaiser les Etats arabes par des fournitures d'armes, tandis qu'elles appliquaient en fait l'embargo sur les livraisons d'armes à Israël, et en sous-estimant les conséquences de l'intervention soviétique, elles ont augmenté le danger de guerre.

Israël représente une nouvelle forme de société démocratique s'inspirant principalement des principes de justice sociale. *Le Peuple juif, si longtemps martyr, y a trouvé un foyer et des réalisations sociales progressives y sont créées au profit de l'humanité toute entière.*

Le Conseil de l'Internationale socialiste appelle toutes les nations pacifiques, tous les hommes de bonne volonté, tous les Partis socialistes à faire le maximum d'efforts pour préserver la paix, et dans ce but :

1. *à demander avec insistance que les armes nécessaires à sa propre défense soient fournies à Israël, ce qui est le seul moyen de décourager l'agression en l'absence de règlement de paix ;*

2. *à inviter les parties en cause à des négociations de paix sans conditions préalables d'aucun côté, en vue d'un règlement basé sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les Etats en cause ;*

3. *à insister sur la nécessité d'un effort commun pour le développement de ces régions en vue de mettre fin à la pauvreté, à la maladie et à la dégradation humaine ; lequel profitera également aux Peuples arabes et rendra possible une coopération fructueuse entre eux et le Peuple d'Israël ;*

4. *à inviter les « Trois » à faire clairement savoir qu'elles viendront immédiatement, et avec toutes les forces nécessaires, à l'aide de tout Etat qui serait victime d'une agression.*

Le Conseil de l'Internationale socialiste invite tous les Partis socialistes à prendre l'initiative sur le thème « Paix et Sécurité pour Israël » ; à intervenir auprès de leurs Gouvernements ; à prendre des initiatives sur le plan parlementaire ; à envoyer des délégations dans cette région pour manifester leur solidarité avec les travailleurs d'Israël ; à mettre en garde, par tous les moyens possibles, l'opinion publique, contre les graves dangers résultant de la situation au Moyen-Orient et partant de la nécessité d'une action immédiate pour que survivent les forces de démocratie, de justice sociale et de progrès.

c) L'INTERNATIONALE ET LES AUTRES FORCES POLITIQUES

LE Conseil général de l'Internationale socialiste, après un examen de la situation internationale actuelle et des problèmes posés par les relations des partis socialistes avec les AUTRES FORCES POLITIQUES, déclare qu'en ce qui concerne les partis communistes :

Les modifications dans la tactique communiste, apparues à l'occasion des travaux du Congrès du Parti communiste de l'U.R.S.S., n'apportent pas la preuve suffisante d'un changement véritable dans les principes et la politique de la dictature communiste.

Il en résulte que l'opposition résolue du Socialisme démocratique au Front populaire ou à toute forme de coopération politique avec les PARTIS DE LA DICTATURE n'a aucune raison d'être modifiée Le Conseil général considère que LA CONDITION PREALABLE, MEME POUR UNE DISCUSSION EVENTUELLE SUR UNE BASE INTERNATIONALE, SERAIT le rétablissement des authentiques organisations ouvrières démocratiques libres dans tous les pays où elles existaient auparavant et où elles ont été interdites ou détruites par la dictature communiste.

*
**

d) MESSAGE A GUY MOLLET

LE Conseil général de l'Internationale socialiste réuni à Zurich le 2 mars 1956 adresse à Guy Mollet, vice-président de l'Internationale socialiste, l'expression de son affectueuse et fraternelle sympathie. Les partis socialistes de dix-huit pays ici représentés suivent avec un vif intérêt les efforts courageux des socialistes français pour apporter une solution durable aux difficultés actuelles de la France. Ils l'assurent en cette circonstance de leur appui solidaire pour la mise en œuvre d'une politique visant au maintien de la paix et au développement de la démocratie dans le monde.

*
**

III. — CONFERENCES EXTRAORDINAIRES

1°) Conférences d'experts.

a) PRESSE - EDITION - PROPAGANDE

1° PROPAGANDE.

LA troisième Conférence Internationale Socialiste sur les Techniques de Propagande s'est tenue à Paris du 13 au 15 mai 1955. Elle avait été préparée par un comité permanent qui se réunit deux fois : à Hilversum les 4 et 5 décembre 1953 et à Paris le 28 janvier 1955.

Assistaient à cette conférence 26 délégués des Partis membres des pays suivants : Autriche, Belgique, Danemark, France, Allemagne, Pays-Bas, Sarre, Espagne et Suède. Pierre COMMIN en était le Président.

La conférence discuta des différentes méthodes de propagande.

Elle examina en particulier les rapports sur la propagande par film de Fritz Heine (Allemagne), sur la propagande radiodiffusée par Jean BROEKSZ (Pays-Bas), sur la sociologie électorale et la propagande politique par Den UYL (Pays-Bas) et discuta, enfin, des méthodes de propagande pour femmes d'après le rapport de Rosa JOCHMANN (Autriche). La conférence décida en conclusion de ses travaux la création d'un comité permanent pour l'échange des expériences dans le domaine de la technique de la propagande socialiste ainsi que deux sous-comités : l'un pour la sociologie électorale et la propagande politique, l'autre pour la propagande radiodiffusée.

2° EDITION.

Première Conférence Internationale des Editeurs Socialistes.

Le Bureau de l'Internationale Socialiste avait convoqué une conférence internationale d'éditeurs socialistes qui eut lieu à Heidelberg les 23 et 24 juin 1955.

Le programme de la conférence fut le suivant :

— *Coopération Internationale des éditeurs socialistes.*

— *Association Internationale des publications socialistes.*

— *Création de Club Socialistes du Livre.*

***

b) ADMINISTRATION MUNICIPALE

GROUPE D'ETUDES SUR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

UNE conférence du Groupe d'Etudes sur l'Administration Municipale eut lieu à Vienne du 23 au 25 mai 1955. Assistaient à cette conférence les délégués des pays suivants : Autriche, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Sarre, Suisse et l'Union Internationale des Jeunesses Socialistes (IUSY). Franz JONAS (Autriche) présidait.

La conférence discuta des principes et des tâches de la politique municipale socialiste, sur la base d'un rapport de Karl HONAY (Autriche), des problèmes de l'autonomie municipale, tels qu'ils sont définis par la Constitution et des problèmes d'économie municipale, sur la base d'un rapport de Max BRAUER (Allemagne).

Il fut finalement créé un comité permanent chargé d'organiser l'échange des expériences dans le domaine de l'administration municipale socialiste et de préparer les conférences ultérieures du Groupe d'Etudes.

***

c) ECONOMIE

CONFERENCE INTERNATIONALE DES EXPERTS SOCIALISTES SUR LA TECHNIQUE GOUVERNEMENTALE DE PLANIFICATION.

UNE conférence internationale d'Experts Socialistes s'est réunie à Bonn du 19 au 21 novembre 1955 pour discuter des Techniques gouvernementales d'Economie Planifiée. Assistaient à cette conférence

27 délégués des Nations suivantes : Autriche, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Suède et Suisse. Hermann VEIT (Allemagne) présidait.

A la demande de la conférence, Bruce ROBERTSON (Grande-Bretagne) dressa un rapport sur les principaux points évoqués lors des discussions. Ce rapport fut distribué aux délégués pour commentaires et amendements.

Le Bureau a depuis accepté la recommandation de la conférence de choisir le thème « Les Problèmes posés par l'Egalité » comme sujet de la prochaine conférence et décidé qu'elle aurait lieu à « Beatrice Webb House » Dorking (Angleterre) au cours de l'été 1956.

*
**

d) SPORTS ET ORGANISATIONS CULTURELLES

PREMIERE CONFERENCE DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE.

LE Bureau de l'Internationale Socialiste a convoqué une conférence de la Commission des Organisations Sportives et Culturelles à Bruxelles les 16 et 17 avril 1955. Assistaient à cette conférence 24 délégués des pays suivants : Autriche, Belgique, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Suisse. L'Union Internationale des Jeunesses Socialistes fut aussi représentée. Jules DEVLIEGER (Belgique) présidait.

La conférence discuta des moyens de coopération entre les organisations de Sports et de Culture des différents pays et créa un comité permanent pour organiser cette coopération. Elle adopta une Charte sur les buts des organisations sportives et culturelles qui a été soumise au Bureau pour examen.

*
**

e) COMITE PERMANENT SUR LA SECURITE COLLECTIVE ET LE DESARMEMENT

LE Comité Permanent sur la Sécurité Collective et le Désarmement s'est réuni à Bonn le 2 février. Etaient présents les délégués de Belgique, Danemark, France, Allemagne, Grande-Bretagne et Pays-Bas. Jules Moch qui présidait présenta un rapport sur l'état actuel des négociations pour le désarmement. Ce rapport a été ultérieurement distribué aux Partis membres. Le Comité a nommé Jules MOCH Président et Heintz Putzrath, Secrétaire de l'organisme permanent.

*
**

2°) Comités et Sous-Comités spéciaux.

a) EUROPE

— L'Intergroupe socialiste à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe s'est réuni de façon régulière à Strasbourg, sous la présidence de Guy MOLLET, à l'occasion de chaque session de l'Assemblée.

— Le groupe socialiste et les sous-comités techniques à la Communauté Charbon-acier (C.E.C.A.), ont de leur côté tenu plusieurs réunions à Bruxelles et Luxembourg.

*
**

b) FEMMES

La Conférence Internationale des Femmes Socialistes s'est tenue à Londres, à la veille du Quatrième Congrès, du 9 au 10 juillet 1955. Berthe FOUCHERE y représentait la S.F.I.O.

*
**

IV. — RESOLUTIONS DE POLITIQUE INTERNATIONALE DU COMITE DIRECTEUR

1°) Accords de Paris (12 Mars 1955).

Le texte ci-après a été adopté à l'unanimité :

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste S.F.I.O., réuni le* 12 « *mars* 1955 :

— « *rappelant les décisions du Congrès National Extraordinaire* « *des* 10 *et* 11 *novembre* 1954 *en ce qui concerne la recherche cons-* « *tante des négociations avec l'Union Soviétique, parallèlement à la* « *poursuite de l'effort défensif occidental ;*

— « *constatant que tout retard dans la ratification des Accords* « *de Paris aurait pour effet de différer l'ouverture de ces indispen-* « *sables négociations ;*

— « *rappelle le mandat donné par le Congrès des* 10 *et* 11 *no-* « *vembre* 1954 *au Groupe Parlementaire (Assemblée Nationale et* « *Conseil de la République) de voter la ratification des Accords de* « *Londres et de Paris et de s'opposer à tout amendement tendant à* « *subordonner cette ratification à la réalisation de conditions préa-* « *lables ;*

— « *rappelle la volonté du Parti Socialiste de voir le Gouverne-* « *ment français poursuivre les efforts en vue de la création d'un* « *Pool des Armements et de l'extension de l'intégration économique* « *européenne ;*

— « *souhaite que, dès le lendemain de la ratification et sans at-* « *tendre la mise en place définitive du dispositif militaire prévu au* « *traité, le Gouvernement français, en accord avec les Alliés, invite* « *le Gouvernement soviétique à aborder la négociation de l'ensem-* « *ble des problèmes européens en suspens (Allemagne, traité d'Etat* « *autrichien) ;*

— « *réaffirme sa conviction qu'un accord sur ces problèmes favo-* « *riserait la conclusion d'un accord général sur le désarmement ;*

— « *demande, en conséquence, avec insistance au Gouvernement* « *français de reprendre, sans retarder la procédure de ratification,* « *les initiatives diplomatiques propres à préparer cette négociation ;*

« *réaffirme, en conclusion, la volonté des Socialistes français* « *de tout mettre en œuvre pour assurer, dans la pratique, le double* « *effort de sécurité collective et de recherche patiente de la négo-* « *ciation, seul susceptible d'assurer la sauvegarde de la Liberté et* « *de la Paix* ».

Il sera envoyé à DEPREUX et ROUBERT, Présidents des Groupes, avant d'être communiqué à la presse.

Un second texte concernant la fabrication de la bombe atomique en France et les explosions thermo-nucléaires est renvoyé au Secrétariat Général pour mise au point.

⁂

2°) Conférence de Genève (27 Juillet 1955).

Le communiqué ci-après est adopté :

« LE *Comité Directeur du Parti Socialiste S.F.I.O., réuni le* 27 « *juillet* 1955,

« — *Enregistre avec satisfaction le rapprochement qui s'est opéré* « *à Genève entre les chefs des quatre Gouvernements participant à* « *la Conférence. Pour la première fois depuis* 10 *ans, les grandes* « *puissances ont abouti à un accord qui, sans régler les grands pro-* « *blèmes en suspens, a du moins l'avantage d'accentuer la détente* « *constatée depuis plusieurs mois dans les rapports internationaux* « *et à laquelle la solidarité des puissances occidentales n'est pas* « *étrangère ;*

« — *Le Comité Directeur constate d'autre part que le Président* « *du Conseil français s'est inspiré, en partie, des préoccupations ex-* « *primées par le Parti Socialiste dans son* 47*e Congrès, tant en ce* « *qui concerne le désarmement que l'aide aux pays sous-développés,* « *mais regrette que la France n'ait pas apporté sur le Bureau de la* « *Conférence des propositions plus précises, orientant les futurs* « *travaux des Ministres des Affaires Etrangères.*

« — *Les Accords de Genève marquent, certes, une étape dans* « *l'arrêt de la guerre froide et il est heureux que les Ministres des* « *Affaires Etrangères aient à connaître, au cours de leur prochaine* « *rencontre, des problèmes de la Sécurité Européenne et de l'unifi-* « *cation de l'Allemagne, d'une part, et du désarmement, d'autre* « *part. Cependant, les Socialistes regrettent qu'un lien plus étroit* « *n'ait pas été établi entre ces deux ordres de questions, car il est* « *bien évident qu'un accord sur le plan du désarmement permettrait* « *d'aborder dans un esprit totalement nouveau tous les problèmes* « *qui divisent le monde, aussi bien ceux d'Asie que ceux d'Europe.*

« *Aussi le Comité Directeur invite-t-il tous les hommes épris de* « *Paix à appuyer son action pour exiger des Gouvernements qu'ils* « *fassent l'effort nécessaire afin d'obtenir un accord sur des propo-* « *sitions concrètes de désarmement général, simultané et contrôlé* ».

⁂

3°) Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe.

Le 12 octobre 1955, à l'unanimité, le Comité Directeur accepte l'adhésion du Parti au Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe.

⁂

4°) Conseil général de l'Internationale Socialiste en Israël.

Le 12 octobre 1955, le Comité Directeur se déclare d'accord sur le principe, mais, pour des raisons d'ordre budgétaire, demande à l'I.S. de ne pas envisager maintenant la tenue d'un Conseil Général en Israël.

⁂

5°) Création d'une Centrale syndicaliste libre au Maroc.

A la réunion du 23 mars 1955, le Comité Directeur décide de s'associer au Groupe Parlementaire pour saluer cette création.

⁂

6°) O.N.U.

Le 5 octobre 1955, en ce qui concerne le départ de la délégation française, de l'O.N.U., il est demandé au Groupe Parlementaire de dénoncer l'erreur du Gouvernement qui, au lieu de retirer la délégation française, aurait dû recourir à la Cour Internationale de Justice.

⁂

7°) Sarre.

AFFAIRE ROECHLING

A la réunion du 27 avril 1955, le communiqué ci-après est adopté après discussion par le Comité Directeur :

« *LE Comité Directeur du Parti Socialiste, réuni le 27 avril 1955,*
« *s'élève contre toute tentative tendant à rendre ses biens*
« *au criminel de guerre Roechling.*

« *Pour des raisons de simple moralité publique, des entreprises*
« *qui ont profité de l'effort de guerre hitlérien, et dont les profits*
« *ont servi à financer le parti nazi, ne peuvent être restituées à leur*
« *ancien propriétaire.*

« *Dans l'impossibilité actuelle d'un internationalisation au bénéfice*
« *d'un organisme européen tel que la C.E.C.A., la meilleure so-*
« *lution, qui concilie tout à la fois les exigences de la justice inter-*
« *nationale et les légitimes intérêts des populations sarroises, est la*
« *Nationalisation de ces entreprises au profit de la collectivité sar-*
« *roise. Les indemnisations à attribuer à la France, détentrice légi-*
« *time, au titre des réparations, d'une partie de ces biens, peuvent*
« *être négociées entre le Gouvernement français et les autorités*
« *sarroises* ».

A la réunion du 25 octobre 1955, le texte ci-après est adopté à l'unanimité moins 1 voix contre (Pivert) et une abstention (Depreux).

« *Le Parti Socialiste regrette les conditions dans lesquelles s'est* « *déroulée la campagne pour le referendum en Sarre. Les* « *Partis pro-allemands ont délibérément déformé la réalité et faussé* « *la signification du vote. Le Parti déplore profondément le réveil* « *des forces nationalistes qui viennent de se manifester brutalement,* « *réveil qui n'est malheureusement pas limité à la Sarre.*

« *Le Parti constate cependant que la majorité à laquelle le peuple* « *sarrois s'est prononcé contre le statut arrêté lors des Accords de* « *Paris ne permet aucune hésitation. La grande masse des Sarrois* « *désirent leur rattachement à l'Allemagne.*

« *Si l'Europe avait été une réalité vivante, le statut européen au-* « *rait sans doute eu des chances réelles de l'emporter. Le Parti So-* « *cialiste estime que cet échec ne saurait entraîner celui de la « re-* « *lance » européenne heureusement amorcée au sein du Comité de* « *Bruxelles.*

« *Le maintien pur et simple du statu-quo serait la pire politi-* « *que, et le Parti Socialiste s'y refuse. Il faut tirer les conséquences* « *tout à la fois de la volonté sarroise d'appartenir politiquement à* « *l'Allemagne et de la nécessité absolue du MAINTIEN DE L'UNI-* « *TE ECONOMIQUE des bassins lorrain et sarrois, pour l'économie* « *française et pour l'économie sarroise, comme pour l'existence mê-* « *me d'une communauté économique européenne équilibrée. Ne re-* « *commençons pas l'erreur de 1935 dont le peuple sarrois a été la* « *première victime, et ne laissons pas à nouveau détourner artifi-* « *ciellement vers l'Allemagne seule l'économie sarroise !*

« *Le Parti Socialiste estime que des négociations devraient être* « *immédiatement entreprises sur ces bases et qu'elles devraient* « *être placées dans un cadre européen.*

« *La décision du peuple sarrois ne doit pas décourager ceux qui* « *veulent l'Europe. Elle leur donne au contraire une responsabilité* « *supplémentaire dans la recherche d'une solution d'équité* ».

⁂

8°) Participation des Socialistes à l'U.N.E.S.C.O.

Cette participation est autorisée à la réunion du 12 octobre 1955.

⁂

9°) U.R.S.S.

a) GROUPE INTERPARLEMENTAIRE FRANCO-SOVIETIQUE (20 Juillet 1955)

Mandat est donné au Secrétaire Général de répondre à DEPREUX, Président du Groupe, qu'il n'y a pas lieu, dans les circonstances actuelles, d'autoriser les camarades à adhérer à l'intergroupe parlementaire franco-soviétique. Le Comité Directeur pourra être appelé à reconsidérer sa position en fonction des évènements.

b) DELEGATION PARLEMENTAIRE EN U.R.S.S. (27 Juillet 1955)

Etant donné qu'il s'agit d'une délégation officielle, le C.D. décide que nous pourrons accepter l'invitation si les conditions suivantes sont remplies :

— *la délégation sera accompagnée de ses propres interprètes ;*

— *le programme du voyage en Russie sera discuté avec les Russes et nous devrons obtenir que la délégation dispose d'une journée ou deux pour se livrer à ses propres investigations.*

D'autre part, le Groupe Parlementaire devra demander que la composition de la délégation soit établie à la représentation proportionnelle des Groupes afin que le choix des Délégués ne soit pas laissé à l'Assemblée Nationale.

c) A LA REUNION DU 23 NOVEMBRE 1955

En ce qui concerne l'invitation au Comité Directeur pour un voyage en U.R.S.S., celui-ci fixera à la délégation la mission qu'elle devra remplir, dès que le Parti sera saisi d'une invitation officielle.

d) A LA REUNION DU 7 DECEMBRE 1955

Guy MOLLET, DEPREUX et GAZIER établiront un projet de programme. De toute façon, le Comité Directeur se réunira pour fixer à la délégation ce qu'elle doit faire.

e) A LA REUNION DU 4 JANVIER 1956

la date du 12 mars fut retenue pour le départ de la délégation du Parti en U.R.S.S. (1)

***

10°) Vietnam.

A la réunion du 30 mars 1955, mandat a été donné au Groupe Parlementaire de demander au Gouvernement des précisions sur sa politique au Vietnam.

***

11°) Divers.

RAPPORT DE POLITIQUE INTERNATIONALE AU 47e CONGRES

A la réunion du 15 juin 1955, JAQUET fût autorisé à déposer à la Commission des résolutions du Congrès National la motion élaborée par la Commission des Affaires Internationales.

GROUPE PARLEMENTAIRE FRANCE-POLOGNE

Le 27 juillet, l'adhésion des Parlementaires socialistes à ce groupe ne fut pas autorisée. Par ailleurs, mandat est donné à la C.A.I. de préparer un texte reprenant dans le détail tous les arguments contre la participation des Socialistes à des groupements de ce genre.

***

(1) Départ renvoyé à fin avril en raison des événements.

V. — DELEGATIONS A L'ETRANGER ET RENCONTRES INTERNATIONALES SUR MANDAT DU COMITE DIRECTEUR

28-29 *Janvier* 1955 SARRABRUCK. — *Relations économiques franco-sarroises*
JAQUET, WEILL-RAYNAL, PONTILLON

Mars 1955 ..... LA HAYE. — *Congrès Parti Travailliste Hollandais*
HERBAUT.

9-10 *Mars* 1955 .. LONDRES. — *Bureau International Socaliste*
BRUTELLE, PONTILLON.

31-3 et 1-2/4/1955 TURIN. — *Conférence des Socialistes et Syndicalistes Emigrés*
CORDIER.

16-17 *avril* 1955 .. BRUXELLES. — *Conférence Internationale des Organisations Sportives et Culturelles*
BARON, CARPENAT, NEAUMET.

23-24-25 *Mai* 1955 VIENNE. — *Conférence de l'Internationale sur les Techniques Municipales*
MARZAUK, DARDEL.

13-14-15 *Mai* 1955 PARIS. — *Conférence exposition de l'Internationale Socialiste sur les techniques de Propagande*
COMMIN, HERBAUT, PONTILLON, POT.

11 *au* 16 *Juillet* 55 LONDRES. — *Congrès de l'Internationale*
MOLLET, JACQUET, MOCH, FOUCHERE, PHILLIP, BIDET, BRUTELLE, PONTILLON, GAZIER.

17-19 *Septembre* LIEGE. — *Congrès Economie Collective.*
WEILL-RAYNAL.

20 *Septembre* 1955 BRUXELLES. — *Réunion Sous-Commission Radio-Télévision*
TRILLES.

18-19-20/11 1955 . BONN. — *Conférence des Experts Economiques de l'Internationale*
WEILL-RAYNAL.

AU CENTRE DE LA FÉDÉRATION
DU PAS-DE-CALAIS
A LA DISPOSITION

DES SECTIONS
DES SYNDICATS
DES ORGANISATIONS

LA SOCIÉTÉ D'EDITIONS
DU PAS-DE-CALAIS

5, Boulevard de Strasbourg, 5
ARRAS - Téléphone : **395-396**

FÉDÉRATION DU LIVRE
C.G.T. F.O.

assurera la livraison
rapide et soignée
de tous les travaux
que vous lui confierez

JOURNAUX - PERIODIQUES - REVUES
TRAVAUX DE COMMERCE ET DE LUXE
LIVRES - CATALOGUES - BROCHURES

G) INFORMATIONS SUR L'ACTION DE DIVERSES ORGANISATIONS AMIES

I. — LA FEDERATION NATIONALE DES CLUBS DE LOISIRS LEO LAGRANGE

De création relativement récente, la Fédération Léo Lagrange s'est rapidement imposée pour devenir une vaste organisation de loisirs éducatifs pour jeunes et adultes.

Les résultats obtenus en 1955 laissent apparaître une augmentation du nombre des adhérents de 26 %. (Plus de 30.000 adhérents actuellement, y compris les adhésions collectives). Les Clubs passent de 210 à 257, le nombre des journées d'hébergement dans les Centres de Vacances de 35.000 à 68.000 et le budget annuel de 13 millions à plus de 42 millions.

1°) Action de la Fédération :

a) ACTIVITES A BASE NATIONALE

— **Camping Plein Air** : la Fédération délivre la licence de camping de la Fédération Française de Camping et anime l'Association Nationale des Groupes de Camping « LEO LAGRANGE ».

— **Sports** : les activités sportives consistent surtout en jeux sportifs de plein air en dehors de toute idée de compétition. Toutefois, certains Clubs participent aux manifestations de l'U.S.T., de l'U.F.O.L.E.P. ou des Fédérations. L'aide des Assistants sportifs des Inspections départementales de la Jeunesse et des Sports est très souvent recherchée.

— **Ciné-Clubs** : le développement de cette activité est incontestable. Elle a mis les services nationaux de la Fédération dans l'obligation de créer une **Association Nationale des Ciné-Clubs Léo La grange** en instance d'agrément auprès de la Direction Générale de la Jeunesse et du Centre National de la Cinématographie. Un fichier de documentation portant sur 3.000 films est à la disposition des Clubs.

— **Service Vacances** : 76 % des Clubs ont organisé des caravanes ouvrières, auxquelles il faut ajouter toutes les prestations fournies directement par la Fédération Nationale elle-même. Deux Bulletins de vacances ont été édités. L'équipement fut trop peu suffisant étant donné le nombre des demandes de nos adhérents.

— **Service de Documentation** : la Fédération édite un Bulletin de documentation mensuel portant sur tous les problèmes de loisirs éducatifs.

— **Formation des Cadres** : Outre « **Jeunesse** », la Fédération Léo Lagrange a diffusé tous les Stages organisés par la D.G.J.S. et les C.E.M.E.A. Des stages propres à la Fédération se sont également déroulés en **France** et en **Allemagne.**

b) SITUATION DES CLUBS

Ces clubs sont l'objet même de l'action de la Fédération **Léo Lagrange.** Les résultats obtenus témoignent d'une vitalité certaine. Les activités sont les suivantes, en pourcentage : 82 % des Clubs possèdent un local, 63 % ont un Centre de Documentation et de Culture, 64 % ont une Section de jeux sportifs, 38 % une Section de ciné-club, 30 % une Chorale, 25 % un Cercle d'études, 26 % ont des Sections d'arts plastiques, 41 % organisent des conférences publiques, 43 % ont une Section plein air, 19 % possèdent un terrain de camping, 28 % ont une Section d'art dramatique et 76 % ont organisé des caravanes ouvrières. Il apparaît donc que les clubs ont au moins 4 Sections de base.

2°) Relations extérieures :

La Fédération Nationale des Clubs de Loisirs « **Léo Lagrange** » entretient de bons rapports avec les « **Amis de la Nature** » (Section France), les C.E.M.E.A., les Universités Populaires Allemandes, les **Caravanes de la Jeunesse de Belgique** ; elle est membre de l'**Union Nationale des Centres de Montagne,** du **Comité National d'Action en faveur du collectif à 50 %,** du **Comité de Coordination des Organisations Laïques d'Education Populaire,** du **Comité d'Action en faveur du Tourisme social.**

3°) Conclusion.

LA Fédération Nationale des Clubs de Loisirs « LEO LAGRANGE », qui jouit de l'appui de la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports, est donc en pleine ascension. Elle permet, par son action, aux travailleurs de notre pays de profiter dans les meilleures conditions de toutes les conquêtes sociales et une utilisation rationnelle des temps libres. Son évolution suivra les progrès sociaux. Elle deviendra très rapidement indispensable.

*
**

II. — L'AIDE AUX FOYERS

(Fédération Nationale des Associations Familiales Laïques des Familles Laborieuses)

28, place Saint-Georges PARIS 9e - Téléphone LAMartine 91-59

NOUS fêterons cette année notre 10ème *anniversaire. Depuis dix ans nous lançons à tous nos Camarades un cri d'alarme. Nous devons en toute sincérité avouer qu'il n'a pas été compris. Si en* 1955 *quelques Sections « Aide aux Foyers » se sont constituées, par ci par là, combien d'autres sont en sommeil, ou mêmes mortes !*

Nos Camarades n'ont pas encore compris l'importance « politique » de l'U.N.A.F. et des U.D.A.F.. Ils en sont restés aux balbutiements des Mouvements Familiaux dont le seul but, ou presque, était les prestations familiales.

Qu'ils viennent un peu dans les Commissions de ces Organismes et ils verront avec quel sérieux et quelles précisions sont traitées des questions aussi importantes que : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - ENFANCE DEFICIENTE ET DELINQUANTE - HABITAT - REFORME FISCALE - EDUCATION - SECOURS AUX VIEUX - TRAVAILLEUSES FAMILIALES.

La précédente législature a voté — Socialistes compris — l'extension de l'Ordonnance du 3 mars 1945 à l'Algérie. Allons-nous là-bas, comme ici, nous croiser les bras devant l'activité que déploient nos adversaires politiques ?

⁂

Résumé de notre activité.

a) Nos trois Maisons Familiales, qui sont parmi les meilleures existantes, connaissent chaque année un succès plus grand, succès qui nous contraint à refuser de nombreuses demandes de séjour. Ces Maisons sont situées dans un cadre agréable et munies d'un certain confort. Les prix de séjour varient entre 200 et 900 frs, selon l'âge des séjournants.

b) Notre vestiaire a encore fonctionné cette année et nous avons pu également distribuer quelques produits alimentaires.

c) De nouvelles Sections sont en formation.

Mais il est une activité que nous ne pouvons passer sous silence et dont nous avons le droit de nous enorgueillir : nous avons fait construire aux environs de Paris, en Seine-et-Oise, un groupe de 36 logements, plan Courant F3 et F4. Nous avons ainsi la joie de donner à 36 familles la possibilité d'acquérir un logis clair et sain.

⁂

Conclusion.

Quelle conclusion peut-on tirer ? Qu'il me soit permis de dire à tous nos camarades que nous avons promis d'être solidaires des tâches écrasantes qu'assument nos amis à la tête du Gouvernement, qu'en rangs serrés derrière eux nous devons nous pencher sur ces réalités tragiques : taudis, misère des vieux, mères célibataires abandonnées, enfants dépérissant faute de soins adéquats, et bien d'autres encore dont la liste serait trop longue à énumérer....

Venez nous aider dans notre travail ! Il faut que notre voix soit entendue, que nos doctrines soient appliquées. N'hésitez pas à nous écrire, à venir nous voir. Nous vous indiquerons comment constituer des sections locales du Mouvement Familiale laïque « l'Aide aux Foyers ».

⁂

III. — REPOS ET LOISIRS

(Association Touristique et Culturelle)

ENCORE une création qui compte bientôt 10 années d'existence. Malgré la concurrence sans cesse accrue et la multiplication des Associations touristiques, « REPOS et LOISIRS » n'a cessé de se développer et actuellement, avec ses filiales, compte plus de 5.000 Adhérents.

Spécialiste du voyage individuel et familial, « REPOS ET LOISIRS », offre à tous de nombreuses stations à la mer, la montagne et à la campagne, lieux de repos qui assurent la détente indispensable aux travailleurs.

Des circuits touristiques individuels et en groupes sont également à la disposition des touristes, en Espagne, en Suisse, en Italie et dans les Pays Scandinaves.

A l'intention des collectivités (Associations - Amicales - Comités d'Entreprises, etc) « REPOS et LOISIRS » étudie les prix de revient des voyages et excursions dont les itinéraires lui sont proposés. En un mot, c'est le Centre d'Informations techniques à la disposition de tous les camarades.

☞ Enfin « REPOS ET LOISIRS » offre à ses adhérents :

— *Des billets de faveur dans les Théâtres Parisiens ;*

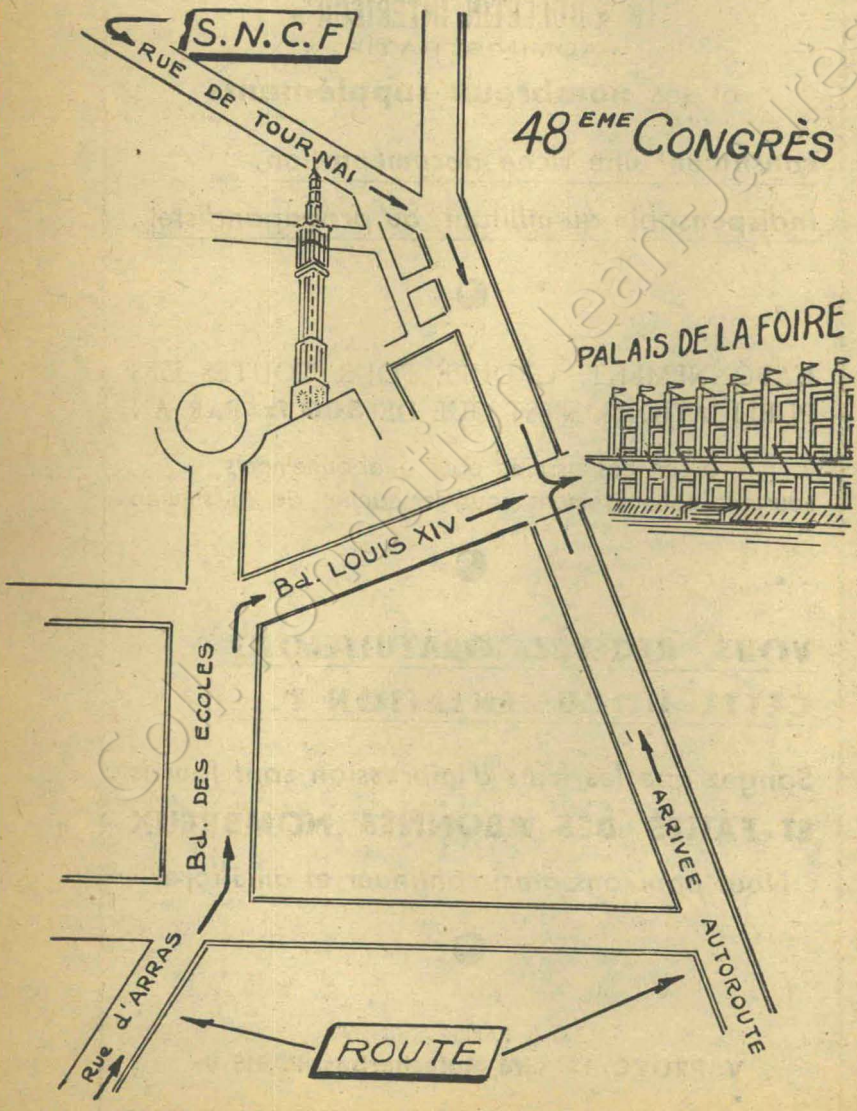
— *Des réductions dans les grands magasins ;*

— *des carnets d'achat pour commission dans un grand nombre de maisons de commerce.*

Adressez-vous à REPOS ET LOISIRS
10, Boulevard Poissonnière - PARIS
Tél. : TAItbout 84-19

PLAN DE LILLE

avec voies d'accès au 48e Congrès



Copie Fondation Jean Jaurès

« LA DOCUMENTATION SOCIALISTE »
HEBDOMADAIRE
Les « CAHIERS DU PROPAGANDISTE SOCIALISTE »
Les « ARGUMENTS ET RIPOSTES »
Le « BULLETIN INTÉRIEUR »
ADMINISTRATIF
et ses **nombreux suppléments**

constituent une riche documentation,

indispensable au militant, au propagandiste...

L'ABONNEMENT, GROUPÉ POUR TOUTES CES PUBLICATIONS, N'EST QUE DE **300 fr.** PAR AN

6 services assurés pour 5 abonnements souscrits collectivement, sous le cachet de la section

VOUS RECEVEZ GRATUITEMENT CETTE DOCUMENTATION ?...

Songez que les frais d'impression sont lourds
ET FAITES DES ABONNÉS NOMBREUX
Nous pourrons ainsi continuer et améliorer

C.C.P. PARIS - 5070 - 89
V. PROVO, 12, Cité Malesherbes, PARIS 9e

TABLE DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE

RAPPORT GENERAL D'ACTIVITE

A) **PREAMBULE** (par Pierre COMMIN) 4

B) **LA VIE ADMINISTRATIVE DU SECRETARIAT** 7

C) **LA TRESORERIE** (Victor PROVO)

I. Comptabilité 1955 14

II. Récapitulation 17

III. Compte de résultat 18

IV. Budget prévisionnel pour 1956 18

V. *Conclusions* 21

D) **L'ACTION D'ORGANISATION**

Présentation 23

I. Les Délégués Généraux du Parti 26

II. Nos Commissions Nationales

1° *Commission Nationale Ouvrière et des G.S.E.* 28

2° *Commission Centrale Agricole* 29

3° *Commission Nationale des Sports et Loisirs* .. 31

4° *Commission de l'Education Nationale et de la Laïcité* 33

5° *Les Cercles Jean-Jaurès* 35

MILITANTS
SECRÉTAIRES FÉDÉRAUX
SECRÉTAIRES DE SECTIONS
ÉLUS MUNICIPAUX

Votre devoir

EST DE FAIRE VIVRE **VOTRE**

LIBRAIRIE - PAPETERIE
DES MUNICIPALITÉS

13, rue de Maubeuge - PARIS (9e)
C. C. PARIS 6680-41 Tél. : TRUDAINE 6670

- **Pour vos fournitures scolaires ou de bureau**
- **Drapeaux, cravates, bustes, insignes, etc...**
- **Librairie générale**

Passez-lui toutes vos commandes, faites-la entrer en concurrence, demandez son catalogue

Une réalisation de votre Parti

6° *Commission Nationale des Anciens Combattants et Victimes de guerre* 36

7° *Artisans et petits commerçants* 38

8° *Coopération* 39

III. La Commission de l'Union Française 39

IV. La Fédération Nationale des Elus Municipaux et Cantonaux 41

V. Jeunesses Socialistes 43

VI. Mouvement de l'Enfance Ouvrière (Faucons Rouges) 45

VII. Solidarité et Œuvre d'Entr'aide 48

E) LA COMMISSION NATIONALE D'ETUDES

I. Section Aéronautique 53

II. Section affaires économiques 54

III. Section C.E.C.A. 54

IV. Section Finances 55

V. Section Fonction publique 55

VI. Section Justice et Comité législatif 55

VII. Section presse - radio - cinéma 56

VIII. Section reconstruction 56

IX. Section santé publique et assistance 57

X. Section sécurité sociale 57

XI. Section tourisme 57

XII. Section transports 58

XIII. Section travail 59

— UN JOURNAL JEUNE...

— FAIT PAR DES JEUNES...

— POUR LES JEUNES...

●

Luttes

HEBDOMADAIRE

ORGANE NATIONAL DE COMBAT DES JEUNESSES SOCIALISTES

●

SECRÉTAIRES DES SECTIONS
——— MILITANTS ADULTES...

VOTRE DEVOIR

- *Vous abonner*
- *Abonner vos enfants*
- *Faire de nombreux abonnés autour de vous*

●

Abonnement : **250 fr.** par an - C.C.P. 5985-50 Paris

JEUNESSES SOCIALISTES
12, Cité Malesherbes, PARIS (9e)

Fondation Jean Jaurès

F) PROPAGANDE — EDUCATION — PRESSE

Présentation 61

I. Le Bureau National de Propagande 62

II. Le Bureau de Documentation et d'Information .. 63

III. Le Bureau Central de Presse 64

IV. Service Cinématographique 64

V. Editions 65

VI. L'Agence de Presse de la Liberté 65

VII. Rapport administratif : « Popu » - « Popu-Dimanche » 66

VIII. La Revue Socialiste 67

IX. La Commission Nationale Féminine 67

X. « Juin 44 » 68

G) L'ACTION INTERNATIONALE

I. Le Bureau des Affaires Internationales 69

II. La Commission des Affaires Internationales 71

H) L'ACTIVITE DES GROUPES PARLEMENTAIRES

I. A l'Assemblée Nationale 73

II. Au Conseil de la République 83

III. A l'Assemblée de l'Union Française 94

Collection Jean Jaurès

DEUXIEME PARTIE

AUTRES RAPPORTS STATUTAIRES

A) LA COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE 105

B) LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS 107

*
**

TROISIEME PARTIE

ANNEXES

A) TABLEAUX GRAPHIQUES DE LA TRESORERIE

I. Classement des Fédérations en 1955 111

II. Tableau comparatif des feuillets et timbres 1954-1955 115

III. Représentation des forces fédérales à fin 1955 117

IX. Tableau des Fédérations ayant pris des timbres « Internationale » en 1955 119

B) DECISIONS DU 47e CONGRES NATIONAL

I. Les délégations fraternelles 121

II. Décisions diverses 122

III. Commission de réintégration 124

Collection Jean-Jaurès

AU CENTRE DE LA FÉDÉRATION
DU PAS-DE-CALAIS
A LA DISPOSITION

DES SECTIONS
DES SYNDICATS
DES ORGANISATIONS

LA SOCIÉTÉ D'EDITIONS
DU PAS-DE-CALAIS

5, Boulevard de Strasbourg, 5
ARRAS - Téléphone : **395-396**

FÉDÉRATION DU LIVRE
C.G.T. F.O.

assurera la livraison
rapide et soignée
de tous les travaux
que vous lui confierez

JOURNAUX - PERIODIQUES - REVUES
TRAVAUX DE COMMERCE ET DE LUXE
LIVRES - CATALOGUES - BROCHURES

IV. Contre le front unique et l'unité d'action avec les communistes 126

V. Préambule au programme du Parti

1° *Politique intérieure* 128

2° *Politique Outre-Mer* 130

3° *Politique étrangère* 132

4° *Annexe à la motion de politique intérieure* .. 133

VI. Alcoolisme 145

VII. Election des Organismes Centraux :

1° *Comité Directeur* 145

2° *Commission Féminine Nationale* 146

3° *Commission Nationale des Conflits* 147

4° *Commission Nationale de Contrôle* 148

C) **DECISIONS DU CONGRES NATIONAL EXTRAORDINAIRE** (14-15 Janvier 1956)

I. Ordre du jour du Congrès 149

II. Commission de Vérification des mandats 149

III. Modifications statutaires 150

IV. Réintégrations 150

V. Motion adoptée à l'unanimité 150

D) **LE CONSEIL NATIONAL**

I. 31 Octobre 1955 153

II. 6 Décembre 1955 156

E) **LE COMITE DIRECTEUR**

I. Vie intérieure du Parti 161

II. Politique intérieure 164

III. Politique internationale 169
IV. Politique dans l'Union Française 170
V. Tableau des réunions du Comité Directeur 171

F) ACTIVITES DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE ET RESOLUTIONS DE POLITIQUE INTERNATIONALE DU COMITE DIRECTEUR

I. 4ème Congrès de l'Internationale 173
II. Réunions ordinaires de l'Internationale Socialiste 178
III. Conférences Extraordinaires de l'Internationale Socialiste 181
IV. Résolutions de politique internationale du Comité Directeur 184
V. Délégations à l'étranger et rencontres internationales sur mandat du Comité Directeur .. 189

G) INFORMATIONS SUR L'ACTION DE DIVERSES ORGANISATIONS AMIES

I. La Fédération Nationale des Clubs de Loisirs Léo Lagrange 191
II. L'Aide aux Foyers 192
III. Repos et Loisirs 194
PLAN DE LILLE : VOIES D'ACCES AU 48me CONGRES 195

Le Gérant :
Pierre COMMIN.

SOCIETE D'EDITIONS
DU PAS-DE-CALAIS
5, boul. de Strasbourg
ARRAS (P.-de-C.)

FÉDÉRATION DU LIVRE
C.G.T. F.O.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

SOCIETE D'EDITIONS
DU PAS-DE-CALAIS
5, boul. de Strasbourg
ARRAS (P.-de-C.)

Coll. Fondation Jean-Jaurès